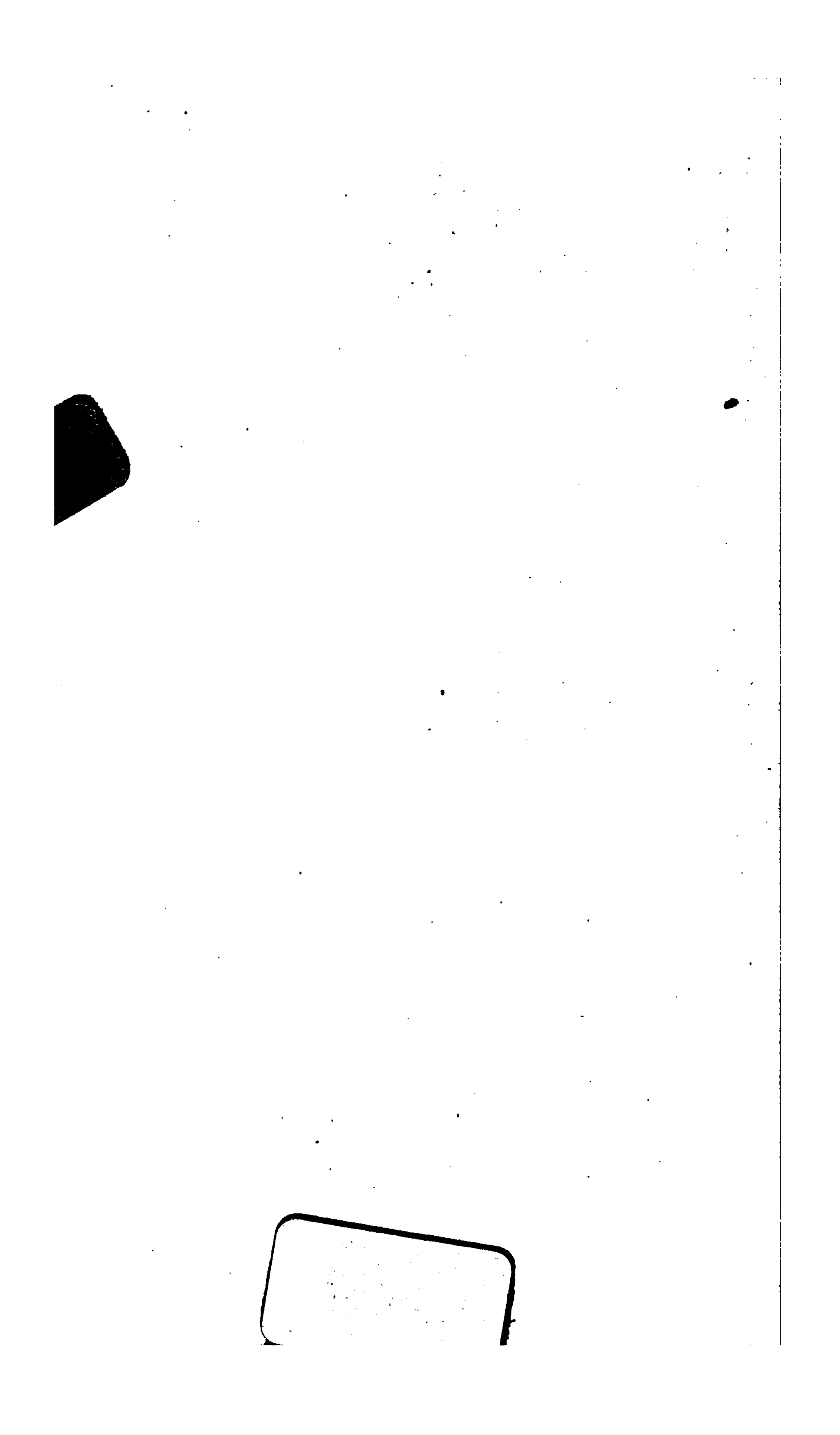




MÉMOIRES

DU

DUC DE SULLY.

III.

IMPRIMERIE DE MARCHAND DU BREUIL,
rue de la Harpe, n. 80.

MÉMOIRES

DU

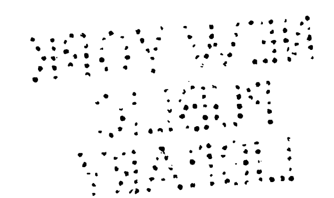
DUC DE SULLY.

NOUVELLE ÉDITION.

TOME TROISIÈME.

A PARIS,
CHEZ ÉTIENNE LEDOUX, LIBRAIRE,
RUE GUÉNÉGAUD N° 9.

1827.



LIVRE ONZIÈME.

SOMMAIRE DU LIVRE ONZIÈME.

MÉMOIRES 1599—1601. Affaires du marquisat de Saluces : artifices du duc de Savoie pour ne point le restituer. Voyage de Henri IV à Blois. Dissolution de son mariage avec Marguerite de Valois : ses amours avec mademoiselle d'Entragues, qui se fait donner par ce prince une promesse de mariage : hardiesse de Rosny dans cette occasion. Articles du mariage avec la princesse de Florence, arrêtés. Faits étrangers. Rosny prend la tutelle de ses neveux d'Épinoi. Permission pour les manufactures d'étoffes précieuses révoquée. Rosny est fait grand-maître de l'artillerie, et il y donne tous ses soins. Le duc de Savoie vient à Paris ; met les courtisans dans son parti ; cherche à corrompre Rosny, puis à l'exclure des conférences ; n'obtient rien, et s'en retourne. Nicole Mignon veut empoisonner le roi. Dispute publique de l'évêque d'Évreux et de Duplessis-Mornay. Nouveaux subterfuges du duc de Savoie : raisons de lui déclarer la guerre : préparatifs de Rosny pour cette guerre. Henri IV épouse par procureur la princesse de Florence. Prises de Chambéry, Bourg, Montmélian, Charbonnières, etc., et autres détails sur cette campagne : grands services qu'y rend Rosny malgré la jalousie et l'opposition des courtisans. Le cardinal Aldobrandin vient négocier pour la paix : réception que lui fait Rosny : conférences rompues par la démolition du fort de Sainte-Catherine, reprises par Rosny, qui conclut le traité : articles de ce traité. La reine arrive à Paris : est reçue par Rosny à l'Arsenal. Faits étrangers.

MÉMOIRES

DU

DUC DE SULLY.

LIVRE ONZIÈME.

Le temps fixé par le compromis fait entre les mains du pape au sujet du marquisat de Saluces, s'était passé sans que sa sainteté eût rien décidé sur cette affaire, parce que le duc de Savoie, qui savait mieux que personne que la décision ne pouvait lui être favorable[1], s'était servi, pour éluder le jugement, de tous les manéges ordinaires à cette petite cour, qui fait sa politique d'employer également pour sa conservation ou son agrandissement la ruse, le manque de parole, les soumissions, et l'attachement au plus fort. La première idée qui vint au duc de Savoie, fut de révoquer un compromis qu'il n'avait fait que pour gagner du temps, ou dans l'espérance

[1] Ce marquisat était un fief mouvant du Dauphiné, sur lequel la maison de Savoie n'avait aucun droit.

que peut-être la France se brouillerait avec le saint-siége : mais, comme ce procédé aurait eu quelque chose de trop affecté, il eut recours à un autre artifice pour engager le pape à s'en déporter volontairement. Il manda à son ambassadeur à Rome qu'il avait des avis certains de France et d'Italie que Clément VIII s'était laissé gagner par le roi, sous la condition secrète que sa majesté très-chrétienne s'obligeait à céder ensuite au pape lui-même tous ses droits sur le marquisat de Saluces. L'ambassadeur, trompé le premier par son maître, s'expliqua sur cette collusion, de manière que sa sainteté, qui n'avait accepté l'arbitrage que pour le bien des deux parties, s'en démit aussitôt avec indignation.

Le duc de Savoie, qui n'avait point douté que le pape ne prît ce parti, faisait cependant entendre au roi qu'il se remettait entièrement à sa discrétion, sans qu'il fût besoin pour ce démêlé d'aucuns arbitres étrangers. Il crut, en piquant ce prince d'honneur, en obtenir ce qui faisait le sujet de la contestation, qu'il n'oubliait pas de lui faire représenter comme quelque chose de si mince valeur, qu'il ne méritait pas seulement l'attention d'un aussi grand roi. C'est avec ces instructions qu'étaient venus à Paris les sieurs de Jacob de La Rochette, de Lullins, de Brétons et de Roncas, agens du duc de Savoie.

Avec de pareilles vues, le ministre et le confident du prince est ordinairement celui qu'on commence à mettre dans ses intérêts, et, pour dire la chose plus clairement, celui qu'on cherche à corrompre. On ne lui cache même presque pas qu'on vient à lui dans ce dessein, quoiqu'il ne paraisse pas fort honnête. On n'use pas non plus dans ses paroles de la même circonspection qu'on apporte dans un congrès. Ces messieurs me dirent donc que leur maître ne prétendait point tenir de sa majesté le marquisat de Saluces autrement qu'à titre de grâce et de pur don, et ils m'insinuaient en même temps assez significativement que ce présent refluerait aussi du duc de Savoie à moi, à proportion de l'importance de la chose et de la manière dont je m'emploierais à la faire réussir. Je ne voulus point comprendre le sens de ces dernières paroles. Je conclus sèchement des premières en parlant aux quatre agens, que, comme on ne saurait gratifier quelqu'un que de ce qu'on possède, il fallait que le duc de Savoie commençât avant tout à remettre à sa majesté le marquisat de Saluces, et qu'alors ce prince, que je leur assurais n'avoir pas l'âme moins grande que son altesse, en userait royalement; sur quoi je les priai très-sérieusement de s'adresser directement au roi. Ils le firent, rebutés du ton dont je leur avais parlé. Henri en prit un extrêmement

poli avec eux, mais si ferme à l'égard de tout ce qui pouvait intéresser l'état, qu'ils jugèrent, après plusieurs tentatives inutiles, qu'ils n'avanceraient rien par cette voie.

Ils voyaient toute la France, et la cour elle-même pleine de mécontens et de séditieux : ils imaginèrent qu'en les poussant à quelque résolution violente, on pourrait donner à Henri assez d'occupation dans son propre royaume pour lui faire perdre de vue toute affaire au-dehors. La présence du duc de Savoie leur parut nécessaire pour engager plus fortement ceux des seigneurs qui prêtaient l'oreille à leurs suggestions. Ils lui écrivirent que son intérêt demandait qu'il fît un voyage à Paris. Ce dessein était parfaitement dans le caractère du duc [1] : il y consentit, et en fit demander la permission à sa majesté, qui l'aurait refusée, si elle l'avait pu honnêtement; mais le duc de Savoie lui en ôtait jusqu'au moindre prétexte, en protestant qu'il n'entreprenait ce voyage que pour venir lui-même traiter avec sa majesté, ou plutôt se soumettre à toutes ses volontés, ce qu'il accompagnait de tant de plaintes contre l'Espagne, qu'il paraissait être sur le point d'en venir à une rupture avec cette couronne, et mettre dé-

[1] On dit qu'il échappa à ce prince, pendant son séjour à la cour de France, de dire un jour : « Je ne suis point venu en « France pour recueillir, mais pour semer. »

sormais tout son salut dans son union avec la France. Il venait de refuser la proposition avantageuse que lui avait faite le roi d'Espagne de lui envoyer son fils et sa fille aînée, pour les faire paraître à la cour de Madrid comme princes du sang royal d'Espagne.

Cette démarche du duc de Savoie acheva de déterminer le pape à ne plus se mêler de l'affaire de Saluces; mais rien ne fit perdre de vue au roi les deux choses qui lui avaient d'abord paru essentielles : l'une, de ne rien relâcher de la satisfaction que lui devait le duc de Savoie; l'autre, d'éclairer ses démarches auprès des brouillons de la cour.

Le maréchal de Biron était toujours celui à qui il donnait le premier rang parmi eux. Sa majesté sut que pendant le séjour qu'avait fait ce maréchal en Guienne, il avait sollicité la noblesse de cette province de s'attacher à lui, et qu'il avait même tenu à table, avec toutes ces personnes, des discours d'un ennemi de l'autorité royale. Tout cela aurait pu n'être qu'un effet du faste et de l'orgueil de ce maréchal; mais ce qui donnait le plus de poids, c'est qu'en même temps ses menées à la cour de Savoie, quoique conduites avec toute la précaution possible, vinrent aussi à la connaissance du roi; et le voyage que fit cette année sa majesté à Blois n'eut point en effet d'autre motif

que de déconcerter les projets de Biron et de contenir les peuples dans le devoir, quoique ce prince ne le proposât en public que comme une partie de plaisir, pour jouir de la beauté de ce climat pendant l'été, et pour y manger, disait-il, d'excellens melons. Il lui était d'ailleurs indifférent, dans l'état où étaient les choses, de s'éloigner de Paris.

J'accompagnai sa majesté, dont le séjour à Blois n'a rien d'assez intéressant pour que je m'y arrête. Il se passa dans les soins que je viens de marquer, joints à celui de poursuivre cette dissolution tant souhaitée, du mariage de ce prince avec Marguerite de Valois.

Tant que la duchesse de Beaufort avait vécu, peu de personnes avaient songé à presser Henri de se démarier, soit de peur que ces instances ne tournassent à l'avantage de sa maîtresse, qui était universellement haïe, soit pour ne pas s'exposer à la colère de cette femme, toujours fort à craindre, quand même ses desseins auraient échoué : mais sitôt qu'on la vit morte, il se fit comme une conspiration du parlement, de tous les autres corps et du peuple à ce sujet. Le procureur-général vint prier sa majesté de donner cette satisfaction à ses sujets. Le roi, quoique fort indéterminé sur le choix, promit pourtant de combler les vœux de ses peuples.

Je repris plus fortement mon commerce de lettres avec la reine Marguerite. Je ne m'étais point mis en peine de lever l'obstacle que cette princesse avait apporté en dernier lieu au sujet de madame de Beaufort, au consentement qu'on exigeait d'elle, parce que je le regardais comme une ressource à laquelle tout le monde serait peut-être bien obligé d'avoir recours, ne fût-ce que pour lier les mains de la cour de Rome, si le roi se fût enfin laissé gagner par sa maîtresse; et que d'ailleurs la complaisance que j'avais toujours trouvée dans Marguerite me répondait qu'elle n'en faisait pas le prétexte d'un refus absolu. Je fus confirmé dans cette opinion par la réponse qu'elle fit d'Usson à la lettre que je venais de lui écrire, où je lui parlais du sacrifice qu'on attendait d'elle, dans les termes les plus respectueux, mais pourtant très-clairs, comme il les faut dans de pareilles négociations. Pour marquer que de son côté elle comprenait parfaitement de quoi il s'agissait, elle s'expliquait nettement sur le billet de séparation, et elle l'attachait à des conditions si peu onéreuses, qu'il ne devait plus après cela y avoir de difficulté. Convenir d'une pension honnête pour elle, et payer ses créanciers, c'est tout ce qu'elle demanda; elle donna, pour terminer de sa part cette affaire avec le roi ou avec moi, un homme qui ne nous était pas suspect, quoi-

qu'il lui fût fort attaché : c'est ce même Langlois qui avait si bien servi sa majesté dans la reddition de Paris, et qui en avait reçu pour récompense une charge de maître des requêtes.

On eût trouvé difficilement un homme de plus d'esprit dans les affaires. Il vint apporter à sa majesté une réponse de Marguerite : car le roi avait cru qu'il devait aussi lui écrire; ce qu'il avait fait avec bonté et politesse, mais beaucoup moins expressivement que moi. Avec la lettre, Langlois apporta l'état des demandes de la princesse, sur lesquelles on fut aussitôt d'accord. Pour rendre la chose plus solide, Langlois se chargea, et vint en effet facilement à bout de la faire écrire de sa propre main au pape, dans des termes qui fissent comprendre à sa sainteté que non-seulement on ne lui faisait à cet égard aucune violence, mais encore qu'elle avait pour la consommation de cette affaire le même empressement que toute la France. D'Ossat, muni d'une pareille pièce, ne trouva pas de grands obstacles. Il fut secondé par Sillery, qui cherchait à effacer la honte de sa première commission. Le saint-père n'apportait plus à la grâce qu'on lui demandait que des délais de formalité et de bienséance, sans écouter les insinuations des envieux : car cette espèce haïssable d'hommes se trouve, ou se mêle partout. Enfin il commit, pour mettre la dernière main à cette pro-

cédure, qui ne pouvait être faite qu'en France, l'évêque de Modène son neveu et son nonce, avec deux adjoints de la nation, l'archevêque d'Arles[1] et le père Ange, à qui il avait donné la pourpre, et que l'on appelait le cardinal de Joyeuse. Le biais qu'on crut devoir prendre, fut de déclarer les deux époux libres de tout engagement mutuel, pour cause de nullité dans leur mariage.

Pendant qu'on travaillait à expédier cette affaire, Henri, de retour à Fontainebleau, en passant la plus grande partie de son temps dans les parties de plaisir et de table, entendit parler de mademoiselle d'Entragues[2]; et sur le portrait que lui en firent les courtisans, empressés à flatter son

[1] Horace Del-Monte, archevêque d'Arles, François de Joyeuse, le second des fils de Guillaume. Ces trois commissaires s'assemblèrent dans le palais de Henri de Gondi, évêque de Paris; et, après avoir mûrement examiné les raisons de part et d'autre, ils déclarèrent le mariage nul pour cause de parenté, de religion, d'affinité spirituelle, de violence et de défaut de contentement du côté de l'une des parties. Henri IV et Marguerite de Valois étaient parens au troisième degré : la mère de Jeanne d'Albret, qui s'appelait aussi Marguerite, étant sœur de François Ier. Voyez l'histoire et les pièces de ce divorce dans *Matthieu*, t. 2, liv. 2; *de Thou*, liv. 123, de la *Chronologie septénaire*, année 1599.

[2] Catherine-Henriette, fille de François de Balzac, seigneur d'Entragues, de Marcoussy et de Malesherbes, et de Marie Touchet, maîtresse de Charles IX, qu'il épousa en secondes noces. Les écrits de ce temps-là nous la représentent comme

penchant pour le sexe, comme d'une fille aussi belle que vive et spirituelle, il eut envie de la voir, et en devint aussitôt passionnément épris. Que ne pouvait-il prévoir tous les chagrins que cette nouvelle passion devait lui causer dans la suite! Mais la destinée de Henri était que le même faible qui devait ternir sa gloire empoisonnerait aussi sa vie.

La demoiselle n'était pas novice. Quoique sensible au plaisir de se voir l'objet des poursuites d'un grand roi, elle l'était encore davantage à l'ambition qui la flattait, que, dans la conjoncture présente, il ne lui était pas impossible de jouer si bien son personnage, qu'elle obligeât son amant à convertir ce titre en celui d'époux. Elle ne se pressa donc pas de satisfaire ses désirs. La fierté et la pudeur furent employées tour à tour, et ensuite l'intérêt. Elle ne demanda pas moins de cent mille écus pour prix de sa dernière complaisance. Lorsqu'elle s'aperçut qu'elle n'avait fait qu'irriter la passion de Henri par un obstacle qui me parut à moi si capable de la refroidir, qu'il fallut que sa majesté usât de la dernière violence pour me tirer cette somme d'argent, elle ne désespéra plus de

moins belle, mais plus jeune que la belle Gabrielle; gaie, ambitieuse, hardie, etc. Ce portrait, qui se rapporte à ce que dit ici le duc de Sully, sera bien confirmé dans la suite de ces mémoires.

rien, et eut recours à d'autres finesses. Elle allégua la gêne où la tenaient ses parens[1], et la crainte du ressentiment auquel ils se porteraient contre elle après sa faute. Le prince satisfaisait à tout cela de son mieux, mais jamais au gré de la demoiselle, qui lui déclara enfin, après avoir pris le moment favorable, qu'elle ne lui accorderait jamais rien qu'il ne lui eût fait une promesse de sa main de l'épouser dans l'année. Ce n'était point pour elle-même, disait-elle, en accompagnant cette étrange proposition de l'air de modestie qu'elle connaissait propre à enflammer le prince, qu'elle demandait cette promesse. Une verbale lui eût suffi, ou plutôt elle n'en aurait point exigé du tout, persuadée qu'elle n'était point d'une naissance à oser prétendre à cet honneur; mais elle avait besoin de cet écrit pour lui servir d'excuse de sa faiblesse auprès de ses parens. Comme elle vit que le roi balançait encore, elle eut l'adresse de glisser qu'elle regardait dans le fond cette pro-

[1] Cette crainte n'était pas absolument sans fondement. Si nous en croyons le maréchal de Bassompierre dans ses mémoires, la mère était, à la vérité, d'humeur fort complaisante; et même c'est elle qui attira le roi à Malesherbes, maison où elle demeurait; mais le père n'était pas si traitable, non plus que le comte d'Auvergne, frère utérin de la demoiselle : ils cherchèrent querelle au comte du Lude, dont Henri IV se servait en cette occasion, et emmenèrent cette demoiselle à Marcoussy, où le roi ne laissa pas d'aller la trouver. Tome I.

messe comme une chimère, sachant bien que sa majesté n'était pas, comme le commun de ses sujets, en prise au tribunal des officiaux.

Voici assurément un grand exemple de la tyrannie de l'amour. Henri n'était pas si aveugle, qu'il ne vît clairement que cette fille cherchait à le tromper. Je ne dis rien des raisons qu'il avait d'ailleurs de ne la croire rien moins qu'une vestale, non plus que des intrigues d'état, dont son père, sa mère, son frère et elle-même avaient été convaincus, et qui avaient attiré à toute cette famille un ordre de sortir de Paris, que je venais de leur faire signifier tout récemment de la part de sa majesté. Malgré tout cela, ce prince faible consentit à la fin à la volonté de sa maîtresse, et lui en donna sa parole.

Un matin qu'il était prêt à partir pour aller chasser, il m'appela dans la galerie de Fontainebleau, et me mit aux mains ce honteux papier. C'est une justice que je suis d'autant plus obligé de rendre à Henri, qu'on voit que je ne cherche pas à pallier ses défauts, que, dans les plus grands excès où sa passion le porta, il prit toujours sur lui d'en faire l'aveu, et de s'en consulter à ceux qu'il connaissait le plus opposés à ses résolutions; ce qui est une marque de droiture et de grandeur d'âme qu'on trouve dans fort peu de princes. Pendant que je faisais une lecture dont chaque mot

était pour moi un coup de poignard, Henri tantôt se détournait pour cacher sa rougeur, tantôt cherchait à gagner son confident en s'accusant et en s'excusant tour à tour. Pour moi, je donnais toutes mes réflexions au fatal écrit. La clause d'épouser une maîtresse, pourvu qu'elle eût dans l'année un enfant mâle (car c'est en ces termes qu'elle était conçue), me paraissait, à la vérité, ridicule et visiblement nulle; mais rien ne me rassurait sur la honte et le mépris qui allaient rejaillir sur le roi, d'une pièce qui ne pouvait manquer tôt ou tard de faire un éclat terrible. J'en craignais encore les suites fâcheuses dans la conjoncture présente de la dissolution à laquelle on travaillait, et cette pensée me rendait muet et immobile.

Henri, qui vit que je lui rendais froidement le papier, mais avec une agitation d'esprit dont il s'aperçut aisément, me dit: « La! la! parlez libre« ment, et ne faites point tant le discret. » Je ne pus encore trouver sitôt les paroles dont je devais me servir, et il n'est pas besoin que j'apporte ici des raisons de mon embarras: il n'est que trop facile à justifier auprès de ceux qui savent ce que c'est que d'être le confident des rois dans des choses où il s'agit de combattre leur résolution, qui est toujours une volonté absolue et immuable. Le roi m'assura de nouveau que je pouvais, sans

qu'il s'en fâchât, dire et faire tout ce que j'avais dans l'esprit : c'était un dédommagement qu'il était juste, disait-il, de m'accorder pour les trois cent mille livres qu'il m'avait arrachées. Je lui fis répéter plusieurs fois cette assurance, et avec une espèce de serment; et n'hésitant plus après cela à me montrer tel que j'étais, je pris le papier des mains du roi, et le mis en pièces sans rien dire. « Comment morbleu! » dit Henri, extrêmement surpris de la hardiesse de cette action, « que pré- « tendez-vous faire? Je crois que vous êtes fou. « Il est vrai, Sire, lui répondis-je, je suis un « fou; et plût à Dieu que je le fusse tout seul en « France! » Mon parti était pris intérieurement de m'exposer à tout plutôt que de trahir par une pernicieuse déférence mon devoir et la vérité; ainsi, malgré le dépit et la colère que je remarquai en ce moment sur le visage du roi pendant qu'il ramassait entre mes mains les morceaux de l'écrit pour en refaire un second, je profitai de ce moment pour lui représenter avec force tout ce que le lecteur sent de lui-même que je pouvais dire. Le roi m'écouta, tout irrité qu'il était, jusqu'à ce que je cessasse de parler; mais, maîtrisé par sa passion, rien ne le put faire changer de résolution : tout l'effort sur lui-même dont il fut capable, fut de ne pas bannir un confident trop sincère. Il sortit de la galerie sans me dire une

seule parole, pour rentrer dans son cabinet, où il se fit donner un écritoire par Loménie, et en ressortit au bout d'un demi-quart d'heure qu'il employa à refaire une autre promesse. J'étais au bas de l'escalier lorsqu'il descendit; il passa sans faire semblant de me voir; il monta à cheval, et alla en chassant du côté de Malesherbes, où il séjourna deux jours.

Je ne crus pas que cet incident dût suspendre l'affaire de la dissolution, ni empêcher qu'on ne cherchât une femme pour le roi; au contraire, l'un et l'autre ne m'en sembla que plus pressé. Les agens de sa majesté à Rome firent donc alors la première ouverture du mariage de Henri avec la princesse Marie de Médicis [1], fille du grand-duc de Florence. Le roi nous laissa faire, et nomma même, mais par pure importunité, pour y travailler avec celui que le grand-duc devait envoyer à Paris, M. le connétable, le chancelier, Villeroi et moi. Nous ne fîmes pas languir cette affaire; Joannini, qui était l'homme du grand-duc, ne fut pas sitôt arrivé, qu'en moins de

[1] Marie de Médicis, fille de François, grand-duc de Toscane, et de l'archiduchesse Jeanne d'Autriche, fille de l'empereur Ferdinand. Elle eut en dot six cent mille écus, sans ses bagues, joyaux, etc. La *Chronologie septénaire*, année 1600, p. 121; *Matthieu*, t. 2, liv. 2, p. 336, etc., rapportent les négociations de d'Ossat et de Sillery pour ce mariage.

rien les articles furent dressés et signés de nous tous.

Je fus chargé de les aller communiquer au roi, qui ne s'attendait pas à une si prompte expédition : aussi, lorsque j'eus répondu à la demande qu'il me fit d'où je venais : « Nous venons, Sire, « de vous marier, » ce prince demeura un quart d'heure, comme s'il eût été frappé de la foudre; ensuite il se mit à parcourir sa chambre à grands pas en rongeant ses ongles, se grattant la tête, et livré à des réflexions qui l'agitaient si violemment, qu'il ne put encore de long-temps me rien dire. Je ne doutais point que tout ce que je lui avais représenté ne fît alors son effet; enfin revenant à lui-même comme un homme qui a pris une dernière résolution : « Eh bien! » dit-il, en frappant de l'une de ses mains sur l'autre, « eh bien! de « pardieu! soit; il n'y a remède, puisque, pour le « bien de mon royaume, vous dites qu'il faut que « je me marie, il faut donc se marier. » Il m'avoua que la crainte de ne pas mieux rencontrer la seconde fois que la première était tout ce qui faisait son irrésolution. Étrange bizarrerie de l'esprit humain! un prince qui s'était tiré avec succès et avec gloire de mille cruelles dissensions que la guerre et la politique lui avaient suscitées, tremble à la seule idée de querelles et de noises domestiques, et paraît plus troublé que lorsque cette

même année encore, sur l'avis d'un capucin [1] de Milan, on avait surpris au milieu de la cour un Italien qui était venu à Paris dans le dessein de poignarder ce prince. Le mariage conclu ne put s'exécuter que l'année suivante.

Les autres faits étrangers dont il me reste à faire la remarque pour celle-ci, sont la guerre dans les Pays-Bas; elle y commença d'une manière assez vive aussitôt que l'archiduc eut passé dans ses provinces. Sur les plaintes réitérées de l'Espagne, le roi fit défense à ses sujets d'y aller porter les armes au service des états, mais seulement pour la forme, parce que la politique de l'état ne voulant pas qu'on laissât opprimer les Flamands, non-seulement sa majesté ne punit point les contraventions à sa défense, mais encore elle favorisa sous mains ces peuples. La guerre en Hongrie, sur laquelle je n'ai rien à dire, sinon que le duc de Mercœur demanda et obtint d'y aller servir dans les troupes de l'empereur. La révolution arrivée en Suède, où le roi régnant, et élu roi de Pologne [2], fut détrôné par ses sujets, qui mirent en sa place

[1] Il s'appelait frère Honorio. Henri IV l'en remercia lui-même, et lui fit faire plusieurs offres par son ambassadeur à Rome. *Matthieu*, t. 2, liv. 2, p. 302.

[2] Sigismond : ce malheur lui arriva pour avoir voulu rétablir la religion catholique en Suède. Voyez sur toutes ces affaires étrangères, de Thou, le *Septénaire* et autres historiens, année 1599.

Charles son oncle, duc de Sudermanie, et perdit toute espérance d'y rentrer, par la victoire que remporta sur lui son concurrent.

En voici d'autres qui me sont personnels. Lorsque j'étais à Blois, la princesse d'Épinoi[1] vint me demander mon assistance auprès du roi contre les princes de Ligne, qui voulaient usurper son bien et celui de ses enfans. Ces enfans étaient au nombre de cinq, dont elle en amenait quatre avec elle, trois garçons et l'aînée de ses filles : la cadette était élevée chez madame de Roubais, veuve du vicomte de Gand, son oncle et le mien. Elle me dit qu'étant le plus proche parent qu'eussent ces enfans en France du côté paternel, leur tutelle me regardait. Je m'en chargeai volontiers pour leur faire rendre justice. J'eus la satisfaction qu'au bout de six ou sept ans, pendant lesquels j'eus soin de ces enfans comme des miens propres, je les remis dans la possession de tous leurs biens, qui montaient à cent vingt mille livres de rente. J'aurai sujet dans la suite de marquer les obligations qu'ils ont eues à sa majesté.

Dans le même temps les marchands de Tours

[1] Hippolyte de Montmorency, veuve de Robert de Melun, prince d'Épinoi, mort en 1584. Les princes de Ligne, dont il est parlé ici, sont L'Amiral, prince de Ligne, gouverneur d'Artois, et qui avait épousé Marie de Melun, dame de Roubais, d'Antoing, etc., et ses frères.

vinrent me prier de leur aider à obtenir la permission d'établir des manufactures de toutes les étoffes d'or, d'argent et de soie, qui jusque-là ne s'étaient point encore fabriquées en France, avec une défense d'y en laisser à l'avenir entrer aucunes venant des pays étrangers. Ils m'assurèrent qu'ils avaient des fonds suffisans pour fournir tout ce qui en pouvait être consommé dans le royaume. Je ne leur demandai, pour leur répondre, que le temps de m'assurer par moi-même si leur rapport était sincère; et m'étant convaincu du contraire, j'essayai de les détourner d'une entreprise dans laquelle on n'échoue pas impunément. Je ne les persuadai pas. A mon refus ils s'adressèrent directement à sa majesté, et je crus devoir garder le silence sur un établissement qui pouvait en effet, étant bien conduit, être d'une grande utilité. Le roi, vaincu par leur importunité, leur accorda tout ce qu'ils demandaient; mais il s'était à peine passé six mois, que, faute d'avoir bien pris leurs mesures, ils virent révoquer des permissions qui avaient fait murmurer tout le monde par l'incommodité et le surcroît de dépense que ce nouvel arrangement causait aux acheteurs [1].

[1] Les cris des banquiers et douaniers, dont la nouvelle dépense diminuait considérablement les profits, contribuèrent aussi beaucoup à la faire révoquer. *Chronologie septénaire*, p. 94, année 1597.

L'affaire du marquisat de Saluces ne paraissant point au roi devoir finir sans coup férir, sa majesté songeait depuis quelque temps à commettre les fonctions de grand-maître d'artillerie à un homme qui pût bien s'en acquiter, et surtout les exercer par lui-même ; ce que ne pouvait pas faire le bon-homme d'Estrées, qu'elle ne voulait pourtant point en dépouiller, par amitié pour ses enfans, dont M. d'Estrées était le grand-père. L'expédient que Henri imagina, fut que, le vieux de Born cherchant à se défaire de la lieutenance-générale de l'artillerie, je pouvais en traiter avec lui, et unir à ses fonctions celle de la grande-maîtrise, quoique je ne fusse pas revêtu de celle-ci. Il m'offrit même d'augmenter en ma faveur les prérogatives de la première, déjà fort considérables, en l'érigeant en office, en lui donnant autorité sur tous les lieutenans-généraux dans les provinces, en rehaussant les gages ; enfin de m'en expédier les provisions *gratis ;* mais j'avoue qu'aucune de ces offres ne me tenta, et que je ne pus me résoudre à servir sous un autre après avoir manqué la première place. Je ne m'excusai pourtant de déférer aux volontés du roi que sur les affaires dont j'étais chargé, en quoi je n'imposai point à ce prince, qui, après bien des prières dont je sus me défendre, me quitta en colère, en me disant qu'il ne m'en parlerait plus, mais que, puisque je

voulais ne suivre que mon caprice, il agirait de son côté à sa volonté.

Sa bonté pour moi lui fit au moment même oublier cette menace. Il fit proposer à d'Estrées de se défaire de sa charge. Je n'en fus pas plus tôt informé, que je fis offrir par monsieur et madame Dupêche trois mille écus à madame de Néry, qui gouvernait ce vieillard, pour faire réussir la chose. Le grand-maître, pressé par cette femme, dit au roi qu'il consentait à prendre récompense de sa charge. Le roi me le rendit incontinent, en ajoutant qu'il n'exigeait de moi, pour l'avoir fâché, que de mettre dans peu son artillerie en état de lui faire obtenir le marquisat de Saluces, qu'on lui confirmait chaque jour qu'il ne se ferait céder que de force, c'est-à-dire au moyen d'un grand nombre de siéges, tous assez difficiles, car c'est là la manière ordinaire de faire la guerre en Savoie. Je remerciai sa majesté, et je convins avec d'Estrées pour quatre-vingt mille écus. Tous les menus droits montant encore à une somme considérable, je fus obligé en cette occasion de prendre en rente cent mille écus de Morand, Vienne et Villemontée; et trois jours après je fus pourvu solennellement de la dignité de grand-maître [1] de l'artillerie, et

[1] Le roi la déclara charge de la couronne en faveur de Sully. Brantome, dans l'endroit où il nous donne la suite des grands-maîtres de l'artillerie, en parle ainsi : « Du depuis, M. de

j'en prêtai le serment. C'était la quatrième grande charge dont je me trouvais honoré. Son produit annuel était de vingt-quatre mille livres. Je crus que la reconnaissance qu'exigeait de moi ce nouveau bienfait de sa majesté consistait à donner tous mes soins à l'artillerie. Je vins visiter l'Arsenal, où tout me parut être dans un état si déplorable, que je résolus d'y demeurer, pour pouvoir vaquer à son rétablissement, quoique ce château fût alors fort mal bâti, dénué de tout, et sans aucune commodité.

Les affaires de l'artillerie étaient encore pires. Je commençai par une réforme des officiers de ce corps, qui, n'ayant pas la moindre teinture de leur métier, n'étaient proprement que les valets de messieurs de la justice et des finances. D'un seul coup j'en cassai environ cinq cents. Je m'abouchai ensuite avec les commissaires pour le salpêtre; et je fis avec eux des marchés pour une provision considérable de poudres, que je fis voir au roi.

« Rosny l'a (la grande-maîtrise), qui certes honore si bien cet « état, qu'il en fait beau voir son arsenal, son esprit et son « industrie à l'avoir fait si bien dresser, et surtout sa valeur « et son bons sens à le faire valoir, témoin ce qu'il fit derniè- « rement pour la guerre de Savoie, où en moins d'un rien « il montra tellement sa promptitude et diligence, qu'on le « vit plutôt en campagne que de l'avoir pensé. » *Vies des hommes illustres*, article *de Rosny*, t. 5, p. 180, édit. de *Bastien*.

Je traitai de même avec les maîtres de grosses forges pour le fer propre aux affûts, bombes, etc.; avec les marchands étrangers, pour le métal; avec les charrons et charpentiers, pour les ouvrages en bois nécessaires aux desseins que j'avais formés. Sa majesté vint visiter elle-même son arsenal quinze jours après que je m'y fus établi, et elle en fit dans la suite un de ses plus grands amusemens. Elle prit beaucoup de plaisir à voir tous les préparatifs qui s'y faisaient, et l'extrême diligence avec laquelle je m'y appliquais.

On ne pouvait y en apporter trop dans la conjoncture présente des affaires de Savoie, dont le détail et celui de la guerre où elles engagèrent, va remplir entièrement ces mémoires pour toute l'année suivante. Le duc de Savoie partit de ses états sur la fin de celle-ci pour venir en France, avec les intentions que j'ai déjà marquées, pour recueillir tout le fruit qu'il se promettait de ses tromperies. L'examen de la conduite passée de ce prince et de celle de ses agens, et la connaissance qu'on avait de son caractère, ne lui étaient pas déjà trop favorables. On eut à son sujet quelque chose de plus positif encore. Lesdiguières manda à sa majesté que le duc faisait fortifier diligemment ses places, surtout celles de Bresse, et qu'il les remplissait de munitions de guerre et de bouche. On sut par le comte de Carces et le sieur du

Passage, qu'il avait fait de grandes instances à la cour de Madrid, et pressé le pape d'agréer un second compromis, en lui faisant entendre que toute l'Italie était intéressée à ne pas souffrir que sa majesté très-chrétienne possédât rien par-delà les monts. Les résidens français à Florence mandaient que le duc ne partait point dans d'autre intention que de surprendre le roi, qui de son côté était persuadé que ce serait le duc lui-même qui pourrait bien être pris pour dupe, non-seulement avec lui, mais encore avec le roi d'Espagne et les autres princes d'Italie : car ceux-ci ne cachaient point leur aversion pour l'humeur inquiète et ambitieuse de M. de Savoie, et le roi d'Espagne n'avait pas oublié qu'il s'était plaint hautement que, pendant qu'on donnait en dot à l'une des infantes les Pays-Bas et la Franche-Comté, qui valent mieux que les deux Castilles et le Portugal, celle qu'il avait épousée n'avait eu qu'un crucifix et une image de la Vierge. Une infinité d'autres indiscrétions semblables, suivies de rapports et de plaintes réciproques, avaient ruiné absolument leur première intelligence.

La suite fit voir la justesse de ces observations, que le roi me faisait faire en me montrant la lettre de Lesdiguières; mais il ne témoigna en public aucun ressentiment de ce qu'il apprenait des procédés du duc de Savoie. Il m'ordonna même de

ne rien oublier du côté des finances et de l'artillerie, pour lui faire faire à Lyon la réception ordinaire des souverains étrangers. Je crois que ce prince n'eut aucun sujet de se plaindre de moi; mais qu'il n'en fut pas de même de MM. les comtes de Saint-Jean [1], qui lui refusèrent certains honneurs que les ducs de Savoie soutiennent qu'on leur doit rendre dans ce chapitre, comme comtes de Villars. La plus grande magnificence fut à Fontainebleau et à Paris, où, de son côté, le duc [2] se fit voir dans un état tout-à-fait digne de son rang.

Trois jours après qu'il fut arrivé à Paris, le roi, qui n'était pas fâché de lui faire voir le nouvel ordre observé à l'Arsenal, me manda qu'il viendrait y souper avec le duc et les principaux sei-

[1] Ce fut par ordre du roi, selon P. Matthieu, t. 2, liv. 2, p. 223, que les chanoines de Lyon refusèrent au duc de Savoie la place de Chanoine d'honneur dans leur cathédrale, qu'ils avaient accordée au duc son père; et cela par raison très-naturelle, qui est que le comte de Villars était sorti de la maison de Savoie depuis ce temps-là. Cette cérémonie consistait à présenter la chape et l'aumuce au duc de Savoie à l'entrée du cloître, à lui donner rang dans l'église parmi les chanoines, etc.

[2] Malgré cette magnifique réception, le duc de Savoie sentit bien, dès la première fois qu'il parla à Henri IV, qu'il n'obtiendrait point ce qu'il était venu demander. « J'ai fait mon « message, dit-il, je m'en puis aller quand je voudrai. » *Matthieu*, sur le voyage de ce prince en France, t. 2, liv. 2.

gneurs et dames de sa cour. M. de Savoie s'y rendit de si bonne heure, que je ne pus prendre une si grande diligence pour un effet du hasard. Il me demanda à voir les magasins. Ce n'était pas de ce côté-là que je voulais le faire tourner; la pauvreté des vieux magasins me faisait honte à moi-même. Sans lui répondre, je le menai dans les nouveaux ateliers. Vingt canons nouvellement fondus, autant qui étaient près de l'être, quarante affûts complets, et quantité d'autres ouvrages auxquels il vit qu'on travaillait avec ardeur, le jetèrent dans un si grand étonnement, qu'il ne put s'empêcher de me demander ce que je voulais faire de tout cet attirail. « Monsieur, lui répondis-je en riant, « c'est pour prendre Montmélian. » Le duc, sans faire apercevoir que cette réponse l'avait un peu déconcerté, me demanda d'un ton de plaisanterie et de familiarité si j'y avais été; et comme je lui répondis que non : « Vraiment, je le vois bien, « reprit-il, car vous ne diriez pas cela. Montmé- « lian est imprenable. » Je repartis du même ton dont il me parlait que je ne lui conseillais pas de forcer un jour le roi à tenter cette entreprise, parce que je croyais être sûr de faire perdre à Montmélian ce titre d'*imprenable*.

Ces paroles rendirent dans le moment même notre conversation très-sérieuse. M. de Savoie prenant de là occasion de parler du sujet qui

l'amenait en France, avait déjà commencé à me faire sentir d'une manière polie qu'il était instruit que je ne le favorisais pas auprès du roi; mais nous n'eûmes pas le temps d'en dire davantage. Sa majesté arriva, et on ne songea plus qu'à la joie et au plaisir, ce qui n'empêcha pourtant pas que dès le soir même on ne nommât de part et d'autre des commissaires pour examiner ce qui faisait le sujet de la contestation. M. le connétable, le chancelier, le maréchal de Biron, Meisse, Villeroi et moi, furent ceux du côté du roi; et de la part de M. de Savoie, Belly, son chancelier, le marquis de Lullin, les sieurs de Jacob, le comte de Morette, le chevalier de Brétons et des Allymes.

Le duc de Savoie avait déjà su mettre dans ses intérêts une partie de nos commissaires; il acheva de les gagner par les grandes libéralités qu'il leur fit à l'occasion des étrennes, ainsi qu'à toute la cour[1]. J'étais celui qui lui faisait le plus de peine,

[1] « Le duc envoya au roi deux grands bassins et deux vases « de cristal pour ses étrennes, et le roi lui donna une enseigne « de diamans, dans laquelle, entre autres, il y en avait un où « l'on voyait le portrait de sa majesté; c'était une très-belle « pièce, de laquelle le duc fit un grand état.... Il n'y eut aucun « qui lui donnât le bon jour à qui il ne fît quelques pré- « sens, etc. » *Chronologie septénaire*, année 1600. On dit qu'il avait mis la duchesse de Beaufort dans ses intérêts; en sorte que, si cette dame n'était pas morte, il y a apparence qu'il eût pu se dispenser de rendre Saluces. Le duc de Savoie jouant

parce que, toutes les fois que la question avait été agitée entre les commissaires, je m'en étais toujours tenu constamment à l'alternative, de restituer à sa majesté le marquisat de Saluces, ou de lui donner en échange la Bresse et tous les bords du Rhône depuis Genève jusqu'à Lyon. Si ce n'est qu'il eût été trop incivil de demander mon exclusion des assemblées, on aurait pris ce parti : on revint encore à celui de me gagner à quelque prix que ce fût.

Des Allymes[1] vint le cinquième jour de janvier me faire, de la part de son altesse, les complimens ordinaires. Il me pria le plus poliment du monde de faire attention aux raisons du duc son maître, c'est-à-dire, en bon français, de les accepter, parce qu'en même temps qu'il me faisait cette prière, il me présentait le portrait de son altesse, dont la boîte enrichie de diamans valait quinze ou vingt mille écus. Pour m'aider un peu à entrer en composition avec ma conscience, il me dit que ce portrait venait d'une fille de France, et il ajouta,

à la prime avec Henri IV, sur un coup de quatre mille pistoles, Henri abattit son jeu, croyant avoir gagné : le duc, qui avait gagné en main, se contenta de montrer son jeu au duc de Guise et à d'Aubigné, qui étaient à ses côtés, et brouilla les cartes. C'est d'Aubigné qui rapporte ce trait de la générosité ou de la politique du duc de Savoie.

[1] René de Lucinge des Allymes, ambassadeur de Savoie en France.

pendant qu'il me voyait occupé à en admirer les brillans, qu'il m'était donné par un prince qui avait autant d'attachement pour le roi que d'amitié pour moi. Je demandai à des Allymes, en tenant toujours le portrait, quelles étaient les propositions qu'on avait à faire. Il déploya aussitôt toute son éloquence, se croyant au moment décisif, et commença, au défaut de raisons, à faire valoir la prétendue rupture de son maître avec l'Espagne. Il offrit de se joindre au roi pour lui faire faire la conquête de Naples, de Milan et de l'Empire même, rien ne lui coûtait; et, à l'entendre, on aurait cru qu'il pouvait disposer de tous ces états, pour lesquels il ne doutait point, ajouta-t-il, que le roi ne laissât volontiers au duc de Savoie un méchant marquisat composé de pièces rapportées.

Je ne pus me contenir plus long-temps : je répondis à des Allymes que, si le roi redemandait le marquisat de Saluces, ce n'était point à cause de sa valeur, objet trop peu considérable, mais pour l'honneur de ne pas laisser démembrer un ancien domaine de la couronne, et qui avait été usurpé dans un temps où le duc de Savoie, comblé des libéralités de Henri III à son retour de Pologne, devait encore s'en abstenir par reconnaissance. Je remerciai le député de tout ce qu'il avait mis d'obligeant dans son discours pour moi, et

pour payer ses complimens par d'autres complimens, je l'assurai qu'après que M. de Savoie aurait fait une restitution pure et simple de Saluces, je n'oublierais rien pour porter sa majesté à lui faire avoir à lui-même les riches royaumes dont il avait fait l'offre, et qui l'accommoderaient encore mieux que le roi. J'ouvris la boîte à portrait en disant ces paroles, et après en avoir admiré l'ouvrage et la matière, je dis à des Allymes que le grand prix était un motif pour moi de ne pas l'accepter, mais que, s'il me permettait d'en séparer la boîte et les diamans, je garderais volontiers le portrait, pour me souvenir d'un prince si obligeant. Je séparais en effet l'un de l'autre lorsque des Allymes me dit qu'il ne lui appartenait pas de rien changer aux gratifications de son maître. Je le priai donc de remporter le tout, et il se retira sans aucune espérance de m'attirer à lui, et à ce qu'il me parut, peu content de ma manière d'agir.

Il ne restait plus qu'à tâcher de m'exclure des assemblées. Sur le refus qu'en fit sa majesté, le duc de Savoie imagina de lui demander que le patriarche[1] de Constantinople assistât à ces assemblées au nom du pape; ce que le roi accorda, ne songeant point à la finesse cachée sous cette pro-

[1] Le P. Bonaventure de Calatagironne, général des cordeliers et nonce de sa sainteté.

position. Le lendemain, ce prince, ayant envie de jouer à la paume à la sphère, nomma, pour lieu de l'assemblée, la maison du connétable, par la commodité qu'il trouva à faire sa partie au sortir de cet hôtel après qu'il aurait vu entamer la conférence. Il sortit en effet, après avoir exhorté tous les commissaires à n'avoir égard qu'à la justice. Il me dit en particulier à l'oreille : « Prenez bien « garde à tout, et faites en sorte qu'on ne me « trompe pas. »

Le roi étant parti, je vis qu'au lieu de s'asseoir, tout le monde se partageait deux à deux, trois à trois, et que le nonce s'entretenait tantôt avec l'un, tantôt avec l'autre, sans souffrir qu'on traitât rien en forme, surtout qu'il évitait soigneusement de m'adresser la parole. Bellièvre me dit enfin que le bonhomme de patriarche ne pouvait vaincre le scrupule qu'il avait de communiquer avec un huguenot; et qu'il me priait au nom de toute l'assemblée de vouloir bien m'absenter, parce que rien ne se ferait sans cela. Je perçai en un instant la cause de tout ce manége, et, faisant une profonde révérence, je me retirai, dans l'intention d'aller faire de ce pas mon rapport au roi. Je le rencontrai encore dans la galerie, où il s'était arrêté à parler à Bellengreville. Il me demanda avec quelque surprise où j'allais, et si tout était déjà fini; et lorsqu'il sut ce qui s'était passé, il

entra dans une grande colère, et m'ordonna de retourner à l'assemblée, disant que, s'il y avait quelqu'un à qui ma présence déplût, c'était à lui à se retirer, et non pas à moi. Je troublai un peu la joie de l'assemblée en y rapportant le nouvel ordre du roi. Le parti qu'on prit, fut de laisser le temps se passer à chercher des expédiens, et de remettre à l'après-midi à entamer la question, lorsqu'on vit l'heure du dîner s'avancer; mais on eut beau faire auprès de sa majesté, je demeurai du nombre des commissaires, et il fallut que le nonce se défît de sa répugnance. Brétons et Roncas se tournèrent sur tous les sens pour n'être point obligés d'en venir à la restitution du marquisat. Ils offrirent d'en faire l'hommage-lige à sa majesté; et, si cela ne suffisait pas, de tenir la Bresse aux mêmes conditions. Je fis aisément tomber toutes ces propositions, et je réunis toutes les voix à donner au duc de Savoie l'option de rendre Saluces, ou de céder en sa place le pays de Bresse jusqu'à la rivière de Dain, le vicariat de Barcelonnette, le val de Sture, celui de la Pérouse, et Pignerol. Dans ce second cas, on aurait restitué toutes les autres places prises de part et d'autre [1].

[1] Il y eut une espèce d'accord conclu sur ce plan entre les commissaires, qu'on se douta bien que le duc de Savoie n'observerait pas, par tous les délais qu'il demandait. Sur quoi

Le duc de Savoie avait attendu toute autre chose de MM. les commissaires; mais la vérité est qu'ils n'osèrent combattre ouvertement un parti qu'ils voyaient être celui du roi. Toute leur ressource fut de se joindre en faveur de M. de Savoie à tous les courtisans, qui ne cessaient de redire au roi qu'il ne devait point agir à la rigueur avec un prince dont l'alliance acquise par un bienfait peu considérable pouvait lui procurer mille fois davantage qu'un mauvais fief très-difficile à conserver. L'option qu'on proposait à M. de Savoie fut encore un prétexte de lui accorder six mois pour se déterminer; il en voulait dix-huit, et moi je soutenais que la chose n'avait pas besoin de délai. J'allai faire part à sa majesté de cette résolution qu'on avait prise malgré moi, et je lui représentai l'inconvénient de donner au duc de Savoie un si long temps pour renouer ses intelligences et se préparer à la guerre, lorsqu'un instant devait suffire à ce prince, qui d'ailleurs avait déjà pris son parti. Henri, prévenu par tous les discours des courtisans sur la nécessité d'accorder un délai à M. de Savoie, me demanda com-

quelqu'un proposa à Henri IV, comme le rapporte Le Grain, de faire arrêter le duc de Savoie, pour l'obliger à l'effectuer; mais le roi rejeta cette proposition. Voyez les particularités de la négociation et du séjour du duc de Savoie à Paris, dans *de Thou* et le *Septénaire,* année 1599 et 1600.

ment je prétendais faire autrement : « Faire reconduire honorablement, lui dis-je, le duc de Savoie par quinze mille hommes d'infanterie et « deux mille de cavalerie, et vingt canons, jusque « dans Montmélian, ou telle autre place qu'il choisira, et alors le faire expliquer sur l'option. » Le roi ne goûta pas mon avis, il avait déjà donné sa parole du contraire. J'en fus véritablement fâché, et j'ai toujours été persuadé que, sans cette complaisance, sa majesté aurait évité la guerre et reçu une entière satisfaction. Tout ce que je pus gagner, fut de faire ôter trois mois sur les six qui avaient été accordés.

Le duc de Savoie, voyant que sa majesté, lasse de toutes ses sollicitations, ne lui donnait plus à la fin d'autre réponse que ce peu de mots, *je veux mon marquisat*, partit peu de temps après pour s'en retourner à Chambéry, attendre, en se préparant à la défense, l'expiration du terme qui tombait au mois de juin. Il n'en aurait pas eu besoin, si le dessein de la nommée Nicole Mignon avait réussi. Elle avait entrepris d'empoisonner le roi[1] : elle crut pouvoir en faire part au comte de Sois-

[1] En faisant entrer chez le roi son mari, qui était cuisinier, par le moyen du comte de Soissons, grand-maître de la maison de sa majesté. Elle avait été connue des princes, et même de Henri IV à Saint-Denis, où elle tenait une des principales auberges pendant la guerre. Le comte de Soissons, auquel elle

sons, qui faisait en toute occasion éclater son mécontentement; mais cette femme lui fit tant d'horreur, qu'il alla incontinent la dénoncer: elle avoua son crime, et fut brûlée vive.

Il ne se passa rien de remarquable pendant trois mois que la dispute de MM. du Perron et Duplessis. Sur la fin de l'année dernière il parut un livre de celui-ci sur l'Eucharistie, qui fut regardé par tout le parti comme un chef-d'œuvre, et que j'envoyai aussitôt à M. d'Évreux, qui était alors dans son diocèse. La différence de religion n'a jamais détruit les sentimens d'amitié et de reconnaissance que ce prélat a toujours eus pour moi, ni ceux d'estime, d'affection et de vénération que j'ai toujours conservés pour son mérite, pour ses talens, et même pour la qualité qu'il portait, de mon évêque: nos lettres réciproques étaient écrites sur ce ton. Je fus fort surpris de lire dans la réponse qu'il me fit au sujet du livre que je lui envoyais que les erreurs et les faussetés s'y suivaient de près, qu'il aurait fallu le censurer d'un bout à l'autre : « Non que je veuille accuser M. Duples-

dit qu'il ne tenait qu'à lui d'être le plus puissant prince du monde, se doutant que cette femme avait de mauvais desseins, fit cacher dans un cabinet Loménie, qui entendit les moyens dont elle comptait se servir. Elle fut accusée d'être sorcière, et n'avait que beaucoup de méchanceté, et un peu de folie. *Chronologie septénaire*, année 1600.

« sis de mauvaise foi, » ajoutait l'évêque d'Évreux avec autant de modération pour son adversaire que de politesse pour moi; « mais je plains son « malheur de s'être fié aux rapsodies des com- « pilateurs, qui l'ont mal servi. » Le reste de sa lettre ne contenait que des complimens sur la charge de grand-maître dont je venais d'être pourvu, et des assurances de la joie qu'il ressentirait, « s'il me voyait, disait-il, obéir aux canons « de l'Église, moi qui commandais aux canons de « la France. »

Je n'ai jamais eu de Duplessis toute la bonne opinion dont je voyais tous mes confrères prévenus; et j'aurais été fort fâché de cautionner l'exactitude de ces gros volumes qu'il faisait suivre de si près; car celui de l'Eucharistie avait été précédé d'un autre traité sur l'Église. Pour bien écrire, sur ces matières surtout, il faut long-temps penser. C'est ce que je répondais à l'évêque d'Évreux; mais je lui marquais en même temps que je ne pouvais croire que le livre de Duplessis ne fût, comme il me le soutenait, qu'un tissu de fautes. J'avertis du Perron, dès ce temps-là, que ce serait entre eux le sujet d'une grande dispute, parce que Duplessis ne laisserait pas sa réponse et ses accusations sans réplique. C'est aussi tout ce que ma lettre renfermait de sérieux : les complimens, les louanges, et une invitation de venir visiter mon

domicile remplissaient le reste, et ne méritent pas d'être rapportés.

Ce que j'avais prévu arriva, excepté que je ne m'étais attendu qu'à une dispute par écrit, et non à une dispute publique. Je voulus interposer l'autorité du roi pour empêcher les deux champions d'en venir jusque-là. Duplessis fut le plus opiniâtre, et persista à mesurer ses armes avec celles de l'évêque d'Évreux. La chose se passa ainsi que chacun sait. Duplessis se défendit à faire pitié, et en sortit à sa honte. Le roi, qui avait voulu honorer ce défi de sa présence, donna mille louanges à l'esprit et à l'érudition de M. d'Évreux. « Que vous « semble de votre pape? » me dit Henri pendant la dispute? car Duplessis était parmi les protestans ce qu'est le pape parmi les catholiques. « Il « me semble, Sire, lui répondis-je, qu'il est plus « pape que vous ne pensez, puisque dans ce mo- « ment il donne le bonnet rouge à M. d'Évreux. « Si notre religion n'avait pas de meilleur fonde- « ment que ses jambes et ses bras en croix, je la « quitterais dans l'instant. »

C'est à cette occasion que sa majesté, écrivant au duc d'Épernon, lui manda que le diocèse d'Évreux avait vaincu celui de Saumur; que c'était un des plus grands coups pour l'Église de Dieu qui se fût fait depuis long-temps; qu'en procédant de cette manière, on ramenerait plus de

protestans à l'Église qu'on ne ferait en cinquante ans par la violence. Cette lettre, dont le tour n'était pas moins singulier que le choix que Henri faisait du duc d'Épernon pour la lui adresser, fit autant de bruit que la dispute même, lorsqu'elle eut été rendue publique; ce qui ne pouvait manquer d'arriver, étant en de pareilles mains. Les uns disaient que ce prince ne l'avait écrite que pour détruire plusieurs soupçons que sa conversion n'empêchait pas qu'on ne conçût tous les jours contre sa catholicité, et qui donnaient lieu aux jésuites d'en parler peu avantageusement dans les lettres qu'ils écrivaient à Rome. Les autres, s'imaginant que cette lettre avait un sens plus caché que celui qu'elle paraissait offrir d'abord, soutenaient que le roi n'avait eu en vue que de persuader, soit l'Espagne, soit les calvinistes, qu'on ne faisait que d'inutiles efforts pour porter le conseil de France à agir contre eux par des voies violentes et sanguinaires.

Le mois de juin vint sans que M. de Savoie se fût mis en peine de satisfaire à son engagement; et sa majesté commença à voir clairement qu'elle n'en obtiendrait rien que par la force. Mais, outre les persuasions des courtisans, qui semblaient être vendus au duc de Savoie, ce prince était alors retenu par un obstacle bien plus fort; c'est son attachement à sa nouvelle maîtresse, à laquelle il avait

fait prendre le titre de marquise de Verneuil. Il ne pouvait plus songer à la quitter; et j'ai quelque confusion de dire qu'après que je l'eus enfin engagé à force d'instances à prendre la route de Lyon, il délibéra s'il ne la menerait point avec lui : à quoi il fut encore poussé par les flatteurs de la cour. Elle était devenue grosse; et, dans la conjoncture du billet qu'elle avait entre ses mains, la chose devint doublement intéressante pour Henri. Le ciel vint encore à son secours. Le tonnerre entra dans la chambre de madame de Verneuil pendant un orage violent; et la frayeur qu'elle eut de le voir passer par-dessous son lit la fit accoucher d'un enfant mort. Le roi apprit cet accident à Moulins, d'où il jetait tristement les yeux sur l'endroit où il laissait sa maîtresse. Il fit quelques réflexions qui le rendirent à lui-même; et il continua sa route vers Lyon, où ses troupes avaient ordre de le joindre.

Je devais faire la même chose aussitôt que j'aurais achevé de mettre ordre aux affaires du gouvernement, et assuré les fonds et les autres moyens de faire la guerre. Je n'avais pas attendu pour cela le moment de l'exécution. J'avais écrit à tous les receveurs-généraux que sa majesté leur défendait d'acquitter d'autres assignations que celles qu'ils verraient expédier pour les garnisons des frontières, et pour le paiement des gens de guerre;

parce que toutes les autres seraient payées directement au trésor royal, où je leur enjoignis de faire voiturer incessamment tous leurs deniers. Je défendis aux payeurs des rentes d'en acquitter aucune jusqu'à nouvel ordre; et cela afin qu'ils n'en payassent point, à leur ordinaire, qui avaient été amorties, ou créées sans argent. Je fis faire une levée de milice, que j'aimai mieux qu'on incorporât dans les anciens corps que d'en composer de nouveaux régimens. J'apportai des soins encore plus particuliers pour l'artillerie. J'expédiai un ordre aux lieutenans d'artillerie du Lyonnais et du Dauphiné, et aux commissaires d'artillerie de la Bourgogne, de la Provence et du Languedoc, de rassembler toutes leurs meilleures pièces, de fabriquer un nombre d'affûts et de boulets proportionné, et de faire transporter le tout avec les poudres et autres provisions, à Lyon et à Grenoble. Je m'étais même transporté à Lyon, dans la crainte que mes ordres n'eussent pas été exécutés, et j'en revins en trois jours.

Je donnai les mêmes ordres dans les autres provinces. Je fis marché à Paris avec des voituriers pour rendre à Lyon dans quinze jours trois millions trois cents milliers pesant, sans expliquer quelle espèce de marchandise; et ils s'y obligèrent devant notaire. Ils furent bien surpris lorsqu'on leur délivra cette charge en vingt canons, six mille

boulets, et autres ustensiles d'artillerie peu portatifs. Ils prétendirent que des pièces si lourdes ne pouvaient passer pour marchandises de transport; mais, les ayant menacés de faire saisir leurs charrettes et leurs chevaux, et eux-mêmes ne voulant pas perdre les frais qu'ils avaient déjà faits, ils se déterminèrent à exécuter ce qu'on leur demandait, et j'eus le plaisir de voir arriver tout cela à Lyon en seize jours; au lieu que, par les voies ordinaires, il aurait fallu deux ou trois mois, et une dépense infinie pour faire ce transport.

On douta toujours que le roi se portât sérieusement à recommencer la guerre, jusqu'à ce qu'on vit sa majesté prendre elle-même sa route du côté des monts. Le chancelier de Bellièvre, qui l'en avait toujours dissuadé fortement, voyant que mon avis l'emportait, vint me trouver, pour me faire goûter, s'il était possible, les raisons qu'il avait de ne pas l'approuver. Je ne le regardais pas comme un de ceux avec lesquels il était inutile d'entrer en explication; sa sincérité se montra encore dans la manière dont il me parla, et par les réflexions dont son esprit me parut agité. L'état de la France, pour laquelle toute guerre, quelle qu'elle fût, ne pouvait être que ruineuse; l'honneur du roi, intéressé à maintenir un ouvrage aussi solide que la paix de Vervins; le reproche d'infraction auquel il s'exposait; la crainte d'avoir

sur les bras tous les alliés du duc de Savoie, contre lesquels on n'avait à opposer qu'une armée assez bien pourvue d'artillerie, à la vérité, mais de six ou sept mille hommes d'infanterie seulement, avec douze ou quinze cents hommes de cavalerie (ainsi le croyait Bellièvre), et manquant, outre cela, de tous les vivres et provisions nécessaires : voilà à quoi se réduisirent les objections du chancelier.

Je crois qu'on n'a rien vu dans ces mémoires, non plus que dans toute la conduite de ma vie, surtout depuis que j'ai été appelé au gouvernement des affaires publiques, qui me mette dans la nécessité de justifier un penchant trop marqué pour la guerre. S'il paraît à quelqu'un qu'en cette occasion j'ai agi contre mes maximes, c'est qu'en effet il n'y a aucune maxime, quelque générale qu'elle soit, qui puisse répondre à tous les cas; et qu'en supposant, comme je le crois, que la guerre est toujours un mal, il est aussi vrai que souvent c'est un mal nécessaire, et même indispensable, lorsqu'on ne peut faire valoir que par elle des droits auxquels il y aurait de la lâcheté à renoncer; comme il est vrai encore que la générosité et la douceur, qui sont deux des principales qualités des souverains, employées contre les règles de la prudence, ne doivent passer que pour manque de conduite et pour une véritable faiblesse.

A cette réponse générale je joignis, en parlant à M. de Bellièvre, les raisons particulières à la guerre présente. Je fis voir au chancelier qu'il s'alarmait assez mal à propos. Le roi d'Espagne était le seul allié redoutable qu'on aurait pu appréhender qui se joignît au duc de Savoie. Mais qu'on fasse attention que le roi d'Espagne régnant n'était qu'un jeune homme sans expérience, ni talens pour la guerre; assez occupé à réduire ses propres sujets; livré à un ministre tout aussi éloigné de la guerre, et par son caractère, et par l'envie de s'approprier tout l'argent que la guerre aurait consommé; enfin aussi mécontent lui-même du duc de Savoie que convaincu avec toute l'Europe que le roi redemandait ici son propre bien. Je crois qu'alors l'idée qu'on aura de cette guerre sera celle d'un pur différend entre le roi de France et le duc de Savoie, ou plutôt d'un entêtement de celui-ci fondé sur une mauvaise présomption et sur les brigues pratiquées en sa faveur dans le conseil de France. Cela supposé, le succès de cette guerre dépendait de la promptitude avec laquelle on la poursuivrait. Je soutins au chancelier qu'avec quatre mille hommes le roi avancerait plus ses affaires cette année qu'avec trente mille l'année suivante. Mais je ne laissai pas de lui faire toucher au doigt que sa majesté n'était pas aussi dépourvue qu'il se l'était imaginé;

et du moins qu'elle ne manquerait d'aucune des deux choses qu'il tombait à ma charge de fournir, l'argent et l'artillerie. Bellièvre ne se rendit point; au contraire, il me parut se retirer avec chagrin. L'événement justifia de quel côté étaient les meilleures raisons.

Le duc de Savoie, voyant, contre son attente, une armée française prête à lui tomber sur les bras, eut recours à ses artifices ordinaires pour laisser venir du moins l'hiver avant qu'on eût commencé aucun acte d'hostilité. Il envoya députés sur députés vers sa majesté à Lyon. Tantôt il paraissait vouloir exécuter sincèrement les conventions, tantôt il les éludait par les raisons les plus spécieuses, et quelquefois il y substituait de nouveaux projets d'un avantage visible pour sa majesté. Il trompa encore si bien ce prince, que Henri, croyant de bonne foi qu'il ne passerait pas Lyon, s'y arrêta beaucoup plus long-temps qu'il n'aurait dû. Tant que je fus dans cette ville auprès de Henri, je le prévins contre les ruses de M. de Savoie; mais sitôt que j'en fus parti pour revenir à Paris, comme je l'ai dit, accélérer les préparatifs de la guerre, le duc de Savoie en imposa si bien à sa majesté par sa feinte sincérité, qu'elle m'écrivit de suspendre mon travail, parce que tout était accommodé.

En effet, le duc de Savoie avait accordé tout ce

qu'on lui demandait, mais de parole seulement, afin de gagner du temps; et il avait proposé qu'on se donnât des otages, manége fort propre à reculer l'exécution d'une parole par le temps qu'il faut à les nommer et à les envoyer. J'écrivis au roi tout ce que je pensais de ce prétendu accommodement; et, sans crainte de désobéir à ses ordres, je fis avancer mes munitions de guerre[1], et je vins à Montargis, d'où j'envoyai mes bagages par la Loire, comptant prendre moi-même la poste. Je reçus en cet endroit une lettre du roi qui ne contenait que ces mots : « Vous avez « bien deviné; M. de Savoie se moque de nous; « venez en diligence, et n'oubliez rien de ce qui « est nécessaire pour lui faire sentir sa perfidie. »

Une autre lettre que m'écrivait Villeroi m'instruisit plus particulièrement de tout ce qui s'était passé en dernier lieu. Le roi avait fait venir Roncas, qui se tira si mal de l'explication que sa majesté eut avec lui, que, ce prince ayant voulu qu'il s'engageât de manière à ne plus laisser de subterfuge, le député savoyard se trahit enfin par ses équivoques; ce qui mit le roi dans une telle colère, que, sans vouloir l'entendre davantage, il

[1] P. Matthieu, dans le détail qu'il fait de cette expédition de Savoie, donne en différens endroits de grandes louanges au duc de Sully, et lui fait honneur en grande partie du succès de cette campagne, t. 2, liv. 2, p. 352, 361, 365, etc.

avait pris sur le champ sa route vers Chambéry; c'est de cet endroit qu'était daté le billet que je venais de recevoir. Sa majesté s'imagina que cette ville se rendrait à son approche, et ne lui donnerait point la peine d'y mettre le siége; en quoi elle fut trompée.

Le roi employa ce temps à travailler à son mariage avec la princesse Marie de Médicis; et cette négociation, qui ne pouvait que faire fort grand plaisir au pape, ne fut pas inutile à sa majesté pour empêcher le saint-père de s'intéresser pour le duc de Savoie. D'Alincourt, qui était celui que sa majesté avait envoyé à Rome pour ce sujet, obtint tout ce qu'il demandait. Le mariage fut arrêté, et il ne s'agissait plus que d'envoyer à Florence une personne qui pût l'accomplir par procureur. Bellegarde sollicita fort cet honneur; mais il ne put obtenir que d'être porteur de la procuration, qui le déférait au duc de Florence.

Pendant que cette cérémonie s'exécutait à Florence, Henri croyait ne devoir paraître occupé que de ballets, de comédies et de fêtes; mais il n'en faisait pas moins soigneusement tout le plan de la campagne.

Il chargea Lesdiguières de reconnaître exactement le château de Montmélian; et sur son rapport qu'avec vingt pièces de canon, et vingt mille coups à tirer, on pouvait en venir à bout, il ré-

solut de l'attaquer. Il fit aussi reconnaître celui de Bourg-en-Bresse, par Vienne et Castenet, qui étaient à moi; et leur rapport ayant aussi été qu'on pouvait s'en emparer, il fut résolu qu'on chercherait à se rendre maître de ces deux villes par le moyen du pétard, et dans une même nuit, en attendant le temps propre à assiéger en forme les deux citadelles. Le maréchal de Biron, que sa majesté en chargea, donna l'expédition de Montmélian à Créqui, et réserva pour lui celle de Bourg.

Le roi avait choisi, sans le savoir, celui de tous ses officiers-généraux le moins propre à faire réussir cette entreprise. Biron était dès ce temps-là engagé fort avant avec M. de Savoie; on croit même que son traité pouvait bien être du moins ébauché. Il fit avertir Bouvens, gouverneur de Bourg, de se tenir sur ses gardes, et lui marqua la nuit et l'heure où l'on comptait le surprendre. Tout ceci a été prouvé depuis; mais ce qui est singulier, c'est que cette trahison n'empêcha pas la prise de Bourg, et dans la même nuit où elle avait été résolue.

Bouvens communiqua à la garnison et aux habitans de Bourg l'avis qu'il venait de recevoir; les exhorta à se bien défendre; alluma de grands feux; doubla, tripla même les corps de gardes; enfin prit pour la nuit de l'attaque toutes les pré-

cautions possibles, jusqu'à faire lui-même sentinelle. Tout le monde attendait avec une véritable impatience l'heure de minuit, qui était marquée dans le billet, et qui devait être effectivement celle de l'attaque. Cependant il arriva que le maréchal de Biron, qui était lui-même à la tête de ses troupes, soit pour donner plus de temps au gouverneur, soit pour faire manquer l'entreprise, ou enfin par un pur hasard, prit un détour si long, qu'au lieu de minuit il était le point du jour lorsqu'il parut devant Bourg. Il voulut alors persuader aux officiers qu'ils devaient remettre la chose à une autre fois, l'heure étant indue pour ces sortes de coups, et plusieurs de ces officiers joignirent leurs raisons aux siennes; mais cet avis fut si bien combattu par Saint-Angel, Chambaret, Lostange, Vienne, et surtout par Castenet, qui s'était fait fort d'y attacher le pétard en plein jour quand même les bastions seraient garnis, et encore par Boësse [1], à qui sa majesté en avait promis le gouvernement, que Biron y consentit pour ne pas passer pour timide, et croyant d'ailleurs que ce dessein allait bientôt être déconcerté.

Il en arriva tout autrement. La garnison et les bourgeois ayant veillé jusqu'à quatre heures, crurent ou que l'entreprise avait échoué, ou qu'elle

[1] Pierre Escodeca, ou Escondaca de Boësse.

n'avait été qu'imaginaire. Ils allèrent déjeûner et se coucher lorsqu'ils virent le jour prêt à paraître, et laissèrent le soin de garder les murailles à quelques sentinelles, qui, étant accablées de sommeil, s'en acquittèrent fort mal. Castenet, avec trois hommes de confiance que je lui avais donnés, s'étant avancé jusque sur la contre-escarpe, ayant chacun un pétard à la main, et suivis de douze hommes seulement bien armés et d'une bravoure éprouvée, la sentinelle cria, *qui va là?* Castenet répondit, comme je l'avais instruit, que c'étaient des amis de la ville, qui venaient avertir le gouverneur que des gens de guerre avaient paru à deux mille pas et s'en étaient retournés. Il ajouta qu'il avait plusieurs choses à dire à M. de Bouvens de la part du duc de Savoie, et dit à ce soldat qu'il allât l'avertir de lui faire ouvrir la porte. La sentinelle quitta son poste pour s'en aller chez le gouverneur. Castenet ne perd point de temps; il s'avance jusqu'à la porte, pose son pétard qui emporte le pont-levis, et fait une brèche par laquelle les douze hommes entrent promptement, à la faveur de courtes échelles, les fossés n'étant pas fort profonds, et après eux le reste de l'armée. Tout ceci fut si rapide, que la ville se trouva pleine en un moment, et que Bouvens n'eut que le temps de se retirer précipitamment avec sa garnison dans la citadelle.

La ville de Montmélian [1] fut prise de la même manière, et sa majesté fit investir Chambéry. Les bourgeois effrayés ne parlèrent point de défendre la ville, et se retranchèrent dans le château, où ils firent d'abord fort bonne contenance. Cependant ils demandèrent dès le lendemain à capituler, intimidés par une batterie de huit pièces de canon, dont ils n'osèrent attendre l'effet. Il ne s'y commit pas la moindre violence, par l'ordre qu'y mit sa majesté. Les dames françaises qui avaient suivi leurs maris s'établirent à Chambéry; et dès le lendemain de la reddition, mon épouse donna chez son hôtesse un bal aux dames les plus distinguées de la ville, où tout se passa avec la même gaîté que si Chambéry n'eût point changé de maître.

Le roi me renvoya après cela à Lyon, pour donner ordre à l'entretien et au transport de l'artillerie, et m'ordonna de visiter pendant ce voyage les citadelles de Sainte-Catherine, de Seissel, de Pierre-Châtel, de Cluse, et les autres places de la Bresse, particulièrement le château de Bourg. Il me manda encore de faire provision de gabions de trois pieds de haut et de neuf de large; sur quoi je lui répondis que de pareils gabions n'étaient

[1] Consultez encore sur toutes ces expéditions militaires, *de Thou*, *Matthieu*, et la *Chronologie septénaire*, année 1600. Il y est parlé avec éloge de Sully. Voyez aussi le premier tome des *Mémoires de Bassompierre*.

propres au plus qu'à faire un parquet pour des moutons achetés dans la Tarentaise. Il alla de son côté se saisir pendant ce temps-là de Conflans, Miolens, Moutiers, Saint-Jacome, Saint-Jean de Maurienne et Saint-Michel : aucune de ces places ne tint devant le canon. La prise de Miolens rendit la liberté à un homme qui y était détenu dans les prisons depuis quinze ans. Feugères me l'amena, à cause de la singularité d'une prédiction qui avait été faite à cet homme, sur la durée de sa captivité et sur la main qui l'en délivrerait, laquelle se trouva exactement vérifiée.

Je partis de Lyon pour exécuter la commission que sa majesté m'avait donnée. Je vins dîner à Villars, et coucher à Bourg, où je fus bien reçu et bien traité par le maréchal de Biron. Quand il eut su que je venais visiter la citadelle, il fit tout ce qu'il put pour m'en détourner, en me représentant que c'était m'exposer à un péril évident. Il avait raison : l'entreprise se trouva très-hasardeuse; mais c'est parce que ce maréchal n'ayant pu m'empêcher d'exécuter mon dessein, il en avait si bien instruit les ennemis (je ne puis me persuader le contraire), que partout où je me présentais, je me trouvais vis-à-vis d'une batterie. Cela n'empêcha pas que je n'y demeurasse nuit et jour, jusqu'à ce que j'eusse fait toutes mes observations.

Biron, qui s'était peut-être attendu que je porterais la peine de ma curiosité, voyant qu'il ne m'en était rien arrivé, me dressa d'autres embûches. Le jour que je devais partir de Bourg pour retourner à Lyon, je reçus avis qu'un parti de deux cents hommes des ennemis venait d'arriver à un château proche de l'endroit où devait être ma couchée pour ce jour-là. J'en parlai à Biron, qui, bien éloigné alors de cette crainte si obligeante pour moi qu'il m'avait marquée, traita l'avis de ridicule. Il ne fit par là qu'augmenter mes soupçons. Je lui demandai une escorte de soldats; il s'en défendit, puis il me dit qu'il allait donner ce soin à ses propres gardes; mais il leur ordonna secrètement de revenir et de me laisser à Villars; ce qu'ils se mirent en devoir d'exécuter, malgré mes prières, sitôt que j'eus mis pied à terre à Villars, et que mes mulets eurent été déchargés. L'affectation de ce procédé me parut visible. Je fis recharger mes mulets, fis encore environ quatre lieues, et ne m'arrêtai qu'à Vimy, où je me crus en sûreté. Le doute que j'avais que Biron avait entrepris de me livrer au duc de Savoie se changea alors en certitude. Trois heures après que je fus parti de Villars, les deux cents hommes vinrent fondre sur la maison où ils croyaient que j'étais, et parurent très-fâchés d'avoir manqué leur coup.

Un courrier de sa majesté m'attendait à Lyon pour me demander un équipage d'artillerie avec lequel on pût forcer Conflans, la seule des petites villes qu'avait attaquées le roi qui lui eût résisté, mais qui se rendit à l'approche du canon. Le roi, que j'allai trouver à Saint-Pierre d'Albigny, me dit qu'il craignait de ne pas venir si aisément à bout de Charbonnières et du château de Montmélian ; et il paraissait faire difficulté d'en entreprendre le siége aux approches de l'hiver. J'assurai sa majesté qu'au lieu de cinq mois qu'elle jugeait que pourrait durer le siége de Montmélian, il serait fait en autant de semaines, pourvu que les travaux fussent toujours poussés pendant ce temps-là avec la même ardeur. Le roi n'ajouta aucune foi à mes paroles; il dit même à mon frère et à La Varenne, après que je me fus retiré, que mes envieux tiraient avantage de la présomption qui paraissait dans mes discours. J'étais pourtant certain de ne rien avancer légèrement, par l'attention que j'avais apportée à observer les endroits faibles de ce château, qui apparemment avaient échappé aux autres.

Le roi ayant laissé le lendemain son armée à mon commandement pour faire un tour à Grenoble, j'employai ce temps, non plus à observer Montmélian, sous le canon duquel nous étions, mais à faire le plan de tous ses dehors, et de la

disposition des batteries avec lesquelles je comptais emporter ce fort. Ensuite je vins trouver le prince à Grenoble, où il était sans cesse à délibérer avec son conseil sur cette entreprise, qu'il m'avait formellement défendu de commencer en son absence. J'insistai de nouveau, et je trouvai toujours les mêmes oppositions. Je ne sais si c'est par inimitié pour moi que le comte de Soissons, le duc d'Épernon, La Guiche et tant d'autres se montraient si déraisonnables, ou bien si c'était par attachement à M. de Savoie. Il n'y eut de tout le conseil que MM. de Lesdiguières et de Créqui qui furent de mon opinion. Je jetai sur la table le plan que je venais de faire, et je sortis en disant que, pendant qu'on acheverait de délibérer sur Montmélian, j'allais toujours tout disposer à le prendre, et cependant attaquer Charbonnières; que l'exemple de ce fort, pour lequel je ne demandais que huit jours, apprendrait peut-être ce qu'on pouvait faire de Montmélian.

Je vins en effet mettre le siége devant Charbonnières, où j'essuyai des fatigues incroyables. La première difficulté fut de faire approcher du canon à la portée de la place. Le seul chemin qui y conduit est extrêmement étroit, bordé d'un côté par la rivière d'Arc, dont toute la rive est coupée de droit fil, et de l'autre par des roches impraticables. On pouvait à peine faire une lieue par jour,

parce qu'à tout moment on était obligé de dételer le canon, une des roues portant presque toujours à faux sur le précipice. On m'avait du moins assuré d'un temps favorable, parce qu'il est presque toujours beau dans ce climat pendant l'automne; cependant il survint des pluies si fortes, et de si grands débordemens, que les huit jours que j'avais assuré suffire pour s'emparer de la place avaient presque été consumés en voitures seulement; c'est l'excuse que j'apportai dans le conseil, contre la remarque maligne que le comte de Soissons et les autres ne manquèrent pas de faire. Le roi, qui me regardait dans ce moment, apercevant que j'avais le visage entièrement couvert de boutons et de rougeurs, accourut: et après m'avoir déboutonné, il s'écria, en regardant mon cou et ma poitrine : « Ah! mon ami, vous êtes perdu. » Il fit appeler du Laurens [1], qui, après avoir examiné ces pustules, dit qu'une saignée et un peu de ménagement les dissiperaient. Ce n'était qu'une ébullition de sang, pour avoir travaillé, sué, et m'être refroidi après avoir été pénétré par la pluie, et que je ne sentais pas moi-même. Je me fis saigner sitôt que je fus arrivé à Semoi, qui était mon quartier. Le roi prit le sien à la Rochette, d'où il m'envoya le lendemain Thermes savoir l'état de ma santé, et fut fort surpris, lors-

[1] André du Laurens, médecin du roi.

que Thermes lui rapporta qu'il m'avait trouvé à cheval, visitant mes batteries.

Avant que de les dresser, je voulus reconnaître la place encore plus exactement, en commençant par Aiguebelle ; c'est ainsi qu'on nomme la petite ville qui est au pied du fort. Il me sembla que j'étais reconnu partout, et que tout conspirait contre moi, tant j'essuyais de décharges dès que j'osais seulement me montrer. Le roc sur lequel Charbonnières est situé me parut comme inaccessible de tous côtés, et sans aucune prise pour le canon. J'en fus véritablement affligé ; cependant, à force d'examiner, je crus remarquer un endroit où ce qui paraissait par-dehors un roc naturel pouvait bien n'être qu'un remplage de terre recouvert de gazon. Je modérai la joie de cette découverte jusqu'à ce que la nuit m'eût donné les moyens de m'en assurer. J'approchai fort près du mur, à la faveur des ténèbres ; et ce fut avec un véritable transport de joie qu'en sondant le terrain avec ma pique, je trouvai qu'elle avançait tout autant que je voulais, et que ce bastion était tel que je l'avais jugé. Je ne balançai plus par quel côté je ferais battre le fort, et il ne fut plus besoin que de trouver dans la campagne un endroit propre à asseoir ces batteries : car tous les environs de Charbonnières sont, à la vérité, couverts de montagnes qui commandent la place,

mais si escarpées, qu'un homme à pied a bien de la peine à y monter. Je me mis encore à ramper le long de ces montagnes, qui me parurent en effet horribles et inaccessibles au canon, excepté une seule, sur le penchant de laquelle je vis un chemin où il y avait quelque apparence qu'à force de bras on pourrait guinder quelques pièces de canon. Le malheur est que ce chemin unique débouchait dans un autre, qui passait si près du fort, qu'on pouvait y atteindre avec des pierres.

Ce fut un obstacle de plus, mais qui ne me refroidit pas. Je choisis deux cents Français et autant de Suisses, à qui je promis chacun un écu, s'ils venaient à bout de monter par ce chemin six canons que je leur donnai, sur la hauteur que je leur montrais. Je choisis pour cette manœuvre une nuit fort noire. Je leur recommandai surtout de faire le moins de bruit qu'ils pourraient; et pour empêcher les assiégés d'y faire attention, je fis avancer, par des chemins opposés, des chevaux et des charretiers, dont les cris et le claquement des fouets attirèrent tout le feu des ennemis de ce côté, sans aucun effet, parce que ces charretiers ne marchaient que bien couverts d'arbres, de gabions, et même de murailles. Cependant mes travailleurs échappaient aux assiégés étourdis de leur propre feu. J'avais nommé, pour veiller sur cette extraordinaire voiture, et pour encou-

rager mes gens, La Vallée[1], lieutenant d'artillerie en Bretagne, avec quelques autres officiers. Il survint une pluie si forte, que La Vallée et les officiers laissèrent leur poste pour aller souper, et les soldats leur canon à moitié chemin. Je soupçonnai ce qui était arrivé, et ayant pris ce chemin, je les rencontrai comme ils se retiraient. Je les réprimandai sévèrement. Je les menaçai qu'ils n'auraient d'argent de trois mois; enfin je les ramenai à l'heure même reprendre le collier. Ils s'attelèrent, et le canon recommença à rouler. Je ne les abandonnai plus que quand je les vis hors de danger, ce qui n'arriva pas sans quelque échec. Le retardement qu'ils avaient apporté les fit découvrir sur la fin, et il y en eut six de tués, et huit de blessés.

Je regagnai mon quartier pendant l'obscurité, si trempé de pluie et si couvert de boue, que je n'étais pas reconnaissable, mais d'ailleurs extrêmement satisfait d'avoir mis mes six pièces hors d'état d'être insultées, quoiqu'elles ne fussent pas encore sur le haut des rochers. Je dormis une heure; je déjeûnai, ensuite je retournai pour finir ce travail. Je rencontrai La Vallée qui, ne sachant pas ce que j'avais fait, commença à se faire fête de l'ouvrage de la nuit. Le démenti que je lui donnai, et les reproches dont je l'accablai, devaient

[1] Michel de La Vallée Piquemouche, gouverneur de Comper.

le couvrir de confusion; mais c'était le plus intrépide menteur que j'aie jamais vu. « Quoi! vous y « avez été, me dit-il, sans perdre contenance; « vraiment, j'avoue que je suis un sot. Oui, vous « l'êtes, lui répondis-je, et pis encore, mais n'y « retournez plus, et réparez votre faute. » On ne doutait point que les assiégés ne cherchassent à réparer leur surprise; cela n'empêcha pas qu'à neuf heures du matin, sans aucun secours de chevaux, et par les seuls bras de mes travailleurs, le canon n'arrivât enfin sur le haut du rocher, où j'avais fait provision pendant ce temps-là de gabions, de madriers, et de tout ce qui est nécessaire pour y faire des plate-formes.

Un dernier inconvénient, c'est que, quand il fallut remplir les gabions, il ne se trouva point de terre à plus d'un demi-quart de lieue; tout ce qu'on pouvait tirer de ce terrain ingrat n'était que du pierrotage, dont on ne pouvait pas même se servir pour former les embrasures et les plate-formes sans risquer à faire estropier tout le monde. Les officiers qui, faute de ce secours si commun, se voyaient exposés à tout le feu de la place, vinrent m'apprendre leur situation avec beaucoup d'effroi. Je leur dis, sans faire semblant d'être ému, qu'ils commençassent toujours la palissade que j'avais ordonné qu'on fît le long du bord des rochers, en la faisant fort haute et fort épaisse,

pour dérober du moins aux ennemis la vue du canon qu'ils auraient pu démonter; ce qui fut promptement exécuté, ces montagnes étant presque toutes couvertes de bois. Pour suppléer au reste, je fis abattre par les charpentiers et pionniers de l'armée deux cents gros hêtres qui furent taillés en billots, les uns ronds, pour remplir les gabions, les autres carrés, pour former solidement le logement des six pièces de canon; et, afin de cacher encore davantage aux ennemis leur dernière position, à quoi contribuait beaucoup la palissade avec toute sa ramée, j'avais fait percer sur les deux côtés quantité d'embrasures gabionnées, sur lesquelles les ennemis ne discontinuaient point de tirer; et ils ignorèrent l'endroit de la palissade où était l'artillerie, jusqu'au moment où, tout se trouvant prêt de notre côté pour faire taire celle du fort, on devait lever la palissade qui couvrait notre canon.

A deux heures après-midi tout ce travail était parfait, et sa majesté vint le visiter environ une heure après. Elle me marqua, en m'embrassant, la satisfaction qu'elle en ressentait. Elle ne voyait aucune difficulté à faire commencer en ce moment à battre; je lui fis comprendre qu'il était encore nécessaire d'en imposer aux assiégés jusqu'à ce que la nuit fût venue. Ce prince se rendit à mon avis; mais le comte de Soissons, d'É-

pernon, La Guiche et Villeroi, qui le suivaient, lui ayant fait observer que son canon n'avait pour objet qu'un roc vis-à-vis lequel il était inutile de perdre plus de temps, Henri se rapprocha, et me dit qu'il voulait qu'on tirât à l'heure même quelques volées de canon sur le ravelin opposé. Je fis encore mes représentations, et peut-être avec un peu trop de chaleur. Il me fâchait beaucoup de voir un ouvrage qui m'avait tant coûté exposé à être détruit par trop de précipitation. Ma résistance mit en colère Henri, qui me commanda une seconde fois, et d'une manière très-absolue, de faire tout ce qu'il demandait, en ajoutant même que j'oubliais qu'il était le maître. « Oui, Sire, « lui répondis-je aussitôt, vous êtes le maître, et « vous allez être obéi, quand je devrais tout gâter. » Je fis renverser la palissade, et donnai ordre qu'on tirât, mais je ne voulus pas en être le témoin : je me retirai fort chagrin.

Comme le canon n'était pas pointé, tout le monde s'en mêla, et l'adressait où bon lui semblait, sans que personne atteignît au véritable endroit. Après une centaine de coups perdus, le roi envoya La Guesle me chercher pour se plaindre à moi du mauvais effet de mes batteries. Je répondis à La Guesle que je priais sa majesté de m'excuser, mais que le soleil étant prêt à se coucher, il n'était plus temps de rien entreprendre.

Sa majesté fit cesser de tirer; et tout le monde s'étant retiré, je vins coucher au milieu de mes batteries, que je fis perfectionner tout le reste de la nuit, malgré la pluie qui continuait en abondance. Les assiégés travaillaient aussi beaucoup de leur côté, et n'étaient pas sans appréhension qu'on ne trouvât enfin l'endroit faible vers lequel ils portaient leur principale attention. J'en jugeais ainsi par les feux et les chandelles que je voyais allumés dans le fort. Je me contentai d'interrompre leur sécurité par quelques coups de canon tirés de temps en temps.

A la pointe du jour il s'éleva un brouillard si épais, qu'à six heures on ne voyait pas le fort. Ce contre-temps me fâchait, parce que toutes mes batteries étaient prêtes, et que je m'étais vanté la veille que je prendrais Charbonnières dans la journée. Je m'imaginai que l'agitation de l'air, causée par le canon, dissiperait peut-être le brouillard. J'en fis tirer quelques volées à coup perdu. Soit hasard ou effet naturel, ce que je n'avais proposé que par jeu réussit au-delà de mon espérance. Tout le reste de l'artillerie n'eut pas plus tôt répondu au canon de dessus la montagne, que le brouillard disparut. Ce qui avait occupé les assiégés toute la nuit, était l'établissement d'une batterie de quatre pièces de canon, vis-à-vis les six miennes, que l'imprudence de la veille leur

avait découvertes, et qu'ils cherchèrent à démonter en ce moment. Je compris qu'il ne leur en fallait pas laisser le temps. Je fis pointer une pièce, qui, donnant droit dans leur embrasure, rendit inutiles deux de leurs quatre canons, tua un canonnier et en blessa deux autres; mais cela n'arriva qu'après que leur charge eut tué de notre côté ix canonniers et deux pionniers, blessé deux commissaires d'artillerie et douze autres personnes, et enfin rendu inutiles deux de nos pièces, jusqu'à ce qu'on les eût délogées de là.

Le roi accourut au bruit sur les neuf heures, et fit apporter son dîner dans un endroit que j'avais fait préparer de façon qu'il pouvait tout voir sans péril; c'était un parc fait des plus gros arbres, couchés dans leur entier les uns sur les autres en forme de rempart. En montrant à sa majesté les corps de ceux qui venaient d'être tués, je lui fis sentir que c'était l'effet du mauvais conseil de la veille; ce que je ne disais pas sans dessein, voyant que ces mêmes personnes ne cessaient point encore et de blâmer mon ouvrage, et de prévenir sa majesté contre moi. Je m'embarrassai peu de tous leurs discours, et je dis hautement que, n'ayant point encore mangé, quoique j'eusse travaillé toute la nuit, je laissais la place libre à tous ceux qui voudraient faire le grand-maître; mais qu'à mon retour, si l'on ne me permettait pas de disposer

seul et à mon gré de mes batteries, j'abandonnerais tout. Ma table de grand-maître était de quarante couverts, et dressée sous une espèce de demi-voûte taillée par la nature dans le roc, et tapissée de lierre. Le roi m'envoya un fort grand pâté de truites qui lui était venu de Genève. Mon dîner fut court. Je retournai encore supplier sa majesté qu'on me laissât faire seul les fonctions de ma charge; et je lui renouvelai la promesse que la journée ne se passerait point sans que je le rendisse maître de Charbonnières. Le roi répondit qu'il serait content, s'il l'était seulement dans trois jours. La Guesle prit la parole, et dit que, s'il était dans la place, il saurait bien empêcher qu'elle ne fût prise d'un mois. « Allez-vous-y-en donc, leur « dis-je à tous, fatigué enfin de leurs discours; et « si je ne vous fais pas tous pendre aujourd'hui, « je veux passer pour un fat. »

Le roi se retira dans son enceinte, et me laissa délivré de l'importune présence des courtisans pendant trois heures qu'il passa à attendre son dîner, à dîner, et à visiter le parc entier de l'artillerie. Au bout de ce temps-là je le vis revenir avec le comte de Soissons, à qui il disait assez haut pour que je l'entendisse : « Cette place ne « sera pas prise aujourd'hui. » A quoi le comte répondit d'un ton de complaisant que sa majesté, qui avait plus de connaissance de la guerre

que personne, devait bien employer son autorité pour me forcer à obéir, au lieu de se consumer à battre un roc que le canon ne pouvait endommager. Je fus vengé dans le moment même. Le roi arrivait justement dans le temps que les ennemis battaient la chamade, et que le lieutenant de la place en sortait pour venir traiter avec moi. Je priai sa majesté de ne point entrer dans la capitulation; et je dis au lieutenant qu'il pouvait rentrer, parce que je voulais que sa garnison se rendît à discrétion; ce qu'il fit avec une feinte hardiesse, et en disant qu'ils étaient deux cents dans le fort, qui sauraient bien le faire tenir encore huit jours. Henri se retira, et me laissa Lesdiguières et Villeroi, qui voulaient qu'on acceptât les conditions que proposaient les assiégés. Lesdiguières me mena même vers le fort, pendant que le lieutenant y entrait, pour me faire comprendre que les ennemis n'étaient pas encore réduits à l'extrémité. Je l'arrêtai lorsque nous n'étions plus qu'à deux ou trois cents pas de la courtine; je lui dis qu'il y aurait de la témérité à s'exposer à la bouche du canon de la place, et je pris le chemin d'un roc à cent pas de là, qui me mettait à couvert, pendant que ces messieurs insultaient assez mal à propos à ma prudence. Ils changèrent bientôt de langage : une décharge terrible les obligea de me suivre.

Le lieutenant de la place revint une seconde fois, et ne changea presque rien à ses premières propositions. Je le renvoyai sans vouloir l'écouter; ce que voyant Villeroi, il me dit que, si la ville manquait à être prise ce jour-là, il ne pourrait se dispenser d'en faire son rapport au roi, comme d'un coup manqué par ma faute. Je ne fis pas semblant de l'entendre; je donnai aux assiégés ma dernière volonté par écrit, et je revins faire jouer les batteries. La seconde volée mit le feu aux poudres des assiégés, et leur tua vingt ou vingt-cinq hommes, et six ou sept femmes : à la troisième, le petit ravelin tomba tout entier, et ils ne purent plus porter de secours à la brèche, parce que le canon, balayant un chemin bas qui y conduisait, leur enlevait à chaque coup leurs meilleurs soldats. Cela les fit résoudre à battre une seconde fois la chamade. Je feignis de ne pas m'en apercevoir, quoique je visse leur tambour enlevé en l'air haut de deux toises, d'un coup de canon qui entra dans la terrasse sous ses pieds, sans lui faire pourtant aucun mal. Les assiégés élevèrent un drap au bout d'une pique, en criant qu'ils se rendaient, et qu'ils priaient qu'on ne tirât plus. Je ne cessai point encore pour cela, jusqu'à ce que les ennemis ayant tendu la main de dessus la brèche à nos soldats, j'eus peur de tuer quelques Français avec eux. Je montai à cheval, et entrai

dans Charbonnières en courant. On pouvait en user comme avec une ville emportée d'assaut; mais il aurait fallu avoir le cœur bien dur pour ne pas se laisser désarmer par un objet aussi digne de pitié que celui qu'elle me présenta : c'étaient toutes les femmes, les blessés et les brûlés qu'ils envoyèrent se jeter à mes pieds. Je n'ai vu en aucun endroit le sexe aussi beau qu'en cette ville, ni en particulier une femme d'une beauté aussi achevée qu'une de celles qui vinrent me demander grâce. Au lieu d'exécuter la menace que je leur avais faite de les faire tous pendre, je m'en tins aux conditions que je leur avais imposées d'abord, et je fis conduire la garnison au lieu de sûreté que j'avais marqué.

Le succès de Charbonnières n'empêcha pas que je ne trouvasse de grandes difficultés encore dans le conseil à faire agréer l'attaque du château de Montmélian. La contestation fut extrêmement vive. « Regardez bien à ce que vous faites, me « dit sa majesté, entraînée par le grand nombre; « car si nous sommes contraints de lever le siége, « tout le monde criera après vous, et moi peut-« être tout le premier. » On ne connaissait point encore dans ce temps-là ce que peut pour un siége une artillerie forte et bien servie. Ce qui venait de se passer devant Charbonnières avait si fort confirmé les idées que je m'étais formées à cet égard,

que je ne fis point difficulté de m'engager hautement à emporter Montmélian dans cinq semaines, comme je l'avais déjà promis dans un premier conseil. Je n'y mis qu'une condition, que sa majesté ne put me refuser, parce qu'elle l'accepta d'avance, sans le savoir; c'est qu'elle ne se trouverait point à ce siége. Je prévoyais qu'il serait fort meurtrier. Je montrai le plan de la ville, et celui de l'attaque que j'avais tracé; et, tout le monde étant convenu de me laisser faire, je vins mettre le siége devant le château de Montmélian.

Ce château est assis sur un roc presque aussi dur que celui de Charbonnières, si élevé, qu'il commande toute la campagne, escarpé en précipices, et inaccessible par tous les côtés, excepté celui de la ville, dont la pente est beaucoup moins raide, mais sur laquelle en récompense règne un fossé dans le roc même, large, profond, et d'un travail si pénible, qu'il n'a pu être exécuté qu'avec la pointe du ciseau acéré, outre trois bastions qui ne peuvent être sapés, ni minés, leurs fondemens étant de roc vif, presque impénétrable, et de plus d'une toise et demie de profondeur. La campagne est semée de quelques montagnes; mais les unes sont si éloignées, qu'elles paraissent être absolument hors de la portée du canon, et les plus proches sont d'un sommet si droit et si pointu, d'un roc si dur et si nu, que, loin de pouvoir y éle-

ver et y servir le canon, on a de la peine à croire qu'un homme y puisse gravir. La place était alors pourvue de trente pièces de canon, de poudre à tirer au moins huit mille coups, avec une garnison proportionnée, et d'abondantes munitions.

La première réflexion qui me soutint contre des difficultés en apparence insurmontables, c'est que, quelque ferme et continu que parût être le roc sur lequel, ou plutôt dans lequel étaient construits les bastions, il était impossible qu'il fût partout d'une égale solidité; et pour peu qu'il y eût un seul endroit faible, l'artillerie que j'avais m'y assurait un passage. Pour m'en éclaircir, je commençai à faire ouvrir des tranchées vis-à-vis le bastion nommé Mauvoisin, parce que sans elles il eût été impossible de s'en approcher d'assez près pour discerner si toute cette masse n'était qu'un roc entier taillé avec le ciseau; mais le roc qu'on rencontra encore à fleur de terre ne permit pas de pousser plus avant les tranchées.

J'eus recours à la ruse. Je fis construire dans une nuit fort obscure une cabane de claies et de chaume fort près de ce bastion, et assez bas pour que le canon de la place ne pût y plonger. Elle fut criblée de coups de fusil, sitôt que le jour l'eut découverte aux assiégés; mais elle ne fut pas renversée, et il n'y avait personne des nôtres. Je laissai les ennemis pendant quelques jours déchar-

ger leur colère sur cette cabane, jusqu'à ce que d'eux-mêmes ils cessassent de tirer dessus; ce qu'ils firent enfin, croyant qu'elle n'avait été mise là que pour leur faire consumer inutilement leur poudre. Sitôt que je me fus aperçu que les assiégés la négligeaient, je m'y rendis moi-même la nuit, ayant pour toutes armes une grande rondache, dont en cas de besoin je pouvais couvrir tout mon corps contre les coups de feu. J'observai de là avec le dernier soin tout ce bastion. J'y aperçus de la lumière dans le bas, d'où je conclus qu'il était creux, et par conséquent qu'il n'était pas de plein roc, qui n'eût pu être percé en dedans à cette profondeur; les assiégés y faisaient sans doute alors quelque réparation. Le jour étant venu à paraître, je vis encore que le flanc était sans épaule; autre indice que ce n'était pas le roc pur qui formait l'un et l'autre, et que ce flanc se présentait nu et aisé à entamer avec le canon. C'en était assez, et je n'eus plus d'autre soin que de me tirer de là sain et sauf, ce qui n'était pas sans difficulté en plein jour, n'étant qu'à cent pas du parapet qui était bordé de soldats, et en ayant deux cents à traverser avant que de me voir à couvert. Je pris le moment où les gardes se relevant, le soldat commence à se négliger, et laissant là ma rondache, je me mis à courir de toutes mes forces. Quatre sentinelles m'aperçurent, criè-

rent et tirèrent en même temps. Leur mousquetade siffla à mes oreilles, et me couvrit de sable et de caillou sans me blesser; avant que les autres soldats fussent prêts, j'avais déjà gagné le plus prochain logement.

J'avais choisi d'abord, pour placer une batterie de canon, une élévation du côté de l'Isère, où des degrés taillés de main d'homme pouvaient en rendre la montée plus facile; mais depuis en ayant reconnu de l'autre côté de l'eau une autre qui donnait sur la citadelle, et dont l'avantage était que de là on voyait le chemin qui conduit au puits du château, celui du magasin, l'entrée du donjon, et le poste des corps-de-garde, je préférai celui-ci, et je songeai au moyen d'y faire arriver six pièces de canon. Cette éminence était coupée en précipice de tous côtés, hors un seul, par lequel aussi le chemin pour y monter s'alongeait d'une lieue; mais ce ne fut pas le plus grand inconvénient : lorsque les pièces de canon y eurent été portées, on ne put pas y trouver un terre-plain assez grand pour les y poser; et il fallut aplanir des rochers si durs, que ce travail était regardé comme ridicule par la plupart des officiers.

Les ennemis n'en jugèrent pas de même. Dès le moment qu'ils virent que nous entreprenions de nous loger sur ce pic, ils pointèrent aussi six

pièces de canon, et y firent un feu continuel. La première volée y fut tirée un jour que j'étais à y faire travailler, ayant à la main mon bâton de commandement, vêtu d'une mandille verte et passementée d'or, et portant sur ma tête un panache blanc et vert. Je remarquai que cette volée avait passé beaucoup au-dessus de ma tête, et que celle qui la suivit porta au contraire beaucoup plus bas. Voyant qu'on allait mettre le feu à une troisième, je dis à Lesine, à Maignan et à Feugères, que celle-ci pourrait bien donner au milieu, et que sans doute les assiégés, qui m'avaient aperçu, m'ajustaient. Je me retirai de deux pas derrière un banc de rocher, d'où je tenais d'une main ma pique plantée à l'endroit où avait été mon corps; un boulet rasa la pique, les autres allèrent tuer trois pionniers et deux canonniers, et casser des flacons et des bouteilles qui avaient été apportés pour faire collation, et placés dans un trou de rocher. Cet accident fut rapporté à sa majesté comme une témérité de ma part; et ce prince m'écrivit aussitôt que, ma personne lui étant encore plus nécessaire pour les affaires que pour la guerre, il voulait que je me ménageasse autrement qu'un simple soldat, qui a sa fortune et sa réputation à faire, et qu'il me rappellerait, si je n'obéissais à cet ordre.

Henri ne put résister à l'envie de voir l'ordon-

nance de ce siége, et il m'écrivit une seconde fois pour me faire consentir à lui rendre la parole qu'il m'avait donnée du contraire, s'obligeant de n'aller que dans les seuls endroits que je lui désignerais, et sans autre suite que MM. le comte de Soissons, d'Épernon, Bellegarde et moi. Je le priai du moins de cacher avec un mauvais manteau la dorure de son habit, et d'éviter surtout, aux dépens d'une demi-lieue de chemin de plus, de passer dans un certain champ couvert de cailloux, vis-à-vis lequel les assiégés tenaient continuellement en faction trente ou quarante soldats armés de mousquets, et dix ou douze pièces de canon pointées, parce qu'ils savaient que c'était par ce champ qu'on passait à tout moment pour aller à la batterie nouvellement posée sur le rocher. Je crus qu'il aurait cette complaisance, mais quand il fut sur le lieu, il ne put se résoudre à user de cette précaution, et mes prières ayant encore été inutiles, nous marchâmes tous cinq à la file. Quelques mousquetades qu'on essuya d'abord firent pâlir quelques-uns de la compagnie; ce fut bien autre chose en entrant dans le champ. Il se fit à la fois une décharge de grosse artillerie et de mousqueterie si terrible, qu'en un moment nous nous vîmes tous couverts de terre, et la peau effleurée d'une grêle de ces petits cailloux. Henri fit le signe de la croix. « C'est à ce coup, lui dis-je,

« que je vous reconnais pour bon catholique. « Allons, dit-il, il ne fait pas bon ici. » Nous doublâmes le pas, en regardant comme un bonheur singulier qu'aucun de nous n'y eût été tué, ou du moins estropié. On ne parla point au retour de prendre la même route, on prit celle des montagnes, où je fis mener des chevaux pour la compagnie.

Le roi sentit quelque confusion d'avoir ainsi fait l'aventurier. Cela fit que quelques jours après, lui ayant mandé que toutes mes batteries étaient prêtes, et sa majesté, qui était alors de retour dans la Tarentaise, ayant encore voulu les voir, m'ordonna de faire une trève de quelques heures avec le gouverneur du château. La curiosité du roi étant satisfaite, il me prit envie de jouir du droit de grand-maître lorsqu'il exerce sa charge en présence de sa majesté; mais comme cela ne pouvait se faire sans une décharge d'artillerie, ce qui aurait été regardé comme une infraction à la trève, qui n'était pas encore expirée, pour engager les assiégés à la rompre les premiers, je dis à quelques commissaires de faire porter à la batterie du rocher certaines munitions dont on avait besoin. Ceux du château, qui n'avaient encore rien perdu de leur fierté, et qui se repentaient peut-être d'avoir accordé la trève, s'écrièrent qu'on la faussait, et qu'ils allaient tirer, et en effet, ils tirè-

rent douze ou quinze coups de canon. J'avais donné ordre que, si cela arrivait, on se tînt prêt pour leur répondre aussitôt par un décharge générale ; c'était là première, et elle donna bien à penser aux assiégés, lorsqu'ils virent cinquante canons à la fois battre leur donjon ; ils furent les premiers à demander la continuation de la trève, surtout lorsqu'une seconde décharge succéda rapidement à la première. Dès ce moment ils commencèrent à perdre l'idée que leur citadelle était imprenable, et cherchèrent secrètement les voies de composer à l'amiable.

Ce furent deux femmes qui furent chargées [1] par hasard de cet accommodement. Madame de Brandis, femme du gouverneur de Montmélian, et qui était avec lui dans le château, se plaisait à faire de ses mains de petits ouvrages de compartiment et de verroterie. Elle envoya à mon épouse, qui était dans la ville, des boucles d'oreilles, et deux chaînes de verre de sa façon d'une grande délicatesse. Madame de Rosny lui renvoya en échange du vin et du gibier, et lui fit demander s'il n'y avait point moyen qu'elles pussent se voir. Elles en obtinrent la permission, et passèrent trois après-dînées ensemble si familièrement, qu'elles en vinrent jusqu'à examiner ensemble comment

[1] L'historien qui nous a donné la vie du duc d'Épernon lui fait honneur de la reddition de Montmélian.

on pourrait rendre honnêtement Montmélian. Elles en informèrent leurs maris, qui, loin de s'y opposer, les autorisèrent à continuer leurs entretiens, où elles se cachaient l'une et l'autre qu'elles agissaient avec permission. Madame de Brandis eut une indisposition qui lui fit avoir besoin de respirer l'air de la campagne. Son mari crut pouvoir me faire demander cette grâce par le moyen de mon épouse, qui, saisissant cette occasion, sut si bien représenter au comte de Brandis la nécessité à laquelle il allait être réduit, sans pouvoir peut-être obtenir après cela des conditions honorables, que ce gouverneur consentit à traiter avec moi, et m'envoya une députation à cet effet. J'en donnai avis au roi, qui proposa la chose dans son conseil. Il y fut résolu qu'on accorderait un mois au gouverneur, après lequel, s'il n'était pas secouru, il remettrait sa place. J'étais sûr qu'elle n'aurait pas duré si long-temps; c'était d'ailleurs compter sur la bonne foi, fort douteuse dans un ennemi. J'en dis mon sentiment; mais il ne me servit de rien de combattre une résolution où l'envie n'avait pas moins de part que la crainte.

Le roi ne commença à se repentir d'avoir mieux aimé déférer aux conseils du maréchal de Biron et du duc d'Épernon qu'aux miens que lorsque le bruit se répandit, peu de temps avant l'expira-

tion du terme accordé aux assiégés, qu'il venait à leur secours une armée de vingt-cinq mille hommes de delà les monts. Ce prince me communiqua l'embarras où cette nouvelle le mettait. Il était bien déterminé à aller au-devant des ennemis et à les combattre, mais il sentait combien il y avait de risque à laisser derrière soi une place comme Montmélian. Il me demanda si, de façon ou d'autre, il ne me restait pas quelque moyen de m'en mettre en possession avant ce temps-là. Toute difficile que la chose paraissait, elle réussit pourtant, et voici comment.

Depuis la suspension d'armes, le comte de Brandis laissait entrer dans son château tous les étrangers qui y apportaient les vivres et les autres secours dont ses blessés et madame de Brandis elle-même avaient besoin. Comme il n'y avait qu'une seule porte pour y entrer, la presse y était quelquefois si grande, qu'il s'y donnait quelques coups, dont le gouverneur ne voulait ou ne pouvait pas faire justice, parce que, parmi ces gens, en grande partie soldats, il y en avait plusieurs français. Il me pria de remédier moi-même à cet inconvénient, et je crus que c'était là l'occasion que je cherchais. Je mis à la porte du château un corps-de-garde de cinquante hommes tous choisis, commandés par des officiers qui, étant instruits de mon dessein, accoutumèrent les gardes

du château à les voir entrer au dedans, d'abord au nombre de trois ou quatre seulement, ensuite en plus grand nombre, jusqu'à ce qu'enfin la garnison n'osant plus ni les empêcher, ni tirer sur eux, ils se virent presque aussi maîtres dans le château qu'elle-même, sans qu'elle en retirât aucun secours; au contraire, loin d'apaiser le désordre, ces Français l'augmentèrent encore.

Brandis ne prit tout ce manége que pour un effet de la licence du soldat, et m'en porta ses plaintes. Je lui répondis qu'il pouvait faire main-basse sur tous ces étrangers, que je supposais être de la campagne; il répliqua qu'il l'aurait fait, sans le grand nombre de mes soldats qui se trouvaient mêlés avec eux; que, plutôt que de les maltraiter, même sans mauvaise intention, il aimait mieux me charger seul du soin d'arrêter le trouble et la confusion. Je parus ne me rendre à cette idée, qui est tout ce que je souhaitais le plus, que pour rétablir la tranquillité, et je dis à ce gouverneur que j'en viendrais facilement à bout, si j'avais en dedans de la porte un corps-de-garde de pareil nombre que celui du dehors. Il le trouva bon. J'y fis donc entrer cinquante soldats; mais ce ne furent pas les seuls, trente les avaient déjà précédés, et un beaucoup plus grand mombre s'y glissa avec eux. J'y vins moi-même avec toute ma suite; dès lors la partie se

trouva si forte, que nous pouvions disposer du bas fort, et en partie du donjon.

Brandis connut alors sa faute; mais, ne pouvant la réparer qu'en se montrant encore plus généreux, il vint me trouver, et me dit qu'il consentait que je prisse possession du donjon, et qu'il s'en remettait totalement à ma parole et à ma bonne foi. Je résolus de ne pas abuser de sa confiance, et d'observer fidèlement les conventions. Je soupai et couchai dans le donjon, et, dès le lendemain même du jour où j'avais reçu cette commission du roi, je vins lui dire que, sans rien craindre de Montmélian, il pouvait marcher à la rencontre de ses ennemis; ce que sa majesté fit en bon ordre, et à la tête de son armée; mais l'avis qu'elle avait reçu se trouva faux.

La garnison de Montmélian en sortit après le mois écoulé, et remit la place à sa majesté, qui m'ordonna d'y établir Créqui avec sa compagnie: la garnison en fut renforcée, et on la pourvut de tout abondamment. Je voulus persuader au roi qu'il devait démanteler cette place, qu'on ne pourrait se dispenser à la paix de rendre à M. de Savoie, et qu'on en fît autant de toutes les autres forteresses conquises; mais les conseils des courtisans, qui semblaient être aux gages du duc de Savoie, sauvèrent Montmélian contre la bonne politique.

Les lettres en chiffres du maréchal de Biron, qu'on surprit deux ans après, éclaircirent le mystère de cette conduite, tant pour Montmélian que pour tout le reste. Biron marquait au duc de Savoie, à qui elles s'adressaient, qu'il avait obtenu à la garnison de Montmélian un mois, afin qu'il eût le temps d'en faire lever le siége; qu'il n'avait rien à attendre de ses amis, s'il ne faisait pas un effort pour sauver cette place, assez forte pour tenir trois mois. Il l'assurait de la peine qu'il sentirait de sa reddition. Dans la lettre qu'il écrit à ce prince après la prise du château, il lui déclare que sa négligence à le secourir avait réduit au silence les seigneurs français de son parti, qui se seraient déclarés contre le roi, si, en s'avançant pour se joindre à eux, il leur avait facilité les moyens de le faire avec quelque sûreté. Malgré l'affectation de ne pas mettre leurs noms sur le papier, ils y sont tous si bien désignés, qu'on les reconnaît sans peine. Le silence que j'observe sur ces noms n'est favorable qu'à quelques-uns que le public n'a peut-être pas soupçonnés.

Montmélian ne s'était pas encore rendu, lorsqu'on apprit dans l'armée française que le cardinal Aldobrandin, neveu et légat du pape, était en chemin pour venir traiter avec sa majesté l'affaire de la paix et celle de son mariage. Le roi m'ayant chargé d'aller recevoir cette éminence avec toutes

sortes d'honneurs, je m'avançai à sa rencontre, avec un corps très-leste de trois mille fantassins et de cinq cents cavaliers. Il put bien s'apercevoir qu'il avait affaire à un grand-maître d'artillerie par la manière dont il fut régalé en approchant de Montmélian. La trève me mettant en état de me servir de toute l'artillerie de cette place comme de la mienne propre, je les joignis toutes deux, pour lui faire plus d'honneur. Le signal fut donné par une enseigne blanche, mise sur la batterie du rocher. La mienne commença après un fort grand feu de mousqueterie, et fut suivie de celle du château; de manière que l'une et l'autre ayant eu le temps de recharger, cette double décharge de cent soixante-dix canons, faite avec tout l'ordre possible et encore multipliée par les échos que forment toutes ces gorges des montagnes, fit le plus bel effet du monde, mais non pas, je crois, dans l'esprit du légat, qui, plus effrayé que flatté d'un honneur rendu avec un appareil si terrible, croyait que toutes ces montagnes allaient culbuter, et eut recours plusieurs fois au signe de la croix.

Je menai dîner ce cardinal à Notre-Dame de Miens, et je le prévins sur deux choses touchant les affaires dont il me parlait : l'une, qu'il ne crût pas toutes les personnes qui viendraient se faire de fête auprès de lui de la part de sa majesté, l'autre, que si toutes ces personnes lui promet-

taient qu'on rendrait à M. de Savoie toutes les places prises sur lui, sans les raser, il les crût encore moins, parce qu'assurément cela n'arriverait point. Après cet avertissement, je le remis entre les mains de ceux qui étaient venus le chercher de la part de sa majesté, et je continuai mes hostilités par les attaques de la citadelle de Bourg et du fort de Sainte-Catherine.

On fit marcher cette dernière avant l'autre, à la prière de la ville de Genève, que le roi était ravi d'obliger. En arrivant près de ce fort, qui est situé sur un tertre, au milieu d'une rase campagne dont il paraît être le centre, le maréchal de Biron, près duquel je me trouvai par hasard, me demanda si, dans l'instant, et à cheval comme nous étions, je voulais venir reconnaître la place avec lui. Je lui répondis que, pour faire cette observation en plein jour, nous étions trop brillans et trop empanachés : il montait un cheval blanc, et portait un grand panache de même couleur. « Point, point, « me dit-il, ne vous mettez point en peine, mor-« bleu! ils n'oseraient tirer sur nous. Allons donc, « repris-je, comme vous voudrez ; car, s'il pleut « sur moi, il dégouttera sur vous. » Nous vînmes jusqu'à deux cents pas du fort, et nous l'observâmes long-temps, sans qu'on tirât que douze ou quinze méchans coups d'arquebuse, et je crois, en l'air, quoique nous fussions au nombre de vingt

chevaux. J'en étais dans une surprise extrême. « Monsieur, lui dis-je, il n'y a personne là-dedans, « ou bien ils dorment, ou ont peur de vous. » Le roi eut encore plus de peine à le croire, parce qu'y étant allé la veille avec six chevaux seulement, il se fit à son approche décharges sur décharges, et moi-même y étant retourné le lendemain à la pointe du jour, à pied, et n'ayant avec moi qu'Érard et Feugères, je fus reçu avec un si grand bruit d'artillerie, que le roi envoya Montespan, croyant que c'était une sortie. « A qui en veulent ces gens-« là ? me dit Montespan, qui ne voyait personne. « A moi, lui répondis-je; mais j'ai vu ce que je « voulais voir. » Je conjecturai à peu près d'où pouvait venir ce respect qu'on portait partout au maréchal de Biron. Je vis que les flancs des bastions de Sainte-Catherine étaient en grande partie éboulés, et que le fossé n'était pas en meilleur état. J'assurai sa majesté que les tranchées n'auraient pas été plus tôt poussées jusque sur le bord du fossé, que la place se rendrait; et en effet les assiégés, qui d'ailleurs manquaient de tout, craignirent d'être emportés d'assaut, et demandèrent à capituler, s'ils n'étaient pas secourus dans six jours.

Je demandai au roi la permission de faire un tour à Genève, après que j'eus fait ouvrir la tranchée. J'y arrivai le lendemain avec cent chevaux, et fort à propos pour rassurer cette ville effrayée

de la grande quantité de catholiques qu'elle voyait au-dedans de ses murs. MM. de Guise, d'Elbeuf, d'Épernon, de Biron, de La Guiche et autres y étaient avec toute leur suite. J'eus beau l'assurer que sa majesté lui voulait du bien, et que je n'en sortirais point tant que tous ces messieurs y seraient, le souvenir des persécutions passées était encore trop présent à l'esprit de cette bourgeoisie. Elle ne fut point contente que je ne l'eusse délivrée du sujet de sa crainte; ce que je fis dès le soir, en parlant à ces messieurs, qui partirent tous le lendemain. La ville députa dix ou douze de ses principaux bourgeois, ayant Bèze, leur ministre, à leur tête, pour complimenter sa majesté, et tâcher d'en obtenir un point qu'ils tenaient fort secret, c'était la démolition du fort de Sainte-Catherine, qu'ils souhaitaient passionnément. Bèze parla en homme d'esprit, et qui sait louer délicatement. Il félicita les protestans du bonheur que le règne d'un si grand prince leur annonçait. Henri remercia les députés et la ville, à qui il offrit de la gratifier de celle de ses conquêtes qui était le plus à sa bienséance; et, prévenant leur demande, il leur dit tout bas qu'ils auraient le plaisir d'être les maîtres du fort de la citadelle de Sainte-Catherine, et qu'il leur donnait sa parole en ma présence (il me tenait alors par la main) qu'aucune sollicitation ne pourrait l'em-

pêcher de la faire raser. Les députés se retirèrent pleins de joie.

Sur les instances du cardinal Aldobrandin, sa majesté avait consenti qu'il se tînt des conférences à Lyon au sujet de la paix, et avait nommé, pour traiter avec le légat, le cardinal du Perron, le connétable, le chancelier, Villeroi et Jeannin, qui n'étaient encore convenus de rien, lorsque la future reine [1] arriva en cette ville. Le roi ne l'eut

[1] Cette princesse partit de Florence le 17 octobre, s'embarqua à Livourne, et avec une escorte de dix-sept galères arriva à Toulon, d'où elle vint à Lyon par Marseille, Avignon, etc. Le roi y arriva en poste le 9 novembre. Quand le roi arriva (je prends ces paroles dans les mémoires les plus fidèles de ce temps-là), « la reine était à son souper, et la voulant voir et considérer à table sans être connu, il entra jusques en la Salette, qui était fort pleine; mais il n'y eut pas plus tôt mis le pied, qu'il fut reconnu de ceux qui étaient le plus près de la porte. Ils se fendirent pour lui donner passage, ce qui fit que sa majesté sortit à l'instant, sans entrer plus avant. La reine s'aperçut bien de ce mouvement, dont toutefois elle ne fit aucune démonstration que de pousser les plats en arrière à mesure qu'on la servait, et mangea si peu, qu'elle s'assit plutôt par contenance que pour souper. Après que l'on l'eut desservie, elle sortit incontinent, et se retira en sa chambre. Le roi, qui n'attendait autre chose, arriva à la porte d'icelle, et faisait marcher devant lui Le Grand, qui frappa si fort, que la reine jugea que ce devait être le roi, et s'avança au même instant que Le Grand entra suivi de sa majesté, aux pieds de laquelle la reine se jeta. Le roi l'embrassant, et l'ayant relevée, ce ne furent qu'honneurs, caresses et baisers, respects et devoirs mutuels. Après que

pas plus tôt appris, qu'il quitta ses quartiers de guerre, et s'y achemina par un temps extrêmement pluvieux, courant en poste avec une grande partie des seigneurs de sa cour. Il était onze heures du soir lorsque nous arrivâmes au bout du pont de Lyon, et nous y attendîmes une heure entière qu'on vînt nous ouvrir, pénétrés de froid et de pluie, parce que sa majesté, pour le plaisir de surprendre la reine, ne voulut point se nommer : ils ne s'étaient point encore vus l'un l'autre. Les cérémonies du mariage se firent sans pompe; nous vîmes souper le roi, qui nous envoya ensuite en faire autant, et se retira dans l'appartement de la reine.

L'arrivée de sa majesté ne fit qu'échauffer en-

« les complimens furent passés, le roi la prit par la main, et « l'approcha de la cheminée, où il parla à elle une bonne « demi-heure, et s'en alla de là souper, ce qu'il fit assez légè- « rement. Cependant il fit avertir madame de Nemours qu'elle « dît à la reine qu'il était venu sans lit, s'attendant qu'elle lui « ferait part du sien, qui leur devait être commun dès-lors en « avant. Madame de Nemours porta ce message à la reine, la- « quelle fit réponse qu'elle n'était venue que pour complaire « et obéir aux volontés de sa majesté, comme sa très-humble « servante. Cela lui étant rapporté, sadite majesté se fit désha- « biller, et entra dans la chambre de la reine, qui était déjà au « lit, etc. » *Chronique septénaire,* année 1600, où l'on peut voir aussi les particularités du voyage de la reine, de sa réception dans les villes de France, etc. *De Thou,* liv. 125; *Matthieu,* t. 2, liv. 2, p. 178, etc.

core davantage la contestation au sujet des articles de la paix. Les plénipotentiaires étaient presque tous dans les intérêts du duc de Savoie, et bien aises de faire leur cour au légat. C'est ce qui fit que Henri jugea à propos de se faire rendre compte de leur négociation, et il blâma fort les commissaires d'avoir excédé leur pouvoir. Bellièvre et Villeroi avaient promis au légat qu'aucune des places prises ne serait démolie, mais surtout Sainte-Catherine, sur laquelle le légat avait fait des instances particulières, comme étant le meilleur et même le seul boulevard du duc de Savoie contre la république de Genève. Henri leur fit sentir qu'il soupçonnait la précipitation avec laquelle ils avaient souscrit, sans l'avoir consulté, à un article de cette importance, et ajouta qu'il leur déclarerait sa volonté sur ce point dans quelques jours. Il me fit appeler, et me dit qu'avant que le légat lui eût fait à cet égard les sollicitations auxquelles il s'attendait, le plus court était de faire sauter les cinq bastions du fort, et d'avertir la bourgeoisie de Genève de venir achever la démolition. Jamais ordre n'a été si promptement ni mieux exécuté. Dans une nuit, les Genevois mirent cette citadelle rès-pié-rès-terre, et emportèrent même tous les matériaux; de manière qu'on aurait eu le lendemain de la peine à croire qu'il y eût jamais eu un fort en cet endroit, et que la nouvelle en fut ré-

pandue d'abord comme d'un effet du feu du ciel. Lorsqu'on eut su la vérité, le légat en conçut un grand ressentiment, et ne laissa pas d'avouer dans son chagrin que j'étais le seul qui ne l'avait point flatté là-dessus, et qu'il n'avait pas fait assez d'attention à mon avis. Ce qui le fâchait le plus, c'est que, sur la foi des commissaires, il s'était avancé du contraire au pape. La négociation en fut entièrement rompue pendant trois ou quatre jours, et lorsque après ce temps-là on la reprit, ce fut avec tant d'aigreur de la part de cette éminence, qu'elle rejeta toutes les propositions qu'on lui fit. Ces propositions étaient que le duc de Savoie céderait au roi le cours de la rivière du Rhône et ses environs, jusqu'à des distances désignées; qu'il ne pourrait élever aucun fort à une lieue près pour favoriser le passage des Espagnols; qu'il laisserait à la république de Genève la jouissance de certains villages aussi spécifiés; que Bèche-Dauphin serait démoli, et Château-Dauphin restitué; enfin que le duc paierait cent cinquante mille écus pour les frais de la guerre.

Le roi, regardant cette affaire comme manquée par l'entêtement du légat, se résolut à continuer la guerre encore plus vivement, et m'ayant fait appeler, il me communiqua son dessein, qui était d'aller cherches le duc de Savoie à la tête de toute son armée, pendant qu'avec l'artillerie je battrais

la citadelle de Bourg. Nous avions chacun des obstacles particuliers dans ce double projet, outre la disette d'argent qui nous était commune. Je trouvais l'entreprise de Bourg très-difficile à exécuter, la saison étant aussi avancée qu'elle l'était. La différence que je fais entre ce château et celui de Montmélian, avec lequel il me semble qu'il peut aller de pair, c'est que, pour qui n'aurait que dix ou douze pièces de canon, Montmélian vaut à la vérité dix places comme Bourg, parce que la prise de Montmélian dépend d'avoir assez d'artillerie pour en foudroyer tous les dehors; mais, pour une armée forte de soixante canons, la citadelle de Montmélian n'est pas plus difficile à emporter que celle de Bourg, parce que celle-ci, plus régulière que l'autre, ne peut-être attaquée que méthodiquement et pied à pied. Si j'en avais été cru, lorsque je conseillai qu'on s'y attachât d'abord au partir de Montmélian, elle aurait pu être alors au pouvoir du roi.

Pour ce prince, son embarras venait de ce que, n'ignorant pas de quelle manière la plupart de ses officiers-généraux conspiraient contre lui avec le duc de Savoie et l'Espagne, il avait tout à craindre en s'engageant avec eux dans le pays ennemi. Lesdiguières était le seul sur lequel il pût compter. Sa fidélité avait paru en dernier lieu dans l'avis qu'il avait fait donner à Calignon, que le duc de

Bouillon se servait d'un nommé Ondevous, pour entretenir ses liaisons avec les grands du royaume. Il est vrai que, si Calignon eût été plus diligent à s'acquitter de sa commission, Ondevous n'aurait pas eu le temps de s'évader comme il fit, et que sa détention aurait mis en évidence tous les projets des factieux; mais il y a toute apparence que ce n'était pas la faute de Lesdiguières. Je conseillai au roi de ne se reposer que sur lui, et, pour se l'attacher encore davantage, de le faire maréchal de France et gouverneur du Piémont. A l'égard des autres, il était facile de rendre leur mauvaise volonté sans effet, en leur donnant des emplois loin du gros de l'armée.

Mais ce qui nous parut le plus pressé à tous les deux, étant d'avoir de l'argent, nous convînmes que je partirais dans quatre jours pour Paris, et qu'afin de pouvoir y vaquer pendant six semaines entières, j'emploierais ces quatre jours à faire tous les préparatifs nécessaires pour l'attaque de Bourg, à faire faire montre aux soldats du peu d'argent qui nous restait, et à pourvoir à toutes les dépenses, soit extraordinaires, soit ordinaires de la maison du roi. Je fis dès le lendemain prendre les devans à mon épouse et à mes équipages, et je leur dis d'attendre de mes nouvelles à Rouanne, où je comptais, lorsque j'y serais arrivé, leur faire prendre la Loire jusqu'à Orléans. Ils m'y attendirent

trois ou quatre jours de plus, parce que mes mesures furent rompues par le changement qui arriva dans l'affaire de la paix.

Étant allé prendre congé du roi, il approuva qu'avant de partir, je visse aussi le légat, qui avait toujours marqué beaucoup d'estime pour moi. J'entrai chez lui tout botté; mes chevaux de poste m'attendaient de l'autre côté de la rivière, vis-à-vis son logis. Il me demanda où j'allais en cet équipage : « En Italie, lui dis-je; c'est à ce « coup que j'irai en bonne compagnie baiser les « pieds du pape. Comment! en Italie? reprit-il, « fort étonné. Ho! Monsieur, il ne faut pas cela, « je vous prie; aidez-moi à renouer cette paix. » Je parus ne pas refuser d'y travailler encore, mais par respect pour sa médiation, le roi ayant perdu de vue toute idée de paix. Je repris en deux mots tous les principaux articles déjà proposés, et je demandai ensuite au cardinal s'il voulait ajouter foi à ce que j'allais lui dire. Comme il m'en assura, je lui dis qu'il pouvait tenir en ce moment comme une chose très-certaine que, de ces articles, sa majesté ne se relâcherait jamais sur ceux qui concernaient la rive du Rhône, les villages dans le voisinage de Genève, Château-Dauphin et Bèche-Dauphin, parce que je connaissais sur tous ces points l'intention de sa majesté comme elle-même. Il m'en demanda les raisons, que je me

dispensai de lui dire, à cause du peu de temps que j'avais pour cela. Après qu'il eut fait quelques tours de chambre en faisant ses réflexions, il me demanda, avec la même protestation de sincérité, si, en m'accordant tous ces points, il ne serait plus fait mention de tous les autres. Je lui répondis que je croyais pouvoir le lui garantir. Sur quoi il me pria d'aller communiquer au roi ce qu'il venait de me dire. Henri me vit revenir avec plaisir. Je retournai un moment après vers le légat, avec un plein pouvoir de sa majesté; et dans l'instant nous conclûmes un traité [1] qui languissait depuis si long-temps.

En voici les conditions: qu'en échange du marquisat de Saluces, auquel le roi de France renonçait, le duc de Savoie céderait à sa majesté les places de Sental, Monts et Roquesparvière, la Bresse en entier, les bords et environs du Rhône, d'un et d'autre côté jusqu'à Lyon, excepté le pont de Grésin et quelques passages nécessaires à son altesse pour entrer en Franche-Comté, sans cependant qu'elle acquît par cette cession le droit de tirer de ces endroits aucun tribut, d'y bâtir aucun fort, faire passer aucuns gens de guerre que de la permission du roi, et à condition que,

[1] *De Thou*, *Matthieu* et la *Chronologie scpténaire* en parlent conformément à ce récit. *Ibid.*, année 1601. Voyez aussi ce traité, *Mémoires de Nevers*, t. 2, p. 775 et suiv.

pour ce droit de passage au pont de Grésin, le duc paierait à la France cent mille écus; qu'il remettrait encore à sa majesté la citadelle de Bourg, le bailliage de Gex, Château-Dauphin et ses dépendances, avec tout ce qui peut être compris dans la province de Dauphiné deçà les monts; qu'il renoncerait pareillement à la propriété d'Aus, Chousy, Vulley, Pont-d'Arley, Seissel, Chana et Pierre-Châtel, aux environs de Genève; que les fortifications de Bèche-Dauphin seraient rasées; que le roi, en rendant de son côté tout ce qui n'est point spécifié ici de ses autres conquêtes, pourrait en retirer l'artillerie et les munitions qui y étaient actuellement. Les autres articles regardent les criminels réfugiés et les prisonniers de guerre, les bénéfices ecclésiastiques, les échanges de terres entre particuliers, etc. Il y est articulé pour le duc de Nemours, qui a une partie de ses biens dans cette contrée, qu'il ne sera inquiété, ni pour ceux qui relèvent du roi, ni pour ceux qui sont dépendans de son altesse. Je ne dis rien des autres clauses communes à tous les traités.

Quoique ce traité fût signé de moi au nom du roi, du légat pour le pape, et des agens du duc de Savoie, celui-ci, poussé par le comte de Fuentes, en retarda si fort l'entière conclusion par ses plaintes et ses longueurs, que le roi crut ne devoir

point encore désarmer. Il fit un [1] voyage en poste à Paris, en attendant que le duc se fût déterminé. S'il était obligé de repasser en Savoie, il avait des mesures à prendre pour les affaires du dedans de son royaume, et surtout de Paris, dans un temps où tout était rempli de factieux. Il laissa le connétable et Lesdiguières avec de bonnes troupes sur cette frontière, en attendant son retour, et à Lyon, pour terminer les affaires de la paix, Villeroi et deux ou trois autres commissaires.

Mais sa majesté ne se trouva point obligée de retourner en ces provinces. Le duc de Savoie, après bien des mutineries, revint à des réflexions plus sensées, et considérant tout ce que son opiniâtreté lui avait déjà coûté, il se trouva fort heureux d'accepter le traité dans la forme où il venait d'être mis. On y joignit donc les dernières formalités, et la paix fut publiée à Paris et

[1] « Il partit, dit Bassompierre, une nuit en poste, de Lyon, « pour s'en retourner à Paris ; et, s'étant embarqué sur l'eau « à Rouanne, il vint descendre à Briare : de Briare il vint cou- « cher à Fontainebleau, et le lendemain dîner à Villeneuve, et « passant la Seine au bas des Tuileries, s'en alla coucher à « Verneuil (près Senlis). Nous demeurâmes trois jours à Ver- « neuil, puis vînmes à Paris... Enfin la reine arriva à Nemours, « et le roi continuant, à soixante chevaux de poste, l'y alla « trouver, et l'amena à Fontainebleau, où ayant demeuré cinq « ou six jours, elle arriva à Paris, logée chez Gondi, etc. » *Mémoires de Bassompierre*, t. 1, p. 89 et 90.

à Turin avec les cérémonies accoutumées. L'exécution des articles ne se fit pourtant pas sans que le duc Savoie fît naître plusieurs autres difficultés qui arrêtèrent Villeroi à Lyon une partie de l'année suivante. Ce ne fut qu'en ce temps-là qu'on fut parfaitement d'accord, et l'Espagne, qui s'était mêlée fort avant dans cette affaire, en donna elle-même le conseil au duc de Savoie. Henri marqua en toutes ces occasions beaucoup de déférence pour le pape; il accorda tous les délais que le duc de Savoie engageait le légat à demander par le comte Octavio Tassone. Ce n'était pas l'avis de Villeroi; mais sa majesté croyait qu'après avoir obtenu au fond tout ce qu'elle pouvait demander, elle ne devait pas marquer tant de rigueur sur la manière, ni s'exposer à voir peut-être la guerre se rallumer pour si peu de chose. Celle-ci fut aussi avantageuse au roi que le peut jamais être une guerre achevée dans une seule campagne. Sa majesté déclara que la Bresse ne serait point comprise dans la généralité de Lyon, mais qu'elle serait réunie à la Bourgogne, et ressortirait à la cour des aides de Paris.

La reine ne prit pas incontinent après la route de Paris. Elle amenait avec elle don Joan, son oncle, bâtard de la maison de Médicis; Virgile Ursin, son cousin, qui, ayant été nourri jeune avec elle, avait conçu des espérances au-dessus de sa

condition. Plusieurs autres Italiens et Italiennes étaient à sa suite, entre autres un jeune homme nommé Conchini, et une fille nommée Léonore Galigaï, qui jouèrent dans la suite un grand rôle. Je la précédai à Paris de huit jours, pour y faire ordonner la cérémonie de son entrée, qui fut des plus magnifiques en toutes manières. Le lendemain le roi l'amena dîner, avec toute sa cour, chez moi à l'Arsenal. Elle était suivie de toutes ses filles italiennes, qui, trouvant le vin d'Arbois fort de leur goût, en burent un peu plus que de besoin. J'avais d'excellent vin blanc, et aussi clair qu'eau de roche; j'en fis remplir les aiguières, et lorsqu'elles demandaient de l'eau pour tremper le vin de Bourgogne, ce fut cette liqueur qu'on leur présenta. Le roi, les voyant de si bonne humeur, se douta que je leur avais joué pièce. La conjoncture du mariage du roi fit qu'on ne parla pendant tout l'hiver que de parties de plaisir.

La guerre parut fort animée cette année en Flandre. Le prince Maurice d'Orange gagna au mois de mai, contre l'archiduc Albert, une bataille [1], où l'amirante de Castille, son bras droit,

[1] C'est la bataille de Nieuport, donnée dans le mois de juillet. Les Espagnols y perdirent huit mille hommes. Le prince d'Orange n'en fut pas moins obligé de lever le siége, qu'il avait mis devant Nieuport, et de se retirer en Hollande. La plupart de ces faits étrangers ne sont ordinairement pas rapportés dans nos mémoires avec plus d'exactitude que d'étendue. Je ne

fut fait prisonnier. Il alla ensuite mettre le siége devant Nieuport; mais il fut obligé de le lever. Je ne dirai rien de celle de l'empereur et du grand-seigneur en Hongrie, sinon que le duc de Mercœur y fut fait lieutenant-général de sa majesté impériale. Je supprime aussi les magnificences du jubilé [1] séculaire à Rome, et je termine les mémoires de cette année par un fait qui fournit une réflexion bien sensée sur les duels. Bréauté [2], s'étant battu en combat singulier, tua son adversaire, et fut ensuite assassiné lui-même.

crois pas qu'il soit à propos que je m'attache à les détailler dans ces notes. Il vaut mieux renvoyer le lecteur aux mémoires et histoires du temps. Consultez de même les histoires générales et particulières sur les expéditions militaires entre l'armée de l'empereur et celle du grand-seigneur, dont il est parlé ici.

[1] On compte qu'il y eut trois cent mille Français, tant hommes que femmes, qui allèrent à Rome gagner les indulgences du jubilé. Voyez-en les cérémonies dans le *Septénaire,* année 1600, et autres mémoires de ce temps-là.

[2] Charles de Bréauté, gentilhomme français, du pays de Caux, capitaine d'une compagnie de cavalerie au service des états : son adversaire était un simple soldat flamand, lieutenant d'une compagnie du gouverneur de Bolduc, contre lequel il se battit en combat singulier de vingt Français contre vingt Flamands. Après avoir eu l'avantage dans une première attaque, où il tua son ennemi, il fut fait prisonnier dans une seconde, et tué par ordre du gouverneur de Bolduc. « Il cherchait les duels, dit l'auteur de la *Chronologie septénaire,* « pour lesquels il s'était absenté de la cour de France. »

FIN DU LIVRE ONZIÈME.

LIVRE DOUZIÈME.

SOMMAIRE DU LIVRE DOUZIÈME.

Mémoires de l'année 1601. Affaires de finances, de monnaie, de commerce, etc. Défense de transporter les espèces d'or et d'argent hors du royaume. Chambre de justice établie avec peu de fruit. Réflexions de l'auteur sur le luxe et la corruption des mœurs. Suppressions d'officiers de robe et de finance. Voyage de Henri IV à Orléans. Affaires des Provinces-Unies. Henri va à Calais. Insulte faite à Madrid à l'ambassadeur de France. Ambassade du grand-seigneur et des Vénitiens. Élisabeth vient à Douvres. Lettres réciproques de Henri et d'Élisabeth. Rosny va à Douvres. Entretien entre Élisabeth et lui, où ils jettent les fondemens du grand dessein contre la maison d'Autriche. Sagesse de cette reine. Mort du jeune Châtillon-Coligny. Naissance de Louis XIII. Henri fait tirer son horoscope par La Rivière. Affaires des îles avec le grand-duc de Toscane terminées. Rosny fait donner l'ambassade de Rome au comte de Béthune malgré Villeroi et Sillery. Opposition de ces ministres aux sentimens et à la politique de Rosny. Particularités sur la conspiration du maréchal de Biron. Rosny cherche à le faire rentrer dans son devoir. Henri envoie Biron en ambassade à Londres, en Suisse. Il reprend ses brigues à son retour. Déposition de La Fin. Question du faux D. Sébastien, et autres faits étrangers.

LIVRE DOUZIÈME.

Je viens d'achever le dernier détail militaire qu'on verra dans ces ménoires, du moins qui regarde la France. La vie de Henri le Grand, passée tout entière jusqu'ici dans le tumulte des armes, n'offrira plus dans la suite que des actions d'un roi pacifique et d'un père de famille. La manière dont avait été conduite et terminée la campagne de Savoie ne laissant aucun lieu de douter que la paix ne dût plus être troublée cette fois par aucun des anciens ennemis de cette monarchie, et qu'elle ne subsistât autant qu'il plairait à sa majesté, je repris de nouveau, par ses ordres et sous ses yeux, les projets de finance que la guerre avait encore suspendus, et pour ne plus les interrompre. Après l'idée que j'ai ci-devant donnée de l'état des affaires qui concernent l'intérieur du royaume, on aurait tort assurément de regarder comme un genre de vie oisive celui qu'elles nous firent embrasser à ce prince et à moi; s'il est moins tumultueux et moins bruyant, il n'en est peut-être que plus occupé.

Me voilà donc encore renfermé dans mon cabinet, où j'épluche avec la dernière attention tous

les abus qui restaient à extirper dans la chambre des comptes, les bureaux des finances, le domaine, les aides, les gabelles, les tailles, les équivalens, les cinq grosses fermes, les décimes et tout le reste. Je travaille en même temps pour le présent et pour l'avenir, en m'attachant à faire en sorte que l'ordre que j'établis dans la direction de toutes ces parties ne puisse être renversé dans la suite. Je m'occupe des moyens d'enrichir le roi sans appauvrir ses sujets, d'éteindre ses dettes, de réparer ses maisons, de perfectionner l'art de fortifier les villes encore davantage que celui de les attaquer et de les défendre, de faire provision d'armes et de munitions. Je médite sur la manière de rétablir et de recommencer les ouvrages publics, comme chemins, ponts, levées et autres bâtimens, qui ne font pas moins d'honneur au souverain que la magnificence de ses propres maisons, et qui sont d'une utilité générale. Je commence pour cela à rechercher quel emploi on avait fait des deniers octroyés à ce sujet aux villes et communautés, ou plutôt de quelles friponneries on avait usé dans le maniement de ces fonds.

L'idée de dresser, pour chaque partie des finances, des états généraux qui en prescrivent nettement et uniformément la forme, m'a toujours paru si heureuse et si propre à conduire à la plus grande exactitude, que j'étendis cette méthode

sur tout ce qui en était susceptible. Dès le premier jour de cette année, en présentant au roi les jetons d'or et d'argent, suivant la coutume, je lui présentai en même temps cinq de ces états généraux, dont chacun avait rapport à quelqu'un de mes emplois, compris dans un volume que j'avais fait rélier fort proprement. Dans le premier, qui était le plus important, parce que j'y entrais dans le détail de tout ce qui me regardait comme surintendant, était renfermé, d'une part, tout ce qui se lève d'argent en France par le roi, de quelque nature qu'il puisse être; d'une autre, tout ce qui doit en être déduit en frais de perception, et conséquemment ce qui revient de net dans les coffres de sa majesté. Je ne saurais croire que l'idée de ces sortes de formules ne soit pas venue à quelqu'un, depuis que les finances ont été assujetties à quelques réglemens; l'intérêt seul doit en avoir empêché l'exécution. Quoi qu'il en soit, je soutiendrai toujours que, sans ce guide, on ne peut travailler qu'en aveugle ou en fripon.

Le second de ces états était fait uniquement pour l'instruction du garde du trésor royal. Il y apprenait de quelle part et à quel titre lui était remis tout ce qui passait des deniers royaux par ses mains pendant l'année de son administration; ensuite de combien il pouvait disposer sur cette somme totale, et à quoi l'employer. Le troisième

avait été fait pour la grande-maîtrise de l'artillerie. Un mémoire exact de recette et de dépense, un inventaire fidèle de tout ce qui fait partie de l'artillerie, comme le nombre et la qualité des canons et autres armes, la quantité des instrumens de guerre, et celle des provisions de bouches répandues dans les différentes places ou magasins; l'état des arsenaux et des places de guerre, et autres observations à ce sujet, voilà ce qui le composait. Le quatrième appartenait à ma charge de grand-voyer, et exposait les frais faits et à faire pour la réparation de tout ce qui est de la dépendance de cet emploi, tant à la charge du roi qu'à celle des provinces. Enfin le cinquième comprenait le dénombrement de toutes les villes et châteaux, particulièrement sur les frontières, qui demandaient actuellement quelques dépenses, avec une espèce de devis des travaux qu'il fallait y faire, tiré de leur situation et de leur état présent.

Le roi corrigea, sur mes représentations, quantité d'abus dans la monnaie, principales causes du dépérissement du commerce qui roule sur elle. Le premier est celui par lequel il était permis de constituer de l'argent au denier douze, et même au denier dix[1]; loi aussi dommageable pour la

[1] C'est ainsi qu'a pensé de nos jours un prince connu par son habileté et ses lumières supérieures pour le gouvernement, fortement persuadé qu'il y avait à gagner en toutes manières

noblesse que pour le peuple : pour la noblesse, parce que, toute sorte de trafic lui étant interdit en France, sa seule richesse est dans les fonds de terre, qui en demeuraient avilis; pour le peuple, parce que, content d'une indolence qui lui rapportait autant qu'aurait pu faire son industrie, il laissait inutile à l'état une quantité immense d'argent, qu'il aurait cherché sans cela à faire fructifier d'une manière lucrative pour tout l'état. Le denier douze fut défendu, et le denier seize lui fut substitué.

La monnaie frappée au coin des différens princes de l'Europe avait eu cours en France jusque là, et s'employait indifféremment avec la monnaie marquée de l'empreinte du souverain. A l'exception de la monnaie d'Espagne, dont la privation subite aurait produit un trop grand vide dans le négoce, il fut défendu d'exposer aucune autre monnaie que celle de France[1]. Il était encore plus

pour l'état, dans une opération qui mettait les particuliers pécunieux dans la nécessité de recourir au commerce et à la culture des terres, infiniment préférables au stérile produit des rentes.

[1] Il est vrai que les espèces d'or et d'argent étrangères ne doivent pas avoir cours, et être confondues avec celles du prince dans le commerce intérieur, et dans les paiemens de particuliers à particuliers; mais n'est-il pas évident que plus elles abonderont dans nos monnaies, plus notre commerce sera florissant? Aussi l'historien Matthieu remarque, t. 2, liv. 3, p. 446, que cette défense fit tomber presque entière-

nécessaire de se passer des marchandises de nos voisins que de leur monnaie. Le royaume était entièrement rempli du travail de leurs manufactures; et il est incroyable quelle plaie lui causaient ces étoffes, surtout celles d'or et d'argent. L'entrée de celles-ci et de toutes les autres y fut défendue sous de très-grandes peines, et comme la France ne pouvait pas trouver chez elle de quoi remplir cette quantité d'étoffes précieuses qui s'y consommaient, on eut recours au véritable remède, qui est de s'en passer. L'usage de toute étoffe, où il entrerait de cette matière précieuse, fut aboli par le prince [1].

Toutes ces déclarations tendaient à une dernière, par laquelle on défendit de transporter hors du royaume aucune espèce d'or ou d'argent. A la peine de confiscation des espèces qui seraient

ment le commerce en France; et le duc de Sully convient lui-même plus bas qu'il fut obligé de recourir à un autre moyen. Nous examinerons cette question avec lui, lorsqu'il y reviendra, dans le livre suivant. Quant à la défense d'employer l'or et l'argent dans les habillemens et les meubles, nous aurons aussi occasion dans la suite de dire notre sentiment sur les principes qu'il établit par rapport au luxe.

[1] « Il montrait, par son exemple, à retrancher la superfluité « des habits, car il allait ordinairement vêtu de drap gris, avec « un pourpoint de satin ou taffetas sans découpure, passement, « ni broderie. Il louait ceux qui se vêtaient de la sorte, et se « moquait des autres, qui portaient, disait-il, leurs moulins « et leurs bois de haute-futaie sur leur dos. » *Péréf.* 3[e] part.

interceptées dans le transport on joignait celle de tous les biens des contrevenans, tant ceux qui feraient par eux-mêmes que ceux qui favoriseraient ce transport. Le roi témoigna publiquement combien il avait cette affaire à cœur par le serment qu'il fit de n'accorder aucune grâce pour cette sorte de malversation, et même de regarder de mauvais œil tous ceux qui oseraient le solliciter d'en accorder. Tout cela n'était capable que d'obliger les contrevenans à se cacher plus soigneusement. Je crus qu'un exemple aurait plus de force que toutes les menaces contre un mal aussi invétéré. Je n'ignorais pas que plusieurs personnes très-considérables, et de la cour même, se faisaient un fonds de ce mauvais trafic en faisant passer ces espèces sous leur nom, ou en vendant bien chèrement l'autorité que leur donnait leur correspondance chez l'étranger et dans les endroits de passage. Je jugeai à propos de me tourner du côté de ceux qu'on employait pour ces correspondances, et je leur promis, pour récompense de leur avis, le quart des sommes qui seraient saisies par leur moyen. Je pouvais en disposer, le roi m'avait attribué ces confiscations en entier; moyennant cela je fus bien servi.

Un mois s'était à peine écoulé, que je reçus avis par un homme de néant, les auteurs n'ayant pas voulu se nommer, qu'il se préparait un trans-

port de deux cent mille écus en or, qui devait se faire en deux voitures, dont la première serait moindre de beaucoup que la seconde. Après avoir pris toutes mes précautions, comme je trouvai cette somme un peu forte, je crus être obligé d'en parler au roi, qui apporta cette modification au droit qu'il m'avait donné, que, si la somme ne passait pas dix mille écus, je pouvais me l'approprier tout entière; mais que l'excédant serait pour lui : « ce qui lui viendrait, disait-il, bien à propos, ayant « fait quelques pertes au jeu, qu'il n'avait osé me « faire connaître, ni prendre sur ses propres de- « niers. » Je n'avais pas des vues assez mercenaires pour attendre à profiter de la seconde voiture. Je fis épier la première, et avec tant de vigilance, qu'elle fut arrêtée à demi-lieue hors des terres de France. Elle n'aurait pu l'être dans le royaume, ne fût-ce qu'à un quart de lieue de la frontière, sans fournir aux contrevenans un prétexte pour se la faire relâcher. Il s'y trouva en écus au soleil, pistoles, pistolets et quadruples, quarante-huit mille écus, qu'on avait enfermés dans le fond de quelques ballots de marchandise commune. Les conducteurs ne se réclamèrent de personne : la volonté du roi était trop connue sur cet article : ainsi, quelque bruit que fit cette prise à la cour, elle fut désavouée de tout le monde, et le partage en fut fait par sa majesté de cette manière : elle

s'en réserva soixante-douze mille livres, en fit compter vingt-cinq mille au donneur d'avis, et m'abandonna les quarante-sept mille livres restantes, en me promettant que, quelque considérables que pussent être les autres captures qui seraient faites dans la suite, elle ne m'en retrancherait plus rien. Mais il ne sortit plus d'argent, l'exemple avait dégoûté d'un trafic aussi ruineux.

Ceux que préparait la chambre de justice [1] qu'on établit contre les traitans, trésoriers, receveurs et autres gens de plume, qui avaient malversé dans leurs emplois, doivent, en apparence, produire des effets bien plus terribles encore. Mon avis fut qu'on ne devait pas se borner à leur faire rendre gorge à tous; je conclus pour des peines afflictives contre ceux qui seraient trouvés coupables de péculat. Pourquoi, en effet, a-t-on jugé à propos d'excepter ce crime de ceux que la justice poursuit [2], si ce n'est que l'or est en pos-

[1] Autrement appelée chambre royale : elle était composée d'un président du parlement de Paris, de deux conseillers, de deux maîtres des requêtes, d'un président et de quatre conseillers de la chambre des comptes, d'un président et de trois conseillers de la cour des aides, d'un des avocats-généraux du parlement, etc. On envoya dans les provinces des commissaires pour informer contre ceux qui avaient malversé.

[2] Sully me paraît raisonner juste, lorsqu'en supposant l'utilité des chambres de justice, il demande qu'on ne s'y borne pas aux amendes pécuniaires, mais qu'on y joigne des peines

session de couvrir tous les crimes qu'il fait commettre? Je voudrais, s'il était possible, faire passer dans l'esprit des Français l'indignation que je sens contre un abus aussi pernicieux, et tout le mépris dont je suis rempli pour ceux qui lui doivent leur élévation. Si nous comptons pour peu de chose de nous rendre méprisables à nos voisins par cette indigne coutume (car il n'en est point qui attaque plus directement l'honneur de la nation), ne nous cachons pas du moins les maux qu'elle nous cause à nous-mêmes. Rien n'a plus contribué à pervertir parmi nous l'idée de la probité, de la simplicité et du désintéressement, ou à tourner ces vertus en ridicule: rien n'a plus fortifié ce penchant malheureux au luxe et à la mollesse, naturel à tous les hommes, mais qui devient chez nous une seconde nature par le caractère de vivacité qui fait que nous nous attachons tout d'abord avec fureur à tous les projets qu'on offre à notre plaisir: rien en particulier ne dégrade si fort la noblesse française que ces fortunes si rapides et si brillantes des traitans et autres gens d'affaires, par l'opinion trop bien fondée qu'elles ont répandue,

afflictives; et il me paraît avoir plus de raison encore lorsque dans la suite il conseille de supprimer ce moyen comme absolument inutile, et de recourir à celui d'abolir tout-à-fait en France l'usage des traités de finance: et c'est aussi le sentiment du cardinal de Richelieu. *Test. polit.*, 1re part. ch. 4, sect. 5.

qu'il n'y a presque plus en France que cette voie pour parvenir aux honneurs et aux premières places, et qu'alors tout est oublié, tout devient permis.

A remonter à la source, les vertus militaires sont presque les seuls endroits par lesquels s'acquiert, se conserve et s'illustre en France la véritable noblesse; et on ne trouvera dans cet usage ni opinion, ni préjugé, si l'on fait attention que rien n'est si naturel que d'accorder la prééminence à celui des états par lequel tous les autres subsistent et s'entretiennent dans la sûreté, sans laquelle il n'est point de bien : mais cet état ne conduit pas à faire une grande fortune; et cela par un effet de la simplicité, qui prouve encore et l'ancienneté et la pureté de sa première institution ; il n'est rien qu'honorable, parce qu'alors on ne connaissait guère que l'honneur qui pût être le prix des belles actions. Aujourd'hui que les idées sont changées, et que l'or met le prix à tout, on compare le corps de cette généreuse noblesse avec celui des gens de finance, de justice et d'affaires; mais ce n'est que pour déférer à ceux-ci tous les respects qu'on ne peut se dispenser de rendre à ceux qui sont les seuls puissans et nos véritables supérieurs; qualité dont les premiers se sont trouvés dépouillés [1]. Et comment

[1] Le même cardinal de Richelieu se plaint de cet abus, et

cela n'arriverait-il pas, puisqu'on voit la noblesse elle-même penser sur cet article précisément comme le peuple, et ne pas se soucier de mêler, par une honteuse alliance avec un sang pur et il-

propose d'y remédier, suivant les idées du duc de Sully. « Les « gentilshommes, dit-il, ne peuvent s'élever aux charges et « dignités qu'au prix de leur ruine.... Au lieu que maintenant « toutes sortes de gens y sont reçus par le sale trafic de leur « bourse ; l'entrée en doit être fermée à l'avenir à ceux qui « n'auront pas le bonheur d'être d'une naissance noble, etc. » Ce ministre conclut en un autre endroit, après Sully, que « le « moyen de faire subsister la noblesse dans la pureté de cœur « qu'elle tire de la naissance (ce sont ses paroles) est de re- « trancher le luxe et les insupportables dépenses qui se sont « introduites peu à peu. » (1re part. chap. 3, sect. 1.) Cependant l'impartialité dont je fais profession m'oblige de convenir que les sentimens qu'expose le duc de Sully ont quelque chose d'outré ; qu'il y a dans tout cet endroit un peu de ce qu'on appelle invective et vaine déclamation. Je préviens d'avance sur une remarque que nous aurons encore occasion de faire dans la suite, c'est que les changemens arrivés dans l'état politique de l'Europe par les différentes circonstances, et surtout par l'esprit de commerce, qui paraît en être l'âme aujourd'hui, ont obligé de changer quelque chose à ces anciennes maximes sur le luxe, les dépenses, etc. Voici donc à quoi il me semble qu'on peut s'en tenir sur toute cette matière. Il est vrai que la profession qui a pour objet la défense de l'état doit être en possession des premières et principales dignités, ou, ce qui revient au même, qu'on doit toutes sortes d'égards, d'honneurs et de respects à celles qui y sont attachées. Le duc de Sully a ensuite raison de remarquer que, de toutes les professions, c'est celle pour qui le luxe et la mollesse sont le plus à craindre; de là cet éloignement dans les officiers de résider à

lustre, celui d'un roturier, qui ne connaît que le change, la boutique, le comptoir ou la chicane?

Cet abus en produit nécessairement deux autres; la confusion des états et l'abâtardissement

leurs régimens, et cette aversion de la jeune noblesse pour une étude qui devrait l'occuper toute entière; de là cet attirail asiatique de bonne chère et de plaisir dont on s'accoutume à surcharger les armées; de là les fatigues et tous les autres travaux de la guerre impossibles à supporter à des corps que la débauche a usés presque dès la plus grande jeunesse. Enfin on conviendra encore avec Sully que l'abus des mésalliances est aujourd'hui porté à un point qui a quelque chose de honteux, et qu'en général nous avons trop négligé un point de la police, qui a toujours été regardé avec raison comme un des principaux fondemens de la force d'un état, l'attention à procurer et à mettre en honneur le mariage. Mais, après tous ces aveux, il faut aussi convenir qu'un des principaux soins du souverain devant être de maintenir et d'affermir l'union parmi ses sujets, en bannissant la jalousie entre les conditions, et la haine des différens ordres l'un pour l'autre, et que la guerre n'étant plus, comme autrefois, le vrai et même le seul moyen de rendre un royaume florissant, la plus grande partie des maximes dictées dans cet esprit porte à faux. Ne serait-il pas bien plus à propos d'obliger les familles nombreuses à se partager entre la guerre, la marine, l'église, le commerce, etc., et de permettre ce dernier à la noblesse, comme un moyen sans lequel il est désormais impossible que les grandes familles se soutiennent? Nous reviendrons encore plus d'une fois sur ce sujet; mais il est certain en général, et une médiocre attention suffit pour s'en convaincre, que les maximes de gouvernement pour la politique, la police, le commerce, etc., ne doivent pas être aujourd'hui absolument les mêmes qu'il y a mille ans. On pourrait s'imaginer d'abord que, sur les changemens néces-

des races : celui-ci se prouve encore mieux par l'expérience que par la raison. Il ne faut que jeter les yeux sur tant de gentilshommes métis, dont la cour et la ville sont pleines; vous n'y voyez plus rien de cette vertu simple, mâle et nerveuse de leurs ancêtres, nuls sentimens, nulle solidité dans l'esprit; air étourdi et évaporé, passion pour le jeu et la débauche, soin de leur parure, raffinement sur les parfums et sur toutes les autres parties de la mollesse : vous diriez qu'ils cherchent à l'emporter sur les femmes. Ils prennent encore le parti des armes; mais de quoi sont-ils capables avec de pareilles dispositions, auxquelles se joint fort souvent un mépris secret pour une profession qu'ils n'embrassent que par contrainte? Ce renversement est déplorable, mais il est inévitable

saires à tous égards, on ne saurait mieux faire que de se reposer sur le temps et sur les dispositions naturelles qui rendent tous les hommes si éclairés sur leurs propres intérêts et leur bien-être; cependant une malheureuse expérience n'a que trop appris combien il est dangereux de laisser à la multitude le choix des moyens d'y parvenir. De ces changemens il y en a qui doivent ou s'accompagner ou se suivre, et être subordonnés les uns aux autres; c'est ce qu'elle ne sait ni discerner, ni goûter. Il y a en tout excès ou abus, et c'est ce qu'elle ne sait ni prévoir ni prévenir. Voilà le grand point de la science de gouverner, science qui demande une étude et une attention continuelles. La main du pilote n'est pas nécessaire pour soutenir le vaisseau sur les flots; mais sans elle il échouera pourtant à la fin, ou du moins il n'arrivera jamais à son but.

tant que le métier qui n'a pour objet que la gloire ne sera pas en possession et du plus haut rang et des premiers honneurs. Pour cela il faut les enlever aux gens de fortune; et puisque la honte même dont on trouverait couvertes ces créatures du hasard, si on voulait bien les examiner, ne suffit pas pour nous les faire mépriser, il est besoin de leur marquer par de véritables flétrissures quel est le rang qu'ils doivent occuper.

Ces raisons sont sensibles, le roi les goûta fort, et cependant il n'arriva de cette chambre de justice que ce qui en arrivera toujours; il n'y eut que quelques larronneaux qui payèrent pour tout le reste, les principaux coupables trouvèrent une ressource assurée dans ce même métal pour lequel on les poursuivait. Ils employèrent une petite partie en présens, et sauvèrent l'autre. Ce tempérament n'aurait pas absolument réussi auprès du roi, en l'employant directement; mais on trouva accès auprès des dames de la cour, et de la reine même; on gagna le connétable, Bouillon, Bellegarde, Roquelaure, Souvré, Fontenac et quelques autres, qui, pour n'être pas de cette volée, ne savaient pas moins tourner l'esprit du roi : tels étaient Zamet, La Varenne, Gondi, Boneuil, Conchini et autres de cette espèce. La complaisance de ce prince pour tous ceux auxquels il laissait prendre quelque familiarité avec lui, et

surtout pour les femmes, détruisit toutes ses belles résolutions, de manière que l'orage ne tomba que sur ceux qui pouvaient se reprocher de n'avoir pas encore assez volé pour mettre leurs vols à couvert. On pourrait presque regarder comme une opération de chambre de justice le retranchement qui fut fait dans le même temps d'une partie de ces officiers de toute espèce, dont le barreau et les finances abondent, et dont la licence, aussi bien que l'excessive quantité, sont des certificats sans réplique des malheurs arrivés à un état, et les avant-coureurs de sa ruine.

Au mois de mai, le roi et la reine eurent la dévotion d'aller gagner le jubilé à Orléans. J'accompagnai leurs majestés jusqu'à une demi-lieue par-delà Fontainebleau, d'où elles vinrent coucher à Puiseaux. Je profitai de cette petite vacance pour aller visiter la terre de Baugy, qui venait de m'être adjugée par décret pour de grandes sommes qui m'étaient dues sur cette terre, et sur laquelle j'avais aussitôt commencé à faire bâtir avec l'argent de la confiscation des espèces interceptées dont je viens de parler. Je fus arrêté à deux lieues de ma couchée par un courrier de sa majesté, qui se faisait entendre de fort loin derrière moi. Il m'apportait une lettre du roi qui contenait ce peu de mots : « Je vous avais « donné dix jours pour votre voyage de Baugy,

« mais j'ai reçu des lettres importantes de Buzen-
« val, que je veux vous faire voir. Vous me ferez
« plaisir de venir ce soir coucher ici à Puiseaux,
« où vous n'avez que faire de rien apporter. J'ai
« fait donner ordre pour votre logis; j'y ai en-
« voyé mon lit de chasse, et fait commander à
« Coquet de vous tenir un souper prêt et votre
« déjeûner du matin; car je ne vous tiendrai pas
« plus long-temps. Adieu, mon ami que j'aime
« bien. »

Je donnai le bon soir à mon épouse, qui m'accompagnait. Je ne pris avec moi que deux gentilshommes, un page, un valet-de-chambre et un palefrenier, et je vins à Puiseaux, où je trouvai le roi qui se divertissait à faire jouer la jeunesse de sa suite au saut et à la lutte dans la cour du prieuré. Sitôt qu'il me vit, il appela Pasquier, qui était venu de la part de Villeroi lui apporter les lettres de Buzenval. Buzenval mandait au roi que le prince Maurice s'était mis en campagne avec son armée grossie des garnisons qu'il avait tirées de ses quartiers, et escortées de près de deux mille chariots. Qu'avec cette armée il comptait (comme lui, Buzenval, l'avait su des officiers du prince d'Orange et du prince lui-même) traverser le Brabant, le pays de Liége, le Hainaut et l'Artois, gagner le dessus des rivières le long des frontières de France, dont il s'attendait d'être

sonne d'y entrer et d'en sortir, à moins d'une armée de vingt-cinq mille hommes. Le prince d'Orange manqua effectivement Bolduc; mais tout cela ne se passa qu'au mois de novembre.

La guerre, qui s'allumait si près de notre frontière, fit résoudre Henri à s'approcher de Calais, comme s'il n'avait eu d'autre intention que de visiter ce pays. Quoiqu'il se défiât toujours des Espagnols, il ne craignait point, dans l'état où étaient les affaires de cette couronne, de la voir se porter à rompre la paix; mais il ne fut pas fâché de leur donner un peu d'inquiétude pour se venger de tous les sujets de mécontentement qu'il en recevait journellement. Ils en faisaient assez pour obliger sa majesté à quelque chose de plus, si la politique ne l'eût emporté sur le ressentiment. Après les ressorts qu'ils avaient fait jouer inutilement pour rompre l'alliance des cantons suisses avec la France, et pour empêcher le pape de juger comme arbitre dans le différend du marquisat de Saluces, parce que sa sainteté n'aurait pu se dispenser de condamner le duc de Savoie, ils avaient envoyé à ce duc, dans la dernière campagne, des troupes par le comte de Fuentes. Leurs sollicitations continuelles auprès du maréchal de Biron, de Bouillon, d'Auvergne, du prince de Joinville et de plusieurs autres, n'étaient plus ignorées de personne. Biron en avait

fait de sa propre bouche l'aveu à sa majesté. En dernier lieu, le roi avait reçu, à son retour d'Orléans, des avis certains de leurs pratiques dans les villes de Metz, de Marseille et de Bayonne.

Sa majesté avait dissimulé tout cela, mais rien ne l'aigrit si fort contre cette couronne que la manière outrageante dont La Rochepot [1], notre ambassadeur à Madrid, son neveu et toute sa suite venaient d'être traités en cette cour. La Rochepot en fit le détail dans ses lettres. « Par-« dieu! j'en jure, s'écria Henri dans un mouvement « de colère, si je puis une fois voir mes affaires en « bon ordre et assembler de l'argent, et le reste « de tout ce qui m'est nécessaire, je leur ferai une « si furieuse guerre, qu'ils se repentiront de m'a-« voir mis les armes à la main. » Il ferma pourtant encore les yeux sur un manquement si marqué du droit des gens, mais ce ne fut pas sans se faire une grande violence. « Je vois bien, me disait

[1] Antoine de Sully, comte de La Rochepot. Son neveu, étant à se baigner avec quelques seigneurs français, fut insulté par des Espagnols, qui jetèrent leurs habits dans la rivière. Les Français se vengèrent de cette injure en tuant et blessant quelques-uns de ces Espagnols, qui revinrent ensuite forcer la maison de l'ambassadeur, et traînèrent son neveu en prison, avec quelques autres Français. Ce différend fut apaisé par le pape, qui se fit envoyer à Rome les prisonniers, et les remit au comte de Béthune, frère de Sully, ambassadeur de France de cette cour. Voyez les historiens ci-dessus, année 1601.

« quelquefois ce prince, que, par jalousie de gloire « et intérêt d'état, il est bien difficile que la « France et l'Espagne sympathisent jamais ensem- « ble, et qu'il faut prendre avec cette couronne « d'autres fondemens que de simples paroles don- « nées, si l'on veut s'établir dans une parfaite « sûreté. » Il était assez détrompé du sentiment politique de Villeroi et de Sillery, qui soutenaient quelquefois contre moi en sa présence qu'une étroite liaison avec l'Espagne non-seulement n'était ni impossible ni dangereuse pour la France, mais encore que c'était le vrai système auquel on devait s'attacher. Je leur opposais la rivalité naturelle entre ces deux couronnes, l'opposition d'intérêt, et la mémoire de tant d'injures si récentes, et je concluais qu'avec un voisin aussi rusé et aussi fourbe, il ne restait d'autre parti à prendre, que de se défier et se défendre. Les dernières nouvelles venues de Madrid me donnèrent cette fois gain de cause sur mes adversaires, du moins dans l'esprit du roi, qui ne balança pas à se mettre en chemin du côté d'Ostende, après qu'il eut satisfait à deux ambassades célèbres qu'il reçut en ce temps-là.

L'une de ces ambassades fut de la part du grand-seigneur, qui, ayant su que le sophi de Perse, son ennemi, avait fait une députation solennelle vers le pape, l'empereur et le roi d'Espagne, sans faire

mention du roi de France, contre lequel il semblait leur offrir son amitié en demandant la leur, usait du réciproque. Sa hautesse se servit en cette occasion de son médecin [1], qui était chrétien, et qu'elle revêtit du titre d'ambassadeur. Les termes avec lesquels ce superbe potentat s'exprimait en parlant des Français [2] marquent une distinction dont on voit peu d'exemples. Il faisait plus de cas, disait-il de l'amitié et des armes des seuls Français que de tous les autres peuples chrétiens ensemble; et quand même ceux-ci s'uniraient tous avec la Perse contre lui, il croyait pouvoir mépriser leurs efforts, d'abord qu'il pourrait s'assurer de l'alliance et du secours d'un roi dont il paraissait bien ne pas ignorer la supériorité sur tous ses voisins quant aux qualités personnelles. L'ambassadeur turc présenta à sa majesté, de la part de son maître, quantité de riches présens, et me donna deux

[1] Barthélemi Cœur, Marseillais renégat: il demanda au roi, de rappeler le duc de Mercœur de Hongrie, parce qu'entre les prophéties que les Turcs croient, il y en a une, dit-on, qui porte que les Français chasseront les Turcs de l'Europe.

[2] « Au plus glorieux, magnanime et plus grand seigneur de « la créance de Jésus...., terminateur des différends qui sur- « viennent entre les princes chrétiens, seigneur de grandeur, « majesté et richesse, et glorieux guide des plus grands, « Henri IV, empereur de France, etc. » Tels étaient les titres que sa hautesse y donnait au roi. Manuscrits de la bibliothèque du Roi, vol. 9592.

cimeterres d'une façon exquise, que je garde soigneusement.

L'autre ambassadeur fut de la part de la république de Venise. Cet état était uni depuis longtemps avec la France par des alliances particulières souvent renouvelées, et par l'intérêt commun contre la puissance espagnole. Il avait été des premiers à complimenter sa majesté très-chrétienne sur son mariage et sur la paix, par les sieurs Gradenigo et Delphin; celui-ci était encore de cette dernière ambassade. Henri voulut qu'on reçût ces ambassadeurs à Paris avec la plus haute distinction. Il les fit servir avec sa propre vaisselle d'argent, et les combla de riches présens. Il en avait fait de même valeur aux premiers. Toutes les lettres qu'il m'écrivit alors ne roulaient presque que sur ce détail, car il était à Fontainebleau avec la reine, qui était fort avancée dans sa grossesse; ce qui fit que le roi ne pouvant venir sitôt à Paris, encore moins la reine, qui avait tant de part à cette ambassade, sa majesté eut cet égard pour les ambassadeurs vénitiens, de ne pas leur faire attendre son retour à Paris; il manda qu'il les recevrait à Fontainebleau, où ses carrosses et ses équipages les conduisirent avec le même honneur.

Les archiducs ne manquèrent pas d'entrer en soupçon que le roi, en marchant vers Calais, pou-

vait bien chercher à traverser leurs desseins sur Ostende, par représailles des mauvais traitemens faits à La Rochepot. Pour essayer de découvrir le but de ce voyage, ils lui députèrent le comte de Solre en qualité d'ambassadeur, sous prétexte de lui faire les mêmes complimens qu'il recevait de toutes parts, sur la grossesse de la reine. Ils enjoignirent à cet ambassadeur de profiter d'un moment favorable pour jeter quelques propos en forme de plainte sur ce voyage. Solre ouvrit par là un beau champ au roi, qui, au lieu de le satisfaire sur ces plaintes, en fit à son tour de fort graves contre l'Espagne, et l'assura pourtant, mais d'une manière bien générale, que la rupture ne viendrait point de lui, pourvu que les Espagnols ne l'y forçassent point en continuant leurs mauvais procédés; l'ambassadeur feignit d'être content de cette assurance.

La reine d'Angleterre ne sut pas plus tôt le roi à Calais, qu'elle crut l'occasion favorable pour satisfaire l'impatience qu'elle avait de voir et d'embrasser son meilleur ami. Henri ne souhaitait pas moins cette entrevue pour conférer avec cette reine, tant sur les affaires politiques de la chrétienté que sur les leurs propres, et en particulier sur celles dont les ambassadeurs anglais et hollandais lui avaient touché quelque chose à Nantes. Élisabeth lui écrivit la première une lettre égale-

ment polie et pleine d'offres de services; elle lui fit faire ensuite les complimens ordinaires, et réitérer ces assurances par milord Edmond, qu'elle lui députa à Calais pendant qu'elle s'avançait elle-même jusqu'à Douvres, d'où elle fit partir milord Sidney avec de secondes lettres.

Henri ne voulut pas demeurer en reste de courtoisie. Il répondit à ces avances d'une manière aussi pleine d'égards et de respects pour le sexe d'Élisabeth que d'estime et d'admiration pour sa personne. Ce commerce dura quelque temps, au grand chagrin des Espagnols, auxquels un pareil voisinage et une si étroite correspondance donnaient beaucoup de jalousie : mais, de toutes les lettres que s'écrivirent ces deux souverains en cette occasion, il ne m'est resté entre les mains que celle où Élisabeth instruit le roi des obstacles qui l'empêchent de s'aboucher avec lui, en plaignant le malheur des têtes couronnées de se voir malgré elles esclaves des formalités et de la circonspection, parce que c'est cette lettre[1] qui fut

[1] Cette lettre, et ce détail du duc de Sully sur les voyages de Henri IV et d'Élisabeth à Calais et à Douvres suffisent sans autres réflexions pour faire voir combien sont faux tous les jugemens qu'on porta en ce temps-là, et qui sont rapportés dans différens historiens, sur ces deux têtes couronnées. On a dit qu'Élisabeth fit proposer à Henri, ou de passer à Douvres, ou du moins de s'aboucher avec elle à moitié chemin de ces deux villes, et que cette proposition cachait un piége dans

la cause du voyage que je fis vers cette princesse. Elle y marquait à son très-cher et bien-aimé frère, c'est ainsi qu'elle appelait le roi de France, qu'elle en était d'autant plus fâchée qu'elle avait quelque chose à lui faire savoir, qu'elle n'osait ni confier à personne, ni mettre sur le papier; et que cependant elle était sur le point de reprendre la route de Londres.

Ces dernières paroles piquèrent la curiosité du roi, qui se donna inutilement la torture pour deviner à quoi elles pouvaient avoir rapport. Il en-

lequel Élisabeth avait envie de faire tomber Henri, qui était de s'assurer de sa personne dans cette entrevue, et de le retenir prisonnier, jusqu'à ce qu'il lui eût cédé Calais; que Henri IV ne s'en dispensa que parce qu'il se douta du tour qu'on voulait lui jouer; d'autres disent, parce qu'il craignait si fort la mer, qu'il ne put se résoudre à s'embarquer. Personne ne se douta du vrai motif qui fit proposer cette entrevue, qui occasiona toutes ces lettres de part et d'autre, ce qui fit faire à Sully le voyage secret à Douvres, dont il rend compte. Siri ne manque pas cette occasion pour appuyer sur le ressentiment qu'il suppose qu'Élisabeth conserva toujours, soit de la paix de Vervins, soit du refus de Calais, ainsi que sur la crainte qu'avait cette princesse que Henri ne s'agrandît trop, et sur la jalousie de la nation anglaise contre la France. (*Mém. recond.*, vol. 1, p. 130, 150, etc.) Mais cet écrivain, suffisamment versé dans les négociations étrangères, surtout dans celles de l'Italie et de l'Espagne, n'est sûr ni pour les faits, ni dans les jugemens qu'il porte de l'intérieur de notre cour et de notre conseil sous le règne de Henri IV. Il n'a connu ni ce prince, ni le duc de Sully.

voya le secrétaire Féret me chercher, et me dit : « Je viens de recevoir des lettres de ma bonne « sœur, la reine d'Angleterre, que vous aimez « tant, plus pleines de cajoleries que jamais ; voyez « si vous devinerez mieux que moi ce qu'elle veut « dire sur la fin de sa lettre. » Je convins avec Henri que ce n'était pas sans quelque grand sujet qu'elle s'exprimait de la sorte. Il fut résolu que je passerais le lendemain à Douvres, comme si je n'avais d'autre dessein que de profiter de la proximité de la mer pour faire un tour à Londres, afin de voir quel parti prendrait la reine sur mon arrivée, dont nous nous doutions bien qu'elle ne manquerait pas d'être instruite. Je ne parlai à qui que ce soit de mon passage, excepté à ceux de mes domestiques qui devaient venir avec moi, et que je pris en fort petit nombre.

Je me mis dans une barque de grand matin, et j'arrivai sur les dix heures à Douvres, où, parmi la foule de ceux qui débarquaient et se rembarquaient, je fus tout d'abord reconnu par milord Sidney, qui m'avait vu il n'y avait que cinq ou six jours à Calais. Il était avec MM. Cobham, Raleich et Greffin, et fut encore joint dans le même moment par deux autres Anglais, qui étaient les comtes d'Evencher et de Pembrok. Il me demanda, en m'embrassant, si je ne voulais pas voir la reine. Je lui répondis que non ; je l'assurai

même que le roi ne savait rien de mon voyage, et je le priai de n'en rien dire non plus à la reine, parce que, n'ayant pas eu intention de la saluer, je n'avais aucune lettre à lui donner, et que je cherchais à faire *incognito* un voyage à Londres, qui serait très-court. Tous ces messieurs reprirent en riant que j'avais pris une précaution inutile, parce que le vaisseau de garde avait peut-être en ce moment déjà donné avis de mon arrivée, et que je devais m'attendre à voir bientôt un messager de la reine qui ne me laisserait pas aller de la sorte, n'y ayant que trois jours qu'elle avait parlé publiquement de moi, et dans des termes très-obligeans. Je feignis d'être extrêmement mortifié de ce contre-temps, mais de compter pourtant sur le bonheur de n'être point découvert, pourvu que ces messieurs voulussent bien me garder le secret sur l'endroit où j'étais logé, et d'où je les assurai, en les quittant brusquement, que je partirais aussitôt que j'aurais mangé un morceau. Je ne faisais qu'entrer dans ma chambre, où je parlais à mes gens, lorsque je me sentis embrasser par-derrière par quelqu'un qui me dit qu'il m'arrêtait prisonnier de la part de la reine : c'était le capitaine de ses gardes. Je lui rendis son embrassade, et lui répondis en souriant que je tenais cette prison à grand honneur.

Il avait ordre de m'emmener à l'heure même

vers la reine, et je le suivis. « Eh quoi! M. de « Rosny, me dit cette princesse, est-ce ainsi que « vous rompez nos haies, et passez sans me venir « voir? J'en suis bien étonnée : car j'ai vu que « vous m'affectionnez plus qu'aucun de mes ser- « viteurs, et je ne crois pas vous avoir donné « sujet de changer cette bonne volonté. » Je ré- pondis en peu de mots ce qu'un accueil aussi gracieux exigeait que je répondisse. Après quoi je passai sans affectation à entretenir Élisabeth des sentimens que le roi avait pour elle. « Pour vous « témoigner, reprit-elle, que je crois tout ce que « vous me dites de la bienveillance du roi, mon « frère, et de la vôtre, je veux vous parler de la « dernière lettre que je lui ai écrite. Je ne sais « si vous ne l'aurez point vue, car Staffort (c'est « le nom de milord Sidney) et Edmond m'ont dit « qu'il ne vous cachait guère de ses secrets. » Elle me tira à quartier en me disant ces paroles, afin de pouvoir m'entretenir en liberté sur l'état pré- sent des affaires de l'Europe; ce qu'elle fit avec tant de netteté et de solidité, en reprenant les choses depuis le traité de Vervins, que je convins que cette grande reine était digne de toute la réputation qu'elle s'était acquise dans l'Europe. Elle n'entrait dans ce détail que pour montrer la nécessité où était le roi de France de commencer, de concert avec elle, les grands desseins que l'un

et l'autre méditaient contre la maison d'Autriche; nécessité qu'elle établissait sur les accroissemens qu'on voyait prendre chaque jour à cette maison. Elle me rappela ce qui s'était passé à ce sujet, en 1596, entre le roi et les ambassadeurs anglais et hollandais, et me demanda si ce prince ne persistait pas toujours dans les mêmes sentimens, et pourquoi il différait tant à mettre la main à l'œuvre.

Je satisfis à ces demandes d'Élisabeth en lui disant que sa majesté très-chrétienne pensait en ce moment comme elle avait toujours pensé; que ce n'était pour aucune autre fin qu'elle faisait provision d'argent, de munitions et d'hommes de guerre; mais qu'il s'en fallait encore de beaucoup que les choses fussent en France au point où il fallait qu'elles fussent pour entreprendre de détruire une puissance aussi affermie que celle des princes autrichiens; ce que je justifiai par les dépenses extraordinaires que Henri avait été obligé de faire depuis la paix de Vervins, tant pour les besoins généraux de son état que pour réprimer les entreprises des séditieux, et pour la guerre qu'il venait de finir avec la Savoie. Je ne dissimulai point à cette princesse ce que j'ai toujours pensé sur cette entreprise : c'est que, quand même l'Angleterre et les Provinces-Unies feraient tous les plus grands efforts dont elles sont capables

contre la maison d'Autriche, à moins qu'elles ne soient aidées de même de toutes les forces de la monarchie française, à qui le premier rôle dans cette guerre tombe de droit par mille raisons, la maison d'Autriche, en unissant les forces de ses deux branches, pouvait sans peine non-seulement se soutenir contre elles, mais encore rendre la balance égale. Or, n'était-ce pas une entreprise inutile et même pleine d'imprudence, de n'employer, pour saper cette puissance formidable, que les mêmes moyens par lesquels on se tiendrait simplement sur la défensive avec elle? qu'il était donc indispensable d'attendre encore quelques années à se déclarer, pendant lesquelles la France acquerrait ce qui lui manquait, et pour mieux assurer le coup qu'on préparait contre l'ennemi commun, travaillerait avec ses alliés à faire conspirer dans la même vue les rois, princes et états voisins, principalement ceux d'Allemagne, qui sont le plus fortement menacés de la tyrannie de la maison d'Autriche.

La manière dont je m'exprimais fit aisément comprendre à la reine d'Angleterre que c'était moins mon sentiment que celui de Henri que je lui exposais. Elle me le donna à entendre, en avouant qu'elle le trouvait raisonnable, qu'elle ne pouvait pas n'y point conformer le sien. Elle ajouta seulement, qu'il y avait une chose sur la-

quelle on ne pouvait se prévenir mutuellement de trop bonne heure, c'est que le but de l'union projetée étant de réduire la maison d'Autriche dans de justes bornes, il était nécessaire que chacun des alliées proportionnât si bien de lui-même tous ses désirs en cette occurrence, qu'il n'en formât point qui fût capable de choquer les autres; qu'en supposant, par exemple, l'Espagne dépouillée des Pays-Bas, cet état ne devait être convoité, en tout ou en partie, ni par le roi de France, ni par celui d'Écosse, qui devait l'être un jour de toute la Grande-Bretagne, ni même par les rois de Suède et de Danemarck, assez puissans par terre et par mer pour donner de l'ombrage aux autres alliés; qu'il en devait être de même des autres dépouilles qu'on enleverait à cette couronne par rapport aux princes les plus voisins des terres conquises. « Car, si le roi de « France, mon frère, disait-elle, voulait se rendre « propriétaire, ou seulement seigneur féodal des « Provinces-Unies, je ne le cèle point, j'en pren- « drais un violent sujet de jalousie : de mon côté, « je ne trouverais point mauvais qu'il eût cette « même crainte pour mon égard. »

Ce ne furent pas là les seules réflexions que fit la reine d'Angleterre; elle y joignit plusieurs autres considérations si sages et si sensées, qu'elle me rendit plein d'étonnement et d'admiration. Il

n'est pas rare de trouver des princes qui enfantent de grands desseins; l'esprit s'y porte si naturellement dans le rang qu'ils occupent, qu'il n'est besoin que de leur faire envisager l'autre excès, qui est d'en former de si peu proportionnés à leurs forces, qu'on trouvera presque toujours qu'ils peuvent à peine la moitié de ce qu'ils entreprennent; mais savoir s'appliquer à n'en former que de raisonnables, en régler sagement l'économie, en prévoir et en prévenir tous les inconvéniens, en sorte qu'il ne s'agisse plus, quand ils arrivent, que d'y appliquer le remède préparé de long-temps, c'est de quoi peu de princes sont capables. L'ignorance, la prospérité, la volupté, la vanité, la paresse même, et la peur font entreprendre tous les jours des choses qui manquent même de possibilité. Une autre cause de ma surprise, c'est qu'Élisabeth et Henri, qui n'avaient jamais conféré ensemble sur leur projet politique, se rencontrassent si juste dans toutes leurs idées, que ce rapport s'étendait jusqu'aux plus petites choses.

La reine, voyant que je la regardais fixement sans lui rien dire, crut s'être expliquée trop obscurément pour que j'eusse pu comprendre toute l'étendue de ses paroles. Lorsque je lui eus avoué sincèrement la véritable cause de ma surprise et de mon silence, elle craignit encore moins d'en-

trer jusque dans les plus petites particularités de son dessein. Mais comme j'aurai une ample occasion de traiter cette matière lorsque je déduirai les grands desseins que la mort prématurée de Henri le Grand a fait échouer, je n'exposerai point le lecteur à des redites inutiles. J'indiquerai seulement ici en peu de mots les cinq points auxquels sa majesté britannique réduisit un projet aussi étendu que celui qu'on verra dans ces mémoires. Le premier, de remettre l'Allemagne dans le même état de liberté par rapport à l'élection de ses empereurs et à la nomination du roi des Romains, où elle était anciennement. Le second, de rendre les Provinces-Unies absolument indépendantes de l'Espagne, et d'en composer une république puissante, en y joignant, s'il était besoin, quelques provinces démembrées de l'Allemagne. Le troisième, d'en faire autant de la Suisse, en y incorporant quelques pays limitrophes, et surtout l'Alsace et la Franche-Comté. Le quatrième, de partager toute la chrétienté en un certain nombre de puissances à peu près égales. Le cinquième, d'y réduire toutes les religions aux trois qui paraissent avoir le plus de cours en Europe.

Notre entretien fut fort long. Je ne puis louer la reine d'Angleterre autant qu'elle mérite de l'être par les qualités du cœur et de l'esprit que

je lui remarquai dans ce peu de momens que je passai avec elle. Je fis mon rapport au roi, qui goûta extrêmement tout ce qui m'avait été dit. Pendant le reste du temps que leurs majestés passèrent à Calais et à Douvres, elles s'en entretinrent par lettres. On convint de tous les préliminaires; il fut même pris des arrangemens sur l'objet principal, mais avec tant de secret, que toute cette affaire est demeurée jusqu'à la mort du roi, et même long-temps après, au nombre de celles sur lesquelles on n'a proposé que des conjectures aussi hasardées qu'opposées entre elles.

Le roi ne revint pas à Paris sans avoir exactement visité toutes les places de sa frontière, et pourvu à leur sûreté. Du reste, il se montra spectateur indifférent de la querelle des Espagnols et des Flamands, et ne fit rien en faveur d'Ostende, dont le siége continuait, sinon qu'il ne s'opposa pas à ce que plusieurs Français prissent parti dans les troupes du prince d'Orange. Il en coûta la vie à quelques-uns d'eux, parmi lesquels on dut compter pour une perte considérable la mort du jeune Châtillon-Coligny [1], qui eut la tête empor-

[1] Henri de Coligny, seigneur de Châtillon, fils de François, et petit-fils de l'amiral de Coligny; il avait amené au secours d'Ostende un régiment de huit cents Français. Selon Brantome, la maison de Châtillon-Coligny était originaire de Sa-

tée d'un boulet de canon devant Ostende. Le roi dit hautement en l'apprenant que la France venait de perdre un homme d'un grand mérite. J'y fus en mon particulier extrêmement sensible. Dans un âge si peu avancé, Coligny avait déjà su réunir presque toutes les qualités qui font le grand homme de guerre : la valeur, le sang-froid, la prudence, l'étendue de l'esprit et l'art de se faire aimer également du soldat et de l'officier.

Mais la jalousie des courtisans fit bientôt à Coligny un crime de toutes ces vertus dans l'esprit du roi. Il était protestant. On rapporta à sa majesté qu'il ambitionnait déjà la qualité de chef des réformés dedans ou hors le royaume, à quoi il était sollicité par le duc de Bouillon; qu'en toutes occasions il avait montré n'avoir point de plus forte passion que de suivre les traces de son père et de son aïeul, ou même de les surpasser ; qu'il avait assuré qu'il ne regretterait point la perte de sa vie, pourvu qu'il eût eu la satisfaction de la perdre à la tête d'une armée pour le salut de ses frères. Son affection pour les soldats fut traitée de manége adroit et dangereux. On fit entendre au roi qu'il avait déjà donné de la jalousie au prince d'Orange, et que sa majesté aurait eu

voie, « d'un très-haut et ancien lignage (c'est ainsi qu'il en « parle) et autrefois souverain, et très-grand. » Tome 6, page 284, édit. de *Bastien*.

tout à craindre un jour du rejeton d'une souche qui avait fait tant de mal à nos rois. En sorte que, lorsque j'allai trouver Henri pour le prier d'accorder quelques grâces à la mère et au frère du mort, il ne fit que me répéter tous ces discours, auxquels il n'avait que trop ajouté foi, et il me parut non-seulement consolé de la mort de Châtillon, mais encore si prévenu contre toute cette famille, que je me désistai d'une sollicitation qui ne pouvait plus que m'être nuisible à moi-même par mes liaisons et ma conformité de religion avec le mort.

Le roi eut le plaisir de retrouver la reine à Fontainebleau dans une aussi bonne santé qu'il l'avait laissée. Il ne la quitta que très-peu pendant le temps de sa grossesse, et parut prendre tout le soin possible de sa santé. « N'amenez point avec « vous pour cette fois des personnes d'affaires, » m'écrivit-il quelques jours avant l'accouchement de la reine, « il n'en faut point parler pendant la « première semaine des couches de ma femme; « nous serons assez occupés à empêcher qu'elle « ne se morfonde. »

Le moment arriva qui devait combler de joie le roi, la reine et tout le royaume. La reine mit au monde, le 17 septembre 1601 [1], un prince qui, par sa bonne santé et celle de sa mère, donna les

[1] La nuit du jeudi au vendredi, sur le minuit.

plus heureuses espérances [1]. Je crois pouvoir dire qu'aucune satisfaction n'égala la mienne. J'étais attaché à la personne du roi par les liens les plus étroits; j'avais cette qualité de plus que les bons Français et les plus fidèles de ses sujets pour m'intéresser à cet événement. Il en était si bien persuadé, qu'il me fit l'honneur de m'en donner avis par un billet, qu'il fit partir de Fontainebleau à dix heures du soir pour Paris, où j'étais alors. « La reine, me disait-il en deux mots, « vient d'accoucher tout présentement d'un fils. « Je vous en donne avis afin que vous vous en « réjouissiez avec moi. » Outre ce billet, dans lequel il ne consulta que son cœur, il m'en écrivit un second le même jour, comme grand-maître de l'artillerie, et me le fit rendre par La Varenne. Il y parlait de la naissance du nouveau dauphin comme d'un sujet de joie pour lui qu'il ne pouvait assez exprimer : « Non pas encore tant pour « ce qui me touche (ce sont ses termes) que pour

[1] Péréfixe dit au contraire : « L'enfantement fut difficile, « et l'enfant si travaillé, qu'il en était tout violet; ce qui peut-« être lui ruina au dedans les principes de la santé et de la « bonne constitution. Le roi, invoquant sur lui la bénédiction « du ciel, lui donna la sienne, et lui mit son épée à la main, « priant Dieu qu'il lui fît seulement la grâce d'en user pour sa « gloire et pour la défense de son peuple. P. Matthieu en parle « dans les même termes : Ma mie, dit-il à la reine, réjouissez-« vous, Dieu nous a donné ce que nous désirons. »

« le bien général de mes sujets. » Il m'ordonnait de faire tirer le canon de l'Arsenal, ce qui fut exécuté de manière que le bruit s'en fit entendre jusqu'à Fontainebleau. Les ordres étaient inutiles en cette occasion. Depuis le premier jusqu'au dernier des sujets de sa majesté, les témoignages d'allégresse ne tinrent rien de la crainte ni de la politique.

Celle du roi ne fut altérée que par un léger chagrin qu'il se procura volontairement. Il avait pour premier médecin La Rivière, qui n'avait guère plus de religion que n'en ont ordinairement ceux qui se mêlent de professer publiquement l'astrologie judiciaire, quoiqu'on lui fît l'honneur dans le monde de dire qu'il cachait un cœur protestant sous les dehors d'un catholique. Henri, qui sentait déjà pour son fils une passion qui lui donnait la plus vive impatience sur ses destinées, et qui entendait dire d'ailleurs que La Rivière avait souvent très-bien réussi, lui recommanda de tirer l'horoscope du dauphin avec toutes les attentions et les formalités de son art. Afin de savoir le moment précis de sa naissance, il avait cherché la plus excellente montre qu'on eût pu trouver. Il parut que cette idée lui était ensuite sortie de l'esprit, jusqu'à ce que, nous étant retrouvés seuls sa majesté et moi, environ quinze jours après, et notre entretien ayant tombé sur

ces prédictions, dont j'ai déjà ci-devant parlé, que La Brosse avait faites au sujet de sa majesté et de moi, et qui s'étaient trouvées si parfaitement accomplies, l'envie reprit à Henri plus fortement qu'auparavant d'en faire l'essai sur la personne de son fils.

Il fit appeler La Rivière, qui, sans en rien dire, n'avait pas laissé que de travailler, et lui dit en ma présence, mais sans aucun autre témoin : « A « propos, M. de La Rivière, vous ne me dites rien « sur la naissance de M. le Dauphin : qu'en avez-« vous trouvé? J'en avais commencé quelque chose, « répondit La Rivière; mais j'ai tout laissé là, ne « me voulant plus amuser à cette science que j'ai « en partie oubliée, parce que je l'ai toujours re-« connue extrêmement fautive. » Le roi vit tout d'abord qu'il ne parlait pas sincèrement, soit que ce fût par crainte de déplaire à sa majesté, soit mauvaise humeur et fantaisie, soit manége d'astrologue qui se défie de ses secrets. « Je vois bien, lui « dit Henri, que ce n'est pas là où il vous tient, « car vous n'êtes pas de ces gens si scrupuleux; « mais c'est qu'en effet vous ne voulez me rien « dire, de peur de mentir ou de me fâcher : mais, « quelque chose qu'il y ait, je le veux savoir, et « je vous commande même, sur peine de m'of-« fenser, de m'en parler librement. » La Rivière se le fit encore répéter trois ou quatre fois, et dit

enfin avec un air de mutinerie feint ou véritable : « Sire, votre fils vivra âge d'homme, et régnera « plus que vous; mais vous et lui serez d'inclina- « tions et d'humeurs bien différentes. Il aimera « ses opinions et ses fantaisies, et quelquefois « celles d'autrui : plus penser que dire sera de « saison : désolations menacent vos anciennes so- « ciétés : tous vos ménagemens sont déménagés. « Il exécutera choses fort grandes, sera fort heu- « reux en ses desseins, et fera fort parler de lui « dans la chrétienté; toujours paix et guerre; de « lignée il en aura, et après lui les choses empi- « reront : c'est tout ce que vous en saurez de moi, « et plus que je n'avais résolu de vous en dire. » Le roi, après avoir rêvé quelques momens sur ce qu'il venait d'entendre : « Vous voulez, lui dit-il, « parler des huguenots, je le vois bien; mais vous « dites cela parce que vous en tenez. J'entends « tout ce qu'il vous plaira, répondit La Rivière, « mais vous n'en saurez pas davantage de moi; » et il nous quitta brusquement. Nous demeurâmes encore long-temps en conversation, sa majesté et moi, dans l'embrasure d'une fenêtre, repassant sur chacune des paroles de La Rivière, qui demeurèrent fort avant dans l'esprit du roi.

Je ne pus séjourner long-temps à Fontainebleau; mais le roi continua à me donner avec la même affection des nouvelles de tout ce qui s'y

passait. « Vous ne sauriez croire, me mandait-il, « combien ma femme se porte bien, vu le mal « qu'elle a eu. Elle se coiffe d'elle-même, et parle « déjà de se lever. Elle va même jusqu'à sa garde- « robe (c'était le neuvième jour après sa couche). « Elle a un tempérament terriblement robuste et « fort. Mon fils se porte bien aussi, Dieu merci. Ce « sont les meilleures nouvelles que je puis man- « der à un serviteur fidèle et affectionné, et que « j'aime [1]. » Il l'envoya nourrir à Saint-Germain, à cause de la bonté de l'air, et par une de ces attentions qui justifient quelquefois bien mieux le fond des véritables sentimens que les démarches d'éclat, il voulut qu'on le montrât à tout Paris. Pour cela, il le fit porter à découvert au travers de cette grande ville. Les Parisiens marquèrent par leurs acclamations redoublées combien ils étaient charmés de cette popularité.

Le roi était convenu avec la reine que, si elle lui faisait un enfant mâle, il lui donnerait Monceaux en propre. « Ma femme a gagné Monceaux, « m'écrivit-il encore dans le même temps, puis- « qu'elle m'a fait un fils; c'est pourquoi je vous « prie d'envoyer quérir le président Forget, de « conférer avec lui sur cette affaire-là, et d'aviser

[1] L'original de cette lettre de Henri IV à Sully existe encore aujourd'hui ; elle est datée de Fontainebleau, du 27 août. *Cabinet du duc de Sully.*

« à la sûreté qu'il faut observer pour mes enfans, « donnant ordre que la somme pour laquelle je le « prends soit bien assurée. » La ville de Paris avait aussi promis à la reine une tenture de tapisserie pour présent de couche : sa majesté me fait songer dans cette lettre à la demander. Il naquit une infante [1] en Espagne dans le même temps que le ciel donnait un prince à la France.

La négociation qui se traitait depuis plusieurs années avec le grand-duc de Florence fut terminée en celle-ci. Pour entendre de quoi il est question ici, il faut savoir que, sous le règne de Henri III, Ferdinand de Médicis, grand-duc de Florence, se saisit, à la faveur des troubles qui désolaient la France, des petites îles de Pomègue, de Ratonneau et d'If, avec son château aux environs de Marseille. Henri, résolu de se les faire rendre, les fit redemander au grand-duc en 1598, par d'Ossat, qui était alors delà les monts. Le grand-duc n'osa répondre par un refus; il représenta seulement qu'il avait employé de grandes sommes à ces îles, qu'on ne pouvait lui faire perdre. D'Ossat leva de lui-même cette difficulté en engageant le roi son maître à payer, en dédommagement de ces dépenses, une somme de trois cent mille écus, pour laquelle douze personnes

[1] Anne-Marie Mauricette, depuis reine de France, née le 22 septembre.

des plus riches et des plus considérables de la France cautionneraient Henri, comme si sa majesté n'avait pas pu répondre seule d'une somme aussi médiocre. Le roi ratifia ce traité sans beaucoup d'attention, et le duc de Florence fit partir peu de temps après le chevalier Vinta, chancelier de Savoie, pour finir avec Gondi l'affaire des îles sur ce plan.

Les deux agens ne sortirent point du conseil pour chercher leurs cautions, et l'affaire me fut proposée comme aux autres. Je trouvai quelque chose de si singulier dans cette façon de procéder avec un roi dont la puissance n'est ignorée en aucun endroit de l'Europe, que je ne fis que rire au nez de ceux qui vinrent m'en parler. Villeroi eut beau me représenter la nécessité de dégager la parole de d'Ossat, je lui répondis qu'il n'y avait jamais eu de banquiers dans ma famille; en effet, c'était plutôt là une affaire de banquiers que de gentilshommes. « Tous les autres, répliqua-t-il, « n'en ont fait aucune difficulté. Je le crois, lui « répondis-je avec quelque indignation; aussi n'y « en a-t-il pas un qui ne soit sorti ou du trafic, « ou de la robe. » Il y eut là-dessus une petite contestation dans le conseil, qui fut rapportée au roi. Ce prince n'en fit que sourire, et dit qu'on avait mal fait de m'en parler sans le prévenir, parce qu'il ne m'en avait pas parlé lui-même. « Je m'é-

« tonne, ajouta-t-il, qu'il ne vous ait pas répondu « encore plus rudement; ne connaissez-vous pas « bien quel homme c'est, et combien il fait d'état « de sa noblesse? Achevez cette affaire, sans qu'il « s'y oblige, ni nul autre aussi, aussi-bien n'avais- « je donné aucune charge à l'évêque de Rennes « de s'obliger à tout cela. » Le grand-duc ne se fit pas prier pour cette main-levée; il déchargea le roi de la condition des douze fidéjusseurs par respect pour sa personne royale. L'acte qui en fut passé est du 4 août 1598; mais cette affaire ne fut consommée de part et d'autre que par l'arrivée du chevalier Vinta dans celle-ci.

Je fus aussi commis à la liquidation de certains biens en Piémont, dont M. le comte de Soissons voulait traiter avec sa majesté. Ils lui étaient dévolus par la mort de madame la princesse de Conti, du chef de la princesse son épouse, qui était de la maison de Montaffié[1]. Mon rapport ne fut pas favorable à M. le comte : je représentai au roi que ces biens, d'une valeur beaucoup moindre qu'on ne les faisait passer, étaient de plus si litigieux et si désavantageusement situés, que ces considérations en rabattaient encore beaucoup du prix.

[1] Le prince de Conti avait épousé en premières noces Jeanne de Coëme, dame de Bonnetable, veuve de Louis, comte de Montaffié en Piémont, et le comte de Soissons avait épousé Anne de Montaffié, fille de Louis et de Jeanne de Coëme.

M. le comte dissimula le ressentiment que ce discours lui donna contre moi.

Fresne Canaye[1] fut nommé ambassadeur à Venise, et Béthune, mon frère, à Rome, au grand mécontentement des autres ministres, surtout de Villeroi et de Sillery, avec lesquels j'étais souvent exposé à avoir des démêlés dont le roi avait la tête rompue. Ces deux messieurs avaient entrepris de me donner l'exclusion, du moins dans toutes les affaires étrangères, dont ils prétendaient que la connaissance n'appartenait qu'à eux. Celle des ambassades étant de cette espèce, ils dirent à sa majesté en ma présence, qu'ils avaient à lui proposer pour l'ambassade de Rome des sujets beaucoup plus capables que Béthune, « qui n'a« vait, disaient-ils, aucune intelligence des affaires « de cette cour, et n'avait encore rendu aucun ser« vice à l'état. » Mon frère avait pourtant déjà été chargé de l'ambassade d'Écosse, dont je puis dire qu'il s'était bien acquitté, et on ne pouvait nier qu'il n'eût du moins les bonnes qualités qui, à mon sens, ne sont pas les moins essentielles pour cette fonction ; la probité, la circonspection et la sagesse. Ainsi ce discours était tout ensemble faux et méprisant. Je le fis bien sentir dans ma réponse à ces messieurs, en leur montrant de quel

[1] Philippe Canaye de Fresne; Philippe de Béthune, comte de Selles, et de Charost.

prix étaient ses services rendus à l'état dans l'art militaire, qu'ils semblaient ravaler si fort au-dessous des autres.

Villeroi, piqué à son tour de ce que je ne mettais pas les siens au premier rang, soutint sa cause d'un air et d'un ton où il entrait beaucoup de chaleur. Il fallut que sa majesté nous imposât silence, en nous disant qu'elle se sentait offensée de ce qu'on tenait de pareils discours en sa présence, et que sans entrer dans la discussion de nos services, il nous devait suffire qu'elle nous tînt tous trois pour bons serviteurs. Je demandai pardon au roi de ce qu'après sa défense j'osais encore ajouter un mot pour fermer la bouche à des personnes que je voyais donner hautement la préférence à l'oisiveté de la robe et au repos du cabinet, sur les travaux, les dangers et les dépenses de la profession militaire, et je dis là-dessus tout ce que je pensais. « Bien, bien, je vous pardonne « aux uns et aux autres, et je prends vos paroles « comme il faut, reprit Henri en m'interrompant, « mais à condition que vous éviterez dans la suite « ces picoteries, et que, quand l'un de vous dési« rera que je favorise quelqu'un de ses amis, les « autres ne s'y opposeront point, mais s'en remet« tront à mon choix. Je décide pour le présent en « faveur du sieur de Béthune, dont j'estime la « maison, l'esprit, la sagesse, et même la capacité,

« l'ayant employé dans plusieurs affaires de paix « et de guerre, dont il s'est dignement acquitté. » Il promit à Villeroi qu'après le retour de mon frère, il disposerait de l'ambassade de Rome à sa recommandation. Il nous exhorta encore à demeurer unis; après quoi il quitta la promenade, où ce démêlé l'avait retenu plus de deux heures, et s'en alla dîner.

Je fis plusieurs voyages cette année à Fontainebleau, pour prendre les ordres de sa majesté sur les affaires qui ne pouvaient lui être communiquées autrement; et comme nous fûmes souvent et long-temps éloignés l'un de l'autre, je reçus un plus grand nombre de lettres de ce prince que de coutume. Celle où il parle du maréchal d'Ornano [1] est singulière. Ce maréchal lui avait donné quelque sujet de plaintes. « Je n'ai jamais vu, dit Henri, « tant d'ignorance et d'opiniâtreté ensemble, mais « je dis, très-dangereuses; il a fait le Corse à toute « outrance. Faites qu'il ne me donne pas sujet de « le faire connaître pour ce qu'il est, c'est-à-dire « indigne des honneurs qu'il a reçus de moi; sa « seule fidélité m'y obligeait, ses désobéissances « me dispenseront bientôt d'user de ce terme : il « faut dire vrai, je suis fort rebuté de lui. » Les états de Languedoc s'étant tenus cette année, ce

[1] Alphonse d'Ornano, fils de San-Pietro de Bastelica, colonel des Suisses.

prince m'écrivit qu'il fallait transférer le lieu de leur tenue dans le Bas-Languedoc, « afin, dit-il, « que mes serviteurs n'aillent pas, pour la pre« mière fois où étaient ceux de la Ligue. » Il m'ordonne dans une autre de faire venir des poulains de son haras de Meun[1]; et dans une autre de

[1] « Dès son jeune âge, dit Brantome, parlant de Henri II « (*Vies des hommes illustres*, tom. 5, pag. 356), il avait tou« jours fort aimé cet exercice de chevaux. Aussi l'a-t-il con« tinué, et en avait toujours une grande quantité en sa grande « écurie, fût aux tournelles où était la principale, à Mehun, à « Saint-Léger, à Orion, chez le grand-écuyer de Boissy, et la « plupart, quasi voire les meilleurs, étaient de ses haras, qui « se plaisait à les bien faire entretenir. » Il ajoute que ce prince ayant un jour fait voir ses chevaux au grand-écuyer de l'empereur, celui-ci lui dit, « que l'empereur son maître n'avait « point d'écurie plus belle, il s'en fallait beaucoup, et la loua « en toute extrémité, et surtout de quoi la plupart de ses che« vaux étaient de son haras. » Par les malheurs des derniers règnes, le haras du roi était alors bien déchu de l'état où on l'avait vu sous Henri II. Meun, ou Mehun en Berry, était le seul des endroits ci-dessus nommés, où l'on élevât des chevaux pour le roi, et cet établissement était fort peu de chose, comme on le voit par les archives du secrétaire d'état de la maison du roi, qu'on conserve aux Petits-Pères à Paris, où Meun est nommé Main, apparemment pour le distinguer d'un autre Meun, sur l'Indre, aussi en Berry.

En 1604, le duc de Bellegarde, grand-écuyer, fit transférer le haras du roi à Saint-Léger, forêt appartenant au roi, par Marc-Antoine de Bazy, capitaine du haras. Là il reçut, en 1618, quelques accroissemens assez considérables, et de beaucoup plus considérables encore, environ l'année 1665, que feu Colbert, ministre d'état, en augmenta le terrain, y fit former des

donner deux cents écus à Garnier, son prédicateur d'avent et de carême. Le reste, que je supprime, ne renferme que des détails peu considérables, quoiqu'ils fassent foi de la vigilance et de l'attention de ce prince.

Je vais comprendre dans un seul article, par lequel je finirai les mémoires de cette année, tout ce qui se passa au sujet de la révolte du maréchal de Biron, dont on eut enfin les preuves les plus positives. Dès le temps que le roi était à Lyon, et qu'il y avait déjà de violens soupçons contre ce maréchal, sa majesté eut un entretien secret avec lui dans le cloître des Cordeliers, et lui parut si bien informée de toutes ses différentes démarches auprès du duc de Savoie, que Biron, soit qu'il crût en ce moment, qu'après une pareille découverte, il ne lui convenait plus que de songer à réparer sa faute, soit qu'il ne voulût que tromper le roi, lui avoua qu'il n'avait pu en effet tenir contre les offres que lui avait faites le duc de Savoie, jointes à la promesse de lui faire épouser la princesse sa

parcs, et rassembler grand nombre d'étalons et de jumens, par Alain de Garsault, qui en était capitaine. Il y a demeuré jusqu'en 1715, qu'il a commencé à s'établir en Normandie, sous la conduite de François Gédéon de Garsault, Louis de Lorraine, comte d'Armagnac, étant pour lors grand-écuyer de France. Depuis ce dernier établissement, il prend de jour en jour une forme plus digne du haras du plus puissant monarque de l'Europe.

fille [1]; qu'il lui en demanda pardon, et lui protesta avec la plus apparente sincérité que de sa vie il ne retomberait dans un pareil délire.

Henri crut pouvoir compter sur une promesse qui fut pourtant oubliée presque dans l'instant même qu'elle fut faite. Biron reprit ses premières brisées, fit à son ordinaire différens voyages dans les provinces, caressa tout ce qu'il trouva dans la noblesse de mécontens ou de mutins; ne les entretint, d'un côté, que des injustices qu'il recevait du roi; de l'autre, que de son crédit et de ses intelligences hors du royaume. Il renoua plus fortement que jamais avec les Bouillon, d'Entragues, d'Auvergne et autres [2]. Il força son naturel jus-

[1] Le maréchal de Biron, en épousant la troisième des filles du duc de Savoie, devait recevoir du roi d'Espagne et de ce duc la Bourgogne, la Franche-Comté et le comté de Charolais en souveraineté; c'était une partie du grand projet de ces deux couronnes, qui consistait à démembrer de cette manière le royaume de France, et à le partager entre les gouverneurs de ses provinces. On peut en voir les preuves dans Vittorio Siri (*Mém. rec.*, vol 1, p. 103, 127 et suiv.), qui loue aussi les services que le comte de Béthune, frère de l'auteur, rendit en cette occasion à Henri IV, pendant son ambassade à Rome.

[2] L'auteur ne dit rien dans tout ce récit sur la conspiration, la détention et le procès du maréchal de Biron, qui ne soit confirmé par les histoires et mémoires de ce temps-là. Ils rapportent de lui ces paroles extravagantes : « Que le roi ne m'offense point; car je me sais venger des rois et des empereurs. » *Matthieu*, t. 2, liv. 2, p. 333.

qu'à paraître aux soldats l'homme le plus humain et le plus affable, lui qui était l'orgueil et la fierté mêmes; et quant à la plus vile populace, comme aucun personnage ne coûte à faire à l'ambition, il l'attira à lui en faisant l'hypocrite et le dévot. Jusque là pourtant on aurait pu encore douter s'il n'avait point ses desseins renfermés dans lui-même, et si ce qu'on voyait de lui n'était point une suite de ce caractère qu'on remarque dans tant de personnes qui, pour montrer dans tous leurs discours un esprit inquiet et ami des nouveautés, sont pourtant quelquefois bien éloignées de se jeter tête baissée dans la révolte.

C'est à quoi Henri s'en tint fort long-temps sur le compte du maréchal de Biron, quoiqu'il continuât de l'observer soigneusement, et qu'il ne pût s'empêcher d'être ému des rapports qu'on lui fit de la conduite qu'avait tenue Biron dans le dernier voyage qu'il avait fait à Dijon, où il passa la fin de l'année précédente et le commencement de celle-ci. Biron, de son côté, qui avait ses espions à la cour, apprenant l'impression que sa conduite faisait prendre au roi, jugea à propos de m'écrire à ce sujet. Sa lettre est datée du 3 janvier; elle ne roule que sur l'injustice qu'on lui fait auprès du roi, et que sa majesté lui fait elle-même, de le croire capable de desseins dont il n'a pas la moindre pensée. Il me demande mon se-

cours pour lui aider à faire connaître son innocence. Il justifie son voyage en Bourgogne par les affaires domestiques qui le lui rendaient indispensable, et assure qu'il sera de retour dans deux jours. Enfin il me prie d'ajouter foi à tout ce que me dira de sa part Prevôt, l'un de ses agens ordinaires, et qu'il avait jugé à propos de me députer. Les convictions de l'infidélité du maréchal de Biron ont suivi cette lettre de trop près pour qu'on puisse la juger sincère : aussi, loin de le croire, je ne fis que m'en défier encore davantage.

Pendant le séjour que fit le roi à Calais, il reçut de nouveaux avis contre Biron, encore plus clairs et mieux circonstanciés ; parce qu'apparemment Biron, qui se crut moins éclairé, se licencia aussi davantage. Sur quoi Henri, au lieu de prendre le parti qu'il ne devait pas tarder plus long-temps à prendre, ne pouvant encore regarder cet homme comme incurable, résolut au contraire de n'omettre rien de tout ce qu'il crut capable de le guérir par la douceur, les bons traitemens et les distinctions si sensibles au cœur d'un honnête homme. Biron avait demandé à sa majesté une gratification de trente mille écus : le roi y trouva de la justice, et ne balança pas à la lui accorder : et parce qu'il survint quelques difficultés qui devaient en retarder le paiement, ce prince m'or-

donna qu'on les levât de façon qu'on pût sans délai satisfaire Biron, auquel je fis toucher à l'heure même une moitié de la somme en argent comptant, et lui assignai l'autre dans un an.

Biron crut être obligé de venir me remercier. Il me dit qu'il m'avait plus d'obligation de cette somme qu'au roi. Il se plaignit devant moi de ce que ce prince le laissait dans l'oubli, et même le méprisait depuis qu'il n'avait plus besoin de son épée : « Cette épée, disait-il, qui l'avait mis sur le « trône. » Je n'avais garde de me taire en cette occasion. Je fis voir, avec une espèce de reproche au maréchal, qu'il accusait Henri d'autant plus injustement, que ce prince, auquel seul il avait l'obligation de sa gratification, n'avait pas dédaigné de se rendre encore solliciteur de son paiement. Je pris occasion de là de parler encore plus librement à Biron. Je lui remontrai que, quand même il aurait des preuves du contraire, il devait toujours se souvenir qu'il parlait de son maître, et d'un maître qui avait de quoi s'attirer le respect de ses sujets par ses qualités personnelles bien plus encore que par son rang ; qu'il devait être instruit qu'il n'y a rien à quoi les têtes couronnées se montrent plus sensibles qu'à ce manque de respect pour leurs personnes, à la jalouse affectation de rabaisser la gloire de leurs armes, et à l'ingratitude pour leurs bienfaits. Ces termes

mier à monter à cheval le moment d'après, et à courir tous les hasards pour ceux-là mêmes dont il venait de dire tant de mal; que cela méritait bien quelque indulgence pour un simple défaut d'indiscrétion de langue; qu'il était assuré que Biron ne se porterait pas jusqu'aux derniers effets de la désobéissance; que, si cela arrivait, comme il l'avait déjà montré dans les occasions où il avait sauvé la vie à ce maréchal, et en dernier lieu à Fontaine-Française, qu'il ne lui cédait en rien du côté de l'intrépidité, il saurait bien lui faire voir encore qu'il ne le craignait pas. Le roi ne changea donc rien à sa conduite à l'égard de Biron que pour le caresser encore davantage, et pour le combler d'honneurs, ce qu'il regardait comme le véritable remède à son mal.

Il l'envoya ambassadeur vers la reine Élisabeth, avec laquelle il eut une conversation singulière[1]. Il fut assez imprudent non-seulement pour lui rappeler l'affaire du comte d'Essex, auquel cette princesse venait de faire couper la tête, mais encore pour plaindre le comte de ce que tant de bons services ne lui avaient attiré qu'une fin si tragique; et Élisabeth eut la complaisance de répondre à un discours si impertinent en exposant les raisons qui justifiaient l'action à laquelle elle

[1] Le détail de cette ambassade se voit dans P. Matthieu, t. 2, liv. 2, p. 426 et suivantes.

s'était portée. Elle lui rapporta comment Essex s'était précipité follement dans des projets beaucoup au-dessus de ses forces, et comment, après les preuves, et même une pleine conviction de sa révolte, pouvant encore, par sa soumission, obtenir son pardon, ni ses amis, ni ses parens n'avaient pu le résoudre à demander sa grâce. Je ne sais si la reine d'Angleterre voyait dans l'ambassadeur français plusieurs traits de ressemblance avec le favori anglais; les réflexions sensées sur le caractère des têtes royales et sur le devoir des sujets, par lesquelles elle finit son récit, semblent le donner à entendre; mais Biron n'en tira aucun fruit.

De retour de Londres, le roi le nomma encore ambassadeur extraordinaire en Suisse, pour le renouvellement d'alliance des cantons avec la France; toujours prévenu qu'un emploi qui emporterait l'esprit de Biron loin des armes, et le mettrait en commerce avec un corps aussi sage et aussi politique que le sénat helvétique, en arracherait à la fin toute semence de mutinerie; mais malheureusement il est des passions qui ne vieillissent jamais; ce sont, l'ambition, l'envie et l'avarice; et qui aurait bien sondé le cœur de Biron, l'aurait peut-être trouvé atteint de toutes les trois. Il fut à peine revenu de cette seconde ambassade, que, comme s'il avait cherché à se payer du temps perdu, il travailla plus fortement que jamais à

réaliser toutes ses anciennes chimères, soit qu'il y fût entraîné par le duc de Bouillon et le comte d'Auvergne, qui avaient aussi leur parti formé, soit qu'il les entraînât lui-même dans le sien.

Pour se lier ensemble de façon qu'ils ne pussent plus après cela se manquer les uns aux autres, ces trois messieurs signèrent une formule d'association, dont ils gardèrent chacun un original. Cette pièce singulière a été produite au procès du maréchal de Biron. Ils s'y engagent réciproquement, foi et parole de gentilhomme et d'homme de bien, de demeurer unis pour leur commune conservation *envers et contre tous*, *sans nul excepter* (tout ces termes méritent d'être remarqués); de se garder le secret inviolablement sur ce qui pourra être révélé à l'un deux, et de brûler cet écrit en cas d'accident à quelqu'un de ses associés. Leurs desseins ne pouvaient réussir que par l'opération de l'Espagne et de la Savoie. Ils renouèrent plus fortement qu'auparavant leurs intelligences avec ces deux puissances; et pour les seconder de leur côté, ils allaient ramassant tout ce qu'ils pouvaient trouver de mutins dans la noblesse et parmi les gens de guerre. Pour entraîner dans la rébellion plusieurs des villes les plus éloignées de Paris, principalement dans la Guienne et le Poitou, ils se servirent de la mutinerie qu'y avait excitée l'établissement du sou pour livre, contre lequel je

m'étais si fort élevé dans l'assemblée des notables, et qu'il n'avait pas été en mon pouvoir de faire supprimer depuis. Il avait été seulement converti, parce qu'il était impossible de l'établir, selon la première idée, en un subside évalué à huit cent mille francs, dont la moitié avait été fondue dans la taille, et l'autre dans les entrées des marchandises.

Biron et ses associés joignaient à ce motif celui de la gabelle, qu'ils persuadaient à ces peuples qu'on était sur le point d'imposer chez eux pour achever de les accabler. Des gens apostés, qu'ils tenaient en grand nombre à leurs gages dans toutes ces provinces, les entretenaient dans des alarmes continuelles. Quel gouvernement pourra jamais se croire exempt de ces fléaux de la tranquillité publique, puisque celui de Henri le Grand, si doux, si sage et si populaire, ne l'a pas été? Ne nous en prenons pourtant qu'à la malheureuse influence que répandent les guerres civiles sur les mœurs des hommes. C'est leur poison qui engendre ces esprits turbulens que le repos fatigue, et pour qui la condition la plus heureuse n'est qu'une espèce de langueur. De là cette manie qui les fait vivre sans cesse hors d'eux-mêmes, se prendre à Dieu et aux hommes des tourmens qu'ils se donnent, et répandre leur fiel contre les princes, dont toute la puissance, qui est pour eux un supplice, ne suffirait pas à satisfaire leur folle cupidité.

Henri ouvrit enfin les yeux sur le caractère du maréchal de Biron, qu'il s'était flatté de bien connaître, et commença à croire qu'il serait obligé d'en venir au plus violent remède pour arrêter la contagion. Les avis se multipliaient. Ils venaient de personnes non suspectes. Ils se rapportaient tous. Quelques-uns parlaient de l'acte d'association, et en articulaient les termes, pour l'avoir vu. Le plus circonstancié et le plus suivi de tous ceux qui furent envoyés au roi fut celui que lui donna Calvairac [1]. Il contenait, outre les rumeurs publiques, que Biron et ses adjoints avaient touché plusieurs milliers de pistoles par les mains de personnes venues d'Espagne; qu'ils attendaient de plus grandes sommes encore et des secours d'hommes; que le conseil de Madrid y avait mis pour condition que les rebelles commenceraient par s'emparer de quelques bonnes places maritimes, ou frontières d'Espagne; que, conformément à cette clause, il y avait déjà des entreprises formées sur Blaye, Bayonne, Narbonne, Marseille et Toulon, et que le comte d'Auvergne ne faisait qu'attendre qu'elles s'exécutassent, pour faire éclater celle qu'il avait faite personnellement sur Saint-Flour.

Tous ces avis méritaient bien qu'on mît tout en usage pour en approfondir le sujet. Le roi

[1] Jean de Suderi, baron de Calvairac.

vint exprès à l'Arsenal, où il me trouva occupé à presser les travaux commencés, pour me communiquer ce qu'il venait d'apprendre, et il m'en fit le détail, appuyé sur le balcon de la grande allée. Je le suivis à Fontainebleau, dont il prit ensuite le chemin : c'est là que nous devions arrêter les dernières mesures au sujet du maréchal de Biron. Il s'était long-temps servi, pour les négociations étrangères, de La Fin [1], homme vif, rusé, intrigant, que Bouillon et lui appelaient souvent leur parent. La Fin avait fait plusieurs voyages vers le roi d'Espagne, le duc de Savoie et le comte de Fuentes : mais ensuite, sur quelque mécontentement que lui avait donné Biron, il était retourné chez lui, où il demeurait inutile. On crut pouvoir le gagner et le faire parler, et on se servit pour cela de son neveu le vicomte de

[1] Jacques de La Fin était gentilhomme bourguignon, de la maison de Beauvais-la-Nocle, « le plus pernicieux, dit Péré- « fixe, et le plus traître qu'on eût su trouver en toute la France. « Le roi, qui le connaissait bien, dit plus d'une fois au maré- « chal : Ne laissez point approcher cet homme de vous, c'est « une peste, il vous perdra. » Il se porta à accuser le maréchal de Biron par jalousie de ce que le baron de Lux l'avait supplanté auprès de ce maréchal, et par ressentiment de ce que le comte de Fuentes, s'apercevant qu'il le trahissait, avait fait arrêter son secrétaire; mais pour mieux perdre le maréchal de Biron, il feignit d'avoir toujours pour lui le même attachement qu'auparavant.

Chartres [1]. Pendant que celui-ci travaillait à faire venir son oncle à Fontainebleau, je retournai à Paris préparer tout pour un voyage que sa majesté jugea à propos de faire au plus tôt dans tous les endroits où avait passé Biron, c'est-à-dire en Poitou, Guienne, Limosin, et surtout du côté de Blois.

La Fin se détermina enfin à venir à Fontainebleau révéler tout ce qu'il avait su de la conspiration de Biron. Le roi voulut qu'il s'arrêtât et fût logé à la Mi-voie, afin qu'il ne fût vu que de ceux qu'on enverrait conférer avec lui. Sa majesté jugea, dès le premier discours que tint La Fin, que ma présence y était nécessaire, et m'écrivit ces deux mots : « Mon ami, venez me trouver « en diligence pour chose qui intéresse mon ser- « vice, votre honneur et le commun contente- « ment de nous deux. Adieu, je vous aime bien. » Je pris la poste aussitôt. En arrivant à Fontainebleau, je rencontrai sa majesté au milieu de la grande avenue du château, qui allait à la chasse, et je courus lui accoler la botte. « Il y a bien des « nouvelles, mon ami, me dit ce prince, en m'ap- « puyant la tête contre son cœur : tout est décou- « vert; le principal négociateur est venu me de- « mander pardon et confesser tout. Il y embarrasse « beaucoup de gens, et des plus grands, et des plus

[1] Prégent de La Fin, vidame de Chartres.

« obligés à m'aimer; mais c'est un grand men-
« teur [1], et je suis résolu à ne rien croire de lui « que sur de bonnes preuves; il y en met, entre « autres, que vous ne penseriez jamais : or, devi- « nez qui. Deviner un homme qui soit traître ! « c'est, Sire, lui répondis-je, ce que je ne ferai ja- « mais. » Après m'avoir encore pressé inutilement deux ou trois fois : « M. de Rosny en est, me dit-il, « le connaissez-vous? Tous les autres n'en sont-ils « pas plus que moi? lui répondis-je en souriant. « Si cela est, votre majesté ne doit pas s'en mettre « beaucoup en peine. Aussi n'en ai-je rien cru, re- « prit ce prince, et pour vous le montrer, j'ai « commandé à Bellièvre et à Villeroi de vous aller « trouver, et de vous porter toutes les accusations, « tant contre vous que contre tous les autres. J'ai « même dit à La Fin que je voulais qu'il vous vît « et vous parlât librement. Il a été au pressoir; il « est caché à la Mi-voie, et ira vous trouver sur

[1] On doit sans doute regarder comme un de ces mensonges l'accusation d'avoir cherché à attenter à la vie du roi et à celle du dauphin, dont La Fin chargea le maréchal de Biron, suivant la *Chronologie septénaire*, puisque ses parens se servirent de la preuve du contraire pour tâcher d'obtenir sa grâce : « Sire, nous avons du moins cet avantage, dit M. de La Force à Henri IV, en se jetant à ses pieds, qu'il ne se trouve point qu'il ait entrepris sur votre personne. » Vol. 9129. Manuscrits de la bibliothèque du Roi.

« le chemin de Moret; mandez-lui l'heure et « l'endroit, et qu'il n'y ait personne que vous « deux. »

Je ne pouvais comprendre comment mon nom se trouvait et avait même été nommé dans cette méchante cabale : si cela partait de quelqu'un des gens de Biron, qui s'imagina que j'étais ami de son maître, ou de Biron lui-même et de ses collègues, qui se croyaient cette imputation permise pour grossir aux ministres d'Espagne le nombre de leurs partisans, ou celui des mécontens du gouvernement. Deux lettres que j'avais écrites à ce maréchal, par zèle encore plus que par civilité, peuvent bien y avoir donné lieu, d'autant plus que, faisant allusion à ce qui s'était dit dans la conversation dont j'ai rendu compte un peu plus haut, j'y marquais sans aucune affectation qu'il ne tenait qu'à lui de se rendre utile et très-recommandable dans le royaume par les moyens que je lui avais dit. J'y disais encore à Biron que moi, qui étais toujours auprès du roi, je ne lui avais point entendu tenir les discours qu'il voulait que sa majesté eût tenus contre lui; que je ne lui conseillais pas d'en parler ainsi dans le monde, parce qu'on ne manquerait pas de croire et de dire qu'il ne feignait du mécontentement contre sa majesté que parce que sa conscience lui reprochait beaucoup à lui-même : voilà comment on peut avoir mal in-

terprété ce que je ne disais que dans la vue de rendre Biron plus sage.

Le sentiment de Henri fut, comme il me le dit quelque temps après, que cette accusation n'avait été faite contre moi ni par Biron, ni par aucun de ses affidés, mais par La Fin seul, à l'instigation de ceux qui croyaient par là me faire perdre ma place. Quoi qu'il en soit, cette fausseté fit si peu d'impression sur l'esprit du roi, que ce prince, qui venait de me donner le gouvernement de la Bastille, ayant cru que les provisions n'en devaient point paraître sous mon nom, mais seulement sous celui de la Chevalerie, changea d'avis à l'occasion de l'affaire de Biron, et les fit expédier sous le mien; « ne « voyant, disait-il, que moi qui le pût bien servir, « s'il lui arrivait d'avoir des oiseaux en cage. » L'ordre en fut donné à Villeroi, qui m'apporta ces provisions peu de jours après, au commencement de l'année suivante.

J'entretins La Fin assez long-temps seul dans la forêt; ensuite je visitai exactement, avec Bellièvre et Villeroi, tous les papiers qui renfermaient quelques preuves contre le duc de Bouillon, le maréchal de Biron et le comte d'Auvergne, comme lettres, mémoires et autres pièces de cette nature. J'y vis quantité de noms mêlés avec ceux de ces trois messieurs; mais, comme ce peut être avec la même injustice que le mien, qui y était aussi, je

me garderai bien de leur donner, sur un fondement aussi léger, une place dans ces mémoires, qui pourrait les rendre plus injustement suspects aux esprits défians que les dispositions de La Fin. Nous rejoignîmes tous trois sa majesté après cet examen; et le résultat du conseil tenu entre nous fut qu'on ne ferait rien éclater, pour ne pas prévenir Biron contre les moyens qu'on allait commencer à mettre en usage pour le faire venir à la cour, afin de l'arrêter plus sûrement, et que sa majesté entreprendrait cependant incessamment le voyage dont il vient d'être parlé. Nous verrons l'année suivante ce qui arriva de ces dispositions.

Il y a dans celle-ci quelques remarques à faire sur ce qui arriva en différentes cours de l'Europe. Celle de Londres fut troublée par la révolte qu'excitèrent les Espagnols en Irlande. Élisabeth envoya assiéger Quinzal, la plus forte place qu'occupaient les rebelles. Le comte de Tiron, leur chef, et don Alonce del Campo, celui des Espagnols en Irlande, accoururent avec les forces qu'ils purent ramasser, et furent taillés en pièces par milord Persi : Alonce y resta prisonnier, et Quinzal se rendit.

On a parlé fort diversement de la destination de la flotte qu'équipait pendant ce temps-là le roi d'Espagne, sans pouvoir rien en dire de bien positif, parce qu'après avoir rôdé quelque temps

dans la Méditerranée, elle fut assaillie par une tempête, et ne put faire mieux que d'entrer dans le port de Barcelonne, presque ruinée. Elle était fort considérable, et le commandement en avait été donné au prince Doria : peut-être regardait-elle le Portugal, où le vrai ou faux don Sébastien[1] continuait à avoir grand nombre de partisans. Ses discours, des secrets qui semblaient ne pouvoir avoir été connus que du vrai roi de Portugal, qu'il révéla, certaines empreintes naturelles sur le corps, qu'il fit voir, et quelques autres rapports de cette espèce avec don Sébastien, déposaient à

[1] C'est quelque chose d'assurément très-singulier que cette ressemblance si parfaite dans toutes les parties, les signes naturels et même les défectuosités du corps, que la nature avait mis, au rapport de tous les historiens, entre le vrai don Sébastien et cet homme qu'on dit avoir été un particulier calabrois. On n'est pas moins embarrassé à deviner comment il avait pu parvenir à connaître des circonstances de la vie de ce roi de Portugal, si particulières et si secrètes, qu'elles jetaient tout le monde dans l'admiration. Les Portugais, plus trompés encore par leur affection pour le sang de leurs rois et par leur haine pour l'Espagne que par les preuves qu'ils ont cru avoir, ont persisté à soutenir les droits de cet imposteur. Le *Septénaire* lui est très-favorable, année 1601, p. 247. Voyez ce que nous en avons déjà dit plus haut. Les Espagnols se persuadèrent avoir si bien découvert la fourberie, lorsque Ferdinand, grand-duc de Toscane, l'eut remis entre les mains du vice-roi de Naples, qu'ils ne craignirent point de l'exposer à la risée publique, monté sur un âne : après quoi ils l'envoyèrent aux galères. Voyez P. Matthieu, t. 2, liv. 3, p. 451.

la vérité pour lui; mais, pour l'avouer, aucun de ces témoignages ne paraît être sans réplique; et le roi d'Espagne prit toujours le parti de se défaire secrètement du prétendu prince, sans que la vérité ait été jamais connue, du moins que d'un très-petit nombre de personnes intéressées à ne pas la publier.

Il fut convoqué une diète à Ratisbonne, dont l'objet était un accommodement proposé entre les deux religions catholique et réformée. On s'en flattait inutilement : elle fut rompue dès la première question qui y fut agitée sur l'autorité de la sainte Écriture; et les esprits s'y aigrirent si fort, qu'il fut impossible de les rapprocher : les catholiques romains soutenant que cette autorité tire toute sa force de celle que lui donne le jugement de l'Église, afin d'augmenter encore, de la prérogative d'infaillibilité sur ce point, tant d'autres droits dont ils font déjà jouir si gratuitement le pape; et les protestans traitant cette doctrine de ridicule.

La guerre allumée en Transylvanie continua, au désavantage des vaivodes Battory et Michel, révoltés contre l'empereur; ils furent défaits par George Baste, et Clausembourg fut pris. Le duc de Mercœur ne se signala pas moins à la tête des troupes impériales contre les Turcs [1]. Il prit Albe-

[1] Le duc de Mercœur acquit par ses grands exploits la ré-

Royale en Hongrie, forteresse réputée imprenable, et ensuite en chassa les Turcs, qui y revinrent mettre le siége, pendant que l'archiduc [1], plus malheureux, échoua devant Canise [2], et que les chevaliers de Malte prirent et détruisirent la ville de Passava dans la Morée.

Constantinople et l'intérieur du palais même du grand-seigneur n'étaient pas moins agités par le mécontentement des janissaires, qui vinrent étrangler, en présence de Mahomet III lui-même, sept mignons de son sérail, et le menacèrent de le déposer. C'était à la vérité un homme bien peu digne du trône : lâche, cruel, traître, avare et enseveli dans la débauche.

putation d'un des premiers hommes de guerre de son temps. Voyez-le dans les historiens, ainsi que les autres faits dont il est parlé ici.

[1] Ferdinand d'Autriche.

[2] Appelée Châteauneuf par les chrétiens.

FIN DU LIVRE DOUZIÈME.

LIVRE TREIZIÈME.

SOMMAIRE DU LIVRE TREIZIÈME.

Mémoires de l'année 1602. Princes étrangers à Paris. Henri IV va à Blois. Sujet de ce voyage. Suite de la conspiration du maréchal de Biron. Conseil tenu à Blois à cette occasion. Dessein d'arrêter les ducs d'Épernon et de Bouillon. Le premier se justifie. Manége adroit du second. Brouillerie entre le roi et la reine. Conversation de Henri avec Rosny à ce sujet. Fruit du voyage de Henri dans les provinces. Il se détermine à faire arrêter Biron. Particularités sur sa détention et celle du comte d'Auvergne; sur son procès. Son exécution. Quelle part eut Rosny dans toute cette affaire. Henri pardonne au baron de Lux, au comte d'Auvergne, qui le trahit de nouveau. Raisons qu'il eut d'en user ainsi avec le comte d'Auvergne. Le prince de Joinville est arrêté. Le roi lui pardonne aussi, et le retient en prison. Le duc de Bouillon se défend adroitement de venir à la cour. Soupçons que les courtisans jettent dans l'esprit de Henri contre Rosny. Conversation curieuse entre eux à cette occasion. Affaire des avocats. Discours de Sigogne. Édits et réglemens sur la monnaie, le commerce, la finance, etc. Mines découvertes en France. Édit contre le duel. Renouvellement de l'alliance avec les Suisses. Voyage de Henri à Calais. Suite des expéditions militaires entre les Espagnols et les Flamands. Autres affaires étrangères.

LIVRE TREIZIÈME.

L'agitation des esprits, causée par tous les soulèvemens domestiques qu'on vient de voir dans le dernier livre, n'empêcha point qu'on ne se livrât cet hiver aux plaisirs et aux spectacles ordinaires. On travailla, par ordre et pour le divertissement de la reine, à la composition d'un ballet d'une grande magnificence. L'Arsenal était le lieu que le roi avait choisi pour la représentation de ces spectacles, à cause de la commodité de ses appartemens spacieux, soit pour les acteurs, soit pour les spectateurs. Comme je me trouvais hors d'état de donner les ordres nécessaires chez moi pour l'exécution de celui-ci, parce que, dans le temps qu'il devait se faire, la plaie que j'avais reçue à la bouche pendant le siége de Chartres vint à se rouvrir, on avait déjà jeté les yeux sur un autre endroit que l'Arsenal; mais le roi aima mieux qu'on attendît que je fusse guéri, ce qui retarda le ballet d'une huitaine.

Vers la mi-carême, le comte de Schomberg, grand-maréchal de l'Empire, envoyé de la cour de Vienne, arriva à Paris, où il fit son entrée avec une suite de quarante ou cinquante chevaux. Sa

majesté lui fit rendre tous les mêmes honneurs que le maréchal de Bois-Dauphin [1] avait reçus à Vienne. Le prince, fils du marquis de Brandebourg, fit aussi quelque séjour à Paris. Quoique ce ne soit pas la coutume de défrayer les personnes de ce rang, principalement, comme le remarquait sa majesté, lorsqu'elles ne suivent pas la cour, elle voulut qu'on eût tous les égards possibles pour ce prince, dont la maison, d'ailleurs des premières de l'Allemagne, faisait profession d'un attachement particulier à la France. Je reçus ordre du roi de lui faire chaque jour, de la part de sa majesté, des présens de vins et de viandes des plus rares.

Lorsque tout fut prêt pour le départ du roi, et que sa majesté eut donné, dans les différens voyages qu'elle fit à Paris, les ordres nécessaires, tant pour assurer la paix et la tranquillité dans cette ville et dans les provinces dont elle allait s'éloigner, que pour ce qui concernait celles où elle allait passer, elle partit de Paris vers le 20 mai, et vint à Fontainebleau, d'où elle s'achemina vers Blois. La reine fut de ce voyage, avec toute sa maison. Je le fis aussi; mais je ne partis que quelques jours après sa majesté, qui me fit savoir son arrivée à Blois, et le dessein qu'elle avait d'y séjourner huit ou dix jours. Ce temps était nécessaire au roi

[1] Urbain de Laval, marquis de Sablé, mort en 1629.

pour une diète qui lui avait été ordonnée par les médecins, afin de guérir une fluxion qui lui était tombée sur la jambe, et qui, avec le temps, eût pu, comme il me le mandait, mériter le nom de *goutte*. Blois était d'ailleurs la ville la plus propre à découvrir les secrets du maréchal de Biron. Henri avait dans toute cette province des personnes de confiance, qui s'y employaient uniquement, et qui détachaient presqu'à chaque moment des courriers chargés des nouvelles qu'ils venaient d'apprendre. On sut par eux que la cabale de Biron embrassait l'Anjou, le haut Poitou, la Saintonge, le Mirebalais, le Chatelleraudois, l'Angoumois, le Périgord, le Limosin, la Marche et l'Auvergne; qu'elle s'étendait même par toute la haute Guienne et le haut Languedoc; qu'elle était appuyée par quatre ou cinq seigneurs de la cour, dont cependant on ne spécifiait pas les noms, pour ne rien avancer de douteux. Les liaisons avec l'Espagne, les desseins pour la surprise des villes frontières, et les raisons dont on se servait pour animer le peuple contre le gouvernement présent (les mêmes que j'ai déjà rapportées plus haut), faisaient encore partie de cet avis; et voici ce qu'on y ajoutait de nouveau.

Les factieux, pour faire prendre ombrage au peuple du voyage de sa majesté à Blois, qui, sans doute, ne les inquiétait pas médiocrement, di-

saient partout que Henri ne l'avait entrepris que pour faire faire une justice sévère de ceux qui s'étaient révoltés contre Jambeville, d'Amours et les autres commissaires envoyés pour exiger le sou pour livre sur les rivières et dans les passages, pour l'y établir lui-même, et de manière que, par une nouvelle réappréciation, cet impôt se trouvât triplé; pour faire recevoir partout la gabelle, en s'emparant des marais salans, dont les propriétaires ne recevraient en dédommagement que de mauvaises rentes sur l'hôtel-de-ville de Paris; enfin pour arrêter les murmures que devait causer un double décime, qu'ils faisaient croire que Henri avait obtenu du pape la permission de lever, et la rétractation des remises faites sur les tailles de 1594, 1595 et 1596. J'en ai parlé lors de mon voyage dans les généralités.

Voilà comment on peignait presque par tout le royaume un prince si bon avec les couleurs d'un tyran furieux et implacable. On avait toujours des raisons prêtes pour lui enlever la noblesse catholique. On en avait de différentes pour mutiner les gentilshommes et les officiers protestans. On faisait entendre aux premiers que ce trésor et cette artillerie formidable dont le roi faisait provision n'avaient pour objet que d'anéantir leurs priviléges, et de les mettre en servitude. On persuadait aux seconds que la persécution

était déjà ouverte contre eux; que le paiement de leurs garnisons, les fonds pour l'entretien de leurs villes, les pensions de leurs chefs, de leurs officiers et de leurs ministres, allaient être, dès cette année, diminués d'un tiers, et la suivante de deux, après quoi il serait d'autant moins difficile de leur ôter leurs places de sûreté, que c'était déjà un point arrêté dans le conseil de fermer aux réformés tout accès aux charges et aux emplois publics, en refusant de leur en expédier les provisions.

Si les preuves contre la personne des conjurés avaient été aussi claires que l'étaient celles de leurs complots, le roi aurait pu dès ce moment laisser un libre cours à sa justice; mais par rapport au duc de Bouillon et de la Trimouille, par exemple, la chose n'en était pas encore aux mêmes termes qu'à l'égard du maréchal de Biron et du comte d'Auvergne; tout se réduisait à des soupçons contre eux, à la vérité, très-violens; et pour ce qui regarde les autres seigneurs de la cour, dont les noms se trouvaient aussi mêlés dans la liste au nombre de huit, on en pouvait faire une troisième classe sous le nom de gens dont la conduite équivoque demandait à être éclaircie. Les ducs de Bouillon et d'Épernon étaient du voyage de Blois; le roi imagina qu'il pourrait tirer d'eux-mêmes la conviction de leurs sentimens, en ob-

servant attentivement, pendant le récit qu'il leur ferait des nouvelles qu'il recevait, leur maintien et l'air de leur visage. D'Épernon fut celui qu'il attaqua le premier. La vérité m'a obligé de parler si souvent au désavantage de ce duc, que c'est avec une véritable satisfaction que je me porte en cette occasion à faire voir son innocence et à publier ses louanges.

D'Épernon, entendant parler sourdement à la cour de brigues et de cabales, comprit aisément que, comme on juge ordinairement du présent par le passé, son nom ne manquerait pas d'avoir place parmi ceux qu'on disait les ennemis de l'état. Cela lui fit prendre les précautions de renouveler à sa majesté, lorsqu'elle était encore à Fontainebleau, les assurances de sa fidélité. Il n'avait point d'autre preuve à lui en donner, et le malheur est que Henri, prévenu de longue main contre d'Épernon, n'y ajoutait pas beaucoup de foi. Il ne laissa pas de lui savoir gré de cette démarche, et parce que d'Épernon, en lui parlant, m'avait cité pour quelque chose, le roi, en me mandant à Paris ce qui venait de se passer, me manda en même temps que d'Épernon lui avait paru dans le dessein de me rechercher, et m'ordonna de le prévenir en tout, afin que, si le crime qu'on lui imputait n'était encore qu'en dessein, on n'eût point à se reprocher de l'y avoir laissé se précipiter, lorsqu'il ne

fallait peut-être que de bons conseils et de bons traitemens pour l'en empêcher.

Je fis ce que le roi m'ordonnait, et dès ce moment je tins le duc d'Épernon dans mon esprit pour suffisamment disculpé. Il parla à Blois au roi de la même manière qu'à moi. Il ne nia point qu'il n'eût entendu parler de mouvemens et d'intrigues secrètes; mais il dit que ç'avait toujours été d'une manière si vague, et quelquefois même si contradictoire, qu'il ne lui était pas venu dans l'idée qu'on pût y ajouter aucune croyance; que ceux qu'on en disait les auteurs ou les fauteurs ne lui en ayant jamais donné rien à connaître, ni à entrevoir, il avait traité de fable un projet dans lequel il ne trouvait d'ailleurs que de l'extravagance, les conjonctures présentes en rendant l'exécution visiblement impossible. Quel qu'il fût, il offrit au roi de demeurer près de sa personne, pour lui servir de caution de lui-même pendant six mois; et si ce temps ne suffisait pas, il lui jura qu'il ne le quitterait point que ses soupçons ne fussent entièrement dissipés. Le roi n'eut rien à répliquer, et commença aussi à trouver le duc d'Épernon beaucoup moins coupable qu'il ne l'avait pensé.

Il s'en fallut de beaucoup que le duc de Bouillon montrât dans ses paroles la même sincérité. A la première ouverture que lui fit sa majesté, il

traita tout de calomnies inventées par des espions et des délateurs contre les grands du royaume, afin de se faire valoir et de paraître du moins gagner l'argent qu'on leur donnait pour exercer cet emploi. Il joignait à ce reproche, qui attaquait tacitement sa majesté, une application du passage du nouveau Testament : qu'il est nécessaire que les scandales arrivent, et que malheur à ceux qui les causent; passage qui aurait été plus juste contre Bouillon et ses partisans, en le prenant dans son sens naturel. Bouillon ne s'en tint pas là : il continua en disant qu'il était vrai qu'il avait entendu dire que les catholiques, aussi-bien que les protestans, se plaignaient qu'on les accablait d'impôts, et que plus les richesses et le bonheur du roi allaient croissant, plus ils devenaient pauvres et misérables; qu'outre ces plaintes communes, il avait ouï dire, en certain endroit, aux protestans que leur sort était d'être regardés tôt ou tard comme la peste et l'excrément de l'état; qu'ils y seraient haïs, persécutés, proscrits, eux et leurs enfans, qu'on les exclurait de tous les honneurs et de tous les emplois; qu'enfin on ne se reposerait qu'après qu'on les aurait exterminés; que tous ces bruits ne se répandaient et ne prenaient tant de force que parce que les personnes les plus qualifiées du royaume, n'étant point admises au conseil, où se décidaient les af-

faires, soit à l'égard des différentes religions, soit à l'égard des impôts, ne pouvaient instruire le peuple du motif des résolutions qui s'y prenaient, ni le peuple autre chose, sinon qu'on en voulait en effet à sa liberté.

Il n'est pas douteux que le duc de Bouillon, en parlant ainsi, cherchait à insinuer au roi que tous les bruits de révolte n'avaient point d'autres fondemens que les cris du peuple gémissant sous le fardeau des impôts, et que ce feint mécontentement qu'il affectait lui servait à dérober au roi la connaissance de ses sentimens; mais tout ce qu'il y avait d'aigre et de hardi dans ces paroles fait bien voir que sa mauvaise humeur ne put lui laisser passer cette occasion sans décharger son fiel. Il ajouta avec la même finesse et le même chagrin qu'on avait voulu lui persuader à lui-même que sa majesté avait entrepris d'abolir les priviléges de sa vicomté de Turenne, et acheter les droits de la maison de La Marck sur Sedan; mais qu'à cela, aussi-bien qu'à tout le reste, il s'était contenté de répondre qu'il se tenait assuré que le roi n'en ferait rien, à cause des obligations qu'il avait eues de tout temps au corps des réformés. Il finit en protestant au roi que, supposé que tout ce qu'on lui avait rapporté de révoltes et d'attentats dans le royaume fût aussi vrai qu'il

le croyait faux, pour lui, il ne s'était écarté en rien de son devoir.

Le roi, dissimulant au duc de Bouillon ce qu'il pensait du discours qu'il venait de lui tenir, lui fit une proposition sur l'idée de celle que le duc d'Épernon lui avait faite à lui-même, par laquelle il s'attendait bien à le jeter dans un grand embarras. Il dit au duc qu'il était content de cette assurance, et qu'il ne lui resterait plus aucune défiance, s'il avait pour lui la même complaisance qu'avait eue d'Épernon, de ne pas s'éloigner de la cour tant que cette affaire durerait; qu'au reste il ne le retiendrait pas près de sa personne sans lui faire part de tous ses desseins, et sans l'appeler dans tous ses conseils, comme il avait paru le souhaiter, afin qu'il vît par lui-même l'attention qu'il apportait à soulager le peuple, et qu'il pût rendre aux protestans comme aux catholiques un témoignage authentique de la pureté de ses intentions. Bouillon garda, en recevant ce coup, une présence d'esprit singulière; il fit une exclamation de joie et d'admiration des sentimens que sa majesté lui témoignait; il répondit, sur le fond de la proposition, qu'il allait se mettre en état d'y satisfaire, non-seulement pour six mois, mais pour toute sa vie, s'il était nécessaire, en faisant un voyage dans toutes ses maisons, afin que rien

n'interrompît ensuite le long séjour qu'il comptait faire à la cour. C'est ainsi qu'en paraissant accomplir ce que souhaitait sa majesté, il se réserva pourtant de ne faire que ce qu'il voudrait lui-même, et qu'il sut la prévenir adroitement sur le départ subit auquel il se préparait.

Henri comprit tout cela : c'est ce qui le fit résoudre à assembler un conseil secret pour délibérer sur ce qu'il avait à faire en cette conjoncture. Il n'y eut d'appelés à ce conseil que MM. le comte de Soissons, le chancelier, Villeroi, Maisse et moi. On y entendit, avant toutes choses, Descures [1], qui avait été envoyé convier le maréchal de Biron, de la part de sa majesté, de venir à la cour, et dont le rapport fut tel, qu'il n'y eut qu'une voix sur la détention de ce maréchal et du comte d'Auvergne sitôt qu'ils seraient arrivés. Le roi proposa ensuite s'il ne serait pas à propos d'en faire autant des ducs de Bouillon et d'Épernon, pendant qu'ils étaient à la cour. Presque tous les assistans furent encore de cet avis, et le plus distingué de la troupe ne le modifia que pour dire que Biron était le seul auquel il faudrait ensuite faire grâce, parce que, ne faisant rien de lui-même, on le ramenerait aisément à la raison lorsqu'on lui aurait ôté ceux dont la société le perdait. Je remarque cet avis à cause de sa singularité.

[1] Pierre Fourgueuse, sieur Descures.

Le mien fut totalement opposé. Je ne pus goûter qu'on arrêtât d'Épernon, ni même Bouillon. Si les soupçons tiennent lieu de preuves en ces matières, il fallait donc aussi arrêter tous ceux que La Fin avait chargés, et moi-même tout le premier : c'est ainsi que je m'expliquai. Qu'on suppose après cela qu'ils soient trouvés innocens, on manque par cette action précipitée les vrais coupables, Biron et d'Auvergne, qu'il était impossible d'arrêter au même moment, et dont la fuite ôtait encore toute espérance de rien prouver contre les prisonniers. Le malheur est que, criminels ou innocens, on ne pouvait plus après cela se dispenser de les traiter comme réellement coupables, dans la crainte des effets où le ressentiment d'un outrage de si grand éclat était seul capable de les porter. Le roi se rendit à cette opinion, sépara le conseil, l'heure de dîner étant venue, et, voulant m'entretenir seul sur ce qui venait d'être agité, il me dit de dîner en soldat, et de le venir retrouver avant que tout le monde se fût rassemblé.

Étant descendu dans la cour où j'étais attendu par cette foule qui s'attache aux personnes en place, je vis venir à moi le duc d'Épernon, qui me dit avec la même assurance que je lui avais remarquée que des conseils si longs et si secrets alarmaient une infinité de personnes, mais qu'il

n'était pas de ce nombre, parce qu'il n'avait rien à se reprocher. Je lui répondis qu'en ce cas il n'avait en effet rien à craindre, le roi étant bien plus disposé à pardonner à de véritables coupables qui avoueraient leurs fautes qu'à punir sur un simple soupçon ceux qui ne l'étaient pas. « Je « vois, lui dis-je, force gens qui s'éloignent de la « cour; mais ceux qui ont la conscience nette ne « le doivent pas faire. Je suis de ce nombre, re- « prit d'Épernon, et je ne partirai point de la cour « tant que ces ombrages dureront. Vous ne sau- « riez mieux faire, monsieur, lui répliquai-je, et « je vous promets que je ferai valoir dans l'occa- « sion cette résolution que vous prenez. »

En arrivant chez moi, je dis à mon maître-d'hôtel qu'il retranchât tout un service, et qu'il me servît ce qu'il avait de prêt. Nicolas [1] arriva comme je me mettais à table. « Lavez prompte- « ment, lui dis-je, sans l'avertir des ordres don- « nés à la cuisine, et vous mettez à table. » Il fut

[1] Simon Nicolas était un secrétaire du roi, « poète, diseur « de bons mots, vieux pécheur, dit le *Journal de Henri IV*, « croyant en Dieu par bénéfice d'inventaire, et qui n'en était « que mieux reçu dans les compagnies, selon l'humeur cor- « rompue de ce siècle misérable. Il mourut deux ans après, « âgé de soixante-dix ans. Comme on lui parlait de Dieu, de « la mort et d'une vie éternelle, il fit réponse qu'il eût quitté « volontiers sa part de Paradis pour cinquante ans de vie de « plus. » *Journal de Henri IV*.

bien surpris, lorsque, après avoir bu deux coups et mangé un morceau à la hâte, il vit que je demandais le fruit, et en même temps le cheval sur lequel je devais monter pour retourner au château. Cet ordre ne lui plut pas, car il n'aimait pas moins la bonne chère que la plaisanterie. « Par-« dieu, Monsieur, me dit-il, je ne m'étonne pas « que vous passiez pour un des plus habiles sei-« gneurs de France, je ne connais personne qui « puisse boire trois coups pendant votre dîner. « Là, là, monsieur Nicolas, lui répondis-je, ne « laissez pas d'achever de dîner; pour moi, j'ai une « affaire qui m'appelle ailleurs. »

Je rapportai à sa majesté les paroles que venait de me dire le duc d'Épernon. Elle convint qu'il pouvait bien ne s'être pas embarqué dans une affaire qu'il voyait traiter par des personnes d'humeur et de religion si différentes, et où tant s'en faut qu'il y eût rien à gagner pour lui, il y risquait au contraire à se faire dépouiller de son bien et de ses charges. D'Épernon avait assez d'esprit pour soutenir que le projet des séditieux n'avait rien que de ruineux. « Ce n'est pas, ajoutait le « roi, qu'en son cœur il ne fût peut-être bien aise « que quelqu'un me traversât, afin que j'eusse « d'autant plus affaire de lui; mais il sait par sa « propre expérience combien de pareils desseins « sont sujets à échouer. » Sa majesté me chargea

de l'entretenir dans ces dispositions, et de faire encore un effort auprès des ducs de Bouillon et de la Trimouille, pour les arrêter à la cour, mais d'attendre pour cela qu'on fût arrivé à Poitiers, parce que jusqu'à ce temps-là il pouvait lui venir des avis qui le détermineraient. Je m'y employai de tout mon pouvoir et en présence de MM. de la Noue, de Constant, d'Aubigny et de Préaux; mais tout ce que je pus leur dire fut inutile.

Il se traita à la cour, pendant le séjour que firent leurs majestés à Blois, d'une autre affaire fort différente de celle-ci, dont le récit me met dans quelque embarras, parce qu'elle fit un assez grand éclat pour ne devoir pas être passée sous silence, et que, d'un autre côté, il ne m'est pas permis de la révéler ici, dans la crainte que j'ai de trahir le secret que j'ai voué au roi et à la reine, qui ne s'en sont ouverts qu'à moi seul, et qu'elle regarde personnellement. Le tempérament dont je vais me servir est de ne rien rapporter au-delà de ce qui transpira au-dehors et vint à la connaissance du courtisan.

Il se répandit donc un bruit que le roi et la reine avaient eu un différend ensemble, ce qui fut confirmé, parce qu'un jour le roi m'envoya chercher par Armagnac [1] de si grand matin, qu'il était encore au lit, aussi-bien que la reine, et,

[1] Premier valet de chambre du roi.

contre leur coutume, chacun dans leur appartement. On remarqua que j'avais fait plusieurs allées et venues de l'un à l'autre; on sut que je m'étais mis trois ou quatre fois à genoux devant le roi et la reine, comme si j'avais eu une grande grâce à obtenir d'eux. Comme rien n'échappe en ces occasions aux courtisans curieux, ils tirèrent chacun leurs conjectures de ce que parmi les noms du roi et de la reine on avait aussi entendu prononcer ceux du duc et de la duchesse de Florence et de Mantoue, de Virgile Ursin, de don Joan, de Bellegarde, de Trainel, Vinti, Joannini, Conchini, la Léonore, Gondi, Catherine Selvage, avec celui de la marquise de Verneuil. D'autres personnes furent désignées, disait-on encore, sous le nom mystérieux de *couleur de tanné*. On chercha à faire parler mon épouse, parce qu'on découvrit que Conchini, qui avait souvent affaire à elle, et qui lui rendait publiquement le même respect qu'un serviteur à sa maîtresse (il l'appelait même souvent de ce nom), était venu la chercher plusieurs fois de la part de la reine, avec laquelle, tantôt seule, tantôt la Léonore avec elle, elle était demeurée secrètement enfermée plusieurs après-dînées entières.

Mais ce qui fournit le plus de matière aux discours, c'est que, dans le temps que la contestation était le plus échauffée, La Varenne vint m'a-

vertir un matin que le roi m'attendait dans la nouvelle galerie qu'il avait fait bâtir à Blois, au-dessus de celles qui règnent le long des jardins d'en bas; c'est celle où l'on voit la représentation singulière d'une biche avec le bois d'un cerf. On prit garde que sa majesté fit mettre en sentinelle au bout de cette galerie, qui n'était pas encore fermée, deux Suisses qui ne savaient pas un mot de français, et que pendant deux heures et plus que nous y demeurâmes, on nous vit parler avec beaucoup d'action. On pouvait, malgré la distance, entendre quelques-unes de nos paroles, dont on ne tira aucune lumière. Il n'en fut pas de même de celles-ci, qu'on entendit proférer à sa majesté en sortant, et qu'on recueillit soigneusement. « Il n'en faut plus parler, je me conduirai en tout « par vos conseils, afin qu'il ne me soit plus re- « proché que je fais toutes choses de ma tête; mais « souvenez-vous que peut-être vous et moi nous « en repentirons un jour : car il ne saurait pleu- « voir sur moi qu'il ne dégoutte sur vous. Je con- « nais l'esprit de ceux qui s'en mêlent; ils seront « cause de beaucoup de mal. Je ne nie point que « la douceur et l'indulgence ne soient fort loua- « bles; mais vous ne nierez pas que l'excès n'en « soit pernicieux. » On distingua aussi ces paroles que je répondis au roi, qu'à la vérité il y avait de la prudence à prévoir et à prévenir les accidens

fâcheux, mais qu'il fallait aussi se donner de garde de les avancer par des recherches trop curieuses. C'est sur ce fondement qu'on soupçonna que le roi avait eu dessein de se porter à quelque démarche violente contre certaines personnes de la maison et du conseil de la reine[1]. Je ne puis en dire davantage.

De Blois, le roi vint à Poitiers. Il se montra ensuite dans le Limosin et la Guienne; sa présence fut d'une si grande efficace, qu'il ne trouva nulle part d'opposition à ses volontés, pas même à l'établissement du sou pour livre[2]. Il aurait pu après cela laisser subsister cet impôt, rien n'en aurait troublé la levée; mais, content de la soumission

[1] C'est dire la chose assez clairement, et les autres mémoires de ce temps-là se rapportant tous à cette idée, on ne saurait presque douter que Henri IV n'eût pris la résolution non-seulement de purger la cour de ces délateurs, qui envenimaient l'esprit de la reine contre lui, mais encore de faire sentir un peu fortement à cette princesse son indiscrétion en cessant de la voir, et en l'obligeant de vivre loin de lui dans une de ses maisons, peut-être même en la renvoyant à Florence. On voit dans l'histoire de la mère et du fils, tom. 1, pag. 6, que ce prince la menaça de l'un et de l'autre. Rosny trouvait apparemment ce second parti un peu trop violent, comme en effet il l'était, vu les circonstances.

[2] Le Septénaire dit que Rosny fut envoyé par sa majeste pour ce sujet à la Rochelle, et que les Rochelais le chargèrent de faire leurs représentations au roi pour la suppression de la pancarte ou tarif de cet impôt.

de ses peuples, il prit ce moment pour le convertir d'abord en une menue subvention, et peu après pour la supprimer tout-à-fait. L'édit de révocation porte que sa majesté ne s'y est déterminée uniquement qu'à cause de cette obéissance de ses sujets. Henri, satisfait du succès de son voyage [1], reprit le chemin de Fontainebleau, où arriva peu de temps après lui le maréchal de Biron.

La consternation que le voyage de sa majesté avait répandue parmi ses créatures lui fit connaître que ses affaires n'étaient pas à beaucoup près aussi avancées qu'il s'en était flatté, et lui fit prendre ce parti, dans lequel plusieurs autres motifs le confirmaient. Son traité avec l'Espagne et la Savoie n'était pas encore au point qu'il pût en espérer incessamment le secours d'hommes et d'argent qui lui était nécessaire. Une résistance trop marquée aux volontés du roi pouvait donner de sa trahison les soupçons qu'il ne s'imaginait pas qu'on eût déjà conçus. Il pouvait même arriver, ainsi que le lui représentait le baron de Lux, son ami et son confident, que sur des refus réi-

[1] « Durant ce voyage de Poitiers, dit le *Septénaire*, qui dura « près de deux mois, la cour semblait triste, le roi pensif, nul « conseil ni affaires, aucune de justice, sinon à Blois. » Ce qui provenait des chagrins publics et particuliers de Henri, dont il vient d'être fait mention.

térés de paraître devant le roi, sa majesté prendrait le parti de venir droit à lui à main armée, comme à un rebelle, ce qui serait le coup mortel pour ce maréchal, qui n'était ni en état de se défendre, ni de l'attendre enfermé dans une place, toutes les siennes étant dépourvues de tout, principalement d'artillerie.

C'est une précaution que j'avais prise en préparant ce coup à Biron quelques mois auparavant. Je lui avais fait entendre que toutes les pièces de canon qui étaient dans les places de Bourgogne devaient nécessairement être refondues, et toutes les poudres rebattues. L'attention avec laquelle on voyait que je veillais à tout ce qui regardait ma charge de grand-maître suffisait seule pour faire passer cette proposition; mais pour ne point donner d'ombrage au maréchal, j'avais été le premier à lui proposer de réparer ce vide en lui faisant fournir abondamment et en même temps de l'arsenal de Lyon, que je venais de remplir avec grand soin, tout ce qui lui était nécessaire. Je consentis que Biron envoyât des gens à lui jusqu'à Lyon pour escorter les bateaux qui devaient être chargés des pièces que je lui envoyais, et qu'il ne fît partir les siennes que lorsque celles-ci arriveraient. Il ne savait pas que j'avais mis si bon ordre partout, que les bateaux de Lyon, qui remontaient la Saône fort lentement, furent arrêtés

en chemin, jusqu'à ce que ceux qui venaient de Bourgogne fussent sortis des terres de sa dépendance. Lorsque je vis les uns et les autres en ma disposition, ceux de Lyon n'allèrent pas plus loin.

Biron ne s'aperçut de la tromperie que je lui avais faite que lorsqu'il ne fut plus temps d'y remédier. Il s'emporta d'une étrange manière contre moi, et se vanta si publiquement qu'il viendrait me poignarder, que le roi m'écrivit de ne marcher que bien escorté. J'avais encore placé, comme sans dessein, les logemens de la cavalerie légère sur les passages du Loin; mais tout cela, que Biron ne prit peut-être que pour une envie de le chagriner, ne fut pas capable de lui faire ouvrir les yeux. De Lux et lui ne tirèrent d'autre conséquence de l'impossibilité où ils étaient de se défendre, sinon qu'il fallait en imposer au roi jusqu'à ce qu'ils y eussent pourvu par le moyen de l'étranger. Descures et Jeannin agissaient avec eux de manière à leur inspirer cette sécurité. La Fin, de son côté, avait assuré très-positivement à Biron[1] que non-seulement il ne l'avait pas trahi, mais que, n'ayant cherché à entretenir le roi que pour le sonder, il l'avait trouvé fort loin de son

[1] Le maréchal de Biron croyait lui avoir vu jeter au feu le traité fait avec l'Espagne; mais La Fin l'avait trompé en ne brûlant, au lieu de ce traité, qu'un morceau de papier indifférent.

but, ce qu'il lui confirma encore à Fontainebleau, où il dit en passant ces deux mots : « Mon maître, courage et bon bec. » Le secret d'ailleurs avait été si bien gardé de la part du conseil, qu'on n'avait à la cour aucune idée de ce qui se tramait contre Biron, et que d'Épernon, sachant qu'il arrivait à Fontainebleau, envoya au-devant de lui, lui faire des offres de services d'usage entre les grands [1] ; en quoi il commettait une grande

[1] Le duc d'Épernon ne s'est point défendu d'avoir rendu en cette occasion au maréclal de Biron tous les bons offices qu'il pouvait attendre d'un ami. « Lorsqu'il traita avec lui de cette « affaire, dit l'historien de sa vie, il ne le fit point en termes « ambigus, comme les autres, mais fort sérieusement. Il lui « apprit la trahison de La Fin, et lui en donna toutes les preu- « ves, et l'exhorta à recourir à la bonté du roi. Voilà ce qui « justifie le duc d'Épernon. Duplessis-Bossonnière, gentil- « homme d'honneur, et fort attaché au duc, qui est celui qu'il « envoya au-devant du maréchal, était principalement chargé « de le porter par toutes sortes de motifs à obtenir du roi le « pardon de sa faute. Aussi ne put-on jamais engager ce gen- « tilhomme, assuré de son innocence et de celle de son maître, « à se retirer dans les pays étrangers, après que le roi, qui « n'avait pas ignoré cette démarche, eut fait arrêter le maré- « chal de Biron ; en quoi il rendit un grand service au duc « d'Épernon, et lui donna ensuite un second conseil, dont le « duc se trouva fort bien, c'est d'avouer sincèrement à sa ma- « jesté cette démarche auprès du maréchal, et de lui dire en « même temps dans quelle intention il l'avait faite. » Le même historien mêle dans ce détail quelques traits qui découvrent le fond des sentimens du duc d'Épernon, et servent en même temps à faire connaître son caractère. « Le duc d'Épernon,

imprudence, après ce qui s'était passé à Blois, comme il l'a avoué lui-même bien des fois depuis ce temps-là.

J'étais allé faire un tour à Moret, lorsque Biron arriva à la cour. Le roi m'en donna avis par ce billet : « Mon ami, notre homme est venu ; il af-« fecte beaucoup de retenue et de sagesse ; venez « en diligence, afin que nous avisions à ce que « nous avons à faire. Adieu, je vous aime bien. » Je revins aussitôt de toute la vitesse de mon cheval, et je trouvai le roi qui se promenait devant

« dit-il, et Biron étant allés de compagnie au Louvre, pour « faire leur cour après-dîner, sa majesté, avertie de leur ve-« nue, se mit à la fenêtre pour voir au travers de la vitre leur « démarche et leur contenance. Un ami du duc d'Épernon, « qui était auprès du roi, l'en fit avertir, afin qu'il composât « ses actions..... Il fit tout le contraire de ce qu'on lui voulait « persuader ; et s'étant confirmé de plus en plus dans les té-« moignages qu'il recevait de sa bonne conscience, rempli « d'une juste et généreuse indignation de voir sa fidélité soup-« çonnée, il marcha la tête droite et les yeux tournés vers la « fenêtre où il savait que le roi était appuyé. Le roi le remar-« qua, et le fit remarquer à ceux qui étaient près de lui..... « Sa majesté fit ensuite une partie à la paume. Le comte de « Soissons était avec le roi contre le duc d'Épernon et le ma-« réchal. C'est à cette partie que les historiens de ce temps-« là ont fait dire au duc un bon mot, parlant au maréchal : « qu'il jouait bien, mais qu'il faisait mal ses parties, etc. » *Histoire de la vie du duc d'Épernon*, année 1602, p. 205 et suivantes.

le pavillon où j'étais logé, avec Praslin [1], qu'il quitta pour venir à moi; il me prit par la main, et m'apprit, en continuant à se promener, qu'il avait essayé inutilement, par toutes sortes d'endroits, à arracher de Biron [2] l'aveu de sa faute, quoiqu'il cachât si mal tout ce qu'il avait dans l'esprit, qu'on le lisait sur son visage. Sa majesté me découvrit ensuite ses plus secrets sentimens

[1] Charles de Choiseul, marquis de Praslin, capitaine de la première compagnie des gardes, mort maréchal de France en 1626.

[2] « Le roi, ennuyé de ses rodomontades et de son opiniâ-« treté, le quitta, lui disant pour dernières paroles : Hé bien! « il faudra apprendre la vérité d'ailleurs. Adieu, baron de « Biron. Ce mot fut comme un éclair avant-coureur de la « foudre qui l'allait terrasser, le roi le dégradant par-là de « tant d'éminentes dignités dont il l'avait honoré.... Le même « jour, après souper, le comte de Soissons l'exhorta encore de « la part du roi de lui confesser la vérité, et conclut sa remon-« trance par cette sentence du Sage : Monsieur, sachez que le « courroux du roi est le messager de la mort. » *Péréf., ibid.* « Après le dîner, dit le *Septénaire*, il vint trouver le roi, qui « faisait un tour dans sa grande salle, lequel, lui montrant sa « statue en relief triomphant au-dessus de ses victoires, lui « dit : Hé bien, mon cousin, si le roi d'Espagne m'avait vu « comme cela, qu'en dirait-il? Il répondit au roi légèrement : « Sire, il ne vous craindrait guère ; ce qui fut noté de tous les « seigneurs présens. Et lors le roi le regarda d'une œillade ri-« goureuse, dont il s'aperçut, et soudain, r'habillant son dire, « il ajouta : J'entends, Sire, en cette statue que voilà, mais non « pas en cette personne »

par rapport au maréchal. Elle avait encore pour lui toute son ancienne tendresse, et ne le regardait qu'avec compassion. Elle aurait fort souhaité qu'on eût pu lui enseigner des moyens, sans rien risquer, de ne point le traiter en criminel d'état; c'est ce qui n'était pas facile, du caractère dont on connaissait Biron. S'il était dangereux de le laisser échapper lorsqu'il témoignait ne se repentir de rien, il ne l'était guère moins de le relâcher sur sa bonne foi, après lui avoir témoigné qu'on avait en main la preuve de sa trahison.

Le roi revint encore une dernière fois au parti que sa douceur naturelle lui avait toujours dicté, de chercher à faire rentrer le maréchal de Biron en lui-même; et comme il n'avait pu y réussir, il me chargea de l'entreprendre, et promit de m'avouer de tout ce que je pourrais dire à Biron pour l'entraîner aux pieds de sa majesté, pourvu cependant que je ne lui donnasse rien à connaître de ce qu'avait dit La Fin, afin de ne pas nuire au dessein de l'arrêter, auquel il faudrait bien revenir, s'il persistait dans son opiniâtreté. « S'il s'ouvre à vous, me dit Henri, sur la confiance que « vous chercherez à lui inspirer en ma bonne vo- « lonté, assurez-le qu'il peut sans crainte me ve- « nir trouver et m'avouer tout. S'il ne me déguise « rien, je vous donne ma parole royale que je lui « pardonne de bon cœur. »

J'allai chercher le maréchal dans le château, où je le trouvai dans la chambre de sa majesté, s'entretenant avec La Curée au chevet du lit. J'étais suivi d'un assez grand nombre de personnes. Il entendit qu'on me faisait place, et s'avança pour me saluer, ce qu'il fit très-froidement. Je crus devoir commencer par chercher à lui faire oublier le ressentiment que je savais qu'il avait contre moi. « Hé! qu'est ceci, Monsieur? lui dis-je en « l'embrassant étroitement. Vous me saluez en « sénateur, contre votre ordinaire : ho! il ne faut « pas ainsi faire le froid; embrassez-moi encore « une fois, et allons causer. » Lorsque nous fûmes assis au chevet du lit de sa majesté, et que personne ne put nous entendre : « Hé bien! Monsieur, « lui dis-je du ton que je crus le plus propre à le « gagner, quel homme êtes-vous? avez-vous salué « le roi? quel accueil vous a-t-il fait? que lui avez- « vous dit? Vous le connaissez, il est libre et franc, « et veut que l'on soit de même que lui. L'on m'a « dit que vous avez fait le réservé avec lui, cela « n'est point de saison, ni selon son humeur et la « vôtre. Je suis votre parent, votre serviteur et « votre ami; croyez mon conseil, et vous vous en « trouverez bien. Dites-moi librement ce que vous « avez sur le cœur, et soyez sûr que j'y apporterai « remède; ne craignez point que je vous trompe. »

A tout cela Biron se contenta de répondre à

la fin indifféremment : « J'ai fait la révérence au « roi avec tout le respect que je lui dois. Je lui ai « répondu sur tout ce qu'il m'a demandé; mais ce « n'a été que des propos communs et des ques- « tions générales; aussi n'avais-je rien davantage « à lui dire. Ah! Monsieur, repris-je, ce n'est pas « là comme il faut en user avec le roi! Vous con- « naissez la bonté de son cœur; ouvrez-lui le vô- « tre, et lui dites tout, ou à moi, si vous l'aimez « mieux, et je vous réponds qu'avant qu'il soit nuit, « vous demeurerez contens l'un de l'autre. Je n'ai « rien à dire au roi, répliqua le maréchal, ni à « vous de plus que j'ai fait; mais si sa majesté a « quelque défiance ou quelque mécontentement « de moi, qu'elle ou vous me le disiez librement, « sur quoi que ce puisse être, et j'y répondrai de « même. Ce qui fâche le plus le roi, lui dis-je, « dans l'envie que j'avais de le sauver, ce sont vos « froideurs; car d'autres particularités, ajoutai-je « aussitôt, il n'en sait point; mais que votre cons- « cience vous juge vous-même, et conduisez-vous « de la même manière que si vous saviez que nous « fussions informés de tout ce que vous avez fait, « dit et pensé de plus secret; car je vous jure ma « foi que c'est le vrai moyen d'obtenir du roi tout « ce que vous pouvez désirer. Je ne vous donne « point d'autre conseil que celui que je prends « ordinairement pour moi-même. S'il m'est arrivé

« de faire quelque peccadille, je m'en accuse au « roi comme d'un grand péché, et c'est alors qu'il « fait tout ce que je veux. Hé! pardieu, poursui- « vis-je avec vivacité, si vous me voulez croire, « vous et moi nous gouvernerons la cour et les « affaires. Je veux bien vous croire, répondit en- « core Biron avec la même nonchalance; mais je « n'ai à confesser ni péché ni peccadille : je sens ma « conscience fort nette depuis ce que j'ai avoué « au roi à Lyon [1]. » Je n'en avais peut-être déjà que trop dit; je ne pus pourtant m'empêcher de lui faire encore plusieurs instances, qu'il ne reçut pas mieux. Il se retira chez lui après cet entretien.

Le roi entra dans ce moment. Je lui redis, sans rien oublier, tout ce que je venais de dire à Biron, et tout ce qu'il m'avait répondu. « Vous avez « été un peu bien avant, me dit ce prince, et « même assez pour le mettre en soupçon, et faire « qu'il s'en aille. Entrez dans cette galerie, » ajouta sa majesté, après quelques momens de réflexion sur l'aveuglement et l'opiniâtreté avec lesquels le maréchal de Biron courait à sa perte, « et m'y at- « tendez. Je veux parler à ma femme et à vous, « ensemble, et qu'il n'y ait personne que nous

[1] « Il avait négligé, dit Péréfixe, d'en prendre abolition « contre le conseil que lui avait donné le duc d'Épernon, qui « était plus sage et plus avisé que lui. »

« trois. » Il revint en effet au bout de quelques instans avec la reine seule, et ayant fermé la porte de la galerie au verrou, il nous dit que l'obligation où il était, comme roi et comme père, de veiller à la sûreté de l'état, menacé de retomber peut-être dans sa première misère, ne lui laissant d'autre parti à prendre que d'arrêter le maréchal de Biron et le comte d'Auvergne, il ne s'agissait plus que de mettre en délibération la manière dont on s'en assurerait, afin de ne pas manquer son coup [1]. Le sentiment de sa majesté était qu'on attendît qu'ils fussent retirés chacun chez eux et

[1] Il aurait été manqué, si le maréchal de Biron avait profité des avis qu'on lui donna. « Un quidam lui porta une petite « lettre comme il entrait chez le roi après souper, sous le nom « de la comtesse de Roussy, sa sœur. Et comme il lui demanda « de ses nouvelles, voyant qu'il ne répondait rien, il se douta « que c'était autre chose, et l'ayant ouverte, trouva qu'on « l'avertissait que, s'il ne se retirait dans deux heures, il serait « arrêté. Soudain il la montra à un des siens, nommé de Carbonnières, qui lui dit alors : Adieu, Monsieur, je voudrais « avoir un coup de poignard dans le sein, et que vous fussiez « en Bourgogne. A quoi il répondit : Si j'y étais, et que j'en « dusse avoir quatre, le roi m'ayant mandé, j'y viendrais. « Quoi fait, il entra en la chambre du roi, où il joua à la « prime avec la reine. Ainsi qu'il y jouait, on aperçut le sieur « de Mergé, gentilhomme de Bourgogne, qui lui dit quelque « chose à l'oreille, et ne l'entendant point, le comte d'Auvergne vint aussi, qui lui donna de la main au côté par deux « fois, et lui dit : Il ne fait pas bon ici pour nous. » *Septénaire, ibid.*

couchés, et qu'alors on fît investir leurs appartemens par des gens armés. Je proposai qu'on les amusât l'un et l'autre dans le cabinet du roi bien avant dans la nuit, et qu'après que presque tous les autres courtisans en seraient sortis, lassés d'attendre l'heure du coucher de sa majesté, on les fît saisir dès qu'ils se retireraient. « Je ne vois « point d'apparence à ce que vous dites, reprit « Henri, si je ne veux voir ma chambre et mon « cabinet remplis de sang, car ils ne manqueront « pas de mettre l'épée à la main et de se défen- « dre; je ne veux point, si cela doit arriver, que « ce soit en ma présence, ni dans mon apparte- « ment, mais dans le leur. » Je trouvais qu'il était surtout à propos d'éviter, en cette occasion, la rumeur et l'éclat : mais Henri s'en tint toujours à sa première idée. « Allez-vous-en chez vous souper, « me dit-il en me congédiant; bottez-vous et « faites botter tous vos gens sur les neuf heures; « faites tenir prêts vos chevaux et les leurs, et « soyez-le vous-même à partir au moment que je « vous le manderai. »

Je me retirai dans mon pavillon, où, après avoir donné mes ordres conformément à ceux que je venais de recevoir de sa majesté, j'entrai dans mon cabinet, dont la commodité était que je pouvais voir de là tout ce qui se faisait autour de l'appartement de Biron, qui était dans le pavil-

lon opposé au mien. Je lisais et me promenais alternativement, sans cesser de faire attention de ce côté-là, où je m'attendais à chaque moment de voir commencer une attaque, et de recevoir de nouveaux ordres du roi sur ce que j'avais à faire. Neuf heures sonnèrent, dix et même onze, enfin minuit, sans que je visse aucun mouvement. Pour lors je ne doutai point que quelque contre-temps n'eût fait manquer le coup. « Je crains bien, « dis-je en entrant dans ma chambre, où tous mes « domestiques, les uns en jouant ou s'entretenant, « les autres en dormant, attendaient la scène qui « se préparait, je crains bien que, pour n'avoir « pas bien pris ses mesures, on ait laissé échap- « per des oiseaux si aisés à retenir, et qui ne se « rattraperont pas si facilement. Qu'on aille bri- « der mes chevaux et charger mon bagage, pen- « dant que je m'en vais dans mon cabinet écrire « un mot. »

J'y fus bien encore une demi-heure, après quoi j'entendis du bruit à la porte du pavillon du côté des grands jardins, et une voix qui cria : « Mon- « sieur, le roi vous demande. » Je mis la tête à la fenêtre, et je reconnus La Varenne, qui continuait en disant : « Monsieur, venez promptement, « le roi veut parler à vous, et vous envoyer à Pa- « ris donner ordre à tout, car MM. de Biron et « d'Auvergne sont arrêtés prisonniers. Et où ont-

« ils été pris ? lui dis-je [1]. Dans le cabinet du roi, « me répondit-il. Dieu soit loué ! repris-je, que le « roi ait suivi ce conseil. » Je courus vers l'appartement de sa majesté, qui me dit : « Vos gens sont « pris : montez à cheval ; allez leur préparer leur « logis à la Bastille. Je les enverrai par bateau à « la porte de l'Arsenal, qui est du côté de l'eau ; « faites-les y descendre, qu'il ne s'y trouve per- « sonne, et les menez où il faut, sans bruit, au « travers de vos cours et de vos jardins. Lorsque « vous aurez tout disposé de cette manière à l'Ar- « senal, avant qu'ils arrivent, s'il se peut, ce qu'ils « feront peu de temps après vous, allez au parle- « ment et à l'Hôtel-de-Ville ; faites-leur entendre « ce qui s'est passé, dites-leur qu'ils en sauront « les raisons à mon arrivée, et qu'ils les trouve-

[1] Vitry arrêta le maréchal de Biron en sortant de l'antichambre du roi. « Monsieur, lui dit-il, le roi m'a commandé « de lui rendre compte de votre personne : baillez votre épée. « Tu te railles, lui répondit Biron. Monsieur, repartit Vitry, « le roi me l'a commandé. Hé ! je te prie, répliqua le maréchal, « que je parle au roi. Non, Monsieur, reprit Vitry, le roi est « retiré... Praslin attendait pendant ce temps-là le comte d'Au- « vergne à la porte du château, et lui dit : Monsieur, demeu- « rez ; vous êtes prisonnier du roi. Moi ! moi ! répondit le comte « d'Auvergne surpris. Oui, vous, Monsieur, lui répondit Pras- « lin ; de par le roi, je vous arrête : rendez l'épée. Tiens, prends- « la, reprit d'Auvergne, elle n'a jamais tué que des sangliers : « si tu m'eusses averti de ceci, il y a deux heures que je serais « couché et endormi. »

« ront justes. » Tout cela fut exécuté de point en point et avec beaucoup de bonheur. Au moment que les prisonniers mettaient pied à terre à l'Arsenal, ma femme accouchait de celle de mes filles qui a porté le nom de mademoiselle de Sully.

Je confiai la garde des prisonniers à des soldats de la garde du roi, joints aux miens. Par les postes que je leur fis occuper, on peut dire qu'ils se gardaient encore en quelque manière les uns les autres. Je fis placer outre cela un corps-de-garde sur le bastion qui répond aux fenêtres de la chambre des prisonniers, et un second sur les terrasses du donjon. De cette manière il était impossible qu'ils se sauvassent, à moins que les anges ne s'en mêlassent. Ce sont les termes dans lesquels j'en écrivis au roi, dont les avis redoublés étaient ce qui me faisait prendre tant de précautions. Il me mandait, peu de jours après la détention des deux prisonniers, qu'il était instruit qu'il y avait un dessein formé pour les faire évader, et que je veillasse avec soin, parce que j'en répondrais. Je consentis d'en répondre, me fiant à la fidélité de mes soldats, qu'il aurait fallu corrompre tous jusqu'au dernier. Une autre fois le roi m'avertissait que le complot formé pour la délivrance de Biron et d'Auvergne était en même temps contre ma personne. Un bateau plein de soldats devait s'avancer pendant la nuit le long de la rivière, et aborder à

l'escalier de la porte de derrière de mon appartement, qui est sur la rivière, la faire sauter par le pétard, en faire autant de la seconde, monter dans ma chambre en même temps, pendant que je serais encore au lit, et m'enlever en Franche-Comté avec des relais disposés de dix en dix lieues, afin de me traiter, par représailles, ainsi que Biron le serait lui-même. Ce dernier avis, quoique si bien circonstancié, ne me parut pas moins frivole que les autres. Je remerciai pourtant sa majesté de ce qu'en me le donnant, elle avait la bonté de m'ordonner de veiller avec le dernier soin à ma conservation, et de m'assurer que, si l'entreprise concertée contre moi venait malheureusement à s'exécuter, elle ne balancerait pas à donner, pour me racheter, les prisonniers; et s'il en était besoin, disait-elle, des choses de bien plus grande valeur encore. Pour la satisfaire, je mis en faction à cette porte de derrière un autre petit corps-de-garde.

Le premier président, le président de Blancmesnil [1], et les deux conseillers de Fleury et de Thurin furent nommés par le parlement pour interroger les accusés, que je fis amener pour cet effet dans le petit pavillon du milieu de la grande

[1] Achille de Harlay, premier président; Nicolas de Potier, sieur de Blancmesnil, président; Étienne de Fleury, doyen; Philibert de Turin, conseiller en la grand'chambre.

allée de l'Arsenal. Comme il fut nécessaire qu'ils allassent ensuite subir l'interrogatoire en plein parlement, je fis préparer un bateau couvert, dans lequel ils furent menés et ramenés sans être vus de personne. Toute l'histoire de ce procès, et les particularités de l'événement que j'écris, ne sont ignorées de personne. Le public sait que le maréchal de Biron [1], ayant reconnu le lieutenant civil Miron au pied de l'échafaud, il l'avertit de se défier de La Fin; qu'il dit adieu à Rumigny le père, en le priant de faire ses baise-mains à mademoiselle de Rumigny, qui était, dit-il, tout le présent qu'il avait à lui faire, et plusieurs autres traits de cette nature. Les emportemens, les erreurs, la faiblesse et le peu de courage que témoigna, à l'heure de l'exécution, cet homme [2] qui

[1] Le détail des choses qu'indique ici l'auteur se trouve dans tous les historiens et dans plusieurs autres écrits.

[2] Tous ces mouvemens allèrent jusqu'à l'aliénation d'esprit, et mirent bien en peine tous les assistans, l'exécuteur surtout, qui n'osait montrer son épée, et qui cependant prit si bien son temps, en amusant le maréchal, qu'il lui fit voler la tête d'un seul coup, porté si prestement, qu'à peine le vit-on passer. Je ne puis m'empêcher de remarquer, à l'avantage des lettres, qu'autant que le maréchal de Biron, le père, avait de lecture et d'érudition, autant le fils en avait peu. A peine savait-il lire. Je prendrai dans la *Chronologie septénaire*, de quoi achever de faire connaître son caractère. L'auteur, après avoir remarqué qu'il avait presque toutes les qualités nécessaires pour faire un grand homme de guerre, qu'il était brave,

avait acquis la réputation d'intrépide dans les plus grands dangers de la guerre, ont fourni matière à mille conversations, et ne seront pas apparem-

heureux, infatigable, sobre, tempérant, etc., dit ensuite : « Il était surtout ami de la vanité et de la gloire ; même on l'a « vu maintes fois mépriser le manger, se contenter de peu de « chose pour repaître sa fantaisie de gloire et de vanité. Il était « hasardeux en guerre, ambitieux outre mesure. Il devint tel- « lement présomptueux, qu'il crut que le roi ni la France ne « se pouvaient passer de lui. Il était aussi devenu si médisant, « qu'il parlait mal de tous les princes... On l'a vu souventefois « se moquer de la messe et rire de ceux de la religion préten- « due réformée. Il se raconte une infinité de traits de son peu « de religion... Il se fiait fort au dire des astrologues et devi- « neurs. » L'auteur raconte ensuite l'aventure qui lui arriva en allant consulter, sous un nom supposé, le vieux astrologue La Brosse, le même dont Sully parle dans ses mémoires. « Ce « bonhomme, dit-il, qui lors était dans une petite guérite qui « lui servait d'étude, lui dit : Hé bien, mon fils, je vous dirai « que je vois que celui-là de qui est cette géniture parviendra « à de grands honneurs par son industrie et vaillance mili- « taire, et pourrait parvenir à être roi ; mais il y a un *caput* « *algol* qui l'en empêche. Et qu'est-ce à dire? lui dit alors le « baron de Biron. Qu'est-ce à dire, dit La Brosse. Mon en- « fant, ne me le demandez pas. Non, dit le baron, il faut que « je le sache. Après toutes ces altercations, qui furent longues « entre eux, La Brosse lui dit finalement : Mon enfant, c'est « qu'il en fera tant, qu'il aura la tête tranchée. Sur laquelle « parole, le baron de Biron le commença à battre cruellement, « et l'ayant laissé demi-mort, descendit de la guérite, emportant « la clef de la porte, etc. » Tout est plein de prétendues prédic- tions semblables à celles-ci, qui lui furent faites, et auxquelles je ne crois pas qu'aucun homme de bon sens puisse s'arrêter.

ment oubliés par les historiens. Pour moi, je n'ai rien à apprendre de nouveau, excepté peut-être quelques faits qui me regardent personnellement.

Pendant qu'on instruisait le procès des deux criminels d'état, ils demandèrent plusieurs fois qu'on les fît parler à moi [1]. Deux considérations m'empêchèrent de leur donner cette satisfaction : la première, parce qu'inutilement j'aurais essayé les prières et les sollicitations en faveur de Biron, dont la mort importait trop à la sûreté de l'état,

[1] « Il pria le sieur de Baranton, lieutenant de M. de Praslin, « d'aller de sa part trouver Rosny, lui dire qu'il désirait le « voir, sinon qu'il le suppliait d'intercéder pour sa vie envers « le roi, et qu'il l'attendait de lui ; qu'il l'avait toujours honoré « et trouvé son ami, et tel que s'il l'eût cru, il ne fût au lieu « où il était ; qu'il y en avait de plus méchans que lui, mais « qu'il était le plus malheureux ; qu'il consentait être mis entre « quatre murailles, lié de chaînes. Bref, les supplications qu'il « faisait rapporter par le sieur de Baranton émurent telle- « ment M. et madame de Rosny, le sieur Zamet et autres, qui « étaient là, qu'ayant tous les larmes aux yeux, nul ne pouvait « proférer une parole. Enfin le sieur de Rosny dit : Je ne « puis le voir, ni intercéder pour lui ; c'est trop tard : s'il « m'eût cru, il ne fût pas là ; il devait dire à sa majesté la vé- « rité dès son arrivée à Fontainebleau ; pour ne l'avoir pas « dite, il lui a ôté le moyen de lui donner la vie, et à tous ses « amis de la demander pour lui, etc. » (*Chronologie septénaire*, année 1602.) Tout ce qui concerne cette affaire doit être lu dans l'historien Matthieu, t. 2, liv. 3, p. 482 et 534, où ce qui regarde le duc de Sully est rapporté conformément à nos Mémoires.

et était trop irrévocablement résolue par sa majesté pour qu'on pût demander sa grâce ; la seconde, qu'ayant été compris moi-même dans les dépositions de La Fin, je ne voulus rien faire qui pût donner aux esprits malins ou faibles un soupçon, même éloigné, que j'avais cherché à ménager les deux prisonniers, ou que j'eusse eu simplement besoin de leur parler. J'ai voulu au contraire qu'on pensât que, s'il était vrai que j'eusse jamais eu la moindre liaison avec Biron, le refus que je fis de le voir l'aurait déterminé à ne garder aucune mesure à l'égard d'un homme que, par plusieurs autres motifs, il devait déjà, dans cette supposition, regarder comme un traître. Il respecta mon innocence ; et s'il parla de moi, comme il fit plusieurs fois, ce ne fut que pour louer hautement les conseils que je lui avais donnés, et s'accuser de ne les avoir pas suivis.

Deffunctis, grand-prévôt de l'Ile-de-France, recueillit sur un papier tous les discours où mon nom avait été prononcé par le maréchal de Biron, et me le donna quelque temps après : c'est par là que j'appris que Biron, en sortant de la Chapelle, où il s'était confessé aux sieurs Garnier et Maignan, docteurs de Sorbonne, demanda s'il n'y avait là personne à M. de Rosny, et que comme on lui eut répondu qu'Arnaud le jeune y était, il l'appela, et lui dit : « Monsieur Arnaud, je vous

« prie de baiser les mains de ma part à M. de « Rosny, et de lui dire qu'il perd aujourd'hui un « des meilleurs et des plus affectionnés amis, pa- « rens et serviteurs qu'il eût. J'ai toujours fait « beaucoup d'état de son mérite et de son amitié. » Ah! dit-il ensuite, en élevant sa voix, et en répandant tant de larmes, qu'il était obligé de tenir son visage couvert de son mouchoir, « si je l'eusse cru, « je ne serais pas ici. Je vous supplie de lui dire « que je lui recommande mes frères, particulière- « ment mon frère Saint-Blancard [1], qui est son « neveu, et qu'il fasse donner à mon jeune frère « une charge chez le dauphin; qu'on leur dise « que, si j'ai été méchant, ils n'en soient pas moins « gens de bien, et qu'ils servent toujours fidèle- « ment le roi; mais qu'ils ne viennent pas sitôt à « la cour, de peur qu'on ne leur fasse quelque « reproche à mon occasion. » Biron dit une autre fois : « Ah! que c'est un bon et fidèle serviteur du « roi et de l'état que M. de Rosny, et un sage « conseiller-d'état! et que le roi fait sagement et « prudemment de se servir de lui! car tant que « sa majesté s'en servira, les affaires de la France « n'iront que bien; et si je l'eusse cru, les miennes

[1] Jean de Gontaut, seigneur de Saint-Blancard, avait épousé mademoiselle de Saint-Geniès, nièce de Sully. Le maréchal de Biron n'avait point d'autres frères vivans. L'auteur comprend sans doute sous ce nom ses beaux-frères.

« iraient bien. » En toute autre occasion je me garderais bien d'insérer dans ces mémoires de pareils discours à ma louange; mais j'ai cru qu'il ne m'était pas permis d'altérer tant soit peu le sens des paroles du maréchal. J'ignorais ces témoignages publics d'estime qu'il me rendait, lorsque je me joignis à tous ses parens [1] pour lui faire obtenir une grâce, légère à la vérité, c'était de changer le lieu de l'exécution. En effet au lieu de la place de Grève, que l'arrêt de mort portait, le roi accorda que Biron fût décapité dans la cour de la Bastille.

La cabale se trouva entièrement déconcertée par le coup qui lui enlevait son chef. Lavardin, que sa majesté avait fait partir en même temps pour la Bourgogne, à la tête d'un corps de troupes, s'empara sans coup férir de toutes les places qui tenaient pour le maréchal de Biron, et manda au

[1] Messieurs de Saint-Blancard, de La Force, le comte de Roussy, de Châteauneuf, de Thémines, de Salignac et de Saint-Angel, allèrent, trois jours après la détention du maréchal de Biron, se jeter aux pieds du roi, à Saint-Maur des Fossés; mais ils ne purent obtenir que la grâce dont l'auteur parle ici. Henri IV les consola en leur rapportant l'exemple du connétable de Saint-Paul, allié à la maison de Bourbon, décapité pour un semblable crime, et du prince de Condé, qui l'eût été, sans la mort de François II, etc. Manuscrits de la bibliothèque royale, vol. 9129, dans lequel on voit aussi un recueil de pièces sur le procès du maréchal de Biron.

roi par Sénecé que cette province était soumise. Ce gouvernement fut donné au dauphin, auquel M. Le Grand servit de lieutenant. Henri ne porta pas plus loin les effets de sa justice, et excepté Fontenelles[1], qu'il crut devoir faire encôre servir d'exemple, quoiqu'il ne parût pas à bien des gens être l'un des principaux coupables, il pardonna à tous les autres. Le nombre des complices était fort grand; et, en examinant bien, quantité de personnes des plus considérables de la cour[2] s'y seraient trouvées impliquées assez avant. Je fortifiai de tout mon pouvoir le penchant que le roi marquait avoir vers la douceur. Je prévins ceux que je savais bien avoir eu quelque part aux conseils de Biron, et je sus si bien leur persuader qu'il ne leur restait d'autre parti à prendre que d'aller se jeter aux pieds du roi, qu'il n'y en eut

[1] Guy Eder de Beaumanoir, baron de Fontenelles, était gentilhomme breton. Il fut convaincu d'avoir voulu livrer le fort de Douarnenès aux Espagnols, traîné sur la claie, et rompu vif en place de Grève. « Le roi, dit Péréfixe, en con-« sidération de sa maison, qui est fort illustre, accorda aux « parens que dans l'arrêt il ne serait point appelé de son nom « propre; mais l'histoire ne l'a pu taire. » De Thou, liv. 128, en parle comme d'un brigand qui avait été employé en Bretagne par la Ligue.

[2] Selon Siri, il y eut quelque chose de plus que de simples soupçons contre le connétable de Montmorency, et même contre le duc de Montpensier. *Mém. recond.* vol. 1, p. 103.

presque point qui ne prissent ce parti. Le secret que je leur ai promis demande que leurs noms ne paraissent point ici. Loin d'avoir eu sujet de se repentir d'une démarche qui n'eut pour témoins que le roi et moi, ils dûrent bientôt s'apercevoir que sa majesté non-seulement n'en gardait aucun ressentiment, mais encore qu'elle parut les en aimer plus tendrement. Hébert fut aussi arrêté : c'était le secrétaire du parti et celui qu'on savait avoir fait plusieurs voyages à Milan et par toute l'Italie au nom du maréchal de Biron. Je fus chargé d'interroger Hébert en présence du comte d'Auvergne, et de recevoir ses dépositions, le roi lui ayant promis sa grâce, à condition qu'il déclarerait avec sincérité toutes les choses dont il avait connaissance. La principale, et qui donnait une plus forte conviction de la perfidie de l'Espagne, était celle qui regardait l'envoi de Roncas et d'Alphonse Cazal, soit ensemble, soit séparément, pour apporter ou faire toucher différentes fois des sommes d'argent considérables au maréchal de Biron. Pour convaincre Hébert que sa majesté ne cherchait point à le surprendre, je commençai par mettre aux mains du comte d'Auvergne la lettre d'abolition signée du roi.

Le baron de Lux eut aussi part à l'amnistie. Il se trouva extrêmement embarrassé lorsqu'il eut

appris l'emprisonnement de son ami, parce qu'il voyait presqu'un péril égal pour lui à vouloir sortir du royaume et à y demeurer. Il était dans cette perplexité lorsqu'il vit arriver La Plume, par lequel sa majesté lui commandait de venir la trouver, en l'assurant de son pardon, s'il le méritait par son obéissance et son repentir. De Lux, encore plus alarmé qu'auparavant, parce qu'il sentait tout ce qu'il avait à se reprocher, répondit pourtant qu'il était prêt à faire ce que sa majesté exigeait de lui, pourvu qu'elle l'assurât qu'il ne serait pas exposé à la honte d'aucun interrogatoire ni confrontation; qu'il serait maintenu dans sa charge [1]; et qu'il lui serait permis de se retirer de la cour après sa déposition. Il craignait qu'on ne le retînt, sous prétexte qu'elle n'aurait pas été complète ou sincère. Au défaut de lettre de sa majesté, de Lux parut être content d'une assurance de ma main qu'il ne lui serait fait aucun mal.

Le roi ayant accordé au baron tout ce qu'il souhaitait, vint à Paris. Il rencontra sa majesté qui allait à la chasse; et, se jetant à ses pieds, il voulut commencer un grand discours. « Allez-vous-en « voir M. de Rosny, lui dit Henri en l'arrêtant « court, parce qu'il n'avait pas de temps à lui « donner, et puis je parlerai à vous. » Cet ordre, le

[1] Il était gouverneur du château de Dijon et de la ville de Beaune.

ton dont de Lux crut s'apercevoir qu'il était donné, et le lieu où on l'envoyait, commencèrent à l'inquiéter, de manière qu'il fut tenté de prendre la fuite. Il vint pourtant à l'Arsenal, mais si effrayé, qu'au lieu d'écouter ce que je lui disais, il portait sans cesse les yeux de tous côtés. Sa peur augmenta encore lorsqu'il vit les gardes de sa majesté entrer en défilant dans la cour de l'Arsenal. Le roi les y avait envoyés, parce qu'il comptait repasser par là au retour de la chasse. « Hé! Mon« sieur, me dit de Lux, qui pour cette fois se crut « perdu, je suis venu sur la parole du roi et la « vôtre, ne me la voudriez-vous pas tenir? Pour« quoi dites-vous cela, Monsieur? lui demandai-je. « Oh! Monsieur, me répondit-il, les gardes que « je vois ainsi entrer à la file me font juger que « ce n'est pas le roi qui vient, et qu'ils ne peuvent « être envoyés que pour moi. » Il me supplia, sans me donner le temps de le détromper, qu'avant de le resserrer, on le fît parler au roi, et promit très-sincèrement, je crois, de ne lui rien cacher. « Je vois bien depuis long-temps, lui dis-je, que « vous avez l'esprit fort agité; mais n'ayez point « peur, je n'ai nul ordre de vous faire arrêter: « parlez librement au roi; jurez-lui fidélité, et la « lui gardez, et ne craignez rien. Si le duc de « Biron en avait voulu faire autant, il serait plein « de vie. » On vint nous avertir en ce moment

que le roi était au Louvre, et qu'il me demandait. La chasse l'avait mené si avant dans la nuit, qu'au lieu de venir à l'Arsenal, il avait cru devoir s'en retourner au Louvre; ce qui calma les frayeurs du baron de Lux.

Il entretint le lendemain sa majesté plus de quatre heures. Il ne donna pas lieu qu'on l'accusât de mauvaise discrétion; il chargea au contraire une quantité si prodigieuse de personnes, que Henri, étant bien aise de pouvoir trouver dans des accusations si générales un prétexte pour n'en rien croire et se tranquilliser, n'en traita pas moins favorablement tous ces accusés, qui étaient pour la plupart sans cesse à ses côtés. Ce n'est pas qu'il ne pût y en avoir beaucoup parmi eux qui eussent eu connaissance des mauvais desseins du maréchal de Biron. L'espérance de demeurer inconnu dans la foule les détermina, malgré les avances et les promesses que je fis à tout le monde, à ne point s'accuser eux-mêmes. Il n'en fut pas de même de M. le connétable. Il avait avec le duc de Biron je ne sais quelle liaison que la prudence n'avait assurément point formée. Comme j'étais persuadé qu'elle ne s'étendait pas plus loin que leurs personnes, je crus devoir justifier les sentimens du connétable à sa majesté, qui ne pouvait s'empêcher de le regarder de mauvais œil, malgré les assurances que celui-ci

lui avait données de sa fidélité; et je puis dire que je ne contribuai pas peu à le faire rentrer dans les bonnes grâces du roi. Quoi qu'il en soit, ce prince n'eut pas sujet de se repentir de l'indulgence dont il usa envers les uns et les autres, si l'on excepte le comte d'Auvergne, auquel il est temps de revenir.

La qualité du crime qui lui était commune avec le duc de Biron, et l'égalité de preuves fournies contre eux, leur préparaient, selon toutes les apparences, un châtiment égal; cependant leur sort fut bien différent. Non seulement le roi fit grâce au comte de la vie, ce qu'il lui fit dire par le connétable, mais encore il lui adoucit beaucoup le séjour de sa prison. Il lui permit de s'accommoder avec le lieutenant de la Bastille pour sa table; il le déchargea de la dépense que faisaient les officiers et les soldats préposés à sa garde, et les réduisit ensuite à cinq, en y comprenant l'exempt. Ce fut moi qui lui représentai qu'un plus grand nombre était en effet inutile. Il n'y eut que la permission de se promener sur les terrasses qu'il ne put obtenir d'abord. Je dis d'abord, car dans la suite on lui permit tout, jusqu'à ce qu'au bout de quelques mois on l'élargit entièrement [1]. On

[1] Au commencement d'octobre : « Ce ne ne fut pas, dit le « *Septénaire,* sans avoir bien purgé sa conscience entre les « mains de MM. le chancelier, de Sillery et de Rosny. »

l'accoutuma si peu à être traité en criminel, que, quand on lui rapporta que le roi lui laissait la vie, il dit qu'il n'en faisait aucun cas, si on n'y joignait la liberté.

Ceux qui applaudissent également à toutes les actions des rois, bonnes ou mauvaises, ne manqueront pas de raisons pour justifier cette différence de conduite de Henri entre deux hommes également coupables, et diront, comme on le disait alors à la cour, que les services que d'Auvergne pouvait rendre dans la suite à sa majesté, en l'instruisant de tout ce qui se tramerait dans le parti espagnol contre la France, méritaient bien que le roi l'épargnât pour son propre intérêt. Pour moi, je suis trop sincère pour ne pas convenir ici que ce prince n'a aucune louange de clémence à espérer de cette action, et que sa passion pour la marquise de Verneuil, sœur du comte d'Auvergne, fut le seul motif auquel celui-ci eut obligation de se voir si bien traité. Je me contentai alors de le penser, et je fus deux ans sans ouvrir la bouche sur ce sujet en parlant au roi, persuadé que mes raisons n'auraient rien pu alors contre les prières et les larmes d'une maîtresse, et que la chose faite, il ne sert de rien de rappeler les fautes. Ce ne fut qu'après que le comte d'Auvergne eut, par de nouvelles ingratitudes, obligé son bienfaiteur à reprendre contre lui les mêmes me-

sures, que j'en touchai quelque chose à sa majesté, encore m'y força-t-elle elle-même.

Un jour donc que la conversation roulait entre nous deux sur ce chapitre, Henri, après m'avoir regardé quelque temps en silence, me dit enfin qu'il avait toujours été fort surpris que je ne lui eusse jamais demandé les raisons qui l'avaient porté à conserver le comte d'Auvergne. Je lui répondis que j'avais cru devoir m'en tenir à mes propres conjectures sur ces motifs; que j'en trouvais deux principaux; mais que je n'avais eu garde de m'en expliquer à sa majesté : parce que je ne l'aurais peut-être pu faire sans m'exposer à lui déplaire. Henri reprit aussitôt avec sa vivacité ordinaire qu'il devinait bien celui de ces motifs qui regardait la marquise de Verneuil, et qu'il m'assurait que ce motif seul n'aurait pas été suffisant pour faire grâce, au moins de la prison perpétuelle, à d'Auvergne; mais qu'il ignorait absolument le second, à qui j'attribuais sa délivrance; et il me pressa de le lui dire, jusqu'à me l'ordonner plusieurs fois et très-expressément. Je lui avouai que j'avais pensé que sa majesté n'avait garde de flétrir du dernier supplice un homme qui sera toujours malgré lui l'oncle de ses enfans, supposé qu'il en eût de madame de Verneuil. Henri me jura qu'il n'avait pas porté sa pensée jusque là, quoique cette considération, s'il l'avait

faite, eût été très-puissante sur son esprit; et il voulut que je devinasse à mon tour la véritable raison qui lui avait fait mettre d'Auvergne hors de prison. Il me répéta encore que les prières de sa maîtresse, celles du connétable avec ses trois filles, et de Ventadour, qui s'étaient jetés à ses pieds, n'y avaient pas eu autant de part que je l'imaginais, toutes ces personnes s'étant contentées de lui demander la vie du coupable : il me déclara enfin, après tout ce jeu, qu'il s'y était porté principalement par les grandes promesses que lui avait faites d'Auvergne, et l'air de sincérité dont il les avait accompagnées. Sur quoi il me fit le récit de ce qui s'était passé entre lui et d'Auvergne, lorsque celui-ci avait demandé en grâce qu'on le fît parler à sa majesté. Il me dit que le comte, après une infinité d'assurances de son repentir, et de protestations de sa fidélité pour l'avenir, avait promis avec les sermens les plus forts que, si sa majesté voulait bien lui rendre la liberté, il lui révélerait tout ce qui se passait de plus secret dans le conseil d'Espagne; qu'il n'était besoin pour cela que de paraître reprendre avec cette cour ses premiers erremens; qu'il saurait bien la tromper, et lui faire prendre pour vrai ce qui, de sa part, ne serait que feint; mais qu'il était nécessaire, pour que sa feinte ne lui attirât pas en Espagne le châtiment d'un traître, que sa majesté ne par-

lât à aucun de ses ministres de ce qu'il lui disait alors, et qu'elle ne prît point d'ombrage elle-même de ses voyages en Espagne, ni des paquets qu'il en recevrait.

Le roi ajouta après ce récit qu'il avait eu de la peine à en croire d'Auvergne, et même à s'imaginer qu'il voulût s'abaisser jusqu'à faire le métier d'espion et de traître; mais qu'après que le comte l'eut rassuré sur tout cela, quoiqu'il l'en haït encore davantage, il s'était enfin déterminé à attendre l'effet de ses promesses, et à s'en servir pour tirer l'éclaircissement des démarches de l'Espagne, qu'on ne pouvait avoir d'ailleurs; que, dans cette pensée, il avait promis à d'Auvergne le secret et tous les autres points qu'il lui avait demandés.

Ce que je pus conclure de tout ce que me venait de faire entendre le roi, est qu'il fut en toutes manières trompé par le comte d'Auvergne, ou plutôt, je le répète, abusé par sa propre faiblesse pour sa maîtresse : c'est cela seul qui lui fascina les yeux sur d'Auvergne, et qui, après lui avoir déjà fait accorder la grâce de la vie pour le coupable, lui arracha encore celle de la liberté sur un fondement si frivole, qu'il ne ferait pas d'honneur à la prudence de Henri, si l'on s'en rapportait à ce qu'il m'en dit. Ce n'est pas qu'on ne puisse mettre en question si le comte d'Auvergne avait alors en-

vie de tenir sa parole, et s'il ne redevint traître à son prince que parce qu'il se laissa séduire une seconde fois.

On ne saurait nier d'ailleurs qu'il ne fût fin, adroit, pénétrant, inventif et naturellement éloquent, qualités très-propres au personnage qu'il supposait devoir jouer. Mais, pour ne rien dire ici de son opinion, de son penchant à la débauche, de ses autres passions, il avait dans le cœur un fond si naturel de méchanceté et de perfidie, qu'il était aisé de voir qu'il reviendrait à son premier caractère. Il y revint avec tant d'adresse, que le roi ne s'aperçut point quand il lui échappa, supposé qu'il ne lui eût pas échappé dès le premier moment. Il entretenait souvent sa majesté du roi d'Espagne, et lui en disait bien du mal pour mieux jouer son rôle; mais ce qu'il en disait se réduisait au fond à des choses de nulle conséquence, pendant qu'il instruisait bien plus solidement le conseil d'Espagne de tout ce qu'il voyait se passer dans celui de France. Il nous obligera encore à parler de lui dans la suite.

Le prince de Joinville [1], sur lequel Henri étendit aussi ses bontés, était un jeune homme d'un autre caractère. Il n'y a jamais rien eu de si léger, ni de si évaporé. Il se trouva engagé en mauvaise

[1] Claude de Lorraine, quatrième fils de Henri, duc de Guise, tué à Blois, depuis duc de Chevreuse, et mort en 1657.

compagnie, où, pour être à la mode, et se donner l'air d'homme d'importance, il fallait paraître avoir des correspondances hors du royaume; c'en fut assez pour le gâter. Sur les avis qui furent donnés à sa majesté qu'il faisait sa brigue en Espagne par le comte de Chamnite, gouverneur de Franche-Comté pour le roi d'Espagne, et l'un de ses ministres, le roi le fit arrêter. Lorsqu'il se vit pris, il dit, comme tous les autres, qu'il était prêt à tout déclarer, pourvu que ce fût au roi en personne et moi présent. J'étais parti la veille pour aller visiter ma nouvelle acquisition de Sully, et pour y faire tracer des bâtimens qui le rendissent plus logeable qu'il n'était alors. Je venais d'y arriver, et je m'étais mis à souper, parce qu'il était nuit, lorsque j'entendis le cornet du postillon de sa majesté. Je me doutai aussitôt que mon séjour à Sully n'allait pas être long. Le billet qui me fut rendu de sa majesté ne contenait qu'un simple ordre de me rendre auprès d'elle, sans autre explication. Je jugeai que l'affaire était importante et pressée; de manière que je partis le lendemain, de si grand matin, que je ne vis Sully qu'aux flambeaux. Lorsque je sus de quoi il était question, je crus devoir intercéder pour un jeune homme sans expérience, et qui ne péchait que par étourderie. Joinville, amené devant nous deux, avoua tout ce qu'on voulut. Le roi le connut bientôt pour ce

qu'il était; et le traitant comme il méritait, il envoya chercher la duchesse de Guise, sa mère, et le duc de Guise, son frère, auxquels il dit dans son cabinet: « Voilà l'enfant prodigue en personne; « il s'est mis dans la tête des folies; je le traite en « enfant, et je lui pardonne pour l'amour de vous « et de M. de Rosny, qui m'en a prié à jointes « mains; mais c'est à condition que vous le chapitrerez bien tous trois, et que vous, mon neveu, dit-il en se tournant vers le duc de Guise, « vous en répondrez à l'avenir. Je vous le donne « en garde, afin de le rendre sage, s'il y a moyen. »

Ce changement n'était pas facile à opérer dans un esprit vif, indocile, et qui avait déjà pris son pli. On le laissa quelques mois en prison, où il se mutina, tempêta, et promit par ennui de se bien comporter, si on le tirait de là. Le roi y consentit, et lui fit dire qu'il allât demeurer dans le château de Dampierre. Joinville ne se trouva guère mieux là que dans sa prison. Il fit représenter au roi qu'il ne pouvait demeurer dans un château qui n'était point meublé. Le roi savait le contraire, malheureusement pour lui, parce que la chasse l'ayant assez souvent mené de ce côté-là et à Chevreuse, qui en est proche, le concierge de ces maisons était venu lui offrir des appartemens et des lits. Il se souvint même d'avoir couché à Chevreuse, où il se trouva neuf ou dix lits

de maître, et que madame de Guise lui avait dit que Dampierre n'était pas moins bien meublé que Chevreuse. Cela l'aigrit contre Joinville, jusqu'à m'attirer un reproche de l'intérêt que je prenais à toute cette maison, et un ordre de ne m'en plus mêler à l'avenir. Loin de révoquer la sentence, sa majesté y ajouta qu'elle voulait qu'on entendît de nouveau le prisonnier avant de l'élargir. Le jeune homme, retombé dans sa première peur, assura qu'il allait faire une seconde confession encore plus exacte que la première; mais comme il craignait, disait-il, que sa majesté ne fût en colère contre lui, il pria encore que ce fût à moi à qui on le fît parler.

Le duc de Bouillon n'avait eu garde de revenir de ses terres[1], comme il l'avait promis au roi. Ce prince jugea à propos de lui écrire, après qu'il eut fait arrêter le duc de Biron, afin de voir si Bouillon ne donnerait point en cette occasion quelques preuves de ses liaisons avec le prisonnier. Il lui mandait que le maréchal de Biron avait été convaincu de conspirer contre l'état, et qu'il lui en ferait voir les preuves et lui en apprendrait les particularités la première fois qu'il viendrait à la cour : ce qu'il se contentait de lui insinuer de cette manière, sans y joindre d'ordre. Le duc de Bouillon connut d'abord le but de cette lettre, et y répondit en faisant partir à l'heure

même un gentilhomme chargé de féliciter sa majesté du péril qu'elle disait avoir évité, et d'une lettre pour moi. Il eut grand soin de n'y donner aucune prise sur lui, soit qu'il fût déjà prévenu sur l'emprisonnement de son associé, ou qu'il sût prendre promptement et habilement son parti. Il me mandait que jamais surprise n'avait été égale à la sienne lorsqu'il avait appris que l'état et la personne du roi avaient été en péril; que sa fidélité et son attention à se porter partout où son devoir l'appellerait convaincraient sa majesté de plus en plus qu'elle n'aurait jamais rien de semblable à craindre de sa part; qu'il attendait les ordres du roi et mes bons conseils pour les suivre. C'est sur ce ton qu'était écrite la lettre tout entière. Il n'avait pu cependant s'empêcher de glisser un mot en faveur du coupable, mais d'une manière si générale, qu'elle ne pouvait lui préjudicier : c'est qu'en témoignant qu'il souhaitait que cet événement ne troublât point le repos de sa majesté, il ajoutait ces mots : « et qu'il n'altérât « pas la douceur de son naturel. »

Lorsque je montrai cette lettre au roi, il crut qu'on pouvait s'en servir pour engager Bouillon à venir le trouver. Il n'avait osé se servir de son autorité pour le lui commander, parce que, sur son refus, il se trouvait comme forcé d'aller tirer raison de sa désobéissance par les armes, ce que

sa majesté ne voulait, ni ne devait faire. Il me dit donc que, puisque Bouillon me demandait conseil sur ce qu'il avait à faire dans cette conjoncture, je lui répondisse qu'il était vrai qu'on avait fait entendre au roi qu'il n'avait pas ignoré les menées du duc de Biron; mais que cela lui devait faire prendre encore plus fortement le parti de venir trouver sa majesté, soit pour lui faire connaître son innocence, soit pour obtenir le pardon de sa faute en la lui avouant; que je l'assurais, que je lui donnais même ma parole, et, s'il le fallait, me rendais caution qu'il serait reçu du prince à bras ouverts, bien loin qu'il eût rien à en appréhender. Comme Henri, en me parlant de la sorte, n'ignorait pas ma délicatesse sur ces sortes de paroles qu'il me faisait porter, il me prévint de lui-même, et me dit qu'il me donnait sa parole royale que le duc de Bouillon serait traité de la même manière que je lui manderais; et non content de cette promesse verbale, Henri m'en donna une par écrit, en ces termes : « Je « promets à M. de Rosny que, si M. de Bouillon « vient me trouver sur les lettres qu'il lui aura « écrites de sa main, et sur les assurances qu'il « donnera et les promesses qu'il lui fera, je les « observerai toutes, sans y manquer, ou lui per« mettrai de se retirer librement où bon lui sem« blera, sans qu'en venant, ni retournant, il lui

« soit fait aucun déplaisir ni empêchement ; de « quoi je donne ma foi et ma parole royale audit « sieur de Rosny. Fait à Paris, ce 24 juin 1602. »

J'écrivis au duc de Bouillon ; et, sans lui donner connaissance de l'engagement que sa majesté venait de prendre avec moi par rapport à lui, je le pressais dans les termes et par les motifs les plus forts de venir se fixer auprès de la personne du roi. Bouillon reçut cette lettre à peu près dans le même temps que la réponse verbale que le roi lui fit faire par son député ; et il prit occasion de ce que ce prince ne le pressait plus lui-même de venir, de me répondre que les conseils que je lui donnais ne s'accordant pas avec les ordres de sa majesté, il n'avaït pu les suivre, quelque envie qu'il en eût, et qu'il s'était contenté d'envoyer, comme sa majesté le souhaitait, une personne au rapport de laquelle on pouvait ajouter foi comme au sien même. Cette personne était un gentilhomme nommé Rignac, qui vint en effet à la cour au même temps que la réplique de Bouillon à ma réponse, et qu'il fallut défrayer, comme si son voyage eût été fort important, parce qu'il paraissait être venu sur l'ordre de sa majesté. Pour le duc de Bouillon, au lieu de venir, il s'éloigna encore, et s'en alla à Castres.

Je ne m'étonne pas que mes raisons n'aient eu en cette occasion aucun pouvoir sur son esprit,

moi qu'il regardait comme son ennemi mortel; c'est ainsi qu'il s'en expliquait publiquement, et le roi le savait bien, pour me l'avoir mandé lui-même dans une lettre du 28 décembre de cette année. Je ne suis pas plus surpris de la conduite que Bouillon tenait en tout cela avec sa majesté. Dès qu'il eut pu s'apercevoir, ce qui n'était pas bien difficile, qu'elle prenait le parti de dissimuler avec lui, il comprit qu'il lui était aisé de jouer le roi et son conseil sans aucun risque. Il ne s'agissait que de répondre[1] toujours à l'extérieur par beaucoup de soumission, sans jamais rien faire de ce qu'on n'osait lui prescrire formellement. Il se trouva bien de ce manége, et s'en servit longtemps. Il n'y avait rien de si modeste ni de si soumis que la lettre qu'il écrivait sur ce sujet à Du Maurier, et qui des mains de sa majesté passa dans les miennes, pour être communiquée au chancelier et au duc d'Épernon, avec lesquels je traitais par ordre du roi cette affaire très-méthodiquement. Le roi s'y employait lui-même tout

[1] Les lettres du duc de Bouillon au roi sont rapportées dans le troisième tome des *Mémoires d'état de Villeroi*, p. 158 et suivantes. Voyez aussi les raisons dont se sert l'historien de sa vie pour le justifier sur l'accusation d'avoir trempé dans la conspiration du maréchal de Biron, sur son refus de venir trouver le roi, sur sa fuite à Castres, liv. 5, p. 222 et suivantes.

entier, et voulut bien entretenir, sur le sujet du duc de Bouillon, Constant et Saint-Aubin toute une après-dînée, mais aussi inutilement.

Un jeu plus singulier encore est celui que jouèrent en cette rencontre le roi d'Espagne et le duc de Savoie. Toutes les puissances amies de Henri, surtout l'Angleterre et l'Écosse, dont les ambassadeurs étaient encore à Paris, faisant faire à sa majesté des complimens sur le bonheur avec lequel elle avait étouffé une aussi dangereuse conspiration, Philippe et Charles-Emmanuel se montrèrent des plus empressés. Je ne sais pas par quel motif, si ce n'est celui de la crainte, ils purent avoir recours à un manége aussi grossier. Henri fut plus sincère avec eux. Il leur déclara qu'il était bien informé de la part qu'ils avaient eue dans tout ce complot, dont ils imputèrent tout le tort au comte de Fuentes, aussi hardiment que s'il leur avait été possible de faire croire que cet Espagnol eût pu agir avec le maréchal de Biron, et les autres conjurés, de son propre mouvement.

Le roi étant venu à l'Arsenal quelques jours après l'exécution du maréchal de Biron, j'eus avec ce prince un entretien qui mérite bien d'être rapporté. « Vous voyez, » me dit ce prince, en commençant par les réflexions qu'il lui était ordinaire de faire sur l'ingratitude de MM. de Biron, d'Auvergne, de Bouillon et de trois autres des plus

distingués de la cour auxquels il avait pardonné, et qu'il nomma; « vous voyez que ceux à qui j'ai « fait le plus de faveur sont ceux-là mêmes dont « l'ambition, le caprice et la cupidité m'ont fait « le plus souffrir. » Sur quoi il me fit observer que ces six personnes avaient reçu de lui, à différentes fois, des sommes plus considérables que les cinq rois ses prédécesseurs, en exceptant seulement Henri III, accusés d'être si prodigues, n'en avaient donné à leurs favoris. Henri ajouta que, pour fermer la bouche à ceux qui relevaient à tous propos les services de ces messieurs, il fallait que je lui fisse un mémoire des gratifications qu'il leur avait accordées depuis qu'ils le servaient; car il ne prétendait y comprendre que ce qui était de pure libéralité, et non point ce que son secours et sa protection leur avaient mérité de biens en différentes occasions : telle est, par exemple, la principauté de Sedan, sur laquelle Bouillon lui avait la double obligation de la lui avoir procurée, et ensuite assurée, comme on l'a vu ci-devant, dans un pas assez embarrassant.

Le roi, qui n'avait commencé ce propos que pour le faire tomber sur mon propre chapitre, me dit qu'il n'avait pas prétendu par ce discours, qui pouvait avoir quelque rapport à la situation présente de ma fortune, me faire une leçon, parce qu'il savait que j'étais assez fidèle pour

n'en avoir pas besoin ; cependant, qu'après avoir fait de mûres réflexions sur la manière dont il devait se comporter pour ne point s'exposer à voir affaiblir la confiance qu'il avait en moi, il croyait devoir prendre deux précautions à mon égard dans les bienfaits que méritaient mes services et ma maison ; ainsi le disait ce prince, l'un à l'égard des autres, et l'autre par rapport à moi-même; la première, que ces bienfaits ne fussent ni si prompts, ni si excessifs, qu'ils me rendissent l'objet de la haine publique, toujours disposée à éclater contre les premiers ministres; et la seconde, que ces biens et ces honneurs fussent de nature que, si quelquefois, par le motif de la religion ou autrement, je devenais capable de m'écarter de mon devoir, ils ne me missent pas en état d'embarrasser mon bienfaiteur même, ou de nuire après sa mort à son successeur, et de mettre l'état en danger. « En un mot, » me dit ce prince, après m'avoir prévenu que, comme il allait me parler sans détour, il voulait que je lui disse aussi librement ma pensée, « je veux m'ôter « à moi-même jusqu'au moindre soupçon contre « vous, afin que rien n'altère mon amitié pour « vous. J'essuie tous les jours tant d'infidélités « auxquelles je ne m'attendais point, que je sens « que malgré moi elles me rendent défiant. Ne « vous attendez donc pas que je vous rende maître

« de grandes villes et de fortes places, qui, avec « votre crédit et votre capacité, vous missent en « état de vous passer de moi, et de troubler un « jour la tranquillité du royaume, quand bon « vous semblerait. Je ne veux point faire pour « vous plus que ne doit faire pour un serviteur, « quelque fidèle qu'il soit, un roi qui a soin de « son honneur, de sa réputation et du bien de ses « peuples. »

Henri ajouta encore, avant que j'eusse eu le temps de lui répondre, qu'en attendant les occasions d'ajouter ce qui manquait encore à ma fortune, il joignait dès ce moment à mes gages et à mes pensions, qui ne suffisaient qu'aux dépenses de ma table et de ma maison, un extraordinaire de cinquante ou soixante mille livres tous les ans, afin que, les unissant à mon propre revenu, je pusse en acquérir encore quelques terres, les bâtir, les meubler et les embellir; et de plus établir avantageusement mes enfans, sur lesquels sa majesté me dit avec beaucoup de bonté qu'elle se réservait encore à me donner des marques de sa bienveillance et de sa libéralité. « J'ai d'autant « moins de regret à tout cela, poursuivit-elle, que « je sais bien que vous ne dépensez pas follement « ces sommes en festins, en chiens, chevaux, oi- « seaux et maîtresses. »

Pendant ce discours assez long de Henri, je

m'étais senti agité de plusieurs pensées différentes, qui me l'avaient fait écouter sans rien dire. Les réflexions que je fis me laissèrent plus touché encore de sa franchise et de sa confiance que mécontent d'une délicatesse que mille autres en ma place auraient peut-être trouvée excessive. Je répondis enfin, ce prince m'ayant encore ordonné de le faire avec toute la sincérité dont j'étais capable, que, quoique j'eusse dès ce moment une entière certitude que ni lui, ni ses successeurs, ni l'état, n'auraient jamais rien à craindre de ma part de tout ce que sa sagesse lui avait fait envisager, je trouvais cependant moi-même qu'elle n'allait pas trop loin; l'une des principales maximes du gouvernement étant, selon moi, que le prince ne doit pas se livrer trop aveuglément à une seule personne, quelques services qu'il en ait reçus, parce qu'il est presque impossible que personne réponde jamais de ses dispositions pour l'avenir. Qu'ainsi, au lieu de me plaindre, je ne trouvais, dans tout ce que sa majesté venait de me dire, qu'un sujet d'admirer sa prudence, et de la remercier de ce que ses récompenses, quelques bornes qu'elle y mît, surpasseraient toujours de beaucoup mon attente et mes services.

Comme je ne pouvais douter que les insinuations malignes des courtisans, jaloux de ma faveur, n'eussent eu quelque part aux craintes que

le roi venait de témoigner à mon égard, je pris ce moment pour une explication sur cet article, à laquelle je prévis dès ce moment qu'il serait nécessaire de revenir plus d'une fois. Je priai sa majesté qu'elle me permît de lui représenter qu'elle ne pouvait sans injustice ajouter foi aux rapports empoisonnés des délateurs, sans avoir bien avéré mon tort auparavant et sans m'avoir entendu moi-même. Je l'assurai qu'elle me trouverait d'une sincérité à les avouer, qui méritait seule qu'elle en usât ainsi avec moi, et qu'elle verrait que ce que mes ennemis me supposaient de vues criminelles se réduisait au plus à un tort, dont je ne faisais aucune difficulté de convenir en ce moment, et pour lequel j'avouais avoir besoin de son indulgence; c'est lorsque, dans l'impatience de l'obstacle ou du retardement que je voyais apporter à quelque disposition que je jugeais nécessaire, il m'échappait quelque parole d'aigreur et de plainte contre la trop grande facilité du roi, dont mes envieux ne manquaient pas de tirer avantage contre moi, quoique la pureté de mes intentions fût facile à apercevoir dans l'action même qui servait de fondement à la calomnie.

Ce que je disais en ce temps-là au roi, je le dis aujourd'hui à mes lecteurs, et non point par un air de modestie affectée, qui me tienne lieu

de justification. Je sens que je n'en ai réellement aucun besoin; mais parce que, quelque irréprochable qu'ait été ma conduite, j'ai pourtant été obligé plus d'une fois de me justifier auprès du prince que j'ai servi. Si cet aveu n'empêche pas qu'on ne me rende toute la justice qui m'est due, il ne fera pas non plus juger moins favorablement de Henri, pour peu qu'on fasse attention aux conjonctures et aux maximes du temps où nous avons vécu l'un et l'autre. En tout temps il n'y a rien dont il soit si difficile de se défendre que d'une calomnie travaillée de main de courtisan. Quel effet ne devait-elle pas produire dans l'esprit d'un prince qui se rappelait mille exemples de trahison, d'infidélité et de désobéissance, et presque pas un de véritable attachement! Pour connaître le fond des sentimens de Henri le Grand pour moi, je puis dire qu'il ne faut pas le considérer dans ces momens où le souvenir de tant d'ingratitudes, réveillé par d'adroites impostures, ouvrait son cœur comme malgré lui au soupçon et à la défiance; mais lorsque, revenu de l'impression que lui causaient ces complots dans lesquels on cherchait à m'embarrasser, il me donnait les marques les moins équivoques de sa tendresse. Au reste, qu'on juge comme on voudra de ces petites disgrâces que j'ai eues à essuyer pendant le cours de ce qu'on appellera ma gloire et mes

prospérités, et que tout autre aurait peut-être supprimées, pour se faire honneur d'avoir tourné à son gré tous les penchans de son maître; pour ne rien déguiser ni supprimer sur ce sujet, il me suffit de la vérité et de l'instruction: l'une est mon guide, et l'autre mon objet.

Le duc de Luxembourg ayant en cette année un procès au parlement, les avocats qui avaient plaidé sa cause furent assez hardis pour exiger quinze cents écus. Il en porta ses plaintes au roi, qui enjoignit au parlement de donner un arrêt par lequel le salaire des avocats fût réduit et taxé, eux obligés de donner quittance de l'argent qu'ils recevraient, et un récépissé de toutes les pièces qu'on leur aurait mises en mains, afin qu'on pût les contraindre à rendre celles qu'ils gardaient ordinairement jusqu'à ce qu'ils fussent satisfaits. Il avait toujours paru si nécessaire de mettre un frein à la cupidité de ces messieurs, que les états avaient déjà ordonné la même chose, sans qu'on y eût eu aucun égard. Le parlement accorda l'arrêt qu'on lui demandait [1]; mais les avocats, au lieu de s'y soumettre, allèrent au nombre de trois ou quatre cents remettre leurs chaperons au greffe; ce qui fut suivi d'une cessation d'audiences. Il se fit un murmure presque général dans Paris, surtout de la part des pédans et des badauds, deux

[1] Ordonnance de Blois, art. 162.

misérables espèces dont cette ville abonde, et qui, se croyant plus sages que le roi, le parlement, l'assemblée des pairs et les états, décidaient contre eux en faveur des avocats [1]. Ceux-ci trouvèrent bientôt des partisans jusqu'à la cour, qui surent si bien grossir un mal très-peu considérable en soi, et d'un remède très-facile, que le roi, étourdi de leurs clameurs, commença à s'alarmer sur les conséquences.

Pendant que cette affaire était encore en branle, un jour que sa majesté s'entretenait dans son cabinet avec les courtisans, et qu'elle rapportait toutes les instances qui lui avaient été faites en faveur des avocats : « Pardieu! Sire, je ne m'en « étonne pas, dit Sigogne en élevant sa voix, et « de l'air d'un homme piqué, ces gens-là mon« trent bien qu'ils ne savent à quoi s'occuper, « puisqu'ils se tourmentent tant l'esprit d'une « chose si frivole. Vous diriez, à les entendre « criailler, que l'état serait perdu, si on n'y voyait « plus ces clabaudeurs; comme si le royaume « sous Charlemagne et tant de grands rois, pen-

[1] P. Matthieu, en rapportant cet incident, t. 2, liv. 3, p. 478, semble aussi prendre le parti des avocats; ce qui n'empêche pas que tous les bons esprits ne soient du sentiment du duc de Sully. Il proposera dans la suite de ces mémoires, des moyens de diminuer considérablement le nombre des procès ; et c'est à cela en effet qu'on doit d'abord s'appliquer pour remédier aux abus dont il se plaint.

« dant le règne desquels on n'entendait parler ni « d'avocats ni de procureurs, n'avait pas été aussi « florissant qu'il peut l'être aujourd'hui que nous « sommes mangés de cette vermine. » Sigogne apporta ensuite pour preuve que l'établissement des avocats n'est pas fort ancien en France, le protocole de la chancellerie, dont la première lettre est intitulée : *Lettre de grâce à plaidoyer par procureur.* Et comme il vit qu'on l'écoutait avec plaisir, il ajouta que cet art s'était établi à la ruine de la noblesse et du peuple, et au dépérissement du trafic et du labourage. « Il n'y a, « dit-il, ni artisan, ni pasteur, ni laboureur, ni « même simple manouvrier, qui ne soit plus utile « que cette fourmilière de gens qui s'enrichissent « de nos folies et des raffinemens qu'ils ont in- « ventés pour étouffer la vérité et renverser le « bon droit et la raison. Si nous sommes si aveu- « gles, continua-t-il avec une vivacité tout-à-fait « plaisante, que nous ne voulions, et si malheu- « reux que nous ne puissions nous en passer tout- « à-fait, il n'y a qu'à leur ordonner de se remettre « dans huit jours, tout au plus tard, à continuer « leurs fonctions, aux conditions portées par la « cour, sous peines d'être obligés de retourner « reprendre la boutique ou la charrue qu'ils ont « quittées, ou de s'en aller servir l'état en Flandre « un mousquet sur l'épaule, et je vous réponds

« qu'on les verra bientôt courir pour reprendre « ces magnifiques chaperons, comme vermine « vers un tas de froment. »

Il n'y avait personne dans la compagnie qui pût s'empêcher de rire de la saillie de Sigogne. Le roi s'en divertit le premier, et convint que ces raisons étaient bonnes; mais soit qu'il se fût laissé aller aux sollicitations[1], ou ébranler par la crainte de joindre encore ce nouveau trouble à ceux qui agitaient déjà l'intérieur du royaume, ou, comme il s'en expliqua, qu'il se réservât à faire quelque jour sur cette matière un réglement général dans lequel non seulement les avocats, mais encore les procureurs, et tout le corps même de la justice fussent compris, il consentit que pour cette fois l'arrêt demeurât sans effet; et c'est ainsi que se termina cette risible affaire, sur laquelle je renvoie, pour les réflexions, au propre discours

[1] Le tempérament que firent apporter dans cette affaire les gens du roi, qui sous main favorisaient les avocats, fut que le roi renvoya de nouvelles lettres au parlement par lesquelles il était enjoint aux avocats de reprendre et continuer leurs fonctions, à condition pourtant d'obéir aux arrêts du parlement et à l'ordonnance des états; mais comme ces lettres leur permettaient en même temps de faire les remontrances qu'ils croiront justes par rapport à l'exercice de leurs charges, et qu'on leur assura en particulier qu'en attendant ils pouvaient agir comme auparavant, ils n'eurent aucune peine à s'y soumettre. *De Thou*, liv. 128; *Septénaire*, année 1602.

de Sigogne; aussi-bien demeura-t-on persuadé dans le monde que c'était moi qui l'avais fait parler [1].

Ce sujet amène à propos le grand procès intenté cette année par le tiers-état du Dauphiné contre le clergé et la noblesse sur la manière dont les impôts sont assis et répartis dans cette province. Je fus nommé pour en connaître avec treize autres commissaires choisis parmi les per-

[1] Le Journal de Henri IV rapporte une petite histoire, qui trouvera sa place ici. Henri chassant du côté de Grosbois, se déroba de sa compagnie, comme il faisait souvent, et vint seul à Creteil, qui est une lieue par-delà le pont de Charenton, sur l'heure de midi, et affamé comme un chasseur. Il entra dans l'hôtellerie, et demanda à l'hôtesse si elle avait quelque chose à lui donner à dîner. Elle répondit que non, et qu'il était venu trop tard. Elle ne le prenait que pour un simple gentilhomme. Henri lui demanda pour qui donc était une broche de rôti qu'il voyait au feu. L'hôtesse lui dit que c'était pour des messieurs qui étaient en haut, et qu'elle croyait être des procureurs. Le roi les envoya prier fort civilement de lui céder un morceau de ce rôt pour de l'argent, ou de lui donner place au bout de leur table, en payant son écot; ce qu'ils refusèrent. Henri envoya chercher secrètement Vitry et huit ou dix autres de sa troupe, auxquels il dit de prendre ces procureurs, de les mener à Grosbois, et de les bien fouetter, pour leur apprendre à être une autre fois plus civils avec les gentilshommes. « Ce « que ledit sieur Vitry exécuta fort bien, et promptement, « dit l'auteur, nonobstant toutes les raisons, prières, suppli- « cations, remontrances et contredits de messieurs les pro- « cureurs. »

sonnes les plus distinguées du royaume; mais il se passa six ans avant qu'il pût être vidé, l'animosité des parties étant si grande, qu'on fut obligé de renvoyer une seconde fois informer sur les lieux. Je fis une plus prompte justice du nommé Jousseaume, receveur-général des finances, qui avait fait banqueroute et emporté les deniers royaux. Je le fis saisir à Milan où il s'était retiré, et attacher à une potence. Toute action capable d'entraîner avec soi la ruine d'une infinité de familles ne peut-être poursuivie trop sévèrement. Le roi prit encore l'intérêt de ses finances dans l'affaire des receveurs et des trésoriers généraux de Bourgogne. On leur avait donné quelques assignations pour le paiement des garnisons et ouvrages de fortifications, qu'ils n'avaient point acquittées par négligence ou malversation. Sa majesté envoya, suivant mon conseil, un commissaire honnête homme, qui commença par interdire ces employés, fit lui-même la charge de trésorier, et commit quelqu'un à la recette générale. Tous les frais qui furent faits dans cette occasion furent pris sur les gages des receveurs et trésoriers, « afin, dit Henri, que je ne paie pas la peine de « la faute qu'ils font contre mon service et leur « devoir. »

Je trouvai un remède plus court et moins violent que les châtimens et les confiscations pour

empêcher les transports des espèces d'or et d'argent hors du royaume; ce fut de les hausser [1]. Ne pouvant y avoir d'autre cause de cet abus,

[1] L'écu d'or au soleil, qui valait soixante sous tournois, fut mis à soixante-cinq; l'écu d'or nommé l'écu pistolet, de cinquante-huit sous, à soixante-deux, et ainsi des autres espèces d'or. Le franc d'argent de vingt sous haussa d'un sou quatre deniers, et le reste à proportion. C'est au mois de septembre que fut portée cette double ordonnance du surhaussement des monnaies et du rétablissement du compte par livres. Car le compte par écus n'avait lieu que depuis vingt-cinq ans, c'est-à-dire depuis l'ordonnance de 1577, qui avait aboli le compte par livres. Matthieu approuve fort ces deux opérations du duc de Sully, t. 2, liv. 3, p. 540. Le Blanc prétend au contraire, p. 351, 372 et suivantes, qu'en dérogeant dans tous ses points à cette fameuse ordonnance de 1577, quelque fortes raisons qu'on ait cru avoir, on fit un très-grand mal, soit dans la monnaie, parce que les espèces d'or et d'argent haussèrent ensuite autant en sept années seules qu'elles avaient fait pendant les soixante et quinze années précédentes, soit dans le commerce, parce que les marchandises et denrées renchérirent à proportion. Le sentiment de ce dernier me paraît appuyé sur de meilleures raisons. Le compte par écus avait été établi en faveur de ceux qui avaient leur revenu en argent, de ceux qui le faisaient valoir par la voie de constitution et autrement, de ceux qui vendaient à terme des effets, etc. L'ordonnance de 1577 assurait les biens de ce nombre considérable de citoyens; et d'ailleurs, si l'on avait vu du désordre dans les monnaies, elle n'en était ni pouvait être la cause, mais uniquement l'état violent où les guerres civiles avaient réduit ce royaume.

Le duc de Sully imagina les deux opérations dont il est ici question pour arrêter ces désordres, qui étaient, selon lui, la

que la trop grande disproportion entre la valeur de nos espèces d'or et d'argent et celle de nos voisins, j'établis en même temps dans le royaume

trop grande abondance des espèces étrangères qui prenaient la place des nôtres dans le commerce ; en second lieu, le surhaussement des denrées ; enfin, le transport des espèces d'or et d'argent chez nos voisins. Il est également facile de lui faire voir que ses plaintes à tous ces égards ne portent sur rien, non plus que le remède qu'il veut y apporter. Nous avons déjà montré plus haut en quel sens c'est un bien que cette quantité de monnaie étrangère qui abonde dans notre commerce ; et si on pouvait l'appeler un mal, l'augmentation de la valeur numéraire des espèces à laquelle il a recours était plus propre à l'augmenter qu'à le faire cesser.

Pour ce qui est de l'enchérissement des denrées, la même augmentation ne pouvait qu'y donner lieu encore davantage, et la raison pour y obvier, qu'il tire de la stipulation par livres, paraîtra à tout le monde très-insuffisante et même frivole. D'ailleurs il me semble que l'enchérissement des denrées suit comme un effet nécessaire de la multiplication qui s'est faite en Europe des métaux d'or et d'argent, depuis la découverte de l'Amérique. Pour que cela ne fût pas, il faudrait que nous nous interdissions tout commerce, non-seulement avec l'Espagne, dont les mines nous fournissent ces métaux, mais encore avec tous nos voisins, chez lesquels ils circulent aussi-bien que chez nous. L'état où l'on se conduirait suivant ce principe ferait avec tous les autres états de l'Europe la même figure que faisait la république de Sparte avec les autres républiques de la Grèce. La seule attention qu'on doit avoir (et elle est d'une extrême conséquence), est que toutes les marchandises et denrées, et généralement tout ce qui fait partie du commerce, hausse en même temps et dans la même proportion. Si l'on enchérit le produit des manufactures, sans

le compte par livres, qui auparavant s'y faisait par écu. Quelqu'un trouvera peut-être cette idée trop subtile, l'une et l'autre manière de compter devant revenir au même. Je n'en juge pas ainsi,

renchérir le blé, par exemple, l'agriculture est négligée. Si l'on ne proportionne pas à l'un et à l'autre le salaire des journaliers, ils ne peuvent plus se nourrir et payer les impôts.

Quant au transport des effets hors du royaume, qui paraît avoir été le principal objet du duc de Sully, il est vrai que l'augmentation de leur valeur numéraire pouvait en quelque sorte le prévenir, en anéantissant ou diminuant le profit des billonneurs; et il y a apparence que ce fut cette raison qui le détermina. Les lumières bornées de son siècle sur les finances, et plus encore sur le commerce, ne lui permirent point d'envisager qu'il détruisait un abus léger par un beaucoup plus grand, ni de remonter jusqu'à la source du mal. Il aurait senti qu'il est tout naturel que l'avantage du commerce, et conséquemment la plus grande quantité d'or et d'argent, demeure à la nation qui aura mis toutes les autres dans la plus grande dépendance de ses richesses, soit naturelles, soit acquises, et que, tant que la balance du commerce sera en faveur de quelqu'un de nos voisins, cette défense de transporter les matières d'or et d'argent n'est ni juste ni praticable. Aujourd'hui que nous commençons à voir un peu plus clair sur cette matière, il n'y a plus personne qui ne convienne que toutes ces opérations et toute cette façon de penser ne frappaient guère droit au but.

Quoique l'exigence des cas, qui est infinie, ne permette ni de tout prévenir, ni de tout assujettir à une seule règle, on peut dire cependant qu'il y a sur l'article de la monnaie et du commerce deux maximes générales et très-simples, qu'on doit regarder comme invariables : c'est d'éviter avec le plus grand soin de toucher aux monnaies, et de travailler sans

sur l'expérience que je crois avoir faite que l'habitude de nommer un écu, faute d'une dénomination plus propre aux petits détails, porte insen-

relâche à rendre le Français le plus laborieux, le plus industrieux et le plus économe qu'il est possible.

Les fréquentes variations dans les monnaies portent des plaies mortelles au commerce intérieur et étranger par l'extinction de la confiance, le resserrement des bourses, les embarras et le désavantage du change, le renversement des fortunes, etc. Tout cela est palpable et connu. On peut y ajouter que le roi, qui paraît être le seul qui gagne à ces opérations, à bien examiner la chose, y perd toujours considérablement plus qu'il n'y gagne. Outre que l'insolvabilité de ses sujets est un mal qu'il partage toujours avec eux, et même dont il se sent plus long-temps qu'eux, toutes ses dépenses augmentent avec la monnaie, pour ne plus diminuer, lors même que ces espèces diminuent.

L'autre principe a encore moins besoin de preuve. Il semble que la nature a réservé à la France l'empire du commerce par l'avantage de sa situation et l'excellence de son terroir, qui met une grande partie de ses voisins dans la nécessité d'avoir recours à elle pour toutes les choses qui font les premiers et essentiels besoins de la vie. Il ne s'agit plus pour elle que de partager, du moins également, avec eux le commerce de toutes celles qui ne sont que de simple commodité, ou que le luxe a introduites en Europe. Si la consommation de celles-ci absorbe au-delà du produit des premières, mal à propos nous plaindrions-nous de notre état : car prétendre empêcher le transport de nos matières d'or et d'argent chez l'étranger, lorsque c'est nous qui redevons à cet étranger, c'est vouloir faire cesser l'effet sans ôter la cause; mais appliquer le Français au commerce qui se fait par la mer, aux manufactures, aux arts, l'empêcher, autant qu'il se peut, de trop dépenser

siblement toutes les parties du commerce, dans les ventes et dans les achats, au-delà de leur vraie valeur.

aux choses qui viennent de l'étranger, et qui ne sont que superflues, et, d'un autre côté, augmenter ses richesses propres, en animant la culture de ses terres : voilà ce qu'on appelle tirer parti du commerce.

Outre Le Blanc et Matthieu, consultez sur le sujet de cette note, de Thou, liv. 129, Le Grain, liv. 8, Péréfixe, et autres écrivains de ce temps-là, mais seulement pour y chercher l'historique de ces opérations de finance et de commerce : car dans la vérité, les raisonnemens de ces écrivains sur toute cette matière ne sont guère satisfaisans. On pourrait dire d'eux ce que disait le duc de Sully du parlement de Paris : « Ce sont « des maîtres ès-arts qui tous n'y entendent rien. » *Mémoires pour l'histoire de France*.

Comme Sully ne revient plus à traiter les affaires de la monnaie, j'y suppléerai par les mêmes mémoires, t. 2, p. 275 et suiv., quoique cet écrivain paraisse ne pas même entendre l'état de la question, et qu'il parle peu avantageusement du roi et de son ministre. « En ce temps, dit-il (et il parle de « tous les mouvemens qui se firent à ce sujet en 1609), fut « mis sur le tapis du conseil et proposé un nouvel édit des « monnaies, lesquelles on voulait décrier et changer, c'est- « à-dire les affaiblir, et par même moyen ruiner le peuple. « Chacun en murmurait; le roi seul, pour avoir son compte, « en riait et se moquait de tout le monde, même de ses offi- « ciers, et de leurs remontrances, comme il fit du premier « président des monnaies (Guillaume Le Clerc), lequel s'é- « tant troublé en sa harangue, ayant été deux fois interrompu « par sa majesté; le roi, se prenant à rire, le fit demeurer au « beau milieu de sa harangue : ce que sa majesté voyant, lui « dit : continuez M. le président; car ce que je ris n'est pas « que je me moque de vous, mais c'est que mon cousin le

Le commerce se trouva encore intéressé dans la nouvelle que le roi reçut de plusieurs endroits du royaume, que ceux qui avaient été préposés

« comte de Soissons, qui est près de moi, me disait qu'il sen- « tait l'épaule de mouton. Laquelle recharge lui ôta tout-à- « fait la parole. Et le roi, se prenant à rire, s'en alla et le laissa « là. Un Périgourdin, lequel était un des principaux qui avait « donné au roi l'invention de cet édit, en pressait fort l'exé- « cution. Le roi, qui connaissait bien l'iniquité de l'édit, se « voyant continuellement occupé de ce rustre de partisan, « lui demanda enfin de quel pays il était : je suis du Périgord, « répondit ce vilain. Ventre-saint-gris, repartit sa majesté, je « m'en suis toujours douté : car en ce pays-là ce sont tous « faux monnoyeurs.... Le samedi 5 septembre, la cour assem- « blée sur l'édit des monnaies, le rejeta tout-à-fait : *Nec de- « bemus, nec possumus,* conclurent-ils tous d'une même voix. « MM. des monnaies y furent mandés, entre lesquels un de « la religion, nommé Bizeul, triompha de parler, et opina « fort librement, dont il fut grandement loué. M. le premier « président dit : *Non in parabolis iste locutus est nobis*..... Est « à noter qu'aussitôt que MM. de la monnaie furent entrés « dans la chambre, le premier président leur dit : Seyez-vous, « et vous couvrez, puis vous parlerez..... Le mardi 8, sur le « soir, Sully alla voir le premier président, pour le prier « d'induire la cour à passer les édits; sur quoi il le trouva in- « flexibe. Et comme le président lui en remontrait l'injustice, « Sully lui répondit : Le roi ne doit estimer injuste ce qui ac- « commode ses affaires..... Le mardi 15 septembre, le roi en- « voya ses lettres-patentes à la cour pour prolonger encore le « parlement de huit jours, pendant lequel temps il leur était « enjoint de vaquer à la vérification des édits, deux desquels « étaient comme révoqués, et des autres on espérait qu'ils « iraient à vau-l'eau, etc. »

pour y chercher des minières d'or et d'argent en avaient trouvé de fort abondantes[1]. Le bruit en fut répandu à la cour avec tant d'apparence de certitude, que, chacun se figurant la direction de ce nouveau travail comme une source de richesses immenses, il n'y eut presque personne qui n'employât tout son crédit pour se la faire accorder. M. Le Grand en obtint la surintendance, et Bérenghen le contrôle général; ce qui fit dire à La Regnardière, bouffon aussi mordant que plaisant, qu'il ne pouvait être fait un choix plus heureux pour la direction des mines que celui d'un homme qui était lui-même un composé de mines. La culture de la soie, sur laquelle j'aurai plus d'occasion de parler l'année suivante, peut trouver son

[1] Le *Septénaire* nomme ainsi les endroits où furent trouvées ces mines de toutes espèces. « Ès monts Pyrénées, des mines « de talc et de cuivre, avec quelques mines d'or et d'argent; « aux montagnes de Foix, des mines de jais et de pierres pré- « cieuses : jusqu'aux escarboucles, rarement. Ès terres de « Gévaudan et ès-Sévennes, mines de plomb et d'étain; en « celles de Carcassonne, mines d'argent; en celles d'Auvergne, « mines de fer; en Lyonnais, près le village Saint-Martin, « celles d'or et d'argent; en Normandie, d'argent et fort bon « étain; à Annonay en Vivarais, mines de plomb; en la Brie « et Picardie, mines de marcassites d'or et d'argent. » Quelques-unes de ces mines, mais surtout celles d'or et d'argent, sont d'un travail si pénible et en même temps si infructueux, que de Thou avait raison de dissuader dès ce temps-là de s'y attacher. Liv. 129.

commencement en France dans cette année : il y eut même un édit porté pour la plantation des mûriers.

De tous ces différens édits, aucun ne fit tant de bruit que celui qui fut donné contre les duels [1]. Sa majesté s'y porta jusqu'à ordonner la peine de mort contre les coupables, en quoi elle ne suivit pas mon avis. J'ai assez donné à connaître ce que je pense de ce cruel et barbare abus, pour n'être pas accusé d'avoir cherché à le tolérer : c'est que je prévoyais au contraire que l'excès de sévérité dans les moyens serait cela même d'où naîtrait le principal obstacle à l'exécution. Lorsqu'il s'agit de manifester la volonté du souverain à ses sujets, je trouve qu'il n'y a rien de si important que de bien examiner si la chose défendue est de nature que le risque de la vie soit capable d'arrêter la désobéissance, parce qu'autrement je crois que les moyens extrêmes sont alors bien au dessous de la simple perte de l'honneur, ou même d'une

[1] Cet édit, où le duel est déclaré crime de lèse-majesté, fut rendu à Blois au mois de juin. Il est très-sévère. C'est cet édit qui a attribué le premier au connétable et aux maréchaux de France le pouvoir de défendre les voies de fait, et d'ordonner sur la réparation de l'injure ce que le parlement restreignit, en le vérifiant, aux seules entreprises réputées intéresser le point d'honneur, et en excepta tous autres crimes, délits, voies de fait, etc. Sully reviendra dans ces mémoires à traiter plus au long la matière du duel.

amende pécuniaire un peu forte. Si on fait une sérieuse attention au duel, on trouvera qu'il est de cette nature, parce que, ne regardant pour l'ordinaire que des personnes de qualité, souvent même de la première distinction, dont les sollicitations sont d'autant plus vives et plus efficaces que la peine dont on est menacé est grande et infamante, il est indubitable qu'il s'accordera beaucoup d'abolitions, dont l'exemple et l'espérance suffisent de reste pour encourager à désobéir aux lois. Souvent les peines qui font le plus d'impression sont celles pour lesquelles on n'ose ou l'on ne peut demander grâce.

Outre les ambassades dont j'ai parlé au commencement de cette année, le roi en reçut une très-solennelle des treize cantons suisses. Quarante-deux députés de cette nation vinrent à Paris pour le renouvellement d'alliance[1] qui avait été le sujet du voyage du maréchal de Biron dans ces cantons. Je fus nommé avec Sillery, de Vic et Caumartin pour traiter avec eux, ce que je ne fis pas assidument à cause de mes occupations. Je me contentais d'être exactement informé par Sillery de ce qui se passait dans leurs assemblées.

[1] Voyez toutes les cérémonies d'entrée, d'audience, de prestation de serment, etc., qui furent observées en cette occasion, dans le *Septénaire*, année 1602; *Matthieu*, tom. 2, liv. 3, p. 471, etc.

La seule difficulté que je fis naître fut que, sur les trois millions qu'on leur accorda, outre les quarante mille écus à quoi fut portée leur pension ordinaire, j'aurais du moins souhaité qu'on défalquât quelques sommes acquittées à leur décharge pendant la campagne de Savoie et dans quelques autres occasions. Du reste, faire grande chère à ces messieurs-là et boire largement avec eux a été de tout temps une des parties essentielles de leur réception. Le roi leur fit présent de chaînes et de médailles d'or. Il renvoya de même comblé de présens le camérier du pape, qui vint visiter le roi de la part de sa sainteté. Il donna son consentement à l'alliance que la république de Venise fit avec les Ligues des Grisons contre l'Espagne.

Les armemens et autres préparatifs considérables qu'on voyait faire à cette couronne pour l'année suivante tenaient toujours le conseil de France extrêmement attentif, et furent cause que Henri, dont le principe a toujours été que la seule puissance militaire rend un état florissant, non seulement rejeta la proposition que je lui fis de réformer une partie de ses troupes, et surtout de diminuer les compagnies de ses gardes de douze ou quinze cents hommes, mais encore qu'il prit la résolution de faire une nouvelle levée de six mille Suisses, que j'obtins à grande peine qu'on différât jusqu'au mois de septembre. Il veilla plus

exactement qu'auparavant au paiement de ses gens de guerre, et j'eus obligation à M. le connétable d'avoir sollicité fortement pour celui de ma compagnie de gendarmes. Enfin il se détermina encore à faire le voyage de Calais; c'est le plus considérable de tous ceux que sa majesté fit cette année, après celui qu'elle avait fait dans les provinces.

Henri prit sa route par Verneuil [1] sur la fin du mois d'août, laissant la reine son épouse dans le même état que l'année précédente lorsqu'il fit le même voyage, c'est-à-dire fort avancée dans sa grossesse, puisqu'elle accoucha de Madame, sa fille aînée, dans le mois de novembre [2]. Aussi ne me recommanda-t-il rien tant que de me rendre assidu auprès d'elle pour lui faire goûter ce voyage et lui procurer tous les divertissemens propres à la désennuyer pendant les premiers jours de son absence. Il ne m'écrivit point pendant sa route sans s'informer de l'état de la santé de cette princesse et de la manière dont elle passait le temps. On peut dire qu'il n'oubliait rien du côté des égards et de la circonspection de ce qui était ca-

[1] Verneuil, près de Senlis, château qu'il avait donné à mademoiselle d'Entragues, sa maîtresse, et d'où elle prit le nom de marquise de Verneuil.

[2] Élisabeth de France, née le 22 novembre 1602, et mariée à Philippe IV, roi d'Espagne, en 1615.

pable de lui faire oublier les sujets de chagrin qu'elle recevait de ses galanteries ; je crois que la légitimation du fils que ce prince avait eu de la marquise de Verneuil [1], qui fut faite en ce temps-là, ne fut pas un des moins sensibles à la reine. Henri fut obligé de s'arrêter à Monceaux, ayant gagné la fièvre à se refroidir en se promenant la nuit et à voir travailler ses maçons. Le remède dont il se servit pour s'en guérir fut d'aller à la chasse le lendemain. Lorsque je lui eus mandé à Boulogne que les choses étaient de la part de la reine dans la situation où il les souhaitait, il m'écrivit de l'aller trouver en cette ville avec le président Jeannin, dont il comptait avoir besoin.

C'est de cet endroit que sa majesté fut témoin d'une partie des événemens et des exploits de la campagne entre les Espagnols et les Flamands, sans vouloir désarmer, quelque assurance que lui fît donner le roi d'Espagne, jusqu'à ce qu'il eût vu quelle face prendraient les affaires des Pays-Bas. Elles y continuèrent sur le même pied que l'année précédente. Le siége d'Ostende fut poursuivi avec plus de vigueur du côté des assiégés que des assiégeans. Le prince Maurice de Nassau, après être demeuré quelque temps à Berg, incertain de ce qu'il devait entreprendre, alla le 19 septembre

[1] Henri de Bourbon, duc de Verneuil : il fut d'abord évêque de Metz, et se maria ensuite à Charlotte Séguier.

investir Grave, devant laquelle il se retrancha, ne doutant point qu'il ne dût être troublé dans ce siége. En effet, l'amirante d'Aragon, en l'absence de l'archiduc Albert, qui était demeuré malade à Bruxelles, essaya, par le moyen d'un pont qu'il jeta sur la rivière, d'emporter un des quartiers des assiégeans, et de secourir la place, à quoi il ne réussit pas; il eut même le chagrin de voir plusieurs de ses compagnies espagnoles se mutiner et s'emparer d'Hoëstrate et de Dèle, après s'être séparées du gros de son armée. Il s'y prit si mal pour les ramener, qu'il les porta à rechercher le prince d'Orange. Celui-ci leur donna pour retraite la ville de Grave, qu'il avait prise, et que ces Espagnols lui rendirent, lorsqu'à force de ravages et de violences sur les terres de l'archiduc, ils l'eurent comme forcé de traiter avec eux, et de les recevoir à des conditions tout-à-fait étranges [1].

L'envie d'avancer la guerre faisait cependant résoudre dans le conseil d'Espagne à faire de nouveaux efforts. Une escadre de douze grandes galères et pataches, équipée en Sicile avec beaucoup de soin et chargée du nombre de soldats et de toutes les provisions nécessaires, partit à cet effet des ports d'Espagne pour venir croiser dans

[1] Voyez dans les historiens les particularités de toutes ces expéditions, qui ne sont marquées ici qu'en abrégé.

la Manche. Le commandement fut donné à Frédéric Spinola, cousin du marquis de ce nom, qui conduisait le siége d'Ostende. Il se flattait de se rendre le maître de la mer et de porter le dernier coup aux Flamands. Vaine espérance! Des douze bâtimens, il en périt deux avant qu'ils eussent seulement quitté les côtes d'Espagne. Les dix autres rencontrèrent ensuite une escadre hollandaise, qui les prit ou coula à fond presque tous. Le dernier qui échappa, et dans lequel était Spinola lui-même, vint échouer à la vue de Calais, si maltraité du canon et si délabré, que les forçats qui le remorquaient s'étant révoltés et enfuis, le général se vit obligé d'aborder seul et avec beaucoup de peine à Calais, d'où il alla à Bruxelles se plaindre à l'archiduc de la mer et des vents.

L'Espagne se racquitta de ces infortunes en faisant saisir par le comte de Fuentes le marquisat de Final. Cette usurpation ne pouvait être colorée par aucun prétexte, ce petit état, qui est sur la côte de Gênes, étant incontestablement fief de l'Empire. Cependant, lorsque l'empereur, pour conserver, du moins en apparence, le droit de l'Empire, offrit d'envoyer des commissaires sur les lieux, pour discuter cette affaire, son offre fut rejetée avec mépris par le roi d'Espagne [1]. Il usa

[1] Le marquis de Final obtint seulement, à force de se plaindre, une pension sa vie durant.

de la même violence à l'égard de Piombino, aussi fief de l'Empire, qui lui donnait un port à sa bienséance. Il avait sans doute de pareilles vues sur Embden, lorsqu'il entreprit de soutenir contre les bourgeois [1] le seigneur de cette ville, quoiqu'il s'avouât protestant; mais il ne réussit pas; ceux d'Embden se maintinrent en liberté malgré l'un et l'autre, et se joignirent aux états.

Le duc de Savoie n'eut pas un meilleur succès dans l'entreprise qu'il fit faire par d'Albigny [2] sur la ville de Genève. Cette expédition finit très-malheureusement pour les agresseurs. Quoiqu'ils se fussent ouvert un passage dans la ville par escalade, et qu'ils y fussent même déjà entrés au nombre de plus de deux cents, après avoir égorgé la sentinelle, qu'ils obligèrent de leur dire le mot du guet, ce qui leur servit encore à se défaire de la ronde; enfin, qu'ils eussent passé sur le ventre au premier corps-de-garde, ce qui semblait devoir les mettre en possession de la ville; les bourgeois, tirant de nouvelles forces de l'extrémité où ils se voyaient, les assaillirent avec tant de furie, qu'ils les rechassèrent et leur firent abandonner la ville.

[1] Il s'appelait le comte d'Oste-Frise. Voyez l'origine de ces troubles dans la *Chronologie septénaire,* année 1598, et leur fin, année 1602.

[2] Charles de Simiane d'Albigny. *De Thou,* liv. 129; *Septénaire,* année 1602; *Matthieu, ibid.* 543.

Une partie de ces Savoyards se précipita par-dessus les murs pour échapper à ces ennemis; plusieurs autres furent pris par les vainqueurs, qui les pendirent sans miséricorde. L'Espagne trempa bien avant dans ce noir dessein, qui fut suivi de la paix entre le duc de Savoie et la république de Genève [1].

La révolte de Battori contre l'empereur fit continuer la guerre en Hongrie. Le duc de [2] Nevers

[1] Le traité en fut passé l'année suivante à Rumilly, par la médiation des cantons suisses. *Siri, ibid.* p. 200.

[2] Charles de Gonzague, duc de Mantoue, de Nevers, de Clèves et de Réthel, mort en 1637. Voici comment la *Chronologie septénaire* rapporte cette action. « Le duc de Nevers, « pensant par son exemple rehausser le courage à ceux qui « s'en retiraient pour le péril, et y amener les autres, alla « droit à la brèche, traversant d'un même pas le nombre des « morts que celui des blessés et des fuyards; mais il reçut une « grande arquebusade, tirée parmi une extrême quantité d'une « des épaules de ladite brèche, qui l'atteint justement au côté « gauche, pénétrant dans le thorax, près du cœur et du pou- « mon, mais si divinement conduite, que ne lui rompant ni « offensant aucune partie noble, lui laissa pour jamais autant « de gloire que de miracle de sa conservation. »

Écoutons aussi cet écrivain sur la mort du duc de Mercœur : « Désirant, dit-il, revenir en France se préparer à une « plus grande expédition contre les Turcs, il passa de Vienne « à Prague, là où il prit congé de l'empereur; mais étant à « Nuremberg, il fut saisi d'une fièvre pestilente, jetant la pour- « pre.... Il n'eut pas plus tôt vu le Saint-Sacrement, que, tout « languissant et faible de corps, mais fort et ferme d'esprit, « ayant plus de foi que de vie (la devise du duc de Mercœur

y passa, croyant aller succéder à la place et à la réputation du duc de Mercœur; mais, s'étant attaché au siége de Bude, après celui de Pest pris

« était, *plus fidei quàm vitæ*), il se jeta hors de son lit, et se « prosternant en terre, il adora son Sauveur, plein de larmes, « de paroles dévotes et de mouvemens religieux. » Tout ce que cet auteur ajoute sur les actions, les discours et les sentimens du duc de Mercœur jusqu'au moment de sa mort, est tout-à-fait touchant, et suffit pour faire un grand éloge. « L'oraison « funèbre fut prononcée dans l'église Notre-Dame de Paris par « messire François de Salles, coadjuteur et élu évêque de Ge- « nève. Les Turcs estimaient que les affaires des Chrétiens ne « succédaient heureusement que là où ce prince était. » Après l'éloge de sa maison, l'historien passe à celui de ses vertus. « Il « était des plus tempérans en son vivre, attendu qu'il ne man- « geait que comme par force, et ne buvait presque que de « l'eau; il ne l'était pas moins aux autres voluptés temporelles. « Sobre en la possession des grandeurs et faveurs immenses, « dont le ciel l'avait comblé, et n'en abusa jamais. Il donnait « un accès également facile et gracieux aux petits et aux grands. « Il était sobre en ses récréations..... Les assemblées inutiles « lui étaient en extrême mépris. Tellement que le temps qui « lui restait pour son plaisir, il l'employait partie à la lecture « des bons livres. Il avait une exacte connaissance et pratique « des mathématiques. Il avait aussi l'usage de l'éloquence, et « la grâce de bien exprimer ses belles conceptions, non-seule- « ment en la langue française, mais même en l'allemande, ita- « lienne et espagnole, lesquelles il était plus que médiocrement « disert, et néanmoins il n'employa jamais son bien-dire qu'à « la persuasion des choses utiles, louables et vertueuses. » La description que cet écrivain fait ensuite de sa manière de vivre par rapport aux devoirs de sa religion et de sa condition, de sa piété, de sa prudence et de ses autres vertus, forme un ta-

par les chrétiens, les Turcs, qui de leur côté s'étaient mis enfin en possession d'Albe-Royale, y accoururent avec de si grandes forces, qu'ils firent lever ce siége. Le duc de Nevers se retira blessé. On a beaucoup loué un trait de Georges Baste, général des Impériaux. Les révoltés du parti de Battori ayant emporté Bistrith [1], Baste reprit cette place par une capitulation, qui fut violée pendant son absence par quelques soldats allemands; ce qu'il n'eut pas sitôt appris à son retour, qu'il fit pendre tous ces soldats, et paya de ses deniers aux habitans le dommage qui leur avait été fait. Cette action toucha si fort les révoltés, qu'ils se soumirent tous à l'empereur, sans demander d'autre caution que la parole de Baste.

bleau qui pourrait servir de modèle à tous les grands, en retranchant de la vie du duc de Mercœur ce qu'un peu trop d'ambition et de zèle de religion mal entendu lui fit entreprendre contre son souverain. *Matthieu, ibid.* 456, en parle de même.

[1] Autrement Nissa, place forte en Transilvanie.

FIN DU LIVRE TREIZIÈME.

LIVRE QUATORZIÈME.

SOMMAIRE DU LIVRE QUATORZIÈME.

Mémoires de l'année 1603. Troubles à Metz. Henri y va, et en chasse les Soboles. Autres affaires traitées pendant ce voyage. Mémoires contre le cardinal d'Ossat. Suite des affaires des Pays-Bas. Brigues du duc de Bouillon, et nouvelles mutineries des Calvinistes. Mort d'Élisabeth. Jacques Ier, roi de la Grande-Bretagne. Retour de Henri, ses conversations avec Rosny sur la mort d'Élisabeth : il se détermine à l'envoyer ambassadeur à Londres. Délibération dans le conseil, et intrigues à la cour sur cette ambassade. Maladie du roi. Instructions publiques et particulières données à Rosny. Il part avec une suite nombreuse. Caractère du jeune Servin. Rosny s'embarque à Calais. Insulte qui lui est faite par le vice-amiral anglais; manière dont il est reçu à Douvres, à Cantorbery, etc. Il est reçu dans Londres avec les plus grands honneurs. Sa sévérité dans l'affaire de Combaut. État des affaire politiques de la Grande-Bretagne : caractère des Anglais, du roi Jacques, de la reine, etc. Factions différentes en cette cour. Conférence de Rosny avec les conseillers anglais, avec les députés des états-généraux, avec le résident de Venise, etc. Il obtient sa première audience : sa peine de ne pouvoir y paraître en habit de deuil.

LIVRE QUATORZIÈME.

La ville de Metz était agitée depuis quelque temps de dissensions intestines, qui éclatèrent au commencement de cette année. Le duc d'Épernon, qui en était gouverneur, et de tout le pays Messin, y avait établi pour ses lieutenans, Sobole[1] et son frère. Ceux-ci usèrent si mal de leur autorité, qu'ils se firent bientôt haïr de toute la bourgeoisie. La différence de religion se joignant à cette aversion, il se fit un cri général, tant de la part des bourgeois que des habitans de la campagne, qui obligea d'Épernon à se transporter sur les lieux pour connaître des griefs des uns et des autres, et tâcher de les concilier. Sobole se plaignait de ce que la ville lui refusait les provisions de bouche nécessaires aux gens de guerre, et la ville rejetait à son tour ce tort sur Sobole. Il était encore question d'un certain Provençal, prisonnier à Vitry, à quoi l'aigreur et l'envie de se venger avaient joint une infinité d'autres sujets moins considérables, qui avaient amené la chose

[1] Raimond de Comminge, sieur de Sobole, et son frère, gentilshommes gascons.

au point qu'on commençait à appréhender une révolte.

Le duc d'Épernon comprit aisément que la justice n'était pas du côté des Soboles[1], du moins quant au premier grief, qui était le principal, et qu'ils n'occasionaient cette querelle que pour avoir un prétexte d'ouvrir les magasins de la citadelle, auxquels il n'est permis de toucher que dans les cas de guerre ou de siége, et pour s'en rendre les maîtres. Il eût bien voulu pacifier toutes choses sans être obligé de chasser ses deux créatures. Il comprit même que ce coup d'autorité était au-dessus de ses forces, les deux frères se trouvant à la tête d'un parti capable de résister au gouverneur aussi-bien qu'aux bourgeois.

Les choses étaient en cet état lorsque la nouvelle en fut apportée au roi, qui me fit savoir qu'il viendrait en communiquer avec moi à l'Arsenal, où il me demanda à souper pour lui et pour six autres personnes dont il se ferait accompagner. Il me mena seul dans les grandes halles aux canons et aux armes, proche la Bastille, où, après avoir commencé, comme d'ordinaire, par l'état des affaires quant aux séditieux du royaume,

[1] Sobole accusait la ville de Metz d'intelligence avec le comte de Mansfeld, pour se donner au roi d'Espagne. La fausseté de cette accusation fut découverte. *Vie du duc d'Épernon*, p. 217.

il m'entretint sur les nouvelles qu'il venait de recevoir de Metz. Henri prit sans peine la résolution de se transporter jusque là, sur la réflexion que, si Metz, qui est une ville assez fraîchement démembrée de l'Empire, venait malheureusement à se séparer de la France dans la conjoncture présente, on serait assez embarrassé à se la faire rendre. La politique lui conseillait encore ce voyage, pour plusieurs autres motifs, outre celui d'ôter au duc d'Épernon une citadelle dont il pouvait abuser, et un pays considérable, où il s'était comporté, sous le règne de Henri III, moins en gouverneur qu'en prince souverain. Si quelque jour ses grands desseins venaient à s'exécuter, il fallait trouver toutes les facilités possibles dans le gouverneur de ce pays important par sa situation ; ce qu'il ne se promettait pas du duc d'Épernon. Il pouvait de plus se présenter quelque occasion favorable de joindre la Lorraine à la France, qui demandait que sa majesté prît par elle-même connaissance de cet état, et qu'elle eût un homme de confiance dans celui de ces gouvernemens qui le confine. Enfin ce voyage lui servirait à connaître une partie des princes d'Allemagne, à les sonder au sujet de la maison d'Autriche, pour voir s'il pouvait en attendre quelque chose dans une conjoncture avantageuse, et même à se les attacher en les réconciliant

entre eux sur plusieurs différends qu'il n'ignorait pas.

Il fut convenu entre nous que sa majesté se mettrait en marche sans perdre de temps, afin que, se faisant voir à Metz avec toute sa cour (car nous arrêtâmes que la reine même serait du voyage), dans un temps où les deux factions n'avaient point encore pu se porter jusqu'à prendre un parti contraire au roi, de part et d'autre on ne songeât qu'à justifier sa conduite et à se soumettre. Le roi ne voulut pas même attendre que les hoquetons de ses gardes, que l'on faisait habiller de neuf, fussent prêts. Je demeurai à Paris pour la correspondance. Villeroi fut celui de ses secrétaires d'état dont sa majesté se fit accompagner; et sans plus de délai elle partit à la fin de février, malgré l'incommodité de la saison, qui rendait les chemins bien mauvais pour faire voyager des dames, prenant sa route par la Ferté-sous-Jouarre, Dormans, Épernai, Châlons et Clermont. La cour arriva à Verdun, d'où elle vint quatre ou cinq jours après à Metz, par Fresne en Verdunois.

L'arrivée de Henri imposa silence à tout le monde, et on ne parla que de soumission. Ce n'est pas que Sobole, qui connut que cette affaire ne finirait que par son expulsion, n'eût assez d'ambition et de résolution pour entreprendre

de se maintenir dans la citadelle malgré sa majesté. Il s'en ouvrit à ses amis particuliers ; mais les plus prudens lui présentèrent tous qu'il se perdrait sans ressource par ce dessein. De sorte que, souscrivant à l'arrêt de son bannissement, il remit la citadelle sans aucune condition, et sortit de Metz et de tout le pays Messin. Le roi nomma en sa place Montigny [1] pour son lieutenant dans la province, et d'Arquien, son frère, pour servir de lieutenant au gouverneur dans la ville de Metz et dans le château. Montigny se défit pour cela de son gouvernement de Paris, dont il toucha pourtant encore les appointemens cette année. L'ancienne garnison fut remplacée par une autre, composée dans le régiment même des gardes. Le bruit courut que d'Épernon n'avait pas vu de trop bon œil tous ces changemens, ce qui n'est pas difficile à croire, les deux lieutenans ne lui ayant aucune obligation de leur élévation ;

[1] François de La Grange, seigneur de Montigny, Sery, etc. Il fut premier maître-d'hôtel de Henri III, gouverneur de Berry, Blois, etc., chevalier du Saint-Esprit, mestre-de-camp-général de la cavalerie légère, gouverneur de Paris, ensuite de Metz, pays Messin, Toul et Verdun, enfin maréchal de France, et mourut en 1617. Son frère est Antoine, seigneur d'Arquien, commandant de la citadelle de Metz, gouverneur de Calais, Sancerre, etc. Il est appelé mal à propos par quelques-uns Jean-Jacques d'Arquien, et d'Arcy par le P. Daniel. Jean-Jacques d'Arquien était neveu du maréchal de Montigny.

mais il n'eut rien à répondre, parce que lui-même ayant, par nécessité, demandé le premier qu'on chassât les Soboles, il paraissait qu'il ne s'était rien fait que de son consentement.

J'ai pris tous ces détails dans les lettres que sa majesté me fit l'honneur de m'écrire. Elle s'y étendait bien davantage sur la manière dont elle avait été reçue à Metz, et sur cette ville elle-même, trois fois plus grande qu'Orléans, belle et bien située, mais dont elle trouvait que le château ne valait rien. Elle me mandait encore qu'elle me souhaitait dans ce pays, pour me faire visiter toute la frontière, et qu'avant six jours elle aurait mis les choses dans un état à lui permettre de pouvoir quitter Metz. Le roi n'y mit en effet guère plus de temps, et il ne fut retenu que par une indisposition qui l'obligea de prendre une médecine, dont il se trouva très-bien, quoiqu'elle fût suivie d'un accès de fièvre, que ce prince attribua au rhume. Madame sa sœur, duchesse de Bar, vint l'y trouver, le 16 mars, et le duc de Deux-Ponts y arriva trois jours après avec sa femme et ses enfans. Le reste du temps que sa majesté séjourna dans cette province fut employé à conclure le mariage de mademoiselle de Rohan avec le jeune duc de Deux-Ponts [1]; à accommoder le différend entre

[1] Jean II, duc de Deux-Ponts, branche de la maison de Bavière, épousa Catherine, fille de Henri, duc de Rohan.

le cardinal de Lorraine et le prince de Brandebourg [1], au sujet de l'évêché de Strasbourg, ce qui se fit en partageant également entre eux le revenu de cet évêché, sans égard à leurs titres et à leurs prétentions; à pacifier cette ville et quelques autres, et à rendre service à tous les princes qui l'en requirent. Le nom de Henri en devint si respectable dans cette contrée, que plusieurs souverains d'Allemagne résolurent de le venir saluer, lui offrirent leurs services, et lui demandèrent sa protection : ce qu'ils ne purent faire que depuis et par ambassadeurs, le temps qu'il leur fallait pour se mettre en équipage étant trop long pour celui que sa majesté avait destiné de passer à Metz. Il n'y eut que le cardinal de Lorraine, le duc de Deux-Ponts, le marquis de Brandebourg et de Poméranie, le landgrave de Hesse, et trois ou quatre autres des plus voisins du Rhin, qui y vinrent en personne.

Les jésuites, qui, depuis leur bannissement, n'avaient point cessé de mettre tout en usage pour se faire rétablir en France, ne se montrèrent pas

[1] Jean Mandrescheidt, évêque catholique de Strasbourg, étant mort en 1594, le cardinal Charles de Lorraine obtint cet évêché du pape, et les protestans firent élire de leur côté Jean-George, frère de l'électeur de Brandebourg, d'où s'ensuivit une guerre qui dura jusqu'en cette année. Voyez les historiens. *Mémoires de Bassompierre*, t. 1; *Septénaire*, etc.

les moins empressés à faire leur cour à ce prince. Ils firent agir fortement leurs pères de Verdun, secondés de La Varenne, qui s'en déclarait le protecteur, afin qu'un jour ils pussent être les siens, et payer son zèle par l'élévation de ses enfans, pour lesquels il convoitait déjà les plus brillantes et les plus éminentes dignités dans l'Église. D'Ossat, pour être éloigné de France, n'en travaillait pas non plus avec moins de vivacité et de succès en leur faveur. L'ambition d'être l'arbitre des affaires de l'Europe a souvent fait que cet homme s'est ingéré de traiter des choses absolument étrangères à sa commission. Les difficultés qui eurent lieu à Rome, comme on l'a vu, au sujet du mariage de Madame, sœur de sa majesté, en sont une preuve; ses sollicitations pour les jésuites en sont une seconde; c'est que le rétablissement de cette société était regardé de lui, aussi bien que de Villeroi, de Jeannin et des autres créatures de la cour romaine en France, comme la partie peut-être la plus essentielle du système politique qu'ils s'efforçaient d'y faire prévaloir sur celui qu'ils voyaient qu'on suivait dans le conseil.

D'Ossat, en faisant imprimer ses lettres, qui font foi que je ne lui impute rien à tous ces égards, paraît même n'être pas embarrassé que le public connût ses véritables sentimens; mais il est inexcusable d'avoir presque toujours marché

par un chemin contraire à celui que lui marquait la reconnaissance qu'il devait au prince, son maître et son bienfaiteur : il a encore de plus grands reproches à essuyer sur la mauvaise impression qu'on voit qu'il a cherché à donner, par toutes ses paroles et ses écrits, du roi et de ses ministres, lorsque, éloigné du centre des affaires, il ne pouvait rien en connaître que par le canal de gens dont le témoignage devait être suspect à un homme d'esprit. On voit bien que cet article tend en partie à faire ma propre apologie contre d'Ossat. Ce cardinal écrivit dans ce temps-là une lettre à Villeroi, dans laquelle il n'hésite point à attribuer la révolte du maréchal de Biron et le mécontentement des autres seigneurs français au peu de satisfaction que la noblesse recevait de Henri, et à l'oppression sous laquelle son conseil faisait gémir le peuple. Pour ne rien faire à demi, cet homme, qui se piquait d'un fin discernement dans les affaires, donne en même temps le conseil au roi, en priant Villeroi de montrer sa lettre à sa majesté, de remettre sa confiance et son autorité dans d'autres mains. Peut-être que, si on approfondissait la chose, on trouverait qu'il y a ici plus que de l'erreur et de la surprise dans le fait de d'Ossat. Un homme aussi bien informé de tout qu'il l'était par Villeroi pouvait-il ignorer que ce qu'il représente comme une conspiration générale

de toutes les parties de l'état, se réduisait à un petit nombre de têtes gâtées par l'ambition et la licence des derniers temps; que tout le reste de la noblesse française faisait hautement sa gloire et son honneur de son attachement à son prince; que le clergé, de son côté, ne s'en louait pas moins, et n'avait pas en effet moins sujet de s'en louer, puisqu'il venait de recevoir une gratification considérable; qu'enfin le peuple, outre le sou pour livre que sa majesté avait supprimé, venait pareillement d'être soulagé de deux millions sur la taille?

Je n'ignorais aucune de ces tracasseries de d'Ossat, ni des plaintes qu'il faisait personnellement de moi dans ses lettres de ce que ses pensions n'étaient pas toujours exactement payées. Villeroi se chargea de me recommander ce paiement, et s'en acquitta en m'exaltant à son ordinaire les talens et les services de cette éminence. Quelques jours après cette recommandation, je fus abordé par un banquier qui me proposa d'acquitter certaines pensions faites par le roi à Rome, entre autres celles de d'Ossat; ce qu'il fit avec ce ton d'impolitesse et même de brusquerie que la cabale de mes adversaires affectait de prendre avec moi. Il y a certaines places capables par elles seules d'attirer la considération et les égards sur ceux qui les occupent. Je ne fus pas fâché que le

banquier le sentît : il fut renvoyé assez froidement. D'Ossat se vit obligé de m'écrire lui-même quatre mois après. Sa lettre me vint avec une de celles de mon frère , mbassadeur en cette cour , et assurément elle ne méritait pas d'être mieux traitée que l'avait été le banquier, par la manière dont d'Ossat s'y expliquait. Je crus pourtant devoir passer sur le stylè, et je travaillais à expédier l'assignation, lorsque j'appris, à n'en pouvoir douter, jusqu'à quel point étaient offensans pour moi les discours que d'Ossat tenait publiquement. Je l'avoue, je retirai dans le moment l'ordonnance, qui était fort bonne', et je lui en substituai une autre d'un paiement plus douteux, et depuis je pris le parti de n'en plus expédier du tout, que sur le commandement exprès du roi C'est ce que j'écrivis à Villeroi à Metz, en lui envoyant une apostille des paroles et des lettres de d'Ossat qui me regardaient; et, dans ma juste indignation, je donnai à ce cardinal, en parlant à son ami, les qualifications d'ingrat, d'impudent, qu'il méritait, si tout cela était véritablement de lui. Si c'était une fausse imputation, je mandais à Villeroi que j'aurais égard aux prières qu'il me faisait pour d'Ossat. Il fut plus touché de la menace que je lui faisais en même temps de faire connaître à sa majesté l'insolence de son agent. Il me conjura de n'en rien faire ; j'y consentis, me contentant, pour toute

vengeance, de rendre inutiles les brigues de d'Ossat à Rome; celles en faveur des jésuites ne le furent que cette année seulement, puisque l'année suivante ils furent rétablis.

Je toucherai cet article en son temps, et celui de d'Ossat s'y trouvera encore une fois mêlé à l'occasion d'un mémoire qui me fut adressé de Rome contre lui. Ce qui me reste à en dire pour le présent regarde la coadjutorerie de Bayeux et l'abbaye de Coulon, si pourtant la chose mérite qu'on entre dans un grand détail. Il suffit de dire que, d'Ossat ayant obtenu d'être fait coadjuteur de Bayeux, et ayant traité de son abbaye de Coulon avec les Maintenons, par un accord qui, ce me semble, n'était pas très-favorable à ceux-ci, sa majesté me donna cette abbaye, après avoir retiré la parole qu'elle avait donnée aux Maintenons, qui n'y perdirent rien, puisqu'ils en obtinrent l'équivalent sur l'évêché d'Évreux. Villeroi sollicita fort sa majesté pour d'Ossat, et voulut m'intéresser pour son ami : Maintenon au contraire ne le vit qu'à regret obtenir cette faveur.

Le nonce du pape me fit une autre plainte, en l'absence du roi, sur le voyage que sa majesté venait d'entreprendre. Sa sainteté ne s'y intéressait que parce que l'Espagne, la Savoie et leurs partisans, joignant l'idée qu'ils se formaient du sujet de ce voyage avec celles qu'ils avaient conçues

des armemens et des trésors de sa majesté, que la renommée avait fort grossis, faisaient passer leurs alarmes jusqu'au saint-père. Henri, à qui je mandai l'inquiétude du nonce, m'écrivit de le rassurer, sans m'embarrasser de tirer l'Espagne et la Savoie de leur opinion.

Nous traitâmes de la même manière par lettres, sa majesté et moi, plusieurs affaires différentes, et entre autres celles de Flandre. On compta que, jusqu'au dernier février de cette année, les Espagnols avaient perdu dix-huit mille hommes, et tiré plus de deux cent cinquante mille coups de canon devant Ostende, dont le siége était néanmoins si peu avancé, qu'ayant voulu donner dans le mois d'avril un assaut général, ils furent repoussés avec une grande perte. L'archiduc jugea dès-lors que, malgré tous ses efforts, il n'y aurait que le temps et le manque d'hommes et de munitions, tant de guerre que de bouche, qui lui livreraient cette place. Après Grave, Nassau, de son côté, assiégea Rhinberg : de là, il alla investir Bolduc, sans avoir fait assez de réflexion que cette entreprise passait ses forces, Bolduc ne pouvant, comme je l'ai déjà remarqué, être pris avec si peu de troupes; aussi pensa-t-il y perdre sa réputation et toute son armée; mais il eut en revanche le plaisir de chasser les Espagnols du château de Vactindonck. Ils en étaient déjà, pour ainsi

dire, les maîtres. La garnison de cette place, trop faible pour leur résister, ne songeant plus qu'à se retirer, avait abandonné à leur discrétion la ville et le château, lorsqu'elle fut jointe par quelques troupes hollandaises, qui passaient par là pour aller joindre l'armée du prince Maurice; et tous ensemble ils attaquèrent les Espagnols et les délogèrent du château [1].

Il est aisé de comprendre que toute cette guerre ne se faisait pas, de la part des Provinces-Unies, sans de grands frais d'hommes et d'argent, auxquels il était besoin que la France continuât à contribuer. Le siége d'Ostende leur avait coûté seul cent mille coups de canon et sept mille hommes. Pour l'intérêt des deux puissances, sa majesté tenait dans ces provinces Buzenval [2], qui était alors sur le point de revenir en France, et les états avaient pour agent auprès du roi un nommé Aërsens [3]. Aërsens vint me représenter que ses

[1] *De Thou* et *le Septénaire*, année 1603.

[2] Paul Choart de Buzenval.

[3] François Aërsens, résident, et ensuite ambassadeur des états de Hollande en France. Les mémoires de ce temps-là le représentent comme un homme d'un esprit extrêmement subtil, habile, et même dangereux. Le cardinal de Richelieu parle de lui, d'Oxenstiern, chancelier de Suède, et de Guiscardie, chancelier de Montferrat, comme des trois seuls politiques qu'il eût connus en Europe. « C'était l'opinion commune de ce « temps-là, dit Amelot de La Houssaye, que Henri IV cou-

compatriotes allaient se voir hors d'état de pouvoir se remettre en campagne, si sa majesté ne leur permettait de recruter de Français les compagnies françaises qu'ils avaient à leur service. Le roi me répondit de Châlons-sur-Marne qu'il y consentait, à condition que, pour ne pas paraître rompre ouvertement avec l'Espagne, ce serait Aërsens qui se chargerait lui-même de faire ses recrues le plus secrètement qu'il pourrait, et non les officiers, qui l'auraient fait avec trop d'éclat, ce qui avait déjà attiré des reproches au roi de la part du roi d'Espagne ; que la chose se fît fort promptement; que les soldats engagés, dont il voulut savoir le nombre, défilassent à petit bruit jusqu'au lieu où se devait faire leur embarquement, au nombre de six par bande, au plus, sans autres armes que leurs épées, ni d'argent que ce qu'il leur en fallait pour les conduire jusque là ; que pour l'embarquement on préférât Dieppe à Calais, cette dernière ville étant trop remplie d'étrangers, et qu'on en donnât avis au commandeur de Chastes, qui en était gouverneur, et au vice-amiral de Vic, qui devait concourir dans ce dessein, et pour lesquels il m'adressait une lettre

« chait avec la femme d'Aërsens, et que le mari en demeurait « content, à cause du grand profit qu'il en tirait. Ce commerce « fut le commencement de sa fortune. Il laissa cent mille livres « de rente à son fils, appelé de Sommerdik. »

à cachet volant. Il y eut quelques changemens apportés à ces ordres. Aërsens ne put suffire seul à cette levée; et, parce que je ne crus pas devoir m'en charger, les officiers la firent, mais avec tout le secret possible. Sa majesté songea qu'il ne serait pas mauvais de faire passer en Flandre la garnison qu'elle faisait sortir de Metz, et, pour la conduire, jeta les yeux sur Béthune, mon cousin, de peur qu'elle ne prît parti avec les archiducs. A l'égard de la pension dont Aërsens m'importunait beaucoup, Henri remit à en résoudre à son retour.

Le duc de Bouillon mit aussi ses propres affaires sur le tapis pendant le séjour de sa majesté à Metz. Il était alors retiré en Allemagne chez l'électeur Palatin, dont il était allié par l'électrice. Il engagea cet électeur à entreprendre sa justification, ou à tromper de nouveau Henri par une lettre que sa majesté m'envoya aussitôt, en m'en demandant mon avis. La teneur de cette lettre, où l'électeur Palatin avait assez mal à propos affecté de traiter avec le roi de France comme avec son égal, portait que le duc de Bouillon était au désespoir que sa fidélité fût soupçonnée de sa majesté, et qu'il l'avait convaincu, lui électeur, de son innocence par des preuves qui lui paraissaient sans réplique. Pour justifier le duc de ce que le roi lui ayant mandé de venir s'expliquer avec lui, et ensuite fait savoir par La Trimouille,

de s'arrêter du moins à Sedan, Bouillon n'avait fait ni l'un ni l'autre, le Palatin alléguait, quant au premier grief, la qualité de ses accusateurs, auxquels le duc n'avait pu avec prudence s'abandonner; et pour le second, il disait que le gentilhomme chargé de la lettre de sa majesté avait trouvé Bouillon à Genève, d'où il avait eu très-sincèrement intention de venir l'attendre à Sedan; mais qu'ayant cru devoir prendre sa route par l'Allemagne, pour éviter les pays de la dépendance de l'Espagne et de la Lorraine, et aussi pour saluer l'électeur, son parent, et l'électrice, qu'il n'avait point encore vue, ce trajet lui avait fait manquer l'occasion de recevoir sa majesté à Sedan. La lettre finissait par de nouvelles assurances de l'attachement du duc, dont l'électeur apportait en preuve la parenté qui était entre eux deux.

Henri répondit à cette lettre plus poliment que l'électeur ne devait s'y attendre, et promit, comme il avait toujours fait, de rendre ses bonnes grâces au duc de Bouillon, mais à des conditions que Bouillon se sentait trop coupable pour accepter. En effet, dans le même temps qu'il faisait faire à sa majesté ces nouvelles protestations, elle reçut à Metz un avis d'Heidelberg, qu'elle m'envoya, qu'un nommé Duplessis-Bellay, frère du gouverneur du jeune Châtillon, avait été dépêché par le duc de la Trimouille vers le duc de Bouillon,

avec des mémoires tout-à-fait intéressans pour sa majesté; que ce courrier, qui était parti de Longjumeau, avait ordre de passer par Sedan, sans se donner à connaître à personne, pas même à du Maurier; qu'il devait au retour repasser par Sedan, et ensuite par Paris, portant la réponse de sa dépêche à La Trimouille, qu'il devait trouver à Comblat. Sa majesté n'entrait dans tout ce détail que parce qu'elle aurait souhaité (ce qui pourtant ne put s'exécuter) que j'eusse fait, de concert avec Rapin [1], arrêter ce courrier, non avant qu'il fût arrivé à Paris, mais dans le chemin de Paris à Thouars, après qu'il se serait chargé dans cette ville de lettres qui donneraient les derniers éclaircissemens sur la nature de sa commission.

Ce n'est pas que sa majesté eût encore besoin de preuves contre le duc de Bouillon : on peut assurer, sans crainte de porter un jugement téméraire, que ce qu'il paraissait y avoir de soumis dans la démarche qu'il venait de faire par l'électeur Palatin n'avait pour but que deux choses : d'inspirer au roi de la sécurité sur sa personne, et de continuer à en tirer l'argent qu'il en avait reçu pendant fort long-temps pour l'entretien de ses places. Il renouvela cette demande par Saint-Germain, auquel Henri en sut fort mauvais gré. Sa majesté m'enjoignit expressément d'être sourd

[1] Nicolas Rapin, prévôt de la connétablie.

à toutes les instances qui pourraient m'être faites à ce sujet de la part de Bouillon, sans lui témoigner que je susse rien de ce que je viens de rapporter. Je n'avais pas besoin d'ordre sur tout cela; il me suffisait des découvertes que je venais tout fraîchement de faire de nouvelles mutineries que Bouillon et La Trimouille avaient excitées dans les provinces parmi les protestans, et du résultat de l'entretien que j'avais eu à l'Arsenal avec Henri avant son départ pour Metz, dont je n'ai touché, en son temps, que ce qui concerne ce voyage.

Ce que j'ai à y ajouter ici, c'est qu'après bien des réflexions sur l'esprit de la cabale, qui perçait d'un trait mortel le cœur de Henri, je réussis à la fin à le tranquilliser, en lui faisant voir qu'elle se dissiperait après de vains efforts, quelque terrible que fût l'appareil avec lequel elle se montrait alors. C'est que, sous quelque idée de légéreté et d'inconsidération qu'on se plaise à nous représenter le peuple, j'ai éprouvé que souvent il embrasse à la vérité certaines vues vers lesquelles il se porte avec chaleur, ou plutôt avec fureur; mais que ces vues ont pourtant toujours pour objet un intérêt commun et d'une certaine généralité, jamais un intérêt purement particulier, comme peuvent l'être les ressentimens et les passions d'un seul homme, ou d'un petit nombre de personnes. Je hasarde même de dire que, sur ce

point, le juge le moins faillible est la voix de ce peuple même. Selon cette maxime, le parti séditieux n'était véritablement à craindre que par les mauvaises impressions qu'il répandait dans les provinces contre le roi et contre le gouvernement, et par les craintes d'oppression et de servitude qu'il y faisait naître ; et comme ces impressions et ces craintes s'affaiblissaient tous les jours par les effets qu'on voyait du contraire, et n'avaient pas même passé jusque dans les principaux gouvernemens et dans les grandes villes, on ne devait s'attendre à avoir en tête tout au plus qu'une vile canaille, et des places si peu considérables, qu'elles ne pouvaient tenir quinze jours devant une armée royale.

Les premières nouvelles de la maladie de la reine d'Angleterre trouvèrent encore le roi à Metz. Elles lui furent envoyées par le comte de Beaumont[1], notre ambassadeur à la cour de Londres, et elles lui firent précipiter son départ. Sur les instances de Madame, sa sœur, il vint de Metz à Nancy, où elle lui avait fait préparer un magnifique ballet. Il s'y arrêta quelques jours, fort inquiet des nouvelles qu'il attendait sur la santé d'Élisabeth, et qui furent celles de la mort[2] de cette grande reine : perte irréparable pour

[1] Christophe de Harlai, gouverneur d'Orléans, mort en 1615.

[2] Élisabeth mourut le 5 avril, âgée d'un peu moins de

l'Europe, et pour Henri en particulier, qui ne pouvait se flatter de trouver dans le successeur d'Élisabeth les mêmes dispositions favorables pour tous ses desseins, que dans cette princesse, *l'ennemi irréconciliable de ses irréconciliables ennemis*, et *un second lui-même :* ce sont les termes dont se servait Henri dans la lettre qu'il m'écrivit sur cet événement, et qui est également remplie des marques de sa douleur, et des éloges de cette reine.

soixante-dix ans. Le bruit public de ce temps-là, et l'opinion commune des historiens, sont que la cause de sa mort vint d'un fond de tristesse et de mélancolie secrète, qu'elle ne put surmonter, et qu'on attribue aux remords qu'elle sentit et aux reproches qu'elle se fit d'avoir fait mourir le comte d'Essex, celui de ses favoris qu'elle paraissait avoir le plus aimé. C'est l'opinion du P. Matthieu, t. 2, liv. 3, p. 570. De Thou et quelques autres ne parlent point de ce prétendu désespoir, et disent au contraire qu'elle mourut, comme Auguste, sans douleur, sans crainte, et par le seul épuisement de la nature. La cruauté avec laquelle elle fit mourir la reine Marie, sa cousine-germaine, ternit la gloire de son règne, ce qui ne m'empêcherait pas de souscrire à l'éloge que de Thou lui donne, lorsqu'il termine le dénombrement de ses grandes qualités par dire qu'elle avait celles d'un roi et d'un très-grand roi. Elle parlait en latin, en grec, en français, italien et espagnol. Elle avait de grandes connaissances dans les mathématiques, l'histoire, la politique, etc. Voyez, outre les histoires particulières de la vie de cette princesse, de Thou, Péréfixe, le *Journal de Henri IV*, le *Septénaire,* année 1603, les *Mémoires d'état de Villeroi,* t. 3, p. 209, et autres historiens français.

Sa majesté, qui sentit dès le premier moment combien ce grand coup pouvait influer sur les affaires politiques de l'Europe, se détermina à m'envoyer à Londres en qualité d'ambassadeur extraordinaire. Elle me prévient sur ce voyage dans cette même lettre; et craignant peut-être les mêmes oppositions que j'y avais apportées autrefois, elle se sert des motifs les plus pressans, et qu'elle connaissait les plus propres à faire impression sur mon esprit. J'étais le seul sur lequel Henri pût jeter les yeux. Je le dis après lui, et parce qu'il s'agissait en effet de traiter des matières dont j'étais le seul homme en France qui avait connaissance. Ma religion avait déjà disposé le nouveau roi en ma faveur, et m'ouvrait un libre accès auprès de lui. Je n'ose rapporter ce qu'ajoute sa majesté sur la réputation d'honneur et de bonne foi qu'elle dit que je me suis acquise chez les étrangers. Henri suivit de fort près sa lettre; et partant de Nancy, il revint par Toul, Vitry, Reims, Villers-Coterets et Saint-Germain-en-Laye, à Fontainebleau, ce voyage ayant duré quelques jours moins de deux mois.

J'avais reçu ordre par une seconde lettre, qui vint aussitôt après la première, d'aller à la rencontre de sa majesté à quinze ou vingt lieues de Paris. Le bruit s'était répandu qu'Élisabeth n'avait pas eu sitôt les yeux fermés, que les Espagnols

avaient commencé à mettre tout en usage pour gagner le nouveau roi d'Angleterre. On verra dans la suite que ce bruit n'était que trop bien fondé. Henri avait là-dessus mille choses à me dire, qui lui faisaient souhaiter de pouvoir s'entretenir librement avec moi. Je le joignis dans la maison de Monglat, où il n'avait presque personne avec lui, ce dont il me parut fort content. Il m'embrassa étroitement trois fois, me dit deux mots en public sur la réussite de son voyage, et s'informa plus soigneusement de ses bâtimens [1] de Saint-Germain et de Paris. On travaillait alors à transporter des terres pour la construction de sa grande galerie du Louvre, de l'Arsenal, et des travaux que j'y faisais continuer; toutes choses sur lesquelles avaient roulé en partie les lettres que j'avais reçues de lui. Il m'avait encore averti de faire travailler à la salle du Louvre, qu'on appelle *des Antiques*.

Après que je lui eus répondu sur tous ces articles en peu de mots, et de manière à le satisfaire, il me prit par la main et me mena dans le jardin, à la porte duquel il ordonna que se tinssent des archers de sa garde. L'ambassade en Angleterre fut le seul sujet de son entretien. Sa

[1] C'est Henri IV qui a fait bâtir le château neuf de Saint-Germain, étendu ses jardins jusqu'au bord de la Seine, et construit ses belles terrasses.

majesté s'était d'abord déclarée devant les courtisans sur le dessein de cette ambassade, sans nommer la personne qu'elle avait envie d'en charger. Cette proposition avait excité les murmures des partisans du pape et de l'Espagne, et fait dire que Henri semblait ne s'attacher qu'à l'alliance des princes d'une religion contraire à la sienne; mais ç'avait été encore pis, lorsque, malgré ces cris, le roi avait déclaré que c'était moi dont il prétendait se servir en cette occasion. Toute cette cabale, qui ne m'avait pas donné sujet de la regarder autrement que comme mon ennemie déclarée, représenta hautement à sa majesté que c'était compromettre l'état que d'envoyer un huguenot traiter des intérêts de l'état avec un prince de même religion, et surtout en lui donnant un plein pouvoir. Voyant qu'ils ne pouvaient faire révoquer ma nomination, ils se réduisirent à faire en sorte que ma nomination ne s'étendît pas plus loin qu'à des condoléances sur la mort de la feue reine, et à des complimens pour le nouveau roi, tout au plus à une inspection de l'état des affaires de la Grande-Bretagne, sans aucun pouvoir de parler et d'agir quant à ce point.

Après m'avoir appris ces menées de cour que j'ignorais, le roi m'assura de nouveau qu'elles ne lui faisaient changer d'avis, ni sur l'ambassade, ni sur mon choix, ni enfin sur l'objet particulier

qu'il avait eu d'abord en vue; ce qu'il appuya de la réflexion judicieuse qu'une ambassade qu'on bornerait à une commission de pur cérémonial était une démarche à peu près inutile, et que, s'il y avait quelque espérance de voir marcher un jour le nouveau roi d'Angleterre sur les traces d'Élisabeth quant aux engagemens politiques formés par cette princesse, il n'y avait presque pas de doute que la chose ne dépendît de la manière dont on préviendrait dans l'abord ce prince contre la maison d'Autriche, et en faveur de l'alliance avec la France et ses anciens partisans; mais il ne me nia point ensuite que cette affaire lui paraissait si remplie de difficultés à tous égards, qu'à moins d'être maniée avec une extrême dextérité, soit dans le conseil de France, soit à la cour d'Angleterre, il vaudrait peut-être mieux n'y avoir point pensé du tout; qu'il s'agissait, en premier lieu, de si bien faire illusion aux ennemis que j'avais dans la cour et dans le conseil, qu'ils ne soupçonnassent rien dans ma commission au-delà de ce qui me serait déclaré en leur présence, et de leur consentement même. Sa majesté rapporta à ce sujet le bon mot de La Rivière, qu'elle avait assez souvent à la bouche, que le royaume de France est semblable à une boutique de droguiste où l'on trouve également les remèdes les plus salutaires et les poisons les plus subtils, et que c'est

au roi à tirer parti des uns et des autres, comme fait un habile artiste, en le mixtionnant à propos; qu'il s'agissait le plus d'user, dans les propositions que je pourrais faire aux ministres d'Angleterre, de tout le ménagement nécessaire pour ne pas exposer le souverain du premier royaume de l'Europe à la honte d'avoir fait des avances méprisées, et peut-être à la nécessité de les venger; ce qui était encore infiniment plus difficile par rapport aux propositions plus secrètes dont j'aurais ensuite à m'ouvrir à sa majesté britannique, afin de ne pas avancer par imprudence son engagement avec l'Espagne, peut-être jusque là incertain, ou du moins très-éloigné. Sa majesté crut avoir satisfait à tout, autant qu'il était possible, en imaginant de me faire recevoir en plein conseil et par écrit des instructions générales et de simple civilité sur le sujet de mon ambassade, que je pourrais produire en Angleterre comme en France, mais qui ne m'empêcheraient pourtant pas de seconder les intentions particulières de sa majesté toutes les fois que l'occasion s'en présenterait auprès du roi d'Angleterre, pourvu que je le fisse comme de moi-même, et sans donner à connaître à ce prince que j'y fusse autorisé par le roi mon maître.

Ce que je venais d'entendre de la bouche de sa majesté me parut d'une si grande importance, que

je lui demandai quatre jours pour lui rendre ma réponse, et je vins faire mes réflexions à Paris, dont je pris le chemin en poste pendant que Henri prenait le sien par Jully. Je gagnai aisément sur moi de me conformer aux volontés du roi sur tout ce qu'il m'avait fait entendre, excepté que je crus devoir prendre la précaution de me faire avouer par sa majesté sur toutes ces propositions qu'il m'était enjoint de faire au roi d'Angleterre comme de moi-même, sans quoi je trouvai que je courais de trop grands risques. Pour me faire écouter favorablement de sa majesté britannique, je devais commencer par m'attirer sa confiance; ma religion était mon meilleur titre pour l'obtenir; mais je sentais qu'il m'en coûterait pour cela de franchir les bornes de la circonspection dont j'usais en France sur cet article, par respect pour la religion du prince. J'étais sûr que tout ce qui m'échapperait de paroles un peu libres à cet égard ne serait pas moins soigneusement relevé par les ennemis que j'avais en cette cour qu'il eût pu l'être en France. J'avais raison de craindre que ces paroles ne fussent ensuite rapportées de manière à m'en faire un crime auprès de sa majesté, qui avait, comme les meilleurs princes, ses momens de défiance et de mauvaise humeur. Il ne faut quelquefois qu'un de ces momens pour perdre le

ministre le mieux soutenu. Je l'avais pensé éprouver à mes dépens.

Toutes ces considérations me confirmèrent dans la pensée de ne point partir sans un écrit signé de sa majesté, et connu seulement de tous deux, par lequel je pusse, dans l'extrême besoin, justifier que, quelle que fût ma conduite à la cour de Londres, et de quelques termes dont je me fusse servi en parlant au roi d'Angleterre, je n'avais rien fait que pour le bien des affaires, et par ordre exprès de sa majesté. C'est ainsi que je le déclarai à Henri, lorsqu'au bout de quatre jours il vint lui-même prendre ma réponse à l'Arsenal, et sans autrement envelopper la proposition que de dire que je portais la crainte à l'excès dans les choses qui pouvaient me menacer du malheur de sa disgrâce.

Nous étions seuls en ce moment. Henri, après s'être promené quelques momens dans la grande allée, au milieu des ouvriers, dont il louait le travail, m'avait appelé et conduit, selon sa coutume, jusqu'au bout de cette allée, qui se termine en forme de balcon, d'où l'on découvre Paris. Ma proposition le fit rêver quelques instans; il convint cependant qu'elle était raisonnable, et quelques jours après il vint lui-même m'apporter l'écrit que je lui demandais, et me le remit, après m'en avoir

fait la lecture. Il était assez fort pour porter ce prince à ne pas m'obliger de le rendre public. Il m'y était permis de me montrer zélé avec le roi d'Angleterre et ses ministres, pour la religion réformée, au point de leur assurer que je la préférais à ma patrie et à mon roi, et qu'elle ne m'attachait pas moins au roi d'Angleterre qu'au mien propre. Après cela étaient détaillées les propositions que je pouvais faire à ce prince. Ce sont les mêmes qu'on a vu que je fis à la reine Élizabeth à Douvres, et que je ne mets point ici, parce qu'elles seront mieux dans l'endroit où je parlerai des grands desseins de Henri. Il m'y était marqué que je prierais sa majesté britannique de ne rien révéler en France de ce que je lui disais, si elle ne l'approuvait pas, parce que je le lui disais sans aveu; et encore que je feindrais au roi d'Angleterre de remettre à proposer au roi mon maître le projet fait entre nous (en supposant qu'il le goûterait), jusqu'à ce que j'eusse vu s'il serait aussi favorablement reçu des couronnes du Nord et des états-généraux des Provinces-Unies que de sa majesté britannique.

Telle était ma lettre de créance. Je trouvai pour le moment que c'était beaucoup obtenir, comme sans doute sa majesté trouva que, de son côté, c'était beaucoup accorder; cependant il est vrai que ni l'un ni l'autre nous n'en faisions pas encore

assez : il fallait prévoir le cas d'un entier consentement du roi d'Angleterre aux intentions de sa majesté, et se disposer à profiter d'un moment qui pourrait ensuite ne se retrouver plus; en un mot je devais emporter avec moi un blanc signé du roi pour un traité. La crainte de la faction que nous avions à combattre dans le conseil nous en ôta la pensée.

Pour les instructions générales dont j'ai parlé, le roi remit à les dresser à Fontainebleau, dont il prit le chemin, suivi de toute sa cour, et devant l'être trois jours après par tout son conseil. Il fut contre-mandé, à cause d'une violente maladie qui saisit ce prince sitôt qu'il fut arrivé à Fontainebleau, environ le 20 mai [1]. Ce fut une rétention d'urine si douloureuse, que ses médecins désespérèrent d'abord de sa vie. Le roi, fortement persuadé lui-même que sa dernière heure n'était pas éloignée, et résolu de partager le peu d'instans qu'il croyait avoir à vivre encore entre le

[1] « Le roi, dit le maréchal de Bassompierre, eut une rétention d'urine la veille de la Pentecôte, qui le mit en peine; « mais il en fut bientôt délivré. Les médecins s'étant assemblés « (ce sont les paroles qu'on lit dans le journal de L'Étoile), « leur conclusion fut en ces termes : *Abstineat à quâvis muliere, etiam reginâ : sin minùs, periculum est, ne ante tres* « *menses elapsos vitam cum morte commutet.* Henri IV n'observa guère cette ordonnance, et ne s'en trouva pas plus « mal. »

soin de son cœur et celui de son état, se tourna avec ferveur vers Dieu, et dicta cette lettre, qui me fut envoyée en toute diligence à Paris, où j'étais demeuré pour faire les préparatifs de mon voyage, et où je ne m'attendais à rien moins qu'à un message si triste. « Mon ami, je me sens « si mal, qu'il y a apparence que Dieu veut dispo- « ser de moi. Or, étant obligé, après le soin de « mon salut, de penser aux arrangemens néces- « saires pour assurer ma succession à mes enfans, « et les faire régner heureusement, à l'avantage « de ma femme, de mon état, de mes bons ser- « viteurs et de mes pauvres peuples, que j'aime « comme mes chers enfans, je désire conférer « avec vous sur toutes ces choses; venez donc me « trouver en diligence, sans en rien dire à per- « sonne : faites seulement semblant de venir au « prêche à Ablon, et y ayant secrètement fait « trouver des chevaux de poste, rendez-vous ici « dès aujourd'hui. »

Je partis précipitamment, saisi du plus vif chagrin. En entrant dans la chambre du roi, je le trouvai dans son lit; la reine, assise à son chevet, tenait une des mains de ce prince entre les deux siennes. Il me tendit l'autre, et me dit : « Venez « m'embrasser, mon ami; je suis merveilleuse- « ment aise de votre venue. C'est une chose sin- « gulière comment, deux heures après que je vous

« ai écrit, j'ai commencé à être un peu soulagé de « mes grandes douleurs ; elles s'en vont peu à peu, « ayant déjà uriné trois fois, et la dernière pres- « qu'à plein canal, et sans forte douleur. Voilà, « dit-il ensuite, en se tournant vers la reine, celui « de mes serviteurs qui a le plus de soin et d'intel- « ligence des affaires du dedans de mon royaume, « et qui vous eût le mieux servi, et mes enfans « aussi, si je vous eusse manqué. Je sais bien qu'il « est d'une humeur un peu austère, et quelquefois « un peu trop libre pour un esprit fait comme le « vôtre, et que force gens lui eussent rendu sur « cela de mauvais offices auprès de mes enfans et « de vous, afin de l'en éloigner ; mais si jamais cette « occasion se présente, et que vous vous serviez « de tels ou tels (il s'approcha de son oreille et « les lui nomma) ; que vous croyez absolument « leurs conseils, au lieu de suivre ceux de cet « homme-là, vous ruinerez les affaires de l'état, et « peut-être même le royaume, mes enfans et vous- « même. Je l'avais mandé exprès, afin d'aviser « avec vous et lui aux moyens de prévenir ces « malheurs ; mais, grâces à Dieu, je vois qu'il ne « sera point encore besoin cette fois de mes pré- « cautions. »

On dépêcha le lendemain courriers sur courriers pour dissiper les bruits fâcheux qui s'étaient déjà répandus partout. Je ne repartis moi-même

pour Paris qu'après que j'eus vu uriner le roi. Il le voulut ainsi, et il le fit deux fois avec tant de facilité, que je compris que tout le danger était passé. Trois jours après, c'est-à-dire le 24 mai, je reçus une autre lettre de ce prince, par laquelle il me mandait qu'il s'était si bien trouvé de la saignée que La Rivière lui avait fait faire du bras gauche, la veille, qu'après avoir reposé toute la nuit, il se sentait à chaque moment aller de mieux en mieux. Il me remercie de l'intérêt que j'avais paru prendre à son état, et des conseils que j'avais pris la liberté de lui donner en cette occasion, de modérer son ardeur pour la chasse, et il me promet de les suivre. Il était déjà en état d'entrer dans les détails dont ses lettres étaient ordinairement pleines. Il me mande dans celle-ci d'envoyer deux cents écus pour chacun des malades des écrouelles, que sa maladie avait empêché qu'il ne touchât, et qu'il n'avait pourtant pas voulu qu'on renvoyât. Il m'y remercie encore des portraits des nouveaux roi et reine d'Angleterre, que je lui avais envoyés. Les médecins de sa majesté s'unirent tous en cette occasion pour lui faire les mêmes représentations que je lui avais faites sur le tort que le trop grand exercice de la chasse causait à sa santé. Il les crut et s'en trouva bien. Il reçut aussi du soulagement des eaux de Pougues, qu'on lui fit prendre cette an-

née, pendant laquelle la petite princesse sa fille fut aussi assez malade pour qu'on crût qu'elle en mourrait. Le roi l'alla voir souvent, et le Dauphin son fils.

Avec la lettre de sa majesté dont je viens de parler j'en reçus une beaucoup plus grande, que Villeroi m'écrivait par son ordre sur les affaires d'Angleterre. Il me faisait savoir que sa majesté venait de mander sa convalescence au comte de Beaumont, afin qu'il en informât le roi d'Angleterre; que j'étais attendu de sa majesté britannique, qui avait attribué mon retardement à l'indisposition du roi, et à ce que le baron de Tour n'avait point encore notifié en forme au roi la mort d'Élisabeth, et l'avénement de Jacques V[1]

[1] Henri Stuart, baron de Branley, duc de Rothway, etc., épousa Marie Stuart, veuve de François II, lorsqu'elle se fut retirée en Écosse; par ce mariage il devint roi d'Écosse. Il fut étranglé dans son lit en 1567. Jacques Stuart, d'abord roi d'Écosse, et ensuite d'Angleterre, est son fils. Il mourut en 1625. Rosny écrivit à cette occasion la lettre suivante de compliment à l'archevêque de Glascow, dont l'original est dans le cabinet du duc de Sully.

A M. l'ambassadeur d'Écosse.

MONSIEUR,

L'intérêt que vous avez au bonheur des affaires du roi d'Écosse, avec le désir que j'ai de vous rendre service, m'a fait vous écrire, pour vous prier de voir par la lettre que j'ai présentement reçue du gouvernement de Dieppe, comme la

(c'est le nom du nouveau roi) à la couronne d'Angleterre. Ce baron du Tour était celui que Jacques avait député à cet effet vers sa majesté très-chrétienne. Il avait dû partir de Londres le lendemain du jour que ce prince y fit son entrée, c'est-à-dire le 18 mai. Il arriva peu de jours après à Fontainebleau, où il s'acquitta de sa commission. Villeroi me mandait encore que mon départ pour l'Angleterre ne pouvant plus, pour ces raison, être reculé, le roi m'appelait près de lui pour en savoir le jour de sa bouche; mais il changea d'avis sur ce point, et vint lui-même à Paris, parce qu'il trouva les sablons de Fontainebleau trop incommodes pour un convalescent. La chaleur était fort grande, et avait commencé cette année de bonne heure.

Deux jours après que sa majesté fut arrivée à Paris, elle fit assembler, pour le sujet de mon départ, le chancelier de Bellièvre, Villeroi, Maisse et Sillery, afin que je reçusse mes instructions

reine d'Angleterre est décédée, et le roi d'Écosse reçu et reconnu au royaume, et que toutes choses y sont paisibles, dont je me réjouis avec vous, étant chose qui nous est à tous fort utile, et souhaitée des gens de bien.

MONSIEUR,

Votre très-humble cousin et serviteur,

Signé ROSNY.

donnât Ostende. Dans le cas d'une guerre ouverte, découvrir à quelle intention le roi d'Angleterre prenait ce parti ; chercher à l'éluder, et faire toujours commencer par secourir puissamment les états.

Enfin, dans le cas d'une guerre secrète, qui était le parti dans lequel je devais confirmer ou amener ce prince, lui faire envisager que la prudence demandait qu'il commençât par s'affermir sur le trône, et l'assurer à ses descendans, et par mettre l'Europe dans son parti, afin qu'un jour l'Espagne se vît attaquée de manière à ne pouvoir résister ; qu'il fallait se contenter jusqu'à ce temps de tenir cette puissance en échec, et de lui faire user sans fruit ses forces contre la Flandre ; qu'on pouvait cependant convenir dès à présent des conditions de l'union, la cimenter par un double mariage des enfans des deux rois, qui ne serait déclaré que lorsque ces deux monarques mettraient la main à l'exécution de leurs desseins ; régler sur toutes choses la nature des secours qu'on donnerait provisionnellement aux états ; empêcher le conseil d'Angleterre de demander les trois cent mille livres que cette couronne avait prêtées aux Provinces-Unies, de peur de jeter celles-ci entre les bras de l'Espagne ; au contraire porter sa majesté britannique à faire de nouveaux frais, de moitié avec sa majesté très-chrétienne, en faveur de

ces peuples, et à les assister des mêmes vaisseaux qu'avait fait la reine Élisabeth; obtenir que les quatre cent cinquante mille livres que cette reine avait prêtées à la France seraient appliquées aux besoins de la Flandre; qu'il en fût ajouté trois cent mille autres de la part de l'Angleterre, pour faire en tout un fonds de quinze cent mille livres avec sept cent cinquante mille livres que Henri s'obligeait d'y joindre pour les nécessités présentes des États-généraux; se retrancher, en cas de refus sur ces articles, à décharger les états de leurs trois cent mille livres de dettes envers l'Angleterre, la France consentant à en demeurer obligée; faire en sorte que le roi d'Angleterre ne se fit point livrer par les Hollandais leurs places maritimes pour caution de ces secours, et le sonder sur ce qu'il prétendait faire de celles qu'il avait déjà en Zélande; communiquer et agir sur ce plan avec Barnevelt et les députés des états à Londres; se les attacher; les entretenir de bonnes espérances; leur faire sentir qu'on prenait leurs intérêts dans le conseil britannique, sans donner d'ombrage à celui-ci, et profiter des lumières qu'ils pouvaient avoir acquises sur le roi et la nouvelle cour.

C'étaient là les points principaux de l'instruction. Il y en avait encore quelques autres qui ne regardaient pas le même sujet, ou ne le regar-

daient qu'indirectement. Tel était celui des pirateries des Anglais. J'étais chargé de porter mes plaintes de ce que, depuis la paix de Vervins, ils avaient pris sur la France plus d'un million, et d'essayer de faire casser le traité sur le commerce fait par Charles IX en 1572 entre les deux couronnes, comme désavantageux à la France, qui n'avait pas les mêmes priviléges et immunités en Angleterre que les Anglais en France. L'étroite union d'Élisabeth et de Henri avait fait que, sous le règne de cette princesse, tout avait été égal de part et d'autre, et ce traité regardé comme nul, quoiqu'il n'eût pas été annulé formellement; mais je devais user d'une grande discrétion sur cet article, et même le supprimer tout-à-fait, si je voyais qu'en le traitant, je courusse risque de donner au nouveau roi un soupçon dont Élisabeth elle-même n'avait pas été exempte, que le roi de France ne cherchait qu'à embarquer l'Angleterre dans une guerre avec l'Espagne, dont il saurait ensuite se retirer lui-même adroitement. Si ce que le baron du Tour avait mandé en France, que sa majesté britannique était résolue à secourir Ostende, se trouvait fondé, je pouvais m'épargner une partie de ces précautions.

La manière dont je devais traiter avec les ambassadeurs du roi d'Espagne et des archiducs, l'attention que je devais apporter aux affaires

d'Irlande et d'Écosse, et la justification de Beaumont, contre laquelle on avait prévenu le roi Jacques, et que j'étais chargé de faire jouir auprès de ce prince des mêmes droits dont jouissait son agent en France, étaient les autres articles de l'instruction. Un dernier regardait le duc de Bouillon, sur lequel il m'était ordonné de garder le silence, à moins que le roi d'Angleterre ne m'en parlât, engagé à le faire par l'électeur Palatin. Je devais alors faire connaître Bouillon pour tel qu'il était, et n'engager à rien le roi de France à son sujet. On voit que ma négociation était d'un objet assez étendu, puisqu'il s'agissait de connaître les dispositions non seulement du roi et du peuple d'Angleterre au sujet de l'Espagne et de la Flandre, mais encore des rois du Nord. Pour bien dire, l'état politique de toute l'Europe était intéressé dans la démarche que j'allais faire et dans l'issue qu'elle devait avoir.

Cette instruction [1], dans laquelle sa majesté joignit à toutes mes autres qualités le titre de

[1] L'original de cette instruction, signé de la propre main de Henri IV, existe encore aujourd'hui, ainsi qu'une autre pièce, dont le titre écrit de la main de Rosny porte : « Mé« moire par moi fait et baillé à M. de Villeroi, suivant ce qu'il « a désiré, afin de lui aider à dresser mon instruction. » Cette pièce n'est en effet qu'une récapitulation de tous les points qui font l'objet de son ambassade à Londres. *Cabinet du duc de Sully.*

marquis, m'ayant été lue hautement, me fut remise en présence de M. le comte de Soissons, de Sillery et de Jeannin, signée de sa majesté et de Villeroi. Henri y joignit six lettres; une de sa majesté au roi d'Angleterre, outre une seconde au meme prince, contre-signée pour la forme, deux semblables du roi pour la reine d'Angleterre, et deux de la reine de France au roi et à la reine d'Angleterre. Sa majesté me donna un chiffre connu du conseil; mais elle m'en donna secrètement un second dont elle seule et moi avions la clef. Lorsque j'allai prendre congé de ce prince, il me donna sa main à baiser, et m'embrassa en me souhaitant un heureux voyage, et me répétant qu'il se reposait sur moi et qu'il attendait un succès favorable.

Je pris, au commencement de juin, le chemin de Calais, où je devais m'embarquer, ayant avec moi une suite de plus de deux cents gentilshommes ou soi-disant tels, dont une partie était en effet de la première distinction. Le vieux Servin vint me présenter son fils, en me disant qu'il me suppliait d'essayer à en faire un honnête homme; mais qu'il ne pouvait s'en flatter, non faute d'esprit et d'étoffe dans le jeune hommme, mais à cause de son inclination naturelle pour toutes sortes de vices. Il avait raison. Ce qu'il venait de me dire m'ayant donné la curiosité de connaître à

fond le jeune Servin, je vis tout ensemble un miracle et un monstre. Je ne puis donner d'autre nom à l'assemblage des plus rares talens avec les plus vicieux. Figurez-vous un esprit si vif, qu'il n'ignorait presque rien de ce qu'on peut savoir; une compréhension si prompte, qu'il saisissait tout dès la première fois, et une mémoire si prodigieuse, qu'il n'oubliait jamais rien. Il possédait toutes les parties de la philosophie, les mathématiques, particulièrement les fortifications et le dessin, et jusqu'à la théologie, qu'il savait si bien, qu'il était, quand il voulait, excellent prédicateur et habile controversiste pour et contre la religion réformée indifféremment. Il avait appris non seulement le grec, l'hébreu et toutes les langues qu'on appelle *savantes*, mais encore tous les différens jargons. Il en prenait si naturellement la prononciation et les accens, que cela, joint à une parfaite imitation, soit du geste, soit des différentes manières, tant des peuples de l'Europe que des provinces de la France, aurait pu le faire regarder comme étant de tout pays. Il avait appliqué cette disposition à contrefaire toutes sortes de personnes, et s'en acquittait singulièrement; aussi était-il le plus parfait farceur et le meilleur comédien qu'on pût voir. Il faisait bien des vers. Il jouait de presque tous les instrumens, savait la musique à fond, et chantait aussi agréablement que méthodique-

ment. Il disait la messe : car il voulait tout faire aussi-bien que connaître tout. Son corps était parfaitement bien assorti à son esprit. Il était adroit, souple, léger et propre à tous les exercices. Il montait passablement à cheval, et on l'admirait dans la danse, la lutte et le saut. Il n'y a point de jeux de récréation qu'il ne sût, et il s'aidait de presque tous les métiers mécaniques. Tournez la médaille : il était menteur, double, traître, cruel, lâche, pipeur, ivrogne et gourmand, brelandier, débauché en tout genre, blasphémateur, athée : en un mot, on y trouvait tous les vices contraires à la nature, à l'honneur, à la religion et à la société ; et il s'est montré tel jusqu'à la fin, qu'il est mort à la fleur de son âge, en plein bordel, corrompu par la débauche, et tenant encore le verre en main, jurant et reniant Dieu.

Depuis le moment de mon départ jusqu'à celui de retour, j'écrivis réglément à sa majesté, et lui rendis un compte exact de tout ce qui m'arrivait. Mes lettres étaient de trois sortes. Je me servais du caractère ordinaire pour les choses indifférentes ; de mon chiffre général pour celles qui ne devaient être connues que du conseil ; de mon chiffre secret dans ce que j'adressais au roi lui-même et pour n'être vu que de lui seul. Ce prince aurait souhaité que j'eusse écrit de cette sorte la plus grande partie de mes lettres, quoique la dif-

ficulté de les déchiffrer lui parût si gande, qu'il en donna enfin la clef à Loménie, qu'il encourageait de temps en temps à s'y rendre versé; mais j'en sentais encore davantage toute la difficulté lorsque j'avais à entrer dans des détails qui me faisaient passer de beaucoup la longueur ordinaire des lettres. Je ne laissai pàs de me conformer autant que je pus à l'intention de sa majesté, surtout depuis l'aventure de la dépêche perdue. Pour informer exactement le public sur mon voyage de Londres et sur ma négociation auprès du roi Jacques, il ne m'en coûtera que de tourner en récit toutes ces lettres que j'ai conservées.

Je séjournai tout le 14 à Calais, attendant Saint-Luc[1] et quelques autres qui me faisaient l'honneur de m'accompagner. Je trouvai les vaisseaux du vice-amiral[2] de France prêts à me recevoir, et les vice-amiraux anglais et hollandais vinrent en même temps me prier de m'embarquer dans les leurs. Le bruit qui courut à Calais de la bonne intelligence des Anglais avec les Espagnols, fondé apparemment sur ce qui s'était passé à l'embarquement du comte d'Aremberg, ambassadeur des archiducs, et les plaintes que je voyais faire à de

[1] Thimoléon d'Épinay de Saint-Luc.

[2] Dominique de Vic, seigneur d'Ermenonville, gouverneur de Saint-Denis, de Calais et d'Amiens, vice-amiral de France. Il mourut en 1610.

Vic, des entreprises des écumeurs de mer anglais sur la côte de France, me firent résoudre d'abord à refuser leurs offres ; mais, ne voyant rien dans des lettres que je reçus de Beaumont à Calais de tout ce qu'on voulut me faire croire contre la nouvelle cour de Londres, je changeai d'avis, et j'acceptai les deux grandes ramberges que le vice-amiral anglais m'avait amenées, pour ne pas commencer par donner un sujet de mécontentement à ceux-ci.

Je m'embarquai donc le 15 juin, à six heures du matin. Je trouvais dans les Anglais qui me servaient un respect qui me paraissait dégénérer en bassesse. Cette idée ne dura pas long-temps. Au moment même qu'ils me priaient de leur commander comme s'ils avaient été Français, de Vic, qui ne cherchait qu'une occasion de témoigner aux Anglais le ressentiment qu'il conservait de toutes les violences de leurs pirates, s'étant avancé, portant à son grand mât le pavillon de France, je vis tous ces Anglais si polis entrer en fureur d'une offense qui, selon eux, regardait également le roi d'Angleterre et celui de France, dont je tenais la place. Ce que je trouvai encore plus brusque, c'est que, sans daigner me consulter, cinquante canons furent dans l'instant pointés contre le vaisseau de Vic [1]. J'eus beaucoup de peine à me

[1] De Thou et la *Chronologie septénaire*, dont le témoignage

faire écouter ; et ce ne fut qu'à force de leur représenter que de Vic n'agissait ainsi que pour me faire plus d'honneur, et aussi pour me donner une plus

a beaucoup de force, surtout lorsqu'ils conviennent ensemble, assurent que le capitaine anglais du vaisseau où était Rosny fit tirer en effet sur le vaisseau français du vice-amiral. Comme je soupçonne nos mémoires d'avoir un peu adouci ce fait pour l'honneur de la nation, ou peut-être par vanité, je vais le rapporter, comme on le voit détaillé dans le *Septénaire*. « De Vic, vice-amiral de France, peu après qu'il eut mouillé « l'ancre à la rade de Douvres, où il venait de débarquer une « partie de la suite de Rosny, fit aussitôt voile pour revenir à « Calais, et passant près la ramberge, pour ce que Rosny était « encore dedans, fit lever le pavillon, et le salua d'un coup de « canon, et tout aussitôt le pavillon fut relevé. Le capitaine « anglais, qui était dans la ramberge, voyant le pavillon de « France levé, commanda aux siens de tirer sur le vice-amiral « de France, jurant Dieu en anglais qu'il ne souffrirait aucun « pavillon en la mer océane que celui d'Angleterre. Un coup « de canon fut incontinent tiré contre le vaisseau où était le- « dit sieur de Vic, qui en demanda l'occasion ; après l'avoir « su, il se prépara à se défendre. Rosny s'en plaignit au capi- « taine anglais, et se tint offensé de ce qu'il avait fait tirer ce « coup de canon ; mais il parlait à un homme sans discrétion, « qui ne lui répondit que de furie et de colère. Il fallut qu'il « cédât lors au plus fort, et fit signe au vice-amiral de France « d'abaisser son pavillon ; ce qu'il fit. Le sieur de Vic en ayant « demandé raison, l'amiral d'Angleterre lui dit que le roi « d'Angleterre, son maître, n'avouait point ce que le capi- « taine avait fait par présomption ; le pria d'excuser son in- « discrétion, etc., et que cela n'adviendrait plus. Cette réponse « apaisa l'aigreur de ce rencontre. » *Chronologie septénaire et de Thou,* année 1603. Le cardinal de Richelieu, dans son tes-

grande déférence en abaissant son pavillon à mon premier commandement. C'est le biais que je crus devoir prendre. Je gagnai sur eux qu'ils fissent leur décharge à coups perdus. Je fis un signal à de Vic, qu'il entendit parfaitement bien. Il abaissa son pavillon, mais en jurant, à ce qu'il me fut rapporté depuis, de s'en venger sur les Anglais, lorsqu'il les rencontrerait une autre fois. Je doute fort qu'il s'en fût tiré de celle-ci à son avantage; quoi qu'il en soit, la querelle fut éteinte par ce moyen, et notre passage s'acheva tranquillement.

J'arrivai à Douvres, sur les trois heures après-midi. Beaumont m'y attendait avec le sieur de

tament politique, se sert de cet exemple pour prouver à Louis XIII l'obligation où il est d'avoir une puissante marine. « Les coups de canon, dit-il, perçant le vaisseau, percèrent le « cœur aux bons Français. Si les paroles du roi Jacques furent « plus civiles, elles n'eurent pourtant pas autre effet que d'o-« bliger le duc à tirer satisfaction de sa prudence, feignant « être guéri, lorsque son mal était plus cuisant, et que sa plaie « était incurable. Il fallut que le roi votre père usât de dissi-« mulation en cette occasion; mais avec cette résolution, une « autre fois de soutenir le droit de sa couronne par la force « que le temps lui donnerait le moyen d'acquérir sur la mer. » (2e part. chap. 9, sect.) Pour ce qui regarde le fait qui est aussi rapporté dans ce testament, il y est altéré dans presque toutes ses circonstances. Je remarque aussi que Sully, apparemment pour ne pas paraître avoir été aussi grièvement offensé, passe très-légèrement dans ses mémoires sur l'endroit où il parle de la satisfaction qu'il pria le roi d'Angleterre de lui faire donner.

Loucnard, qui exerçait en Angleterre la même fonction que Gondi en France. C'est cette partie de la réception des ambassadeurs, qui ne consiste qu'à leur faire trouver des logemens, des vivres, des chevaux ou des chariots, et autres choses de cette nature. Le maire de Douvres vint aussi me complimenter, et le peuple faisait tant d'acclamations, qu'il ne s'était jamais, disait-on, passé rien de semblable pour aucun ambassadeur; mais je ne m'y laissai plus tromper, après l'échantillon que je venais de recevoir de la politesse anglaise, dont j'eus une seconde preuve avant même que de sortir de Douvres.

Le gouverneur de cette ville m'envoya son neveu me prier de venir voir le château, ne pouvant lui-même me rendre visite, à cause de la goutte qui le retenait au lit. Cette invitation fut suivie d'une seconde, qui me donna bonne opinion de celui qui me la faisait. J'aurais cru mettre le tort du manque de civilité de mon côté, si après cela j'étais parti de Douvres sans avoir salué ce gouverneur. J'y menai le lendemain tout mon monde. Je connus bientôt qu'on ne nous avait appelés si honnêtement que pour profiter de la rançon qu'on exige de ceux qui ont la curiosité de voir le château de Douvres. On l'exigea de chacun des gens de ma suite avec assez de rudesse, ce qui fut suivi de la cérémonie de faire quitter l'épée à tous, ex-

cepté à moi. Présentés au gouverneur, dont le nom est Thomas Wimes, qui nous reçut assis dans sa chaise, nous le vîmes faire une si laide grimace, d'abord que quelqu'un voulut attacher seulement les yeux sur les tours et sur les murailles du château, que je me retirai dans le moment, sans vouloir en voir davantage, prenant pour prétexte la peur de l'incommoder. J'avais exhorté mon escorte à se bien souvenir des règles de la politesse française, quelque chose qu'on pût faire ou dire ; et il me parut que cet avertissement n'avait pas été hors de saison.

Lorsqu'il fut question de prendre la route de Londres, Loucnard ne parut plus cet homme poli et plein d'attention, qui un moment auparavant avait demandé la liste de ceux qui m'escortaient, afin, disait-il, de leur distribuer des chevaux et des chariots. Il m'obligea à croire qu'il n'avait par là cherché qu'à surprendre cette liste pour l'envoyer à Londres, puisqu'il laissa tous mes gens se pourvoir de chevaux comme ils purent, et à leurs frais; et ce peuple si doux les loua si chèrement, et en même temps avec tant d'arrogance, qu'il semblait encore qu'on nous fît grâce. Aucun de nos Français ne fit semblant de s'apercevoir de l'incivilité de ces procédés : pour moi, j'entrai dans le carrosse du comte de Beaumont.

J'eus plus lieu d'être satisfait de la noblesse des

environs de Cantorbéry. Elle accourut sur mon passage, et pour me faire tous les honneurs imaginables, elle feignit d'en avoir reçu l'ordre du roi d'Angleterre. Cantorbéry est une petite ville extrêmement peuplée et si polie, que je n'ai reçu nulle part un traitement si distingué. Les uns venaient m'embrasser la botte, les autres baiser les mains, d'autres me présentaient des fleurs; ce qu'il faut attribuer, non aux Anglais de cette ville, ils conservent partout leur caractère d'aversion pour les Français, mais aux Vallons et aux Flamands, qui, s'étant réfugiés de tout temps en cette ville pour le sujet de la religion, l'ont à la fin presque toute changée, et en composent aujourd'hui les deux tiers. Je visitai l'église de Cantorbéry, et j'y assistai au service. Cette église est très-belle, et j'y entendis une excellente musique. Les chanoines me caressèrent encore bien davantage lorsqu'ils surent que j'étais de leur religion. L'un d'eux se montra assez affectionné à la France pour me faire donner un avis qui fut ensuite confirmé par Aërsens à Henri lui-même. Ce chanoine avait connu particulièrement Arnaud, père de celui que j'avais avec moi pour un de mes secrétaires. Il vint trouver celui-ci, lorsqu'il eut appris que c'était le fils de son ami, et lui dit qu'il avait su du secrétaire du comte d'Aremberg [1], ambas-

[1] Jean de Ligne, prince de Barbançon, comte d'Aremberg.

sadeur de l'archiduc, qui venait de passer il n'y avait que peu de jours par Cantorbéry, que son maître devait représenter au roi d'Angleterre, pour l'engager dans une ligue avec l'Espagne, que Henri avait de grands desseins contre l'Angleterre, qui devaient éclore avant deux ans, et offrir en même temps à sa majesté britannique de puissans secours du roi d'Espagne pour prévenir ces desseins, en s'emparant de certaines provinces de France, qu'il disait lui appartenir à bien plus juste titre.

Milord Sidney vint me complimenter en cet endroit de la part du roi d'Angleterre, et me faire mille offres obligeantes. Comme je sus que celui qui avait été chargé du même office pour le comte d'Aremberg était milord Howard, fort au-dessus de Sidney pour la condition, puisqu'il était neveu du duc de Norfolk, oncle du grand-chambellan, membre du conseil privé, je craignis d'abord dans cette députation quelque mépris du roi d'Angleterre; mais considérant ensuite que celui qui avait reçu l'ambassadeur d'Espagne même était encore de moindre condition que Sidney, je conclus que tout cela pouvait bien être un effet du hasard, ne se pouvant rien ajouter d'ailleurs aux marques d'honneur que Sidney me rendit et me fit rendre par la noblesse. Je ne laissai pas de m'en ouvrir à Beaumont, en lui recommandant de tirer cette

explication si adroitement, qu'il ne donnât pas sujet d'apercevoir de la mésintelligence là où personne n'en avait vu. Beaumont s'adressa à Sidney même, et sut si bien le tourner, qu'il fut le premier à écrire à la cour de Londres, qu'on devait envoyer au-devant de moi un comte, et du conseil privé; ce qui fut exécuté. Le comte de Southampton, l'un des ministres et des confidens de Jacques, vint me trouver à Gravesend, au nom du roi, avec une nombreuse escorte de noblesse. Nous passâmes par Rochester pour venir en cette ville. Nous trouvâmes une grande différence pour l'accueil entre Rochester et Cantorbéry. Les bourgeois de cette ville effaçaient les marques que les fourriers du roi d'Angleterre avaient faites à leurs maisons pour nous y loger.

J'entrai dans Gravesend, dans les barges du roi. Ce sont des bateaux couverts, très-propres et très-ornés, et je remontai de cette sorte la Tamise jusqu'à Londres, où, en arrivant, la Tour seule nous salua de plus de trois mille coups de canon, sans compter les décharges de plusieurs petites pièces de vaisseau, ni la mousqueterie du môle et de la place qui est devant cette tour. Je n'ai guère vu de plus beau feu. Je pris terre au pied de la Tour, où quantité de carrosses, dont Southampton et Sidney faisaient les honneurs, m'attendaient pour me mener avec toute ma suite à

l'hôtel du comte de Beaumont, que j'avais choisi pour ce jour-là. L'affluence du peuple était si grande, qu'à peine nous pûmes nous ouvrir un passage.

J'eus dès ce soir-là même, occasion de connaître les deux Anglais qu'on m'avait adressés. Arrivé chez Beaumont, milord Southampton me prit à part; et après m'avoir dit que le roi, qui était à Vindsor, château à vingt milles de Londres, lui avait ordonné d'aller l'y trouver ce jour-là, quelque tard qu'il fût, pour l'informer de mon arrivée, et lui en rapporter les particularités, il me demanda avec empressement, et après m'avoir fait valoir son zèle, que je le chargeasse de quelques paroles particulières pour sa majesté, sans doute dans l'intention de s'en faire honneur. Après lui, milord Sidney vint me faire la même requête, en me représentant fort affectueusement que l'honneur qu'il avait eu de m'être député le premier, et l'attachement dont il faisait profession pour sa majesté très-chrétienne, méritaient que je réservasse pour lui du moins quelques-unes des bonnes paroles dont j'étais chargé, et, ajouta-t-il, que je ne m'ouvrisse pas entièrement à Southampton. Je vis bien qu'il y avait entre eux de la jalousie à qui porterait la première parole au roi. Je les remerciai tous deux très-poliment, et je donnai la préférence à Sidney; c'est-à-dire, que le pre-

mier n'eut que de fausses, et celui-ci que de générales confidences, dont je ne me souciais pas, et que j'étais même bien aise qui devinssent publiques.

Ils en usèrent tous les deux comme ils jugèrent à propos. Pour moi, je soupai et couchai ce soir chez Beaumont, et j'y dînai encore le lendemain, parce que si peu de temps ne suffisait pas pour me trouver et me préparer un logement, en attendant celui qu'on me destinait au palais d'Arondel, l'un des plus beaux et des plus commodes de Londres, par le grand nombre de ses appartemens de plein pied, et qu'on faisait accommoder à cet effet. Cela mit dans un grand embarras tout mon cortége, qui ne pouvait loger chez Beaumont. On chercha des maisons dans tout le quartier. La difficulté était d'en trouver; tous les bourgeois se défendant de recevoir nos Français, à cause du traitement qu'ils se souvenaient d'avoir reçu assez récemment des gens du maréchal de Biron. La plus grande partie pensa passer la nuit dans la rue.

Il faut convenir que, si tout ce que j'entendis sur ce sujet, dans tout ce quartier, était vrai, Biron n'avait pas mal travaillé à justifier l'animosité de la nation anglaise contre la nôtre par les excès auxquels il avait souffert que toute sa maison se portât. Je ne veux rien dire à demi, principale-

ment lorsque ce que je dis peut être utile pour la correction de nos mœurs. Nos jeunes Français ne se sont pas encore défaits de cet air étourdi et évaporé, de ces manières libres et même effrontées dont on nous a fait de tout temps le reproche. Le malheur est qu'ils ne sont pas plus capables de circonspection chez les étrangers que chez eux, où ils sont accoutumés à passer leur vie dans les brelands et autres lieux de débauche, et à n'y garder aucune mesure.

Je me répondis bien à moi-même que, si ma conduite ne lavait pas la France de ce reproche, du moins je ne l'encourrais pas dans ceux sur lesquels j'avais autorité, et je résolus d'exercer cette autorité d'une manière à contenir toute ma maison dans une police sévère. J'en fis publiquement la déclaration, et comme les leçons sur ce sujet sont presque toujours inutiles, j'y joignis l'exemple dans une occasion qui se présenta presque dans le moment, et que je vais rapporter.

Ayant été logé le lendemain dans une belle maison, qui répondait à une grande place, autour de laquelle furent distribués les logemens de tous ceux de ma suite, quelques-uns s'en allèrent faire la débauche chez des femmes publiques. Ils y trouvèrent quelques Anglais avec lesquels ils prirent querelle, se battirent, et laissèrent un Anglais tué sur la place. Le peuple, déjà assez mal

disposé, et encore excité par la famille du mort, qui était un bon bourgeois, s'attroupa, et commença à menacer hautement de venir faire main basse sur tous les Français, jusque chez eux. La chose parut bientôt des plus sérieuses, parce qu'en un moment ce peloton se grossit jusqu'au nombre de plus de trois mille : ce qui fit résoudre nos Français à venir chercher un asile dans la maison de l'ambassadeur. Je n'y pris pas garde d'abord ; il commençait à être nuit, et je jouais à la prime avec le marquis d'Oraison, Saint-Luc et Blérancourt; mais, en les voyant arriver par pelotons de trois ou quatre ensemble, et avec beaucoup d'émotion, je jugeai à la fin qu'il y avait quelque chose d'extraordinaire; et, ayant questionné du Terrail et Gadancourt, je sus le sujet de cette rumeur.

L'honneur de la nation, le mien, l'intérêt de ma négociation, furent les premiers objets vers lesquels mon esprit se porta avec un vif sentiment de chagrin que mon entrée dans Londres fût marquée par un début si fâcheux. Je suis persuadé que tout ce qui parut dans ce moment dans mon extérieur exprimait fidèlement ce qui se passait dans mon cœur. Je me levai de ma place, guidé par mon premier mouvement; je pris un flambeau sur la table, et ordonnant à tous ceux qui étaient dans l'appartement de se ranger le long des murs

(ils étaient bien une centaine), je comptai que le meurtrier n'échapperait pas à mes recherches. En effet je le connus aisément à son agitation et à sa peur. Il voulut nier au commencement; mais je le mis bientôt au point de tout avouer. C'était un jeune homme, fils unique du sieur de Combaut, grand-audiencier de la chancellerie, très-riche, et de plus, parent de Beaumont, qui entra dans le moment même, et me pria de le lui remettre entre les mains, afin d'essayer à le sauver. « Je ne m'étonne pas, répondis-je à Beaumont « avec autant d'autorité que d'indignation, s'il y « a du malentendu entre vous et les Anglais, puis- « que vous êtes capable de préférer votre intérêt « et celui de vos parens à celui du roi et du pu- « blic. Je ne veux pas que le service de mon maître « et de tant de gentilshommes de bonne maison « souffre pour un petit damoiseau bourgeois sans « cervelle. » Je déclarai tout net à Beaumont que dans quelques momens Combaut allait avoir la tête coupée. « Comment! Monsieur, s'écria Beau- « mont, faire trancher la tête à un de mes parens, « qui a deux cent mille écus! un fils unique. C'est « bien mal le récompenser de la peine qu'il a prise, « et de la dépense où il s'est mis pour vous accom- « pagner. » « Je n'ai que faire de pareille compagnie, » lui dis-je encore aussi absolument; et, pour couper court, j'ordonnai à Beaumont de sortir de mon

appartement, parce que je ne voulais pas qu'il assistât au conseil que j'allais assembler dans le moment même pour y porter un arrêt de mort contre Combaut.

Je n'y appelai que les plus vieux et les plus sages, et la chose ayant été conclue en un instant, j'envoyai Arnaud en informer le maire de Londres, et le prier de faire tenir prêts le lendemain six archers, pour conduire le coupable au lieu de l'exécution, et d'y faire trouver le ministre de la justice. Le maire me fit réponse qu'il avait commencé par arrêter la populace mutinée, comptant bien que je lui ferais raison, et qu'il allait partir pour venir me la demander, quand il avait reçu la lettre et la sentence. Il m'exhortait à la modérer, soit que ma sévérité l'eût désarmé, ou, comme il y a toute apparence, qu'il se fût déjà laissé gagner par les présens de la famille du criminel. Je renvoyai dire à ce magistrat que je ne révoquerais pas un arrêt qu'aucune autorité supérieure et aucun respect humain n'avaient pu ni m'obliger ni m'empêcher de porter, et qui justifiait au roi mon maître et à toute la nation anglaise que j'avais fait tout ce qui était de mon devoir en cette occasion; que je ne pouvais plus rien dans cette affaire que de m'en décharger en l'en chargeant lui-même, et lui abandonnant le prisonnier, pour le punir comme il croirait le devoir

faire, suivant les règles de la justice anglaise; et je le lui envoyai effectivement, ce qui fit de cette procédure une affaire particulière entre le maire et Combaut, ou plutôt Beaumont, qui acheva aisément de gagner le magistrat, et d'en obtenir l'élargissement de son parent, sans qu'on pût m'accuser de lui avoir prêté la main. Je m'aperçus au contraire que les Français, aussi-bien que les Anglais, demeurèrent persuadés qu'entre mes mains cette affaire ne se serait pas passée si doucement. Ce qui produisit deux effets tout différens : les uns commencèrent à m'en aimer, et les autres à m'en craindre davantage.

C'était déjà un obstacle de moins au succès de ma négociation, et il en restait assez d'autres, tant de la part de la nation en général que de celle du roi et des autres particuliers différemment intéressés à la traverser. Il est certain que les Anglais nous haïssent, et d'une haine si forte et si générale, qu'on serait tenté de la mettre au nombre des dispositions naturelles de ce peuple. Elle est plus véritablement l'effet de leur orgueil et de leur présomption, puisqu'il n'y a point de peuple en Europe plus hautain, plus dédaigneux, plus enivré de l'idée de son excellence. Si on les en croit, l'esprit et la raison ne se trouvent que chez eux; ils adorent toutes leurs opinions, et méprisent celles de toutes les nations, et il ne leur

vient jamais en pensée, ni d'écouter les autres, ni de se défier d'eux-mêmes. Au reste, ils se font, par ce caractère, bien plus de tort à eux-mêmes qu'à nous. Ils sont par là à la merci de tous leurs caprices. Environnés de la mer, on dirait qu'ils en ont contracté toute l'instabilité ; tout change chez eux au gré de leurs dispositions actuelles, et la seule différence entre eux et les peuples de l'Europe qui passent pour les plus changeans, c'est que chez eux le changement n'est point un effet de légèreté, mais d'une vanité qui se reproduit sans cesse sous mille formes. Esclaves, par amour-propre, de toutes leurs fantaisies, ce qu'ils croient avoir très-sensément arrangé, ou très-constamment résolu, se trouve anéanti, sans qu'ils en sachent ni puissent apporter de raison. Aussi sont-ils si peu d'accord avec eux-mêmes, que vous ne les prendriez pas pour les mêmes personnes, et qu'ils paraissent quelquefois surpris de se retrouver toujours dans l'irrésolution. Examinez ce qui s'appelle chez eux *maximes d'état*, vous n'y trouverez que les lois de l'orgueil même, adoptées par arrogance ou par paresse.

Sur ce portrait, il semblera d'abord qu'il ne doit pas être extrêmement difficile à un ambassadeur de leur inspirer de nouvelles résolutions, et cela est vrai, mais seulement pour le moment présent; passé ce moment, ils ne se souviennent plus de

ce que vous leur avez le plus fortement persuadé; en sorte qu'il faudrait qu'un roi de France eût continuellement auprès d'eux une personne d'esprit et d'autorité qui s'en fît écouter comme malgré eux, et les forçât, pour ainsi dire, à être raisonnables; encore resterait-il toujours, dans ce cas, à combattre leur orgueil, qui leur inspire de se croire infiniment supérieurs à tous les peuples de l'Europe.

Ainsi la France ne doit pas plus compter sur les Anglais que sur ses autres voisins, et la vraie bonne politique qu'elle a à suivre, pour le dire ici en passant, est de se mettre au-dedans d'elle-même en état non-seulement de n'avoir besoin de personne, mais encore de contraindre toute l'Europe à sentir le besoin qu'elle a d'elle, ce qui n'est difficile, après tout, que pour les ministres qui n'imaginent point d'autre moyen pour arriver à ce point que la force et la guerre. Loin de cela, que le souverain se montre ami du repos, désintéressé dans ce qui le regarde, plein d'équité, à l'égard des autres, il est assuré de tenir ses voisins dans la dépendance, qui est seule durable, parce qu'elle gagne les cœurs, au lieu d'assujettir les personnes [1].

[1] Il n'est pas surprenant d'entendre raisonner de cette manière, aujourd'hui qu'on a pris des idées plus saines sur la politique et la guerre, et que la France est parvenue à un si

Je vais plus loin, et je soutiens que la paix est le grand et commun intérêt de l'Europe. Ses petits princes doivent être continuellement occupés à y maintenir les plus puissans, par les moyens les plus doux; et les plus puissans à y forcer les petits, s'il est nécessaire, en prenant le parti des faibles et des opprimés; c'est le seul usage qu'ils doivent faire de leur supériorité. J'admire combien l'Europe, pour être composée de peuples si civilisés, se conduit encore par des principes sauvages et bornés. A quoi voyons-nous que se réduit la profonde politique dont elle se pique, sinon à se déchirer elle-même sans cesse? De toutes parts elle revient à la guerre; elle ne connaît aucun autre moyen, et n'imagine aucun autre dénoûment. C'est la ressource unique du moindre souverain comme du plus grand potentat. La seule différence entre eux, est que celui-là la fait à plus petit bruit, et en second; et celui-ci, avec grand appareil, et souvent seul, pour faire montre

haut degré de gloire, que les conquêtes ne peuvent y ajouter rien, ou fort peu de chose; mais quelle opinion ne doit-on pas avoir des vues et de la pénétration de Sully, lorsqu'on le voit établir des principes si peu propres en apparence à l'état de misère et d'épuisement dans lequel était alors ce royaume, ou du moins d'où il ne faisait que sortir! C'est par des maximes si vraies, si solides et si sages, que les mémoires de Sully sont devenus la source où a puisé tout ce que nous avons eu depuis d'habiles ministres

de sa grandeur, ce qui est assurément la plus insigne méprise. Eh! pourquoi faut-il que nous nous soyons imposé la nécessité de passer toujours par la guerre pour arriver à la paix! car enfin la paix est le but de quelque guerre que ce soit, et c'est la preuve toute naturelle qu'on n'a recours à la guerre que faute d'un meilleur expédient. Cependant nous confondons si bien cette vérité, qu'il semble tout au contraire que nous ne faisons la paix que pour avoir la guerre. Mais retournons à nos Anglais.

On pouvait compter à la cour de Londres quatre sortes de personnes qui composaient autant de factions différentes, et de cela seul on peut déjà conclure, ce qui est vrai, que tout y était plein de soupçons, de défiance et de jalousie, de mécontens secrets, et même publics. Je puis assurer au reste que je ne vais rien dire dont je ne croie avoir eu une pleine connaissance, soit par moi-même, soit par les discours des partisans de la France, de ceux qui se disaient l'être, des mécontens, enfin par toutes sortes d'autres moyens. La première de ces factions était la faction écossaise, qui roulait sur le comte de Mare, milord Montjoie, le chevalier Asquins, Kenlos, et autres gentilshommes de la chambre, ou, comme on les appelait, de la couche. Ils tenaient pour la France, et ils pouvaient attirer à ce parti le roi, qui pa-

raissait d'humeur à se laisser entièrement gouverner. Quelques-uns d'eux étaient assez bons hommes de guerre; mais ils n'avaient aucun usage des affaires de cabinet. Je n'ai point mis le comte de Lenox de ce nombre, parce que, quoiqu'il fût aussi porté d'inclination pour la France, il avait pourtant parmi les Écossais un parti séparé de celui du comte de Mare, et même qui lui était opposé, non pas, à la vérité, quant à la politique, mais quant à l'avantage d'avoir l'oreille du maître, et ils se haïssaient fort. Ainsi la faction écossaise se subdivisait en deux.

La seconde, tout-à-fait contraire à celle-ci, était la faction espagnole; tous les Howards y entraient, ayant à leur tête l'amiral de ce nom, le grand chambellan, le grand écuyer, les Humes et autres moins distingués. La troisième était composée d'un nombre de vieux anglais qui, mettant la France et l'Espagne au même niveau, ou également jaloux de ces deux nations, ne s'attachaient ni à l'une ni à l'autre, et songeaient à rendre la Flandre indépendante d'elles, en ressuscitant l'ancien royaume de Bourgogne. Les principaux mobiles de cette faction étaient le chancelier, le grand-trésorier et le secrétaire d'état Cécil, du moins autant qu'on le pouvait conjecturer d'un homme qui était tout mystère; car il se séparait des uns et des autres, ou il se réunissait à eux,

selon qu'il le jugeait à propos, pour l'intérêt de ses affaires particulières. Il avait eu la principale part dans l'ancien gouvernement, et il prétendait, avec la même subtilité, parvenir à gouverner le nouveau. Son expérience, aussi-bien que son adresse, le faisait déjà regarder du roi et de la reine comme un homme nécessaire. Enfin on en formait une quatrième de ceux qu'on voyait se mêler des affaires sans aucune liaison avec tous ceux qui viennent d'être nommés, sans même aucun accord fixe entre eux, sinon qu'ils ne se sépareraient point, et qu'ils ne s'uniraient avec personne. Gens séditieux, de caractère purement anglais, et prêts à tout entreprendre en faveur des nouveautés, fût-ce contre le roi même. Ils avaient à leur tête les comtes de Northumberland, de Southampton, de Cumberland, milords Cobham, Raleik, Greffin et autres.

Il n'y avait encore de bien clair dans toutes ces factions que la jalousie et la haine mutuelle des unes envers les autres, et il était impossible de deviner laquelle prendrait le dessus dans la suite, et aurait le prince pour elle. A en juger par les apparences, sa faveur ne pouvait être disputée qu'entre des gens de plume et les favoris de la chambre; les premiers, parce qu'étant fins et intelligens, ils s'y prennent ordinairement mieux que les autres pour s'attacher leur maître; les se-

conds, parce qu'ils avaient l'avantage de la familiarité, et d'être admis aux parties de plaisir. Mais l'humeur et les inclinations du roi n'étaient elles-mêmes pas encore assez bien connues, et son avénement à une couronne telle que l'Angleterre, pouvait d'ailleurs y apporter trop de changemens pour qu'on pût s'assurer d'avoir deviné juste.

Tout ce qu'il y avait à craindre pour moi, était que, de tous les sentimens qu'on cherchait à faire prendre à Jacques, le plus difficile ne fût celui qui l'attacherait à la France. Il avait pensé jusque là, comme faisaient les puissances du Nord, qui divisaient en trois la maison d'Autriche, celle d'Espagne, celle d'Allemagne et celle de Bourgogne. Ils détestaient la première comme trop puissante et trop entreprenante. Ils méprisaient la seconde, et s'en seraient pourtant bien accommodés, en la désunissant d'avec le pape, l'Espagne et les jésuites. Pour la troisième, qui n'était pour eux qu'en idée, elle était si fort de leur goût, qu'ils n'auraient rien épargné pour la rétablir, pourvu qu'ils l'eussent aussi séparée d'intérêt d'avec l'Espagne et l'Allemagne, ou du moins que ces puissances eussent renoncé à rien prétendre les unes sur les autres.

Jacques Ier n'était pas ensuite si bien prévénu, à beaucoup près, en faveur de Henri, que l'avait été Élisabeth. On lui avait rapporté qu'il l'appe-

lait par dérision, *capitaine ès-arts*, et *clerc aux armes*. Il était assez difficile qu'il ne donnât pas dans les commencemens quelque accès dans son esprit à ces anciennes prétentions de l'Angleterre sur la France, dont on n'avait pas manqué de l'entretenir fort sérieusement. A mon égard, on avait fait entendre à ce prince que mon frère et moi nous avions tenu des discours peu respectueux sur sa personne. Ajoutons, pour faire connaître plus particulièrement ce prince, qu'il était droit et consciencieux, qu'il avait de l'éloquence, et même de l'érudition, moins pourtant que de pénétration et de disposition à être savant. Il aimait à entendre parler des affaires d'état, et qu'on l'entretînt de grandes entreprises, qu'il pesait lui-même avec un esprit de méthode et de système, mais qu'il était bien éloigné de pousser plus avant, car il haïssait naturellement la guerre, et encore plus à la faire; était indolent dans toutes ses actions, excepté à la chasse, et inappliqué dans les affaires : tous indices d'un esprit doux et timide, et qui ne peut guère manquer de se laisser gouverner. Il était facile de le conclure de la conduite qu'il avait tenue à l'égard de la reine son épouse[1].

Cette princesse n'avait dans son caractère aucun

[1] Anne, fille de Frédéric II, roi de Danemarck, reine d'Écosse, et ensuite de la Grande-Bretagne, morte en 1619.

trait de rapport avec son mari. Elle était d'un naturel hardi et entreprenant. Elle aimait l'éclat et la pompe, le tumulte et la brigue. Elle était entrée fort avant dans toutes les factions civiles, non seulement en Écosse, au sujet des catholiques qu'elle soutenait, qu'elle avait même recherchés, mais encore en Angleterre, où les mécontens, qui n'étaient pas en petit nombre, n'étaient pas fâchés de s'appuyer d'une princesse destinée à devenir leur reine. On sait que les femmes, qui ne sont que des instrumens assez faibles dans les affaires solides, jouent souvent un rôle dangereux dans les brouilleries. Le roi ne pouvait l'ignorer; mais il avait le faible de ne pouvoir jamais lui résister, ni la contredire en face, pendant qu'elle ne faisait aucune difficulté de témoigner publiquement de son côté qu'elle n'était pas toujours d'accord avec lui. Il vint à Londres long-temps avant elle. Elle était encore en Écosse lorsque j'arrivai dans cette ville, et l'intention de Jacques aurait été qu'elle n'y fût point venue si tôt, persuadé qu'il était que sa présence ne pouvait qu'empirer les affaires. Il le lui envoya signifier, et d'un air d'autorité qui ne coûte rien à prendre contre les absens, mais dont elle ne s'émut pas beaucoup.

Au lieu d'obéir, la reine se disposa à quitter l'Écosse, après s'être donné, de son propre mou-

vement, et contre la volonté du roi, un grand chambellan de sa maison. Les comtes d'Ortenay et de Liscois, deux Écossais, l'accompagnaient par honneur. Elle faisait apporter avec elle le corps de l'enfant mâle dont elle était accouchée en Écosse, parce qu'on avait voulu persuader au public que sa mort n'était que supposée, et elle amenait le prince son aîné, qu'elle affectait en public de gouverner absolument, et auquel on disait qu'elle n'inspirait que des sentimens espagnols, car on ne doutait point que son inclination ne se déclarât entièrement de ce côté. Il est vrai pourtant que le jeune prince ne lui donnait aucun lieu de se louer de sa déférence; il haïssait naturellement l'Espagne, et affectionnait la France, augure d'autant plus heureux, qu'il paraissait par le mélange d'ambition, d'élévation et de générosité qu'on remarquait déjà en lui, tout propre à devenir quelque jour un de ces princes qui font beaucoup parler d'eux. Il connaissait de réputation le roi de France, et se proposait de le prendre pour son modèle, ce qui était un supplice pour sa mère, qui avait résolu, dit-on, de lui faire perdre l'air français, en le faisant transporter et nourrir en Espagne.

Voilà quel était l'état de la cour de Londres lorsque j'y commençai ma négociation. Le caractère du reste des principales personnes qui y

eurent part se découvrira dans la suite, autant qu'il en est besoin pour ces mémoires. J'ajoute seulement qu'outre le comte d'Aremberg pour la part des archiducs, et le prince Henri de Nassau, avec les autres députés des états-généraux, que j'y trouvai arrivés avant moi, on y attendait incessamment l'ambassadeur de sa majesté catholique, et les envoyés de Suède et de Danemarck. Ces derniers y arrivèrent un jour après moi. Il y en avait encore quelques autres, mais qui n'y figurèrent pas assez pour être nommés ici; il semble que tous les princes de la chrétienté regardaient comme un coup de parti de s'assurer de l'Angleterre.

Les premiers que je vis furent ceux de l'électeur Palatin, qui, ayant déjà fait leur compliment au nouveau roi, et étant prêts à retourner chez eux, vinrent prendre congé de moi presque aussitôt après mon arrivée. Il n'y eut rien de particulier entre nous. Quelque temps après qu'ils furent sortis, Cécil envoya son premier commis savoir de Beaumont à quelle heure commode il pourrait me trouver chez moi; il vint l'après-midi. Tant que nous eûmes des témoins, il ne me parla que de l'affection du roi d'Angleterre pour le roi de France, du désir qu'il avait de lui en donner des marques, et autres choses sur le même ton, qui ne doivent être prises que pour compliment. Je

feignis pourtant de les regarder comme très-sérieuses, lorsqu'il fut dans ma chambre seul avec Beaumont, afin d'avoir une occasion naturelle de lui représenter tout l'avantage qui résulterait pour les deux couronnes de l'union des deux rois, et de faire valoir leurs services et leurs engagemens déjà contractés.

Ce début général devant me servir du moins à asseoir quelque jugement sur les dispositions de celui qui me parlait, sa réponse me fit voir qu'elles ne m'étaient pas favorables. Cécil me fit un long discours, dont le but était de me prouver que son maître ne devait se mêler en rien des affaires de ses voisins, mais laisser la Hollande s'expliquer comme elle le trouverait bon de ses démêlés avec l'Espagne. Il parla d'Ostende comme d'une ville peu digne de tous les soins qu'on apportait pour la conserver, et du commerce des Indes comme d'un avantage dont la politique demandait qu'on dépouillât les Pays-Bas. Je combattis son sentiment; il me parut satisfait de mes raisons, mais fort peu disposé à les appuyer auprès du roi son maître. Il m'apprit, en changeant de propos, que sa majesté britannique était partie de Greenwich afin d'éviter les sollicitations que le comte d'Aremberg n'aurait pas manqué de faire pour obtenir une audience avant la mienne, ce que sa majesté n'aurait pu lui refuser, étant arrivé avant moi, et

qu'elle était pourtant bien aise de ne lui point accorder. Cécil joignit à cette faveur, qu'il me fit beaucoup valoir, celle de m'offrir mon audience, qui n'était pas d'un moindre prix, la coutume obligeant les ambassadeurs à la faire demander au roi. Il ne tint pas à lui que je ne regardasse aussi comme une grâce singulière la députation qu'on m'avait faite d'un homme tel que lui. Je remerciai autant de fois M. le député, et le priai de se charger d'en témoigner ma gratitude au roi.

Au travers de tout ce que fit ce secrétaire pour me faire entendre que personne, après le roi, ne pouvait autant que lui, et même qu'il présidait aux conseils de ce prince, je crus voir le contraire. Je devinai encore que, craignant que quelqu'un de ses concurrens ne lui ravît les emplois brillans, il avait sollicité, et peut-être très-instamment, auprès de son maître, celui de traiter avec moi, dont il parlait comme s'il se fût dégradé en l'exerçant. La Fontaine et les députés des états-généraux, qui entrèrent comme Cécil sortait, portèrent sur sa manœuvre le même jugement que moi, et elle ne nous parut pas un mauvais présage, non plus que la remarque qu'ils avaient faite, que depuis que Jacques avait appris mon départ de France pour Londres, il avait commencé à les traiter plus favorablement. Avant cela, il n'avait voulu ni parler au prince de Nassau, ni le

voir. Il avait même donné publiquement aux états l'épithète de révoltés et de séditieux. Ils voulurent ensuite me persuader à leur tour que le roi de France ne devait pas se borner à inspirer au roi d'Angleterre des sentimens modérés pour eux, mais se porter ouvertement pour leur défenseur. Il y avait bien des choses à dire là-dessus; il était tard, les tables étaient servies : je les congédiai, avec une assurance générale qu'ils seraient satisfaits.

Je leur rendis une réponse plus positive le 21, que Barneveld [1] me vint voir au palais d'Arondel, dont je venais de prendre possession. Barneveld commença, comme ses collègues, à m'exagérer la misère à laquelle étaient réduites les Provinces-Unies; les dépenses qu'elles avaient faites depuis la paix de Vervins; leurs dettes, leur épuisement. Il assura que les états ne pouvaient plus ni retenir Ostende, ni résister aux Espagnols, si le roi de France ne faisait avancer sans délai une armée puissante qui entrât par terre en Flandre, soit par la frontière de Picardie, ou par les terres appartenant à l'archiduc, parce qu'il n'y avait que ce seul moyen de chasser les Espagnols de vive force de devant Ostende; l'expérience ayant appris, disaient-ils, qu'il était facile aux Espagnols de défaire l'un après l'autre tous ces petits secours

[1] Jean d'Olden de Barneveld, sieur de Tempel.

qu'on leur envoyait par mer, à mesure qu'ils faisaient leur descente. Il conclut, après toutes ces plaintes, comme avaient fait ses collègues, que Henri devait se déclarer leur protecteur, en faisant une ligue offensive et défensive avec eux.

Je répondis nettement à Barneveld, qu'il fallait qu'ils renonçassent à cette espérance, Henri n'étant nullement d'humeur à s'attirer, par complaisance pour eux, toutes les forces de l'Espagne, ni à soutenir seul le fardeau d'une guerre dont il ne devait recueillir aucun fruit, ce qui était indubitable dans la supposition que le roi d'Angleterre ne voulût entrer pour rien dans cette affaire. Je lui dis que par cette raison je ne pouvais, ce qui était vrai, ni prendre de résolution, ni leur rien dire de positif, jusqu'à ce que j'eusse du moins pressenti les dispositions de ce prince à leur égard. Je lui demandai ce qu'il en avait pu découvrir, lui qui, séjournant à Londres depuis plus long-temps, pouvait mieux connaître la personne du roi. Il me répéta que ce prince, entraîné dans le commencement à l'avis de la paix par ses conseillers et par son propre penchant, leur avait long-temps ôté toute espérance; mais qu'ayant apparemment fait réflexion que cette paix coûterait bien cher à l'Angleterre, s'il fallait que, par son inaction, les Flamands retournassent sous la domination espagnole, ou qu'ils ne pussent s'en

délivrer qu'en acceptant celle de la France, leur protectrice, et ayant peut-être senti ce que l'Angleterre avait à craindre elle-même d'une puissance qui s'attachait sans droit ni raison à tout ce qui était à sa bienséance, lorsque d'ailleurs tous autres objets manquaient à sa convoitise, ces considérations avaient paru le jeter dans une incertitude d'où il n'était pas encore sorti sans doute, puisqu'il n'avait pu leur dire autre chose sinon qu'il ne se séparerait pas de la France; que, bien loin de cela, il ne faisait qu'attendre l'arrivée de l'ambassadeur français pour s'unir plus étroitement avec Henri, et former les nœuds d'un double mariage dans leurs familles.

Ce que me disait Barneveld aurait pu dissiper une partie de mes craintes, si le roi d'Angleterre avait été un de ces princes sur lesquels on peut compter; mais je ne pouvais voir de sa part en tout cela que de la dissimulation, ou du moins de l'irrésolution, lorsque ceux de ses ministres que je devais croire le plus au fait des affaires secrètes de son cabinet n'avaient point d'autre discours à me tenir, sinon qu'on cherchait en vain à leur faire craindre l'Espagne, la situation seule de leur île les mettant à couvert contre les entreprises de quelque prince étranger que ce fût. Il eût même été de la dernière imprudence aux États et à Barneveld d'en juger autrement, et d'attendre

à prendre les mesures pour prévenir leur dernier malheur, que Jacques se fût déterminé. Je croyais les États trop fins politiques pour avoir fait cette bévue. M'attachant à cette idée, que je communiquai à Barneveld, je le conjurai, par tout l'intérêt de sa patrie, de ne me rien déguiser des résolutions les plus secrètes qu'on y avait prises, dans la supposition que l'Angleterre les abandonnât, ou même, ce qui n'était que trop possible, qu'elle cherchât à augmenter leur embarras en prenant ce temps pour demander les places d'otage offertes à Élizabeth.

Barneveld, se sentant pressé, et me regardant comme le confident d'un prince qui était le seul véritable ami de sa patrie, ne balança plus à m'avouer tout; et, après s'être seulement fait un mérite auprès de moi de ce secret important, il m'apprit que le conseil des Provinces-Unies avait résolu d'éluder, à quelque prix que ce fût, la remise des places d'otage; que les termes de leur traité avec Élizabeth leur en fourniraient des moyens par le temps qu'il faudrait mettre à en examiner la teneur; que, s'ils se trouvaient trop pressés par les Anglais ou les Espagnols, ils chercheraient à faire remettre sur le tapis le traité de Brunswick et Vandrelep, offrant de mettre Ostende en séquestre, jusqu'à ce que ce traité eût été amené à sa fin; que pendant cet intervalle il se présenterait

peut-être quelque conjoncture favorable, et qu'ils y gagneraient du moins d'arrêter pour le temps présent le puissant secours préparé en Espagne contre Ostende.

Pour l'intelligence de ce qui vient d'être dit des traités avec Élizabeth et avec l'Espagne, il faut savoir que la feue reine d'Angleterre avait demandé aux états certaines villes [1], pour lui servir de caution des sommes qu'elle leur avait prêtées, avec cette clause, gracieuse pour ceux-ci, qu'ils ne les lui remettraient entre les mains qu'au cas qu'ils fissent sans elle leur accommodement avec l'Espagne; et pour ce qui regarde l'autre traité, il fut proposé, dans le fort des hostilités entre l'Espagne et les Provinces-Unies, de remettre les pays contestés sous la puissance de la maison d'Autriche, non de celle qui règne en Espagne, mais de celle qui tient l'empire d'Allemagne. Ce traité, qui fut entamé par le duc de Brunswick, et continué par le comte de Vandrelep, n'eut aucun effet, soit qu'il tînt aux États ou à l'Espagne, ou assez vraisemblablement à tous les deux. Les premiers demandèrent que dans ce traité fussent comprises les provinces et les villes dont l'Espagne était demeurée ou rentrée en possession en Flandre; parce que, dirent-ils, ils risquaient trop à demeurer si voisins de l'Espagne, qui, à la fa-

[1] Flessingue et La Brille.

veur d'une fausse paix, se ressaisirait aisément de ce qu'elle semblait abandonner, et celle-là ne voyant qu'à regret démembrer un si beau fleuron de sa couronne.

L'après-midi de ce jour, je fus visité par le résident de Venise, qui était le secrétaire de cette république. Il me parla avec la même ouverture que Barneveld, parce que son état était dans le même cas de plainte et de jalousie contre l'Espagne, et de liaison avec la France. Il me confirma encore tout ce que je pensais de l'esprit d'irrésolution de Jacques. Il me dit que ce prince, qui faisait sonner si haut et si souvent ce grand mot de politique de l'Europe, ne s'embarrassait de rien moins dans le fond, et que toute la dissimulation dont on lui faisait un mérite n'avait jamais consisté qu'à donner des espérances à tout le monde, et jamais d'effets à personne; qu'il ne changerait pas de maxime, lui à qui on avait souvent entendu dire qu'il n'y avait que ce manége adroit qui lui eût fait parer les dangers qu'il avait courus étant roi d'Écosse; qu'il en ferait même encore plus d'usage qu'auparavant, dans un commencement de règne, et à la tête d'un grand royaume, dont il ne connaissait encore ni les peuples, ni les affaires, ni les voisins: toutes circonstances favorables à son principe.

Ces réflexions du Vénitien étaient sensées. Il m'instruisit encore de la conduite du duc de Bouillon avec le nouveau roi, qu'il l'avait fait solliciter par les envoyés de l'électeur Palatin de parler pour lui ; mais que Jacques leur avait répondu, en coupant court sur cette proposition, qu'il ne convenait point à un grand prince de s'entremettre pour un sujet rebelle. Je ne sais ce que pensa après cela Bouillon d'une idée que lui, La Trimouille, d'Entragues et Duplessis avaient trouvée fort heureuse; c'était de faire le roi d'Angleterre protecteur du parti calviniste en France, et l'électeur Palatin son lieutenant. Bouillon avait pour agent à Londres un Anglais nommé Wilem, qui avait passé à son service après avoir quitté celui de sa majesté, dont il était sonneur de cor, et l'un des valets de sa chambre, connu sous le nom français de Le Blanc. Celui d'Entragues était un nommé du Panny; il hantait fort chez Beaumont, et sa principale correspondance était avec le duc de Lenox et son frère. C'est Henri qui me donna tous ces avis dans ses lettres; et après les recherches que j'en fis par son ordre, il ne s'y trouva rien que de très-vrai. Certainement d'Entragues gagnait à négocier ainsi par second. Il aurait été bientôt connu à Londres pour ce qu'il était; c'est-à-dire, pour un homme de beaucoup

de paroles et de peu d'esprit. Le certificat que je lui rendis là-dessus en toute occasion n'avança pas ses affaires.

Le comte d'Aremberg m'envoya aussi faire visite ce même jour, s'excusant de n'y pas venir lui-même, sur ce que la coutume ne voulait pas qu'on en fît aucune, avant que d'avoir reçu la première audience du roi. Elle se passa toute en courtoisie, en assurance de services, de paix et d'amitié, auxquelles il ne manquait que la sincérité.

Le roi d'Angleterre, qui m'avait déjà fait savoir qu'il me donnerait audience le 22, qui était un dimanche, envoya un gentilhomme me le confirmer, me dire que je ne m'ennuyasse point, et savoir de sa part comment j'étais logé, et si rien ne me manquait. A cette faveur fut joint le présent d'une moitié de cerf, qui était le premier, à ce que me fit dire ce prince, qu'il eût tué en sa vie, quoique grand chasseur, n'y en ayant point en Écosse. Il prit de là occasion de me faire un compliment pour Henri, en disant qu'il attribuait sa bonne fortune à l'arrivée d'un homme qui venait de la part d'un prince regardé comme le roi des veneurs. Je fis réponse que cette conformité d'inclinations entre leurs majestés m'était un garant de l'union de leurs personnes, à moins que la jalousie de la chasse n'y mît obstacle; qu'en ce

cas, je prenais la liberté de m'offrir pour arbitre entre leurs majestés, étant si désintéressé et si froid sur cet article, que, quand le roi mon maître partait pour une partie de chasse, bien loin de penser comme le roi d'Angleterre, que ma présence pût porter bonheur, il me renvoyait ordinairement me mêler d'autres affaires dans mon cabinet, où il disait que j'étais plus heureux. Quoiqu'il n'y eût rien de sérieux dans ces paroles, je ne fus pas fâché qu'elles pussent servir à me donner quelque crédit auprès de sa majesté britannique. Je tournai encore à dessein mon compliment de manière à satisfaire l'amour-propre de Jacques, qui se sentait extrêmement flatté, comme je le savais bien, de toute comparaison avec le roi de France. J'envoyai la moitié de mon présent au comte d'Aremberg en lui rendant sa civilité.

Un des ordres que j'avais donnés pour la disposition de la cérémonie de mon audience, était de faire prendre l'habillement de deuil à toute ma suite, pour satisfaire à la première partie de ma commission, qui consistait à complimenter le roi sur la mort d'Élisabeth, quoique j'eusse appris dès Calais que personne, ni ambassadeur, ni étranger, ni même Anglais, ne s'était présenté devant le nouveau roi en noir, et que Beaumont m'eût encore représenté depuis que certainement mon dessein serait vu de mauvais œil dans une cour

où il semblait qu'on eût si fort affecté de mettre en oubli cette grande reine, qu'on n'y faisait jamais mention d'elle, et qu'on évitait même de prononcer son nom.

J'aurais bien voulu pouvoir me cacher la nécessité où j'étais de paraître dans un habillement qui semblait faire un reproche au roi et à toute l'Angleterre; mais mes ordres là-dessus étaient positifs, et d'ailleurs très-justes : c'est ce qui fit que je n'eus aucun égard à la prière de Beaumont, d'attendre à faire cette dépense qu'il en eût écrit au chevalier Asquins et à quelques autres qui étaient le plus au fait du cérémonial de la cour. Il ne reçut aucune réponse le jeudi, le vendredi, ni même le samedi de tout le jour, et je persistai dans ma résolution, malgré les raisons qu'il ne cessait point de m'apporter. Le samedi au soir, veille du propre jour de l'audience, et si tard, que je me couchais, Beaumont vint me dire qu'Asquins lui avait mandé que tous les courtisans regardaient mon action comme un affront que je voulais leur faire, et que le roi m'en saurait si mauvais gré, qu'il n'en fallait pas davantage pour faire échouer ma négociation dès le commencement. Cet avis se rapportant à ceux de milord Sidney, du vicomte de Saraot, de La Fontaine et des députés des États, il me fut impossible d'en douter. De peur d'un plus grand mal, je fis changer

d'habillement à toute ma maison, qui s'en fournit d'autres partout où elle put. Loucnard étant venu m'avertir le lendemain matin que je serais présenté au roi sur les trois heures après midi, je connus, à la joie qu'il témoigna du nouvel ordre que j'avais donné, qu'il avait été indispensable de vaincre ma répugnance. Elle me fit pourtant presqu'autant d'honneur dans le public que si je l'avais poussée jusqu'au bout, parce qu'on n'ignora pas que je n'avais cédé qu'à la seule nécessité.

FIN DU LIVRE QUATORZIÈME.

LIVRE QUINZIÈME.

SOMMAIRE DU LIVRE QUINZIÈME.

Suite des mémoires de 1603. Continuation de l'ambassade de Rosny à Londres. Détail de ce qui se passa à sa première audience : entretien public du roi d'Angleterre avec lui sur différens sujets : avec quelle faveur il est traité par ce roi. Plaisir que ressentait le roi Jacques dans les rapports qu'il croyait avoir avec Henri IV. Réponse de Sully à ce sujet. Événemens à la cour de Londres favorables et contraires à sa négociation : dispositions des différentes cours de l'Europe. Première conférence de Rosny avec les ministres anglais. Intrigues de l'Espagne. Seconde audience, et entretien particulier du roi Jacques avec Rosny, qui lui persuade de soutenir les Provinces-Unies : autres matières traitées entre eux. Seconde conférence de Rosny avec les ministres de sa majesté britannique, qui cherchent à faire échouer sa négociation. Procédé imprudent du comte d'Aremberg. Troisième audience : Rosny est admis à la table du roi d'Angleterre : entretien public sur différens sujets. Troisième conférence de Rosny avec les conseillers anglais et les députés des Provinces-Unies : artifice et mauvaise foi de Cécil. Quatrième audience : entretien secret de Rosny avec le roi Jacques, où il lui communique les desseins politiques de Henri IV et de la reine Élisabeth, et les lui fait goûter : explication sommaire de ces desseins. Jacques se déclare publiquement en faveur de Rosny.

LIVRE QUINZIÈME.

Les gardes du roi d'Angleterre, ayant à leur tête le comte Derby, vinrent me prendre au palais d'Arondel, et me servirent d'escorte jusqu'à la Tamise, dont ils bordaient le quai, pendant que je me rendais à Greenwich. Je fis ce trajet sur les barges du roi, ayant avec moi cent vingt gentilshommes, choisis sur tout mon monde. Le comte de Northumberland me reçut au débarquement, et me conduisit au palais du roi, au travers d'une multitude infinie.

J'entrai dans une chambre où l'on nous présenta la collation, contre la coutume établie en Angleterre, de ne point traiter les ambassadeurs, ni même de leur offrir un verre d'eau. Sa majesté m'ayant fait avertir d'entrer dans sa chambre, je fus plus d'un quart d'heure avant que de pouvoir arriver au pied de son trône, tant par l'affluence de ceux qui y étaient déjà, que parce que je fis marcher ma maison devant moi. Ce prince ne m'eut pas plus tôt aperçu, qu'il descendit deux degrés; il allait les descendre tous, tant il montrait d'empressement de m'embrasser, si l'un des ministres qui étaient à ses côtés ne lui avait dit

fit monter sur le plus haut degré de son estrade. Je pris ce moment pour lui faire un compliment particulier, dont il me remercia affectueusement. Il ne me cacha pas ce qu'on lui avait mandé de Paris, des discours attribués au roi, à moi et à mon frère, après son retour d'Écosse. Il m'avoua qu'il les avait crus vrais pendant quelque temps, mais qu'il avait découvert que tout cela n'était qu'un artifice des ennemis communs, qui lui rendait plus odieux ceux qui avaient recours à de pareils moyens pour s'ouvrir un chemin à la domination universelle. Il tomba ici d'une étrange manière sur les Espagnols, ce qui dut faire un grand plaisir à Nassau, qui n'était pas assez éloigné pour qu'il n'en pût entendre quelque chose, et aux députés flamands, qui se tenaient *incognito* dans la foule, parce qu'ils n'avaient pu jusqu'à ce jour obtenir audience. Il qualifia en toute rigueur leur malignité à allumer le feu dans tous les états voisins du leur; il protesta qu'il s'opposerait à leurs injustes desseins; il parla du roi d'Espagne comme d'un homme trop faible d'esprit et de corps pour donner entrée dans sa tête aux grandes chimères de ses prédécesseurs. Je prenais assez de plaisir à ce discours pour chercher à le faire durer. Je dis au roi d'Angleterre qu'il était fort heureux de n'avoir appris à si bien peindre les Espagnols que sur le malheur d'autrui; qu'il n'en était

pas de même du roi de France. J'apportai pour preuve ce qu'ils avaient fait depuis une paix aussi solennelle que celle de Vervins, la révolte de Biron, la guerre de Savoie, et quelques autres griefs. J'ajoutai que tel était l'artifice du conseil d'Espagne, que, pour donner le change à l'Europe sur ses propres torts, on le voyait toujours commencer par se plaindre le premier; conduite aussi dangereuse que celle que les Espagnols pratiquaient encore ordinairement, de ne traiter avec leurs voisins que dans l'intention de les perdre, par la sécurité même que donne un traité. Jacques répondit qu'il savait bien tout cela. En un mot, je ne pus plus douter que le ressentiment qu'il montrait contre l'Espagne devant tant de témoins ne fût aussi sincère que violent. Le premier rayon d'espérance commença de ce moment à luire pour moi.

De ce propos, le roi d'Angleterre passa à celui de la chasse, pour laquelle il me fit voir une passion extrême. Il me dit qu'il savait bien que je n'étais pas un grand chasseur; que la part qu'il m'avait attribuée dans sa prise ne me regardait pas comme M. de Rosny, mais comme ambassadeur d'un roi qui n'était pas moins le plus grand chasseur que le plus grand prince du monde; à quoi il ajouta avec la dernière politesse que Henri avait raison de ne pas me mener à la chasse,

parce que je lui étais plus utile ailleurs; et que, si j'étais chasseur, le roi de France ne pourrait pas l'être. Je lui répondis que Henri aimait tous les exercices, mais sans qu'aucun lui fît jamais abandonner le soin de ses affaires, ni l'empêchât de se faire rendre un compte exact par ses ministres; bien éloigné de l'aveugle crédulité du roi d'Espagne pour le duc de Lerme. Sur quoi Jacques me dit que sans doute j'avais eu bien de la peine à régler les finances et à résister aux importunités des grands du royaume, et il en rapporta des traits dont j'avais moi-même perdu la mémoire. Il me demanda ensuite brusquement, et en s'interrompant lui-même, comment se portait le roi de France? Je jugeai aisément, à l'air dont cette question me fut faite, qu'il était vrai qu'on avait voulu persuader à ce prince que Henri ne pouvait pas vivre long-temps après sa dernière maladie; qu'il y avait ajouté foi, et que cette prévention serait le plus puissant motif qui l'empêcherait de contracter avec la France, ne pouvant faire beaucoup de fond sur un roi enfant. Je m'attachai à le détromper de tous ces faux bruits, et j'y réussis. Il ajouta seulement qu'on lui avait encore dit une chose de Henri, dont il était bien fâché, que les physiciens de ce prince (c'est le nom qu'il donna à ses médecins) lui avaient interdit la chasse. Je répliquai à sa majesté que ce n'était qu'un

conseil dont lui-même ferait bien de profiter; en effet, il avait failli à se rompre un bras à la chasse, et il me rapporta la manière dont cet accident lui était arrivé.

Lorsque je mandai au roi cet endroit de notre conversation sur la chasse et sur sa santé, il m'écrivit de dire au roi d'Angleterre que, suivant l'avis des médecins, il chassait plus modérément qu'auparavant; et qu'il s'était trouvé, depuis que j'étais parti, à la mort de cinq ou six cerfs sans la moindre incommodité. « Hé bien! me dit le roi « d'Angleterre, toujours sur la chasse, vous avez « envoyé de ma chasse au comte d'Aremberg; « comment pensez-vous qu'il ait pris cette cour-« toisie? elle ne lui a été nullement agréable: « il dit que vous ne l'avez fait que pour montrer « qu'on faisait plus de cas de vous que de lui, en « quoi il a raison; car je sais bien faire différence « entre le roi mon frère, et ses maîtres, qui m'ont « envoyé un ambassadeur qui ne peut ni marcher « ni parler; il m'a demandé audience dans un « jardin, parce qu'il ne peut monter dans une « chambre. » Jacques me demanda si l'ambassadeur espagnol qu'on lui envoyait avait passé par la France; et sur ma réponse affirmative: « L'Es-« pagne, dit-il, m'envoie un ambassadeur pos-« tillon, afin qu'il aille plus vite, et qu'il fasse nos « affaires en poste. » C'est ainsi qu'en toute occa-

sion il invectivait contre les Espagnols. Taxis[1], courrier-major de sa majesté catholique, avait en effet pris la route de Flandre par la France pour se rendre de là à Londres, et il avait fait ce voyage avec beaucoup de précipitation; mais il n'avait ordre que de découvrir les intentions du roi d'Angleterre : le véritable ambassadeur était Vélasque[2], connétable de Castille, qui partit après lui.

Jacques voulut savoir après tout cela (car il n'arrêtait pas long-temps sur une même matière) si j'allais au prêche à Londres. Sur la réponse que je fis que j'y allais : « Vous n'êtes donc pas résolu, « me dit-il, de quitter la religion, comme on me « l'a fait entendre, à l'exemple de Sancy, qui a « cru par là bien assurer sa fortune, et par une « permission de Dieu, a fait tout le contraire? » Je traitai ce rapport de calomnie, et je dis que ce qui y avait peut-être donné lieu, c'est qu'on me voyait en France ami de plusieurs ecclésiastiques, et souvent visité par le nonce du pape. « Traitez-« vous le pape de sainteté? reprit-il. Oui, repar-« tis-je, pour m'accommoder à l'usage établi en « France. » Il voulut me prouver que cet usage offensait Dieu, auquel seul convenait cette qualité. Je répliquai que je ne croyais pas faire un plus grand mal que lorsqu'on donne, comme on

[1] Jean Taxis, comte de Villa-Mediana.

[2] Jean-Ferdinand de Velasco, duc de Frias.

fait souvent, aux princes, des qualités qu'on sait bien qu'ils ne méritent pas. Il me parla de Duplessis, et parut prendre quelque intérêt à sa fortune et à son état : il me dit que je ne devais pas l'oublier tout-à-fait; qu'il avait à la vérité très-grand tort d'avoir publié son dernier livre sous son nom, parce que, par les qualités qu'il y prenait, il obligeait le roi de France à s'élever contre ce livre; mais que cela n'empêchait pas qu'on ne dût toujours se souvenir des services qu'il avait rendus à l'église réformée. Il ne me dit rien ni de la Hollande ni du duc de Bouillon; il trouva seulement que Henri avait fort bien fait de châtier le duc de Savoie, qui était, dit-il, un homme inquiet et ambitieux.

Je crois n'avoir rien oublié d'important de tout ce qui me fut dit par le roi d'Angleterre dans ma première audience. Quand il voulut qu'elle finît, il rentra dans son cabinet en me disant qu'il était temps que j'allasse souper et me reposer. Je fus salué et abordé, en sortant de la chambre, par l'amiral Howard, milords Montjoie et Staffort, et le grand-chambellan. Le chevalier Asquins, en me reconduisant hors l'enceinte du château, me parla de son dévoûment à sa majesté très-chrétienne, et de la passion qu'il avait d'être de mes amis. Le comte de Northumberland m'en dit autant en me ramenant jusqu'à la rivière. Aucun

de tous les seigneurs anglais n'a plus d'esprit, de capacité, de courage, et même d'autorité. Il me témoigna avoir beaucoup d'envie de conférer avec moi dans un tête-à-tête sur les affaires présentes. Il me donna assez à entendre, quoiqu'il parlât en mots couverts, qu'il n'était pas content du gouvernement; qu'il blâmait la plus grande partie des actions du roi; enfin qu'il n'avait pas, pour le dire, un fort grand fonds de fidélité, ni même d'estime pour Jacques. Il n'est pas nécessaire de dire avec quelle réserve et quelle circonspection j'entendis tenir un pareil discours.

La déclaration si précise du roi d'Angleterre contre l'Espagne avait commencé à me donner quelque espérance qu'on se tournerait insensiblement à la cour de Londres contre cette cour. Il se passa dans l'intervalle de ma première et de ma seconde audience plusieurs choses qui augmentèrent encore mes espérances. Un catholique anglais et jésuite (c'est ainsi que fut d'abord divulguée cette histoire) fut arrêté sur les terres d'Angleterre, dans un bâtiment de passage; et ayant subi l'interrogatoire, il déclara qu'il s'était ainsi déguisé pour délivrer l'église catholique de l'oppression du nouveau roi d'Angleterre, s'il ne rétablissait la religion romaine dans ses états i seule, ou du moins avec un avantage égal à celu, dont y jouissait la réformée, et s'il ne se déclarait

de même contre les protestans de Hollande; que huit autres jésuites avaient conspiré avec lui dans le même dessein, et qu'ils étaient actuellement répandus aux environs de Londres pour chercher les occasions de se défaire de ce prince. Il est certain que ce bruit était faux quant à la personne de cet Anglais si suspect, qui n'était point un jésuite, mais un simple prêtre séminariste. Si l'on avait bien approfondi de même toutes les autres circonstances, je crois qu'il se serait réduit à fort peu de chose; mais c'est ce qu'on ne fit pas. Jacques, prenant d'abord ombrage, suivant le caractère de son esprit, s'imagina que, si le comte d'Aremberg ne lui demandait pas son audience, ce n'était point qu'il fût malade, mais qu'il feignait de l'être, et qu'il attendait que les prétendus conjurés achevassent leur coup, ou que du moins, par leurs brigues dans le royaume, ils occasionassent une révolution qui l'aurait dispensé de rechercher le roi.

On ne saurait croire jusqu'à quel point fut poussé à la cour ce soupçon, tout frivole qu'il était. La reine approchait de Londres dans le même temps : c'était, dit-on, pour favoriser la brigue espagnole; et le roi en parut si troublé, qu'il fit partir incontinent le comte de Lenox, avec expresse défense à cette princesse de continuer son voyage. Soit que ce comte ne pût ou

n'eût pas envie de réussir, la reine n'obéit point : Lenox fut rappelé, et le roi n'en demeura que plus intrigué. A son exemple, les courtisans, les ministres, et particulièrement la vieille cour, imbue des maximes du règne précédent, commencèrent à s'élever fortement contre la reine et contre l'Espagne. On rappela la conduite et la politique d'Élisabeth, qui avait vécu dans une perpétuelle défiance avec la cour de Madrid. On lui prodiguait en ce moment les louanges dont on avait été si avare, et l'on murmurait de l'indifférence qu'on avait montrée pour sa mémoire, sans oublier qu'il avait presque fallu me faire violence pour me ranger à l'exemple commun.

Je crois que pendant tout cela les partisans espagnols n'étaient pas peu en peine; car, au lieu qu'on ne parlait auparavant que de paix et de neutralité avec tout le monde, rien n'était plus commun alors que d'entendre dire qu'il n'y avait aucune sûreté à contracter avec l'Espagne, bien loin qu'on pût faire aucun fond sur ce qu'elle appelait son amitié et son alliance; que l'ambassadeur de cette cour n'avait osé se présenter dans Londres, et qu'assurément il n'y viendrait pas, dans la crainte d'y être l'objet et peut-être la victime de l'indignation publique. On opposait à la conduite de sa majesté catholique celle de sa majesté très-chrétienne. On trouvait de la part

de Henri un procédé si franc et si éloigné de toute supercherie, qu'il se faisait sentir par lui-même. Il n'aurait pas, disait-on, envoyé en Angleterre l'homme de son royaume qui lui était le plus nécessaire pour tramer une fourberie indigne de tous les deux. Je n'aurais pas moi-même, en quittant la cour, laissé le champ libre à la malignité de mes envieux pour venir jouer un de ces personnages dont la suite la plus ordinaire est de se voir en même temps déshonoré et sacrifié à la haine publique. Enfin, si l'union des deux couronnes que je proposais n'était pas tout ce qu'on pouvait faire de mieux, c'était du moins ce que l'on pouvait faire de plus sûr; car que pouvait l'Espagne tant que l'un des deux rois alliés ne courait aucun hasard qui ne lui fût commun avec l'autre? C'est ainsi qu'on discourait quelquefois dans le conseil, et en présence du roi d'Angleterre, à la satisfaction de ceux de ses conseillers qui prenaient nos intérêts, et qui ne négligeaient aucune occasion d'y amener ce prince. Milord Montjoie, dont je fis mon ami intime, parce qu'il faisait une profession presque publique d'attachement à la France, s'y employait de tout son pouvoir.

Mais tout cela ne dissipait qu'une partie de mes craintes. Je trouvais tant d'autres obstacles, que je retombais presque aussitôt dans le découragement. La reine m'en paraissait, elle seule, un

presque absolument insurmontable. Je ne craignais guère moins le secrétaire Cécil. Il était alors séparé de ses anciens amis, et il s'était réuni aux Écossais. Je tâchais de pénétrer le vrai motif de ce changement, car j'étais fortement persuadé qu'il ne fallait rien attendre de sincère de cet homme artificieux. Peut-être espéra-t-il se rendre maître en assez peu de temps du parti écossais pour n'en faire ensuite qu'un seul avec les Anglais, qu'il n'avait abandonnés qu'en apparence; mais ces seigneurs écossais étaient si difficiles à manier, et si fort en garde contre les Anglais, qu'il ne pouvait ne pas échouer au milieu de ses efforts; et lui-même était trop pénétrant pour ne l'avoir pas senti mieux que personne. Aussi disait-on, et je me rangeai de ce sentiment, lorsque j'eus mieux connu les allures de ce secrétaire, qu'il n'avait recherché les Écossais, actuellement confidens et favoris de sa majesté, que pour se faire connaître et se rendre nécessaire à ce prince; que, quand il en serait venu là, il saurait bien attirer tout à lui, se servir du nom et de l'autorité du roi pour réduire au silence la reine, les Anglais et les Écossais eux-mêmes, ou du moins ne laisser à ceux qu'il jugerait à propos que quelque ombre de faveur, et reprendre alors son véritable caractère. Ce qu'il y a en ceci de plus singulier, c'est qu'il n'est pas hors de vraisemblance que cet homme

si rusé, ne fût lui-même la dupe des Écossais, qui feignaient d'être la sienne. Était-il possible que Cécil, connu de toute l'Angleterre pour l'esprit le plus ambitieux et le plus convoiteux de gouverner qui ait jamais été, ne fût méconnu que d'eux seuls? mais ils savaient aussi que l'oreille seule du prince ne suffit pas pour se maintenir à la tête des affaires. Ils n'en avaient pas la moindre teinture, et le secrétaire seul pouvait la leur donner.

En supposant la faction écossaise un point assuré à la France, il restait un grand doute à lever, savoir si les Anglais, ce peuple si fier, se laisserait donner la loi dans son propre état, par des étrangers, et encore par les Écossais, de tout temps l'objet de leur aversion. Il eût fallu de plus être assuré que ceux-ci demeureraient toujours en possession de la personne du roi, au lieu que l'amitié qu'il avait déjà commencé à témoigner aux comtes d'Essex et de Southampton et à milord Montjoie, prouvait assez qu'il pouvait leur échapper. Pour dernier malheur, les rois de Suède et de Danemarck, dont les représentations auraient pu être d'un grand poids pour fixer ce prince, si, constamment unis avec Henri, on les avait vus concourir dans tous ses desseins, ou ne le faisaient pas, ou le faisaient si faiblement, que leur exemple n'était pas capable d'inspirer une grande résolution. Dans les fréquentes conférences que j'eus avec

eux en présence du comte de Mare, de milord Montjoie et du chevalier Asquins, qui s'y trouvèrent trois fois, sans aucune qualité que celle d'amis communs, ils me donnèrent les meilleures paroles du monde. Leur aversion pour l'Espagne parut égaler la mienne. Ils en vinrent jusqu'à composer une espèce de projet dans lequel ils ratifiaient tout ce que Henri pourrait faire pour eux tous, et même jusqu'au partage des conquêtes qu'ils convenaient qu'il serait facile de faire, moyennant une liaison durable et bien cimentée. Mais hors de là, ils ne se souvenaient plus de ce qu'ils venaient de promettre. Ils ne voyaient plus que des obstacles, sur lesquels ils gardaient en ma présence un profond silence; conduite bizarre, et qui me fit connaître à quels esprits j'avais affaire.

Milord Montjoie me dit un jour confidemment qu'il s'était trouvé à une assemblée de ces ambassadeurs, à laquelle on n'avait admis que des conseillers de sa majesté et les députés des États; qu'au lieu d'y travailler à se fortifier mutuellement dans de bonnes résolutions, chacun n'avait cherché qu'à tirer son épingle du jeu. Il me fit un précis de leurs délibérations. Le député danois représenta que son maître possédait à la vérité une grande étendue de pays, mais stérile pour la plus grande partie, et plus à charge que profitable, par la bizarrerie de sa situation; que la soumission et

la docilité qu'il trouvait dans ses peuples étaient un avantage inutile pour lui, parce que la prodigieuse différence de leurs coutumes et de leurs mœurs faisait qu'il ne pouvait ni les entendre, ni eux s'entendre eux-mêmes; qu'il était actuellement occupé à chercher les moyens d'établir un réglement général et uniforme, qui ne lui permettait pas d'y mêler aucune autre entreprise. Le Suédois excusa le sien, sur ce que le roi de Pologne, son neveu, n'ayant pas oublié ses prétentions sur la couronne de Suède, et au contraire paraissant disposé à les renouveler plus vivement qu'auparavant, il ne pouvait, sans une extrême imprudence, s'engager dans une guerre étrangère, lui qui avait tout à craindre dans le sein de ses états. Barneveld, au nom de tous ses confrères, s'expliqua d'une manière si différente de ses complaintes ordinaires, que j'avoue que je ne sais quel pouvait être le but de cet étrange procédé. Il ne parla qu'avec mépris de l'Espagne. Il trouva dans la mutinerie des Espagnols et dans les forces des états des ressources suffisantes pour les tirer de l'oppression. Il parut ne plus désespérer du succès d'Ostende comme auparavant, et fit entrevoir que ses maîtres avaient conçu un dessein capable de les dédommager avec avantage de cette perte, quand même elle leur arriverait. Les ministres anglais, prenant pour leur texte cette parole du

roi d'Angleterre, que tout nouveau roi, s'il a tant soit peu de conduite, doit du moins laisser passer l'an et jour avant que de faire la moindre innovation, conclurent tout d'une voix qu'il fallait attendre, et l'on s'en tint à cette conclusion. Examinez un peu attentivement tous ces esprits du Nord [1], vous trouverez qu'ils se ressentent toujours quelque peu du climat: peu de vivacité dans l'esprit, peu de ressources dans l'imagination, peu d'arrêt dans la résolution, aucune teinture de bonne politique. L'exemple d'Élisabeth est une exception à cette règle, qui n'en est que plus glorieuse pour cette grande reine.

Il ne me manquait plus que d'être aussi parfaitement au fait du conseil d'Espagne, que je l'étais de ceux de la Grande-Bretagne et du Nord, c'est-à-dire de savoir au juste quel était le véritable objet de cette couronne, quelles propositions elle avait déjà faites au roi d'Angleterre; comment elles avaient été reçues; enfin quel biais elle allait prendre pour arriver à ses fins; car c'était ne savoir rien, ou fort peu de chose, que d'être instruit que le roi d'Espagne cherchait à détacher l'Angleterre de la France et des Pays-Bas. On soupçonnait qu'il se tramait quelque chose de bien

[1] Les temps sont changés, et je ne doute pas que, si l'auteur vivait aujourd'hui, il ne rendît justice à la sagesse et à la politique de quelques-unes des cours du Nord.

plus important; l'avis du chanoine de Cantorbéry en insinuait déjà quelque chose, et il paraissait d'autant moins à négliger, qu'Aërsens et Barneveld en assuraient tous les deux en même temps la vérité, l'un à Paris, et l'autre à Londres. Je fis sur cela toutes les recherches possibles. Milord Cobham et Raleich me parlèrent conformément à cet avis, et ce qui dut me faire le plus d'impression, c'est que le comte de Northumberland, que j'avais gagné par l'offre d'une pension considérable à titre de présent, m'envoya fort secrètement et à l'heure que je me couchais faire par son secrétaire le rapport qu'on va voir.

Depuis le moment où le roi Jacques est monté sur le trône d'Angleterre, me dit ce secrétaire, le roi d'Espagne n'a point cessé de le solliciter, soit par ses propres agens, ou ceux des archiducs, soit par les catholiques anglais, d'entrer avec lui dans une ligue offensive et défensive contre la France et les Provinces-Unies, qu'il appelle leurs ennemis communs. Il n'a rien oublié pour lui persuader qu'ils avaient l'un et l'autre, mais particulièrement sa majesté britannique, des droits si clairs sur plusieurs provinces de la France, qu'il lui serait honteux de ne s'en pas servir dans un temps où l'épuisement de cette couronne lui donnait si beau jeu. Voici, pour en venir à bout, l'accommodement qu'il lui a d'abord proposé : demander

conjointement et en même temps à la France la restitution de la Normandie, de la Guienne et du Poitou pour le roi d'Angleterre; de la Bretagne et de la Bourgogne pour le roi d'Espagne; sur le refus, fondre sur ces provinces avec toutes leurs forces réunies. Sa majesté catholique a même offert de retirer pour cet effet toutes celles qu'elle a dans les Pays-Bas; bien plus, de renoncer à tous ses droits sur les Provinces-Unies, et de leur accorder la liberté après laquelle elles soupirent, comptant bien que, moyennant cette grâce, elles voudront bien grossir la ligue et concourir dans tous ses desseins. Le roi d'Angleterre n'ayant rien répondu à toutes ces magnifiques propositions, sinon qu'elles étaient prématurées, et qu'il voulait commencer par connaître ses nouveaux sujets et affermir sa domination, l'Espagne a bien vu que cette réponse était un honnête refus, et s'est rabattue à tâcher d'obtenir de ce prince, puisque son goût ne le porte pas à rentrer de vive force dans ses anciennes possessions, de favoriser du moins les provinces françaises dans le dessein, où elle lui avait fait entendre qu'elles étaient, de s'ériger, à l'exemple des Suisses, en république indépendante. On lui a fait la chose toute facile. Les provinces, a-t-on dit, ne font qu'attendre impatiemment l'occasion de secouer un joug insupportable. Les émissaires espagnols, secondant ces

dispositions, y ont fait entendre partout qu'il ne tenait qu'à elles de jouir d'un calme profond, sans taille, aides, ni garnisons militaires, à l'abri des deux couronnes leurs protectrices; et qu'elles n'avaient aucun sujet d'appréhender, ni le ressentiment de Henri, ni les violences de ses troupes, parce qu'on allait lui susciter tant d'autres embarras, qu'il serait bien obligé de les laisser se prescrire à elles-mêmes des lois. On ne dit point, ajoutait le secrétaire du comte de Northumberland, ce que Jacques a répondu à cette seconde proposition. On conjecture qu'elle n'a pas été mieux reçue que la première, puisque les émissaires espagnols ont été contraints de changer plusieurs fois de système en parlant à sa majesté britannique, ou de présenter de nouveau le même, successivement avec plusieurs modifications. Tantôt ils lui ont offert toutes les forces, et lui ont ouvert tous les trésors de l'Espagne pour s'en servir contre la France, à telle expédition qu'il voudrait, sans rien exiger pour retour, sinon qu'il ne ferait aucun traité sans l'y appeler; et qu'il ne se mêlerait en aucune manière de son différend avec la Flandre. Tantôt ils se sont réduits à demander pour toute grâce qu'il ne donnât aucun secours aux Provinces-Unies.

Si ce rapport et tout cet exposé étaient vrais, il faudrait en conclure que la France venait de

courir, sans le savoir, un fort grand danger, puisqu'un seul mot d'approbation du roi Jacques faisait fondre sur elle l'orage le plus terrible. Mais j'avoue que, pour moi, je trouvai la chose si extravagante et si dépourvue de toute vraisemblance, que, de quelques endroits qu'elle ait été confirmée, je ne crois pas que l'Espagne ait jamais songé à rien proposer au roi Jacques de pareil aux premières propositions qu'on vient de voir. Supposons toutes difficultés levées entre l'Espagne et l'Angleterre pour l'armement et le partage, ce qui n'était pourtant pas d'une petite discussion, conçoit-on tout ce que la différence de religion, d'intérêts, de maximes et de mœurs, aurait fait naître de difficutés, soit entre elles, soit avec les provinces françaises qu'on suppose d'accord avec elles?

L'article qui concerne les Provinces-Unies détruit lui seul tout ce projet. Si l'Espagne commence par les subjuguer, cette couronne et celle d'Angleterre ne pouvaient ignorer que cette entreprise seule était capable d'anéantir ou de reculer jusqu'à un temps considérable l'exécution de leurs communs desseins, parce que la France, ayant une fois connu que le retardement de cette conquête faisait son salut, ferait son affaire propre de celle des États. Si l'Espagne comptait mettre dans ses intérêts ces provinces, elle ne se trompait pas moins lourdement; il n'y a point d'offre,

sans en excepter celle même de la liberté, qui eût été capable de les rapprocher de leur plus mortelle ennemie, encore moins de les porter à l'aider dans ses conquêtes, et quelles conquêtes! contre leur ancien et unique allié. Je sais de quelle manière ont toujours pensé les députés des États. Jamais ils n'ont cessé de dire que l'Espagne les trompait; que l'Angleterre les jouait; que la France était la seule qui fût bien intentionnée pour eux. Si quelquefois ils ont parlé d'une manière différente, comme dans la conférence dont il vient d'être fait mention, c'était, ou pour faire faire de plus grands efforts encore aux Français en leur faveur, ou pour faire prendre aux Anglais les mêmes sentimens pour eux que la France. Croit-on d'ailleurs que l'Espagne elle-même eût pu se porter à relâcher des pays qui lui étaient acquis?

A l'égard des avis donnés à Henri et à moi sur ce sujet, ni le chanoine de Cantorbéry, et Barneveld, qui ne doit avec Aërsens être compté que pour un, parce que celui-ci le tenait de l'autre, ne sont pas des cautions suffisantes. Le premier peut bien avoir été trompé, et le second avoir cherché à nous tromper. Cette tromperie n'était pas inutile à l'avancement de leurs affaires. Pour les trois milords, je défère si peu à leur rapport, que je les soupçonne au contraire d'avoir été les seuls véritables auteurs de toute cette pièce; de l'avoir

concertée ensemble, et ensuite de l'avoir présentée avec différens changemens au roi d'Angleterre, à moi, aux députés des États et au public, pour jouer le rôle d'importans : elle est tout-à-fait dans leur caractère. Quant à l'Espagne, je croirais aisément qu'elle n'aurait pas été fâchée de voir courir ces bruits, et même qu'elle aurait volontiers travaillé à les accréditer, non dans l'intention qu'ils parvinssent jusqu'aux oreilles de sa majesté britannique, bien loin de l'en entretenir sérieusement, mais pour souffler la discorde et augmenter le nombre des séditieux dans les provinces de France qui s'y trouvaient intéressées. C'est en ces termes que j'en écrivis à Henri, qui tantôt prenait tout ceci pour une supercherie des États, afin d'accélérer la rupture entre lui et l'Espagne, tantôt le croyait vrai de la part de l'Espagne, à qui rien ne coûtait à entreprendre, tant elle avait envie de le perdre, et dans l'espérance de profiter de l'inexpérience du roi d'Angleterre. Je lui mandai qu'en traitant tous ces complots de chimériques, ce qui était le parti qu'il devait prendre, il n'en fallait pas moins faire attention à tout ce qui se passait du côté du Poitou, de l'Auvergne, du Limousin, du pays d'Aunis, enfin de toute la Guienne, où ils étaient capables de produire les mêmes mauvais effets que s'ils avaient été véritables.

Le lendemain de mon audience, 23 juin, jour où sa majesté britannique fit une promotion de chevaliers, elle me fit dire qu'elle m'accordait une seconde audience pour le jour où je la lui avais demandée, c'est-à-dire le mercredi 25; que je m'y rendisse à deux heures après midi, avec peu de monde, pour éviter la foule, et afin de pouvoir, disait-elle, s'entretenir plus librement avec moi seul à seul. Je fus accompagné cette fois, depuis Londres jusqu'à Greenwich, par milord Humes, grand-écuyer d'Écosse, qui avait eu l'honneur de voir et d'entretenir en France sa majesté très-chrétienne. Je pris quelques rafraîchissemens dans une chambre en attendant qu'on m'introduisît chez le roi. Je fus abordé en cet endroit par le petit Edmont[1], qui me tint de longs discours, en se plaignant qu'on ne le traitait pas comme le méritaient ses services passés et son intelligence dans les affaires de France. Le comte de Northumberland mit fin à cette conversation en venant m'avertir de passer dans la chambre du roi.

Je n'y fus pas plus tôt entré, que ce prince se leva; et, après avoir commandé que personne ne le suivît, il me conduisit, au travers de plusieurs

[1] Cet Edmont, ou plutôt Egmont, avait été agent, puis ambassadeur d'Élisabeth auprès de Henri IV pendant les guerres de la Ligue, et il avait en effet une parfaite connaissance des affaires de France.

cabinets et appartemens dérobés, dans une petite galerie d'un assez mauvais goût. C'est en cet endroit que se passa notre entretien. Je le commençai par des remercîmens à ce prince de ce qu'il me donnait une occasion de m'ouvrir à lui sur le sujet de ma commission sans réserve et sans témoins; « non pas, lui dis-je, que le roi mon maître m'eût « envoyé pour rien exiger de lui, mais pour sa-« voir ses intentions dans des choses où leurs ma-« jestés pouvaient avoir un égal intérêt, et pour « s'y conformer, comme fait un bon frère aux « désirs de son frère. » Le roi d'Angleterre me répondit que la manière dont il voyait bien que le roi de France et moi agissions avec lui méritait qu'il n'eût rien de caché pour moi, et qu'il allait en effet me découvrir tout ce qu'il avait de plus secret dans le cœur. Il fit après cela en deux mots le plan assez juste des affaires politiques de l'Europe, « dans laquelle il s'agissait, dit-il de conser-« ver l'équilibre entre trois puissances égales, à « peu de chose près. » (Il voulait parler des maisons de Bourbon, d'Autriche et de Stuart.) Il dit que, de ces trois puissances, la maison d'Autriche en Espagne était la seule qui cherchât à le faire pencher de son côté, par l'esprit de domination dont elle était possédée; que la connaissance de cet injuste dessein faisait que le roi de France et lui, quoiqu'en apparence en paix avec cette cou-

ronne, étaient pourtant réellement, mais couvertement, en guerre avec elle; que l'Espagne ne l'ignorait pas, mais qu'elle ne pouvait s'en plaindre, leur en ayant donné l'exemple la première à tous deux : à Henri, par ses liaisons avec le maréchal de Biron et les malintentionnés de France, par le secours qu'elle avait donné au duc de Savoie, en guerre avec sa majesté très-chrétienne, par l'entreprise sur Genève, enfin par plusieurs autres manœuvres semblables; à lui, en déchaînant les jésuites et la faction catholique anglaise. L'aventure du jésuite, comme on voit, n'avait obtenu que trop de créance dans son esprit; que de part et d'autre tout cela n'était regardé que comme des causes imparfaites de guerre, qu'on ne pouvait mieux faire que de laisser tomber, parce qu'on était à deux de jeu, en continuant, comme auparavant, à favoriser sous main les ennemis de l'Espagne, sauf à prendre des mesures plus efficaces, si elle s'avisait de faire la première démarche d'une rupture ouverte.

Je louai un discours si sensé; et effectivement il méritait de l'être. Je n'aurais même rien eu à y répliquer, si je n'avais aperçu en même temps dans celui qui me le tenait un penchant à la paix, ou plutôt à la paresse et à l'inaction, qui démentait ses paroles, et semblait me dire qu'après avoir peu promis, il ne tiendrait rien du tout. C'est ce

qui me fit répondre à sa majesté britannique que le plan de conduite qu'elle venait de tracer avec l'Espagne était fort du goût de sa majesté très-chrétienne; que Henri craignait seulement qu'il ne fût pas suffisant pour les empêcher d'éprouver un jour les cruels effets du ressentiment de cette couronne. Je m'attachai en ce moment à lui en peindre le caractère avec les couleurs les plus naturelles. Je fis envisager à Jacques tout ce qu'elle avait dévoré depuis cent ans : comtés de Flandre et de Bourgogne, royaumes de Grenade, de Navarre et de Portugal, empire d'Allemagne, états de Naples et de Milan, toutes les Indes, et, peu s'en était fallu, la France et l'Angleterre; l'une et l'autre de ces deux couronnes n'ayant l'obligation de leur conservation, après la fermeté d'Élizabeth et de Henri, qu'à l'heureux incident de la révolte des pays-Bas; et je conclus que, comme il serait indispensable pour Jacques, aussi-bien que pour Henri, d'entrer un jour en guerre déclarée avec l'Espagne, afin de saper les fondemens d'une si vaste domination, il était de toute nécessité d'en concerter dès aujourd'hui les mesures, pour ne rien faire de contraire à cet objet; que c'était tout ce que javais à demander à sa majesté, avec un moyen qui assurât provisionnellement la conservation des Provinces-Unies. « Mais, dit le roi « d'Angleterre, quelle meilleure assistance vou-

« lez-vous que le roi de France et moi nous don-
« nions aux Pays-Bas que de les comprendre avec
« nous dans un traité général de pacification et de
« partage entre eux et l'Espagne, à des conditions
« dont nous nous rendions cautions, afin que, s'il
« arrive que l'Espagne y manque la première, ce
« prétexte juste nous mette les armes à la main
« pour l'en chasser tout-à-fait? Je consens, ajouta-
« t-il, en supposant que cela arrive, à régler avec
« vous, dès à présent, avec quelles forces nous
« l'exécuterons, et quels moyens nous emploie-
« rons. » Jacques ne sentait pas tous les inconvéniens de cet accord de partage qu'il proposait entre l'Espagne et les États, ou bien il cherchait adroitement à se défaire de moi. Le conseil d'Espagne n'aurait pas manqué de paraître déférer à cette proposition; mais pendant les longueurs de cette discussion, surtout dans une cour qui fait d'une extrême lenteur l'un des points de sa politique, Ostende, qui était aux abois, tombait au pouvoir de son ennemi, et y entraînait une partie de la Flandre; la Hollande et la Zélande se désunissaient du parti; l'Espagne s'affermirait cependant dans ce qu'elle possédait, et préparerait d'une manière plus infaillible le coup dont elle engloutirait le reste de cet état.

Je priai sa majesté britannique de vouloir bien faire une réflexion sérieuse sur ces considérations,

que je venais de lui expliquer. Ce prince demeura quelque temps dans le silence, comme un homme qui pense profondément : après quoi il me dit d'un ton de voix faible et hésitant qu'il convenait que j'avais raison; que la chose était de grande conséquence; qu'il y avait souvent réfléchi; malgré cela, qu'il n'y avait pas encore assez pensé, et qu'il m'avait attendu pour lui aider à se déterminer. Je sentis en ce moment tout ce que ce prince ne voulait pas me dire, et je crus que je ne devais pas balancer à l'attaquer jusque dans son dernier retranchement. Je lui dis donc, en répondant plutôt à sa pensée qu'à ses paroles, que, toutes les fois que cette question avait été agitée dans son conseil, lorsqu'il avait vu ses ministres lui tenir un langage différent du mien, sa majesté aurait pu aisément se convaincre qu'ils y étaient poussés par quelque intérêt personnel; qu'il n'y avait point ici de matière à l'irrésolution; qu'après une infinité d'examens, il ne serait pas plus clair qu'après un seul; qu'il était d'une nécessité indispensable d'empêcher l'Espagne de subjuguer le reste des Pays-Bas, parce qu'après cela elle pourrait, avec les seules forces qu'elle employait à cette conquête, tomber fort rudement sur la France et l'Angleterre. Sans rendre ici tous les mauvais offices que je pouvais rendre à ces conseillers anglais, en dévoilant une partie de leurs

intrigues, j'en dis assez sur ce sujet au roi d'Angleterre pour lui faire sentir que je n'ignorais pas qu'ils avaient cherché à lui faire employer contre la France les forces que je voulais lui persuader de tourner contre l'Espagne.

Jacques entra de lui-même dans ce que je voulais lui faire juger de ce conseil. Il me dit qu'il était fort éloigné de penser comme quelques-uns de ses courtisans au sujet de ces vieilles prétentions de l'Angleterre sur la France; qu'outre que la conjoncture et la politique présente des affaires ne permettaient pas qu'il s'en occupât sérieusement, il regardait ses prétendus droits comme annulés par la divine Providence, qui donne et transporte à son gré les couronnes, et par le temps, qui y a mis une prescription plus que centenaire, paroles qu'il répéta plusieurs fois; que, cette considération ne l'arrêtant point, il pouvait m'assurer d'avance que, quelle que pût être sa dernière résolution, du moins il ne laisserait point les Provinces-Unies, ni même Ostende, au pouvoir des Espagnols; que je ne pouvais lui en demander davantage pour le moment présent, ni le presser de conclure sans en avoir communiqué avec deux ou trois de ses ministres, dont les lumières aussi-bien que le désintéressement lui étaient connus; qu'il était d'ailleurs en état, après les réflexions que je venais de lui faire faire, de

ne plus se laisser surprendre par la voix de la passion des préjugés; enfin qu'il m'instruirait dans peu de ce qui pouvait me rester à connaître de ses sentimens et de sa dernière volonté.

J'aurais bien souhaité de ne pas finir sitôt sur cette matière; mais Jacques coupa court en me répétant que nous acheverions le reste une autre fois, et qu'il voulait me parler du duc de Bouillon. Il m'avertit que les députés de l'électeur Palatin l'avaient fort sollicité en faveur de ce duc; mais que, n'étant pas assez au fait de toute cette affaire, il n'avait voulu s'engager à rien, dans la crainte de favoriser un rebelle. Il me fit rapporter tout ce qui s'était passé; ce dont je m'acquittai succinctement : la chose parlait d'elle-même. Ce prince me donna sa parole qu'il ne se mêlerait jamais de cette affaire, quelque instance que pût lui en faire l'électeur Palatin, non plus qu'il souhaitait, dit-il, qu'on se mêlât mal à propos des affaires des catholiques en Angleterre. Je connus aisément, par le ton dont ces dernières paroles furent proférées, qu'elles renfermaient une espèce de reproche.

Il faut savoir, pour entendre de quoi il est ici question, que, quelque temps avant la mort d'Élisabeth, les partisans de l'Espagne, ayant, comme à l'ordinaire, les jésuites à leur tête, excitèrent des brouilleries dans les trois royaumes de la

Grande-Bretagne. La religion leur servit de prétexte, quoique la politique en fût le véritable objet; soit que le roi d'Espagne, comme ses flatteurs le lui faisaient entendre, crût avoir des droits assez bien fondés sur la couronne d'Angleterre pour se porter ouvertement comme prétendant après la mort de la reine, soit qu'il ne cherchât qu'à susciter au successeur d'Élisabeth des embarras assez grands pour ne pas lui permettre de s'occuper d'autre chose. Les jésuites se firent, assez mal à propos, ce me semble, des querelles à cette occasion avec les prêtres catholiques anglais séculiers. La principale fut qu'ils voulurent créer un certain archiprêtre [1], dont ceux-ci ne purent s'accommoder. La chose fut portée au pape, qui, par des raisons que j'ignore, ne favorisa en cette rencontre ni les jésuites ni l'Espagne; au contraire, il écouta très-favorablement les prêtres séculiers, qui avaient député à Rome trois des leurs ayant un passeport de la main du secrétaire Cécil lui-

[1] Le cardinal d'Ossat, dans sa lettre du 28 mai 1601, à M. de Villeroi, dit « qu'à la suggestion d'un jésuite anglais, appelé « le P. Personio, ou Parsons, recteur du collége des Anglais à « Rome, et dévot du roi d'Espagne, s'il en fut oncques, le « pape créa en Angleterre un certain archiprêtre, auquel il « veut que tous les ecclésiastiques, et encore tous les autres ca- « tholiques d'Angleterre répondent et croient. Par ce moyen, « ajoute-t-il, on pense faire ce qu'on voudra de la plus grande « partie des catholiques d'Angleterre. »

même ; ce qui est une preuve qu'Élisabeth crut devoir appuyer les séculiers, et qu'elle regarda les autres comme ses véritables ennemis. Henri en jugea comme Élisabeth, et l'intérêt commun lui dicta d'abord de soutenir auprès du pape les prêtres anglais contre la cabale espagnole.

Voilà de quoi les ennemis de la France avaient abusé auprès du roi Jacques [1] pour lui insinuer que Henri n'avait prêté son appui aux prêtres anglais qu'à dessein de se les attacher à lui-même avec les mêmes vues que l'Espagne. Il ne me fut pas difficile de détromper le roi d'Angleterre. Je lui fis entendre que Henri, regardant comme une chose de la dernière conséquence de ne pas jeter le corps entier des catholiques de la Grande-Bretagne dans le parti de l'Espagne, n'avait pu se dispenser de paraître les autoriser en plusieurs points; mais que, bien loin d'avoir porté la chose jusqu'à entrer avec eux dans des complots préju-

[1] Le roi d'Angleterre n'avait pas tort de prendre de mauvaises impressions contre la France à ce sujet. Le même cardinal donne à entendre que l'objet des politiques du parti espagnol était de s'en servir pour unir ensemble le pape, le roi de France, le roi d'Espagne et les catholiques anglais, afin de mettre sur le trône d'Angleterre un roi catholique; mais il est vrai aussi que Henri IV, non-seulement ignorait cet objet, mais encore qu'il s'accordait avec Élisabeth dans des vues toutes contraires. Ce fait est rapporté dans le *Septénaire,* année 1604.

diciables à son autorité, il n'avait eu en vue au contraire que de s'opposer à leur ennemi commun, et qu'il aurait abandonné ces catholiques dès le moment qu'il les aurait vus eux-mêmes s'écarter de leur devoir.

Jacques se montra si satisfait de cette explication, qu'il m'entretint des réglemens qu'il méditait d'apporter dans les affaires des catholiques romains de son royaume, « par mes avis, disait-il, « et du bon plaisir de Henri. » Il eut dans la suite plusieurs occasions de se convaincre encore mieux que je ne lui en avais point imposé, surtout par le moyen d'une lettre que lui écrivit de Paris le nonce du pape au sujet des catholiques anglais. Jacques y répondit plus obligeamment que n'a coutume de faire la cour de Londres aux lettres de celle de Rome; et non seulement il prit dans l'affaire dont il vient d'être parlé le même parti que la bonne politique avait suggéré à Henri, déterminé peut-être par les raisons que je lui en avais apportées, mais il semble encore que, pour s'assurer du parti catholique anglais, il aima mieux avoir recours au pape et à ses ministres qu'à aucun prince étranger. Le pape ne fut pas, de son côté, insensible à cette avance. Un nommé Colville lui ayant dédié un livre qu'il avait composé contre ce prince n'étant encore que roi d'Écosse, le pape ne voulut ni recevoir cet ouvrage, ni per-

mettre que l'auteur demeurât dans Rome. Je tiens ce fait de Henri, qui me le manda, afin que j'en fisse usage auprès du roi d'Angleterre; et sa majesté l'avait su par les lettres que mon frère lui écrivait de Rome.

J'appris, en sortant de chez le roi, que ce prince devait partir le lundi suivant pour aller au-devant de la reine. Je jugeai que ce voyage de sa majesté pouvait faire que l'audience qu'elle venait de me promettre pour le dimanche 29 fût la dernière que j'obtiendrais; et comme je craignais de ne pouvoir consommer ma négociation dans une seule, je me déterminai à lui en faire demander une avant celle du dimanche. Jacques me fit répondre qu'il ne pouvait l'accorder, tout son temps étant rempli jusqu'au dimanche; mais qu'il enverrait ses ministres me trouver le vendredi 27, pour conférer avec moi, et pour préparer les matières.

Je vis en effet arriver chez moi, le vendredi, à trois heures après midi, l'amiral Howard, les comtes de Northumberland et de Mare, milord Montjoie, lieutenant-général en Irlande, et le secrétaire Cécil, qui porta la parole. Après le premier compliment, il me dit que le roi d'Angleterre croyait ne pouvoir mieux montrer à sa majesté très-chrétienne qu'il connaissait parfaitement, et sa bonne foi en traitant avec lui, et en

même temps sa capacité dans les grandes affaires, qu'en se remettant sur elle de tout ce qu'il y avait à faire pour secourir Ostende et pour soutenir les États.

Je vis d'abord où tendait cet artifice du secrétaire, de donner aux paroles que j'avais dites au roi d'Angleterre de moi-même un sens et une étendue que je n'avais point voulu y mettre. Je lui répondis qu'à la vérité le roi mon maître aurait fort souhaité qu'on prît en Europe quelques mesures pour empêcher l'invasion de la Flandre par l'Espagne; mais que, bien éloigné de m'envoyer faire la loi à sa majesté britannique, il ne savait pas lui-même à quoi s'en tenir sur les affaires de ces provinces, dont l'état actuel ne lui était pas même bien connu; qu'on pouvait donc s'épargner la peine de chercher à pénétrer ce que Henri avait décidé dans son esprit par rapport aux États, parce que, dans la vérité, il n'avait encore rien décidé; qu'il n'y avait rien autre chose à conclure de ce que j'avais dit à sa majesté britannique, sinon que, quand elle voudrait bien s'y prêter, je croyais pouvoir lui répondre qu'elle ne trouverait point sa majesté très-chrétienne dans des dispositions contraires aux siennes, et qu'en un mot, je n'étais venu pour rien autre chose que pour savoir les intentions du roi et du parlement d'Angleterre.

Cécil repartit que, dans ce qu'il venait de dire, il n'avait eu aucun dessein de me surprendre, mais seulement de m'entendre parler sur les affaires présentes, pour voir si l'on n'avait point imaginé dans le conseil de France quelque moyen propre à lever les difficultés dont on trouvait à Londres que toute cette entreprise était si remplie, qu'elle paraissait impossible. Il convint, en exposant ces prétendues difficultés, qu'un accord pacifique des Provinces-Unies avec l'Espagne était, dans les circonstances présentes, la perte de ces provinces. Ensuite, raisonnant sur la fausse supposition qu'entre cet accord et une guerre déclarée avec l'Espagne, il n'y avait aucun milieu, il fit voir que la guerre convenait encore moins que l'accord à l'Angleterre déjà épuisée, et dans la conjoncture des grandes dépenses qu'entraîne un couronnement, et il conclut encore plus clairement que la première fois que c'était à la France à entrer seule dans l'exécution de ses projets. Il ajouta seulement que l'Angleterre pourrait être en état de les seconder dans un an. Le lieu commun des richesses et de la puissance de la France ne lui manqua pas; il chercha à me piquer de vanité; enfin il s'y prit avec toute l'adresse possible pour m'amener au point de déclarer que le roi de France, résolu à faire de l'affaire des États la sienne propre, ne de-

mandait à l'Angleterre d'autres grâces que celle de la neutralité, qu'il aurait sans doute accordée avec joie.

Je montrai à Cécil, en souriant à ces dernières paroles, qu'il m'avait tendu inutilement ce piége. Je lui dis que, sans répondre sérieusement à des propositions que je voyais bien qu'il n'avait faites que pour me faire parler, il me suffisait de lui faire remarquer une chose qu'il devait sentir aussi bien que moi, c'est que l'Angleterre, en laissant agir quelque temps la France seule avant de se joindre à elle, au lieu de jeter des fondemens d'alliance avec elle, n'en jetait que de divorce, parce que l'une voudrait jouir des conquêtes qu'elle aurait faites pendant ce temps-là, et que l'autre demanderait sans doute à les partager. Je dis, en m'adressant à Cécil personnellement, que cela n'empêchait pas que je ne me trouvasse d'accord avec lui, si la proposition de s'unir avec la France dans un an avait été sincère de sa part, parce que le roi de France ne demanderait pas mieux que de différer jusqu'à ce temps-là la déclaration de guerre contre l'Espagne dont il me parlait; la guerre ouverte ne convenant pas mieux à la France, dans la situation présente de ses affaires, qu'elle ne convenait à l'Angleterre.

Je crus devoir encore répéter en cet endroit, et de la manière la plus intelligible, que je n'étais pas

venu proposer au conseil d'Angleterre une déclaration de guerre des deux rois de France et d'Angleterre à l'Espagne, mais représenter seulement que la bonne politique ne voulait point qu'on laissât opprimer les Provinces-Unies faute d'un secours qu'on pouvait leur donner sans intéresser le repos du reste de l'Europe, et conférer avec sa majesté britannique uniquement sur la nature de ce secours, et sur les autres moyens dont on pouvait se servir pour le présent et pour l'avenir en faveur des Flamands. Les conseillers du roi prirent la parole pour me remercier de la sincérité avec laquelle je venais de parler; et Cécil, ne trouvant rien à me répondre, me dit qu'il en allait conférer avec sa majesté, qu'ensuite il en communiquerait avec les députés des États, et en ma présence même, si je le souhaitais; à quoi je n'eus garde de m'opposer; cela dit, nous nous séparâmes.

Le comte d'Aremberg, ayant long-temps remis de jour en jour à demander son audience, envoya enfin prier le roi d'Angleterre de l'en dispenser tout-à-fait, à cause de son incommodité, et de lui envoyer seulement une personne de son conseil pour conférer avec lui. Jacques ne se montra pas content de cette façon de procéder. Il lui accorda pourtant ce qu'il demandait, et ce fut Cécil qu'il chargea de cette commission. Cécil, qui était bien informé des bruits qui couraient déjà sur lui, ne

voulant pas en cette occasion donner prise à la médisance, chercha à s'en excuser, et il pria qu'on lui donnât du moins un adjoint, c'est-à-dire un témoin de ses actions et de ses paroles, quoiqu'il ne fît pas semblant de le recevoir en cette qualité. Ce seul fait prouve sans réplique contre Cécil qu'il n'était rien moins qu'assuré de la faveur qu'il voulait qu'on crût en public qu'il possédait sans réserve. On lui associa Kainlos, Écossais.

D'Aremberg ne sortit point du compliment, ni des paroles les plus générales. Lorsqu'on le pressa de venir au fait, il répondit qu'il était homme d'épée, qu'il n'entendait rien à négocier; qu'il n'était venu que pour entendre ce que le roi d'Angleterre voudrait lui faire dire, et qu'après lui, son maître enverrait un homme du métier, paroles qui furent relevées et coururent dans Londres avec toute la risée et le mépris qu'elles méritaient. Jamais peut-être ambassadeur n'a rien dit en effet de si imprudent; on a peine à le croire de gens aussi fins que sont les Espagnols. Cette lourdise leur nuisit beaucoup dans le conseil du roi d'Angleterre; elle fit donner de mon côté une partie de ceux qui le composaient. Si elle ne fit pas échouer d'un seul coup les desseins de l'Espagne, comme elle pouvait le faire, c'est qu'elle fut réparée par l'adresse des autres partisans de cette couronne, ayant Cécil lui-même à leur tête,

quoi qu'il pût faire pour persuader le contraire. On l'oublia même tout-à-fait lorsqu'on entendit dire que l'ambassadeur espagnol, qu'on commençait à ne plus attendre, allait arriver. Cécil attendait sans doute cette arrivée pour travailler au dénoûment qu'il me préparait, et le reste des conseillers parut retomber dans leur première irrésolution. Je sus même de fort bonne part que, ne doutant point que cet ambassadeur ne fît à sa majesté britannique des propositions accompagnées d'offres auxquelles rien ne résisterait, une partie de ces conseillers se mit à travailler à liquider le mémoire des dettes de la France et des États envers l'Angleterre, afin que, d'un côté, les sommes contenues dans ce mémoire, de l'autre, les trésors de l'Espagne répandus dans Londres, ne trouvassent rien à leur épreuve.

Ce qu'il y eut de particulier dans ma réception du dimanche 29 juin, c'est que tout les gentilshommes de ma suite eurent l'honneur d'être traités à dîner chez le roi, et moi, celui d'être admis à sa table. Sa majesté m'en ayant fait avertir, j'arrivai à Greenwich sur les dix heures. J'assistai avec ce prince au service divin, où il y eut sermon. Il ne me dit rien en particulier jusqu'au moment où l'on se mit à table. L'entretien ne roula que sur la chasse et sur le temps qu'il faisait. La chaleur était excessive et beaucoup plus grande qu'elle

n'a coutume de l'être à Londres dans ce mois. Jacques ne fit asseoir que moi et Beaumont à sa table, où je ne fus pas peu surpris de voir qu'on ne le servait qu'à genoux. Le milieu de la table était occupé par un surtout en pyramide, couvert des plus riches vaisselles, et même enrichi de pierreries.

Le discours fut le même, pendant une grande partie du repas, qu'il avait été auparavant, jusqu'à ce qu'une occasion de parler de la feue reine d'Angleterre, s'étant présentée, le roi le fit, et, à mon grand regret, avec quelque sorte de mépris. Il alla jusqu'à dire que, dès long-temps avant la mort de cette princesse, il conduisait d'Écosse tout son conseil, et disposait de tous ses ministres, dont il était mieux servi et mieux obéi qu'elle-même. Il demanda ensuite du vin; sa coutume est de n'y mettre jamais d'eau; et tenant son verre à la main vers Beaumont et moi, il but à la santé du roi, de la reine et de la famille royale de France. Je lui rendis son salut, et je n'oubliai pas non plus ses enfans; il s'approcha de mon oreille lorsqu'il les entendit nommer, et me dit tout bas que le premier coup qu'il allait boire serait à la double union qu'il méditait de faire entre les deux maisons royales. Il ne m'en avait jusque là pas dit un seul mot, et il ne parut pas que le moment qu'il prenait pour m'en parler fût bien choisi. Je ne

laissai pas de recevoir cette proposition avec toutes les marques possibles de joie, et je répondis aussi tout bas que j'étais sûr que Henri ne balancerait pas, lorsqu'il s'agirait de faire choix entre son bon frère et allié, et le roi d'Espagne, qui l'avait déjà fait rechercher pour le même sujet. Jacques, surpris de ce que je venais de lui apprendre, m'apprit à son tour que l'Espagne lui faisait pour son fils les mêmes offres de l'infante qu'au roi de France pour le dauphin. Ce prince me parut être encore dans tous les sentimens où je l'avais laissé, quoiqu'il ne me donnât aucune occasion de l'en entretenir en particulier. Il me dit seulement devant tout le monde qu'il approuvait tout ce qui s'était dit dans la dernière conférence entre ses conseillers et moi; qu'il ne laisserait point accabler les États, et qu'on arrêterait le lendemain la manière de leur prêter du secours. Il donna ordre, pour cet effet, que ses conseillers vinssent le lendemain après midi à Londres, pour y conclure cette affaire chez moi, et je crus que ces paroles m'autorisaient suffisamment à remettre sur l'heure entre les mains de sa majesté britannique un modèle de traité que j'avais apporté tout dressé; ce que je fis en présence de ses ministres. Ayant trouvé le moyen de répandre dans la conversation quelques plaintes contre les pirateries des Anglais sur les Français, le roi témoigna que cela était

arrivé contre son intention; il se fâcha même contre l'amiral anglais, qui voulut soutenir ce qui avait été fait. Il quitta enfin la compagnie pour aller se mettre au lit, où il lui était assez ordinaire de passer une partie de l'après-dînée, quelquefois même jusqu'au soir.

Le voyage que Jacques devait faire ayant été rompu ou différé, je comptai que je retrouverais aisément le moment de lui dire ce qui me restait, et je me consolai d'avoir fait si peu de chose ce jour-là; car, malgré tout ce qui venait d'être dit de conclusion et de secours aux États, je ne me dissimulais pas que les choses n'étaient encore nullement au point où je les aurais voulues, puisque le roi d'Angleterre me renvoyait encore, pour les finir, aux mêmes personnes que je savais n'être rien moins que bien intentionnées. Barneveld et les députés n'en tiraient pas non plus un heureux présage; loin de se croire parvenus à la ligue offensive et défensive de la France et de l'Angleterre avec eux, dont ils s'étaient quelquefois flattés. Ils résolurent de faire un dernier effort auprès de moi pour s'assurer du moins de la France.

Barneveld eut soin pour cela de se rendre chez moi avant tous les autres. Après m'avoir témoigné ses alarmes sur la disposition présente des affaires, et sur les effets de l'arrivée de l'ambassadeur espagnol, qu'on disait toujours fort proche, il me

dit que les Hollandais, désespérés, allaient tout abandonner et chercher un asile hors de leurs provinces. Barneveld connut par ma réponse que je n'étais point la dupe de ses exagérations; je lui dis que c'était le conseil anglais, et non pas moi, qu'il était question de persuader, parce qu'au fond je sentais assez que la situation des États était embarrassante. Il voulut me prouver que, si l'on n'obtenait rien du roi d'Angleterre, la politique demandait que la France se chargeât seule et ouvertement de la cause des Provinces-Unies, pendant que leurs forces n'étaient pas encore parvenues au dernier degré d'épuisement. Je répondis à Barneveld qu'il me demandait une chose qui n'était pas en mon pouvoir, n'étant venu à Londres que pour faire, s'il était possible, une association avec les Anglais, ou pour connaître les raisons qui la leur feraient refuser.

Nous parlâmes ensuite des villes marquées pour otage, Barneveld m'apprit que Cécil, étant en conférence avec Caron, l'un des députés flamands, lui avait fait entendre que l'Angleterre, étant résolue de maintenir la paix avec l'Espagne, voulait que les Hollandais lui fissent cession de ces places pour sa sûreté, et que tout ce qu'il lui avait promis, c'était de les tenir en neutralité jusqu'à fin de paiement. Barneveld, qui vit que cet objet me paraissait aussi intéressant qu'il l'était en effet,

me fit connaître, mais avec toute la réserve que doit avoir un homme chargé, sous le serment, du secret de son conseil, que les États y avaient mis si bon ordre, qu'il resterait bien des difficultés à lever au conseil de Londres avant qu'il pût se voir en possession de ces villes; mais aussi il en inféra, pour me faire arriver à son but, qu'une nouvelle guerre devant s'ensuivre entre l'Angleterre et les Provinces-Unies, c'était pour cela même qu'il me pressait instamment de joindre les forces de la France avec les leurs, sans quoi il n'y aurait aucune égalité entre les parties. J'avouai au député que je ne pouvais blâmer la résolution de ses maîtres, mais que le roi de France ne pouvait que les plaindre en cette occasion, n'étant pas en état de les soutenir de vive force contre l'Espagne et l'Angleterre ensemble.

Tous les députés flamands revinrent en corps l'après-midi pour assister à la conférence, et peu de momens après eux arrivèrent les conseillers anglais nommés par sa majesté. Cécil, portant la parole pour tous, comme à l'ordinaire, commença par dire très-succinctement que le roi d'Angleterre voulait bien s'intéresser en faveur des États, et, se retournant vers moi, il me demanda si ce n'était pas là ce que je souhaitais, et le véritable objet de ma commission. Je cachai ce que l'air brusque de ce secrétaire ne me faisait déjà que

trop deviner, et au lieu de lui répondre directement, j'adressai la parole aux députés, et leur dis que deux grands rois voulant bien prendre part dans leurs affaires, c'était à eux à en marquer l'état au juste, afin qu'on pût, avec une pleine connaissance, proportionner le secours au besoin qu'ils en avaient. Barneveld fit, à son ordinaire, un tableau des misères où l'Espagne les réduisait, qu'il rendit le plus touchant qu'il put. Pour venir à quelque chose de plus précis, il dit qu'il s'agissait de chasser entièrement les Espagnols de la Flandre; que les États s'assuraient de pouvoir y parvenir dans l'espace d'un an, par les moyens qu'il déduisit en cette sorte: que toutes les forces des Provinces-Unies montaient à douze ou quinze mille hommes d'infanterie, non compris les garnisons, et à trois mille de cavalerie, outre cinquante vaisseaux en état de servir actuellement, avec une artillerie et des munitions proportionnées; qu'il ne s'agissait de rien autre chose sinon que les deux rois fissent monter toutes ces forces au double en fournissant pareil nombre de tout ce qui est marqué ci-dessus.

Je me doutai bien que de pareilles propositions n'allaient être reçues guère favorablement, et pour ne pas paraître autoriser les députés dans des prétentions véritablement excessives, je dis à Barneveld qu'il aurait dû avoir plus d'égard à ne de-

mander que ce qu'on pouvait lui accorder. Je demandai ensuite à Cécil, d'un ton qui renfermait une espèce de sommation, qu'il me dît nettement la volonté de son maître sur ce qu'on venait de lui exposer. Cécil me répondit, que sa majesté britannique n'aurait pas été fâchée de se maintenir avec tous ses voisins dans une paix réelle et sincère; qu'autant qu'on pouvait juger de l'état de la France par les simples apparences, sa majesté très-chrétienne était sans doute dans les mêmes sentimens; cependant que, sur les remontrances que j'avais faites au roi d'Angleterre, ce prince se déterminait à prendre le milieu entre les désirs des États et les siens propres, c'est-à-dire qu'il consentait à prêter sous main du secours aux Provinces-Unies; qu'il viendrait peut-être un temps où l'on pourrait faire mieux, mais que pour le présent elles n'avaient rien à attendre davantage.

Les députés, ne pouvant douter que cette résolution ne fût très-sérieuse, se retirèrent pour conférer entre eux sur la proposition de Cécil, qui, continuant son discours pendant ce temps-là, me dit que le roi d'Angleterre était bien d'accord, à la vérité, de favoriser les États, mais qu'il n'avait nulle envie de se ruiner pour eux. Il évita d'entrer dans aucun détail sur la nature de ces secours prétendus, afin qu'on ne pût dans la suite le rappeler à ses promesses, et à quelque enga-

gement positif; il dit seulement qu'en cas que l'Espagne portât son ressentiment jusqu'à attaquer personnellement les rois protecteurs de la liberté de la Flandre, afin que toutes choses fussent égales des deux côtés, il fallait que pendant que la France contribuerait de huit mille hommes d'infanterie et de deux mille chevaux, l'Angleterre n'en fournît pour sa portion que la moitié, non plus que d'une escadre qu'il serait besoin de tenir sur la côte d'Espagne, et d'une seconde dans les Indes, encore déclara-t-il que l'Angleterre n'avait aucun autre fonds pour l'entretien de ses forces que l'argent que la France lui devait, lequel lui serait rendu dans deux ans, et qu'elle voulait bien sacrifier à la cause commune.

Je ne vis qu'avec beaucoup de mécontentement que le secrétaire anglais cherchait ainsi à rompre tout accord en s'éloignant de dessein formé de l'état de la question, et en ne faisant que des difficultés anticipées. Je lui répondis, en cachant mon indignation le mieux que je pus, qu'un discours si vague n'était point ce qu'il fallait présentement; qu'il s'agissait avant toutes choses de régler sans équivoque ce qu'on ferait actuellement en faveur des Provinces-Unies pour le secours d'Ostende; qu'après cela, soit que le conseil de sa majesté britannique se portât à la guerre, ou qu'on s'y vît forcé par l'Espagne, il y aurait bien d'autres

considérations à faire sur les suppositions suivantes : que cette couronne n'attaquât qu'un des deux rois, ou qu'elle les attaquât tous deux, qu'ils se déclarassent eux-mêmes les aggresseurs, qu'ils fissent des conquêtes dans les Pays-Bas sur les Espagnols.

Pour faire voir encore davantage à Cécil qu'il n'effleurait pas seulement la matière, je lui fis remarquer qu'en cas de la rupture de l'Espagne, dont il venait de parler, afin que la supériorité fût du côté des deux rois, celui de France, outre vingt mille hommes qu'il faudrait qu'il jetât en Flandre, ne pourrait se dispenser d'en envoyer autant sur les frontières de Guienne, Languedoc, Provence, Dauphiné et Brest, sans parler des escadres de galères qu'il faudrait avoir pour s'assurer de la Méditerranée ; qu'il était nécessaire d'entrer dès à présent dans ces détails, tant afin de prendre plus sûrement toutes ses mesures que pour ne pas s'exposer à mille discussions capables de troubler la bonne intelligence entre les deux princes alliés.

Répondant ensuite plus directement aux paroles de Cécil, je lui dis que je ne voyais pas par quelle raison il voulait faire porter au roi de France tout ou la plus grande partie de la dépense d'une guerre qui lui serait commune avec le roi d'Angleterre ; que si par de pareilles prétentions le conseil britannique cherchait à ruiner

Henri, il entendait bien mal ses propres intérêts; que ce conseil ne faisait pas encore attention qu'en stipulant de part et d'autre toutes dépenses égales, la France ne pouvait d'ailleurs manquer d'en faire de particulières, peut-être plus grandes encore : telles étaient celles pour la défense de ses côtes de terre et de mer, qui, en tenant une partie des forces ennemies diverties de ce côté, ne seraient pas moins utiles à l'Angleterre qu'à la France elle-même. J'ajoutai que pour toutes ces raisons il me semblait que le conseil d'Angleterre prenait bien mal son temps pour redemander les sommes prêtées à la France; que Henri, bien éloigné de cette idée, ne m'avait donné aucun ordre là-dessus; que je savais seulement, par la place que j'occupais dans le conseil des finances, que son intention était de s'acquitter par paiement d'année en année, selon qu'il en était convenu avec la feue reine, et qu'il s'attendait à rembourser dans le courant de la présente deux cent mille livres; mais qu'encore une fois le conseil britannique prenait une fort mauvaise voie pour parvenir à cet acquit, en montrant par des défiances et des difficultés déraisonnables qu'il ne visait qu'à épuiser la France de plus en plus; conduite odieuse, et bien éloignée de celle de Henri, qui dans toutes ses actions ne montrait que de la bonne foi et ne travaillait que pour l'utilité publique.

Mes paroles ne firent aucune impression sur les assistans; au contraire, je vis mes Anglais prendre feu, et protester que, si on voulait les obliger à quelque chose de plus, l'Angleterre abandonnerait tout-à-fait les États. Cécil acheva surtout de se faire connaître à moi, dans cette conférence, pour ce qu'il était. Il n'usa que d'expressions doubles, de propos vagues, et de faux donnés à entendre, parce qu'il sentait bien que la raison n'était pas de son côté. La modération et la sincérité que j'opposais à ses mauvaises subtilités l'obligeaient à se jeter dans des contradictions dont il rougissait lui-même, lorsque d'un mot je lui faisais sentir le ridicule de ses paroles. Tantôt croyant m'intimider, il m'exagérait les forces de l'Angleterre; tantôt il cherchait à faire valoir les prétendues offres de l'Espagne à sa nation. Quelquefois il s'étudiait à arracher aux députés et à moi, quelque aveu dont il pût tirer avantage. Il supposait même malignement que nous avions dit des choses auxquelles nous n'avions jamais pensé. Il alla jusqu'à vouloir mettre la division entre les députés et moi, en faisant tomber sur moi seul le refus d'assister ouvertement les États. Il s'avisa de demander et de faire demander par ses collègues que la France payât sur l'heure à l'Angleterre, en déduction de ses dettes, quarante ou cinquante mille livres sterlings, et il dit aux

députés que c'était pour les employer à leurs besoins les plus pressans ; à quoi ils ajoutèrent que le refus que j'en faisais ne devait être imputé qu'à moi seul, parce que je disposais, disaient-ils, de tout l'argent de France. Si tout le mérite de ceux qu'on appelle ordinairement de fins politiques est de chercher ainsi à surprendre les cœurs droits, et à leur faire porter la haine de leur propre méchanceté, pendant que tout le fruit leur en reste à eux-mêmes, c'est en vérité quelque chose de bien méprisable qu'un politique. Ce qui me piquait le plus, c'était de voir que ces ministres, qui n'étaient là que pour exposer les intentions du roi, y substituaient impudemment les leurs propres : car je savais bien, et la manière seule dont ce prince leur avait parlé en ma présence me persuadait qu'il leur avait commandé tout le contraire de ce qu'ils faisaient.

Les députés, qui étaient rentrés pendant ce temps-là, s'étant retirés fort mécontens, comme on le juge aisément, et dans une plus grande perplexité qu'ils n'étaient auparavant, Cécil changea une dernière fois de batterie. Il me dit que, puisque les choses étaient telles, que le roi de France ne pouvait entrer en guerre que conjointement avec l'Angleterre, celle-ci ne pouvait le faire, si elle n'était payée de la France et des États, ce que ni l'un ni l'autre ne pouvait faire actuelle-

ment; le mieux était que les deux rois continuassent à vivre amis, mais sans entrer dans aucun démêlé étranger. C'était là vraisemblablement le véritable but du secrétaire, et depuis si longtemps qu'il parlait, ces deux mots étaient tout ce qu'il avait dit de sincère.

Comme je ne jugeai pas à propos de répondre à ce discours, les Anglais, croyant peut-être m'avoir amené à leur projet, dirent qu'ils feraient rapport au roi de tout ce qui s'était passé dans la conférence, et qu'ils lui demanderaient une audience pour moi, où tout serait conclu en deux mots sur ce pied; que, suivant les apparences, cette audience serait la dernière, et que j'y recevrais mon congé, rien ne restant plus à faire après cela. Si je gardai le silence en cette occasion, ce ne fut pas assurément que j'acquiesçasse à leurs raisons; au contraire, la manière dont ils venaient encore de se décéler eux-mêmes, et de s'avouer en quelque façon menteurs et imposteurs, m'avait donné pour eux le dernier mépris; mais je jugeai qu'en contestant et en m'échauffant, loin de leur faire quitter une résolution qu'ils avaient concertée ensemble, je pousserais peut-être la chose jusqu'à une rupture, au lieu que, dans les termes où nous en étions restés, l'amitié subsistant du moins entre les deux rois, et pouvant encore être cimentée par un double mariage (car on en parlait pu-

bliquement), il se présenterait peut-être dans la suite quelque occasion plus favorable. Je ne désespérais pourtant pas encore absolument du succès de ma commission, parce que je croyais voir que le roi n'entrait pour rien dans les desseins que ses conseillers s'efforçaient de faire réussir.

C'est de quoi je me proposais de m'assurer dans ma troisième audience ; car je ne donne point ce nom à ma réception du dimanche. Je l'avais fait demander par Cécil au roi. Ce prince envoya le chevalier Asquins me dire qu'il me l'accordait pour le lendemain même de la conférence dont il vient d'être parlé ; et que je ne menasse avec moi que peu de personnes, parce qu'il voulait s'entretenir particulièrement avec moi, ce qui me fut encore confirmé de sa part par milord Oreladoux, écossais, l'intime ami du comte de Mare, qui était le mien. Milord Hume et le vicomte Savard vinrent me prendre à Londres sur le midi, et me remirent, en débarquant à Greenwich, entre les mains du comte d'Erby, de la maison royale, qui me conduisit dans la chambre du roi. Je n'avais avec moi que quatre gentilshommes et deux secrétaires.

Le roi d'Angleterre me prit par la main, et défendant qu'on le suivît, il me fit entrer par son cabinet dans ses galeries, dont il ferma les portes. Il m'embrassa deux fois avec des expressions qui

marquaient combien il était satisfait du roi de France et de moi, et combien il était touché de ce que sa majesté très-chrétienne lui avait envoyé l'homme de tout son royaume qui lui était le plus nécessaire. Il exigea que, profitant de l'occasion présente, je lui parlasse sans aucune réserve. Ce moment me parut favorable pour me plaindre à sa majesté de ses ministres. Je lui dis, après les remercîmens ordinaires, qu'il m'était plus avantageux en toutes manières de traiter avec elle qu'avec ses conseillers, qui, après avoir fort mal exécuté ses ordres dans la dernière conférence, n'avaient pas manqué sans doute de lui faire un rapport infidèle de ce qui s'était passé entre eux et moi, et les députés flamands, et je lui promis de lui faire un récit sincère de tout, si elle voulait me le permettre.

Le roi ayant agréé ma proposition, je n'omis rien de ce qui s'était dit la veille. J'insistai en particulier sur la proposition de rembourser actuellement l'Angleterre de l'argent prêté, et sur la calomnie contre sa majesté très-chrétienne et moi dont on l'avait accompagnée. J'ajoutai que, si, après avoir rempli mes lettres à Henri d'éloges de la générosité, de la prudence et de la parfaite amitié du prince auquel j'avais l'honneur de parler, et cela, parce qu'il m'y avait autorisé par ses actions et ses paroles, je venais ensuite à tenir

subitement un langage tout opposé, sans avoir rien à apporter que des difficultés toutes frivoles, le roi mon maître ne pourrait guère penser autre chose sinon que j'avais traité en ministre flatteur, et peut-être infidèle, les intérêts qui m'avaient été confiés; outre qu'une pareille déclaration ne pouvait passer que pour l'effet d'une intelligence décidée avec l'Espagne; d'où s'ensuivrait peut-être une rupture entre les deux rois, qui n'avaient pas moins d'intérêt que d'inclination à demeurer toujours parfaitement unis. Je ne crus pas devoir balancer à révéler au roi d'Angleterre qu'il y avait plusieurs de ceux qu'il admettait dans son conseil qui n'étaient ni bien intentionnés, ni bien affectionnés à sa personne; que, sans les lui nommer, il devait regarder comme tels tous ceux qui se montraient assez peu zélés pour sa gloire et pour l'honneur de sa couronne que de lui conseiller de se rendre, sous le nom d'allié, l'esclave de l'Espagne; que le plus sûr pour lui était de se défier de tous ceux qu'il ne connaîtrait pas parfaitement, et d'en croire toujours plutôt ses propres lumières que la voix de ses ministres.

Ce n'était pas une chose bien difficile que de faire entrer le roi d'Angleterre en défiance de ses ministres; il n'y était que trop naturellement porté. Le changement que je remarquai sur son visage en entendant mes dernières paroles, quel-

ques gestes, quelques mots entrecoupés qui lui échappèrent, me le persuadèrent assez. Je crus même sentir, à n'en pouvoir douter, que, soit par l'effet de cette défiance, ou par celui des louanges que je lui avais données, ce prince était enfin dans la disposition la plus favorable où je pouvais le souhaiter. Je saisis cette instant pour jeter dans la conversation quelques propos généraux d'un projet par lequel la tranquillité de l'Europe entière, quant à la politique et à la religion, pouvait naître par le moyen de sa majesté britannique. Je m'arrêtai court après ce peu de paroles, comme si j'avais appréhendé de fatiguer ce prince par un trop long discours; mais je voyais bien qu'il n'était pas possible que la curiosité de Jacques ne fût piquée du peu que je venais de dire. Aussi me répondit-il que je ne l'ennuyais point, et qu'il fallait savoir quelle heure il était. Il sortit, et le demanda à ceux de ses courtisans qu'il trouva au bout de la galerie. On lui répondit qu'il n'était pas encore tout-à-fait trois heures. « Monsieur « l'ambassadeur, me dit-il, je veux rompre la « partie de chasse que j'avais faite aujourd'hui « pour vous entendre jusqu'au bout; je suis per« suadé que cette occupation me sera plus utile « que l'autre. »

Ce qui me détermina à faire un pas aussi hardi que celui de communiquer au roi Jacques les

grands desseins sur l'Espagne et sur toute l'Europe, qui avaient été concertés entre Henri et Élisabeth, c'est que j'étais persuadé que ce prince, déjà porté intérieurement à l'alliance avec la France, n'avait plus besoin, pour le fixer dans cette résolution, que d'y être engagé par un motif grand et noble, et que, d'un autre côté, ses ministres le rameneraient toujours à leur façon de penser, tant qu'il ne se soutiendrait pas contre eux par la persuasion qu'ils ne combattaient son avis que parce qu'ils l'ignoraient. Cela ne m'empêcha pas de prendre une précaution que je jugeai essentielle, comme on va le voir.

Je repris donc la parole sitôt que le roi se fut rapproché, et je lui dis que sans doute il avait quelquefois pensé, et avec beaucoup de raison, qu'un homme qui possède les emplois et les dignités dont on savait que j'étais revêtu ne quitte point sa place sans un très-grand sujet; que j'étais dans ce cas; que, quoique ma commission se bornât à demander l'union du roi d'Angleterre avec celui de France, je m'étais cependant proposé, avant que de sortir du royaume, d'entretenir sa majesté britannique de quelque chose d'infiniment plus considérable sur l'opinion que la renommée m'avait donnée de ses talens et de ses lumières; mais que ce que j'avais à lui dire était tel, que je ne pouvais le lui révéler sans m'expo-

ser à me perdre, qu'après que ce prince se serait engagé au secret par le serment le plus solennel. Jacques, plus attentif que je ne saurais le dire, balança pourtant à faire le serment que je lui demandais; et, pour s'en dispenser, il chercha à deviner de lui-même ce que je pouvais avoir de si intéressant à lui communiquer. Lorsqu'il eût vu que les différentes questions qu'il me fit coup sur coup ne le mettaient pas plus au fait, il me satisfit enfin par le plus terrible de tous les sermens, je veux dire, par celui du sacrement de l'Eucharistie.

N'ayant plus à craindre d'indiscrétion, je mesurai pourtant encore toutes mes paroles, et commençant par un point que je savais intéresser le plus le roi d'Angleterre, celui de la religion, je lui dis que, quelque occupé que je lui parusse des affaires et des grandeurs purement mondaines, et quelque indifférent qu'il m'eût peut-être cru sur le chapitre de la religion, il n'en était pas moins vrai que j'étais attaché à la mienne jusqu'à la préférer à ma fortune, à ma famille, à ma patrie, et à mon roi même; que je n'avais rien négligé pour porter le roi mon maître à l'établir en France par de solides fondemens, dans la vive appréhension où j'étais de la voir un jour succomber sous les efforts d'une faction aussi puissante que celle qui réunit le pape, l'empereur,

l'Espagne, les archiducs, les princes catholiques d'Allemagne, et tant d'autres corps et communautés intéressés dans cette cause; que j'avais assez bien réussi jusqu'à ce jour; mais que peut-être je n'en avais obligation qu'aux conjectures de pure politique, qui jetaient Henri dans le parti opposé à la maison d'Autriche; que ces circonstances venant à changer, ou moi, qui étais le seul à entretenir Henri dans ce plan de politique, venant à perdre ma place ou ma faveur, je ne voyais pas de quelle manière le roi de France pourrait résister à un parti que tout le monde et sa propre religion lui dictaient d'embrasser; que cette considération m'avait fait songer depuis long-temps à chercher pour l'exécution de ce dessein, une personne plus propre par son rang et sa puissance que je ne l'étais à l'accomplir et à fixer Henri dans ses sentimens; que, trouvant dans le prince auquel j'avais l'honneur de parler tout ce que je cherchais, mon choix n'avait pas été difficile à faire; en un mot, qu'il ne tenait qu'à sa majesté britannique d'immortaliser sa mémoire en se rendant en quelque manière l'arbitre du sort de toute l'Europe par un dessein auquel elle paraîtrait toujours avoir mis la dernière main, quoique l'exécution ne la regardât pas davantage que sa majesté très-chrétienne.

Il ne restait plus qu'à dire quel était ce dessein.

J'en donnai d'abord au roi d'Angleterre une idée générale sous celle d'un projet d'association entre tous les états et pays intéressés à abaisser la maison d'Autriche, dont le fondement était une ligue offensive et défensive entre la France, l'Angleterre et la Hollande, cimentée par l'union la plus étroite des deux maisons royales de Bourbon et de Stuart. Je fis envisager du premier coup-d'œil cette association comme très-facile à faire. Elle ne souffrait aucune difficulté par rapport au Danemarck, à la Suède, en un mot, à tous les princes et états protestans. On pouvait la rendre assez avantageuse aux princes catholiques pour la leur faire embrasser; par exemple, au duc de Savoie, en flattant son humeur inquiète et ambitieuse de l'espérance qu'il obtiendrait le titre de roi; aux princes d'Allemagne, en partageant entre eux ce qu'y possédait la maison d'Autriche, la Bohême, l'Autriche, la Hongrie, la Moravie, la Silésie, etc., et en rétablissant leurs anciens privilèges; au pape lui-même, en lui accordant la propriété des pays dont il ne possède que la féodalité. Quant au roi de France, quoique je cherchasse à persuader à sa majesté qu'il n'avait eu encore jusque-là aucune part au projet que je feignais avoir imaginé seul, je répondais pourtant que, lorsque je lui en aurais fait part, il ne songerait ni à rien retenir pour lui de ses conquêtes, ni à en tirer aucune récom-

l'âme, l'Espagne, dis-je, jouit, à la vérité, en y comprenant ce qu'elle possède dans les Indes orientales et occidentales, d'une étendue de terre bien aussi grande que celle de la Turquie et de la Perse ensemble; mais, s'il est vrai, comme on ne peut en douter, que le Nouveau-Monde, en récompense de l'or et des richesses qu'il lui apporte, la dépouille et de vaisseaux et d'hommes, cette étendue immense lui est plus à charge qu'elle ne lui sert.

Parcourons de même les autres puissances de ce parti, on trouvera partout beaucoup à rabattre des idées communes. Le pape paraît attaché à l'Espagne, et c'est en effet ce qu'il a de mieux à faire, environné comme il l'est de toutes parts par cette redoutable puissance, sans avoir aucun secours à prétendre des autres potentats catholiques; mais, comme il regarde au fond son état comme peu différent d'une servitude véritable, et qu'il n'ignore pas que le roi d'Espagne et les jésuites ne font qu'une vaine montre de soutenir son autorité, on ne hasarde rien à assurer qu'il ne cherche que les occasions de secouer le joug espagnol, et qu'il embrasserait volontiers un parti qui les lui offrirait sans courir de trop grands risques, et l'Espagne elle-même a de lui cette opinion.

Venons à l'empereur. Il n'a de commun avec

l'Espagne que son nom; ce qui semble ne servir qu'à rendre plus vives les jalousies et les querelles qui s'élèvent si souvent entre les deux branches de la puissance autrichienne. Quel est d'ailleurs son pouvoir? Il réside tout dans son seul titre; la Hongrie, la Bohême, l'Autriche et autres pays voisins ne sont presque que de vains noms. Exposé comme il l'est, d'un côté, à voir fondre sur ses états les formidables armées du grand-seigneur; sujet, d'un autre côté, à voir les pays de sa domination se déchirer eux-mêmes par la multiplicité et la diversité des religions qui y ont cours; dans de perpétuelles appréhensions que les princes électeurs ne se soulèvent pour rétablir leurs anciens privléges, l'empereur peut être mis aujourd'hui, après avoir tout évalué à son prix, dans la classe des moindres puissances de l'Europe. Je vois de plus cette branche autrichienne si dépourvue de bons sujets, que, s'il ne lui vient dans peu un prince assez brave ou assez bon politique pour savoir tenir unis les différens membres dont l'Allemagne est composée, elle a tout à craindre des princes de ces cercles qui n'aspirent qu'à regagner leur liberté sur le chapitre de la religion et sur celui de l'élection. Je n'en excepte pas l'électeur de Saxe lui-même, quoiqu'il paraisse le plus sincèrement attaché à l'empereur, comme à celui dont il tient sa principauté, parce qu'il est indubitable

que sa religion le mettra tôt ou tard aux prises avec son bienfaiteur; mais, en supposant que l'empereur peut tout attendre de la reconnaissance de cet électeur, celui-ci ne pourra rien ou très-peu de chose tant qu'il aura en tête la branche de Jean-Frédéric qu'il a dépouillée de cet électorat.

C'est ainsi, qu'à tout bien examiner, on trouve que presque toutes les puissances dont l'Espagne paraît s'aider, ou lui sont peu attachées, ou lui sont d'un faible secours. Personne n'ignore qu'en général l'objet de toutes les villes et des princes, soit de l'Allemagne, soit de la Suisse, est de se délivrer de la domination de l'empereur, et même de s'agrandir à ses dépens. Il ne peut pas plus compter sur les princes ecclésiastiques que sur les autres. Un empereur étranger est tout ce qu'ils souhaitent le plus, pourvu qu'il ne soit point de la religion. Rien ne ferait tant de plaisir aux archiducs, tout Espagnols qu'ils sont, qu'un arrangement par lequel ils deviendraient en Flandre souverains indépendans de l'Espagne; ils se lassent à la fin de n'être que ses valets. Quel est le lien qui attache le duc de Savoie aux Espagnols? la crainte seule de la France; car il les hait naturellement, et il n'a jamais pardonné au roi d'Espagne d'avoir partagé celle de ses filles qu'il lui a donnée si différemment de la cadette. Il ne se pré-

sentait rien autre chose à dire sur l'Italie, sinon qu'elle ne peut que suivre la loi du plus fort.

Il est donc vrai que la seconde des factions que nous venons de marquer n'a réellement rien à craindre, pourvu qu'elle entende assez bien ses intérêts pour demeurer toujours unie. Or il est certain que ses motifs si naturels de désunion ne s'y rencontrent point, ou qu'ils doivent tous, et même celui de la différence de religion, qui est en quelque sorte l'unique, céder à la haine contre l'Espagne, qui est le grand et commun motif qui les anime. Quel est le prince tant soit peu jaloux de sa gloire qui refuserait d'entrer dans une association dans laquelle on verrait quatre rois, tels que ceux de France, d'Angleterre, de Suède et de Danemarck, se tenir par la main? Élisabeth avait coutume de dire qu'il n'y avait rien qui pût résister à ces quatres têtes réunies.

Ces vérités supposées, il ne reste plus qu'à examiner par quels moyens l'on pourrait réduire la maison d'Autriche à la seule monarchie espagnole, et la monarchie espagnole à la seule Espagne. Ces moyens consistent dans l'adresse ou dans la force, et j'en trouve deux pour l'une et pour l'autre.

Le premier des moyens secrets est de travailler à enlever les Indes à la maison d'Autriche. Comme l'Espagne n'a pas plus de droit d'interdire ces contrées au reste des Européens qu'elle n'en a d'y dé-

truire les habitans naturels, et qu'il est libre d'ailleurs à tous les peuples de l'Europe de se faire des établissemens dans les terres de nouvelle découverte, dès qu'une fois ils ont passé la ligne, cette entreprise serait facile à exécuter, en mettant seulement sur pied trois flottes de huit mille hommes chacune, bien équipées et ravitaillées tous les six mois; l'Angleterre fournirait les vaisseaux, la Flandre l'artillerie et les munitions, et la France, comme la plus puissante, l'argent et les soldats. La seule convention à faire serait de partager également les pays conquis.

Pendant ce temps-là, on préparerait secrètement le second de ces moyens à l'occasion de la succession de Clèves et de la mort de l'empereur, qui ne peut être éloignée; de manière qu'à la faveur des conjonctures que feraient naître ces deux incidens, on trouverait des raisons pour enlever à la maison d'Autriche l'empire et ses autres dépendances en Allemagne, èt pour y rétablir la forme libre de l'élection telle qu'elle était anciennement.

Le premier des deux moyens déclarés est de prendre ensemble les armes pour chasser les Espagnols de la Flandre, afin d'ériger cet état en république libre et indépendante, portant seulement le titre de membre de l'Empire : la chose est peu difficile avec les forces des alliés. Les Pro-

vinces-Unies, y compris les Liégeois, Juliers et Clèves, font un triangle dont le premier côté, depuis Calais jusqu'à Embden, est entièrement sur la mer, le second est borné par la France, savoir, par la Picardie jusqu'à la Somme, et par le pays Messin jusqu'à Mézières; le troisième s'étend depuis Metz, par Trèves, Cologne et Mayence, jusqu'à Dusseldorf. Il ne s'agit que de garder ces trois côtés, de manière qu'on les rende inaccessibles à l'Espagne; ce que l'on peut faire sans peine, l'Angleterre se chargeant du premier, la France du second, les électeurs et autres princes intéressés du troisième. Toutes les villes qui peuvent se trouver sur cette ligne, à l'exception peut-être de Thionville qui obligerait à la forcer, céderaient d'abord qu'on les menacerait de les mettre à contribution.

Le second moyen des deux derniers est de déclarer de toutes parts et d'un commun concert, de la part de la ligue marquée ci-dessus, la guerre à l'Espagne et à toute la maison d'Autriche. Le détail de cette entreprise est sans doute infini; ce n'est pas ici le lieu de le faire, il trouvera sa place ailleurs. L'observation la plus essentielle au sujet de cette guerre, c'est que la France et l'Angleterre doivent renoncer à rien prendre dans le partage des conquêtes, et les abandonner aux puissances qui ne peuvent par elles-mêmes donner de

l'ombrage aux autres. Ainsi la Franche-Comté, l'Alsace et le Tyrol sont le partage naturel des Suisses; la Lombardie doit échoir au duc de Savoie, pour être érigée avec ses autres états en royaume; le royaume de Naples au pape comme ne convenant bien qu'à lui; la Sicile aux Vénitiens avec ce qui les accommode dans l'Istrie et le Frioul. Le fondement le plus solide de cette confédération est, comme on le voit, qu'il y aurait à gagner pour tous les confédérés. Le reste de l'Italie, qui est assujettie à ces petits princes, peut être laissé dans la forme de gouvernement où il est, pourvu que tous ces petits états ne fussent censés composer ensemble qu'un seul corps ou république dont ils seraient tous autant de membres.

Voilà à peu près comment j'exposai à sa majesté britannique le dessein que je voulais lui faire goûter. J'y ajoutai tout ce que je croyais capable de lever ses doutes et de le persuader. Je lui dis que j'avouais que cette matière excédait la portée de mon esprit; que je n'étais pas surpris que sa majesté y trouvât dans l'abord de grandes difficultés; que Henri ne manquerait pas d'y en trouver aussi beaucoup; mais qu'elles ne venaient que de ma propre faiblesse et de l'impossibilité de faire bien sentir ce qui, pour être parfaitement expliqué, demandait beaucoup de temps et de longs discours; que j'étais intérieurement convaincu

que non-seulement ce dessein était possible, mais encore que le succès en était infaillible; que, s'il s'y trouvait quelque chose de défectueux dans la manière dont je l'avais conçu, il serait aisément rectifié par les lumières des quatre grands rois et des plus fameux capitaines de l'Europe auxquels on le donnerait à exécuter.

Je revins encore à l'alliance des deux rois de France et d'Angleterre, et je dis à sa majesté britannique que, cette alliance étant le premier et le nécessaire fondement de la confédération que je venais de lui proposer, c'était par celle-là qu'il fallait nécessairement qu'elle commençât, sans s'arrêter aux discours des gens passionnés, ni se laisser toucher par des considérations aussi frivoles que celle des dettes de la France et de la Flandre à l'Angleterre. Je l'assurai que l'Angleterre n'avait rien à perdre du côté de la France, que Henri ne faisait tant de provisions d'armes et de munitions, et n'amassait de si grandes sommes que pour se voir un jour en état de satisfaire à tout, et d'accomplir par lui-même la plus grande partie de cet important projet; du moins que je croyais pouvoir me flatter de l'y engager par le motif de la gloire et de l'utilité publique, si puissant sur l'esprit de ce prince. J'attaquai Jacques par son endroit le plus sensible; je veux dire par l'ambition d'immortaliser sa mémoire, et par le

désir qu'il avait de paraître ressembler à Henri et d'avoir part à ses louanges.

Enfin l'envie que j'avais de réussir fit que je rendis à ce prince la chose si palpable, que, m'embrassant avec une espèce de transport, qui provenait d'amitié pour moi, et de ressentiment des mauvais conseils qu'on avait essayé jusque-là de lui faire suivre : « Non, monsieur l'ambassadeur, « me dit-il, ne craignez pas que je vienne jamais à « manquer à ce que nous avons accordé ensemble. » Il me protesta sur le même ton qu'il ne voudrait pas pour beaucoup n'avoir pas entendu ce que je venais de lui dire; qu'il ne démentirait pas la bonne opinion que le roi de France et moi avions conçue de lui; qu'il était tel que je l'avais pensé, que les réflexions qu'il allait faire sur tout ce que je venais de lui dire ne feraient que le confirmer davantage dans les sentimens que je lui avais inspirés; qu'il s'engageait à moi d'avance à signer le modèle du traité d'alliance que je lui avais présenté le dimanche, et où il avait fait quelques petits changemens de sa main; que je le signerais de mon côté au nom du roi de France, si je n'aimais mieux le remporter avec moi, sans être signé, pour le faire voir à sa majesté très-chrétienne; auquel cas il me donnait sa parole royale, que, le renvoyant, ou le rapportant au bout d'un mois ou six semaines, approuvé et signé de la main de

Henri, il y joindrait sa signature sans la moindre difficulté. Il finit en m'assurant obligeamment qu'il ne voulait plus rien faire à l'avenir que de concert avec le roi de France. Il me fit promettre le même secret que j'avais eu la hardiesse d'exiger de lui pour toute autre personne que pour le roi mon maître, et il l'étendit jusqu'à me défendre de mettre jamais sur le papier certaine chose qu'il me confia, et que je supprime à cause de ce serment.

Notre entretien avait commencé à peu près à une heure, et en avait duré plus de quatre. Le roi appela l'amiral Howard, les comtes de Northumberland, de Southampton et de Mare, milord Montjoie et Cécil, et il leur déclara qu'après avoir mûrement pesé mes raisons, il était résolu à faire une alliance étroite avec la France contre l'Espagne. Il reprocha hautement à Cécil d'avoir agi et parlé au contraire de tout ce qu'il lui avait commandé : explication dont le secrétaire se tira tout-à-fait mal. « Je vous ordonne, à vous, mon« sieur Cécil, lui dit ce prince, que, sans autre « réplique ni contestation, vous fassiez dresser en « conformité toutes expéditions nécessaires, sui« vant lesquelles *j'en donnerai la dextre* [1], et « toutes sortes d'assurances, aux ambassadeurs

[1] Cette expression signifie le serment ou promesse d'alliance qu'on fait, en présentant la main droite.

« de MM. les États. » C'est la première fois qu'il les avait traités avec cette distinction. Après quoi, se tournant vers moi, et me prenant les mains, il me dit: « Hé bien, monsieur l'ambassadeur, n'êtes-« vous pas maintenant bien content de moi? »

Je répondis par une inclination très-profonde, et en faisant à sa majesté les mêmes protestations de fidélité et d'attachement que j'aurais pu faire à mon roi. Je le priai de permettre que je les lui confirmasse en lui baisant la main. Il m'embrassa et me demanda mon amitié avec un air de bonté et de confiance qui déplut fort à plusieurs des conseillers présens. Et, en me congédiant, il donna ordre au comte de Northumberland de m'accompagner jusqu'à la Tamise, et à Sidney de m'escorter jusqu'à Londres.

FIN DU LIVRE QUINZIÈME.

LIVRE SEIZIÈME.

SOMMAIRE DU LIVRE SEIZIÈME.

Suite des Mémoires de 1603. Continuation de l'ambassade et des négociations de Rosny à la cour de Londres. Formule de traité avec sa majesté britannique. Substance de ce traité. Dépêche de Rosny interceptée. Audience de congé, et dernier entretien de Rosny avec le roi Jacques; présens qu'il fait à Londres; son retour. Danger qu'il court sur la mer. Accueil que lui fait Henri IV. Entretien public entre eux sur sa négociation. Suite de l'état des affaires d'Angleterre; troubles et querelles particulières dans cette cour. Conclusion du traité fait par Rosny. Continuation des affaires d'Angleterre, d'Espagne, des Pays-Bas, et autres étrangères. Rosny reprend ses travaux dans la finance. Henri le soutient hautement dans une querelle qu'il a avec le comte de Soissons. Il reçoit le roi à Rosny. Voyage de Henri en Normandie; ce qui se passa dans ce voyage. Mutinerie des protestans, et assemblée de Gap. Rosny est fait gouverneur de Poitou. Établissement de la soie en France; entretien sur ce sujet, dans lequel Rosny cherche à en dissuader Henri; remarques sur son opinion touchant la soie et le luxe. Colonie établie en Canada.

LIVRE SEIZIÈME.

Il ne s'agissait plus que de donner une dernière forme aux conventions qui venaient d'être arrêtées entre le roi d'Angleterre et moi, et signifiées par ce prince à ses ministres, et d'en composer un traité, ou, pour parler plus juste, un projet de traité entre les deux rois. On ne pouvait, en effet, appeler d'un autre nom une pièce qui ne devait obtenir son dernier et principal effet que de l'acceptation de sa majesté très-chrétienne, entre les mains de laquelle il fallait qu'elle passât auparavant. C'est ici que je sentis quel tort faisait à ma négociation la malheureuse précaution que la nécessité nous avait obligés, Henri et moi, de prendre dans le conseil de France, de ne rien proposer que comme de moi-même au roi d'Angleterre.

Ce prince, beaucoup mieux persuadé que je ne l'aurais souhaité que, dans toutes les propositions que je lui avais faites, je n'avais agi que de mon seul mouvement et pour assurer la religion protestante contre tous les événemens de la politique, n'avait garde de me considérer, dans tout ce que je lui avais dit de secret, comme l'organe du roi

mon maître; et il croyait faire beaucoup en s'engageant le premier, sur des apparences très-fortes, à la vérité, que le roi de France en ferait autant, avec encore plus de plaisir. Mais quelle différence entre un pareil engagement général et sujet à mille interprétations, et celui d'un traité dans lequel, en vertu d'un plein pouvoir du roi, j'aurais inséré avec toute l'attention et le détail possibles toutes les clauses et conditions, et où je serais entré dans toutes les explications qui forment les liens irrévocables d'un traité politique! Je ne serais pas si hardi à assurer qu'au lieu d'une simple formule de traité, j'étais en droit d'attendre en cette occasion de sa majesté britannique la signature d'un traité complet de tout point, et contre lequel il ne lui aurait pas été possible à elle-même de revenir, si les regrets dont les lettres du comte de Beaumont au roi sont pleines, sur ce manque d'un blanc signé, n'étaient pas un témoignage authentique que l'amour-propre ne me fait rien dire ici de trop.

Je me ferais pourtant un reproche, si je paraissais soupçonner la bonne foi du roi Jacques; j'avoue, au contraire, qu'aucun prince de l'Europe ne se montre en être plus jaloux; mais il arrive, par je ne sais quelle fatalité, que la chose du monde qui paraît devoir être le moins exposée aux caprices du sort, je veux dire, un accord po-

litique, pur ouvrage de l'esprit, libre dans ses opérations, et maître de ses sentimens, est pourtant ce qu'on connaît de plus fragile. Ceux qui le contractent ne voudraient, en aucune autre occasion, encourir le blâme d'avoir manqué à leur parole, et cependant elle se trouve presque toujours sans exécution, pour peu qu'on trouve quelque couleur au parjure, comme si éluder une promesse solennellement engagée n'était pas la même chose que la violer. Je ne pouvais douter que, sitôt que je serais parti, les conseillers de sa majesté britannique ne fissent tous leurs efforts pour détruire un travail qu'ils n'avaient pu empêcher. Je m'attendais bien que Cécil serait un des plus ardens. La victoire que je venais de remporter sur lui, le chagrin qu'il avait essuyé de la part du roi à mon sujet, la confusion dont l'avait couvert la conversation que j'avais eue avec lui, lorsqu'elle avait été répandue dans le monde, étaient autant de traits qui avaient achevé d'ulcérer son esprit.

On conviendra sans peine, malgré tout cela, que j'avais sujet d'être satisfait du succès de ma négociation [1]. Si je me considérais moi-même

[1] Il est fait mention avec éloge de cette ambassade de Rosny en Angleterre dans presque toutes les histoires et mémoires du temps, sans parler de plusieurs écrivains modernes qui y ont joint leurs suffrages, dont quelques-uns, comme l'auteur

dans cette affaire, la manière dont elle se terminait était tout ce qui pouvait m'arriver de plus avantageux, puisqu'en remportant la gloire d'avoir réussi dans une entreprise regardée comme très-difficile, je ne courais point le risque d'être accusé d'avoir passé les bornes de ma commission. Le roi et son conseil étaient les maîtres de retrancher et de changer tout ce qu'ils jugeraient à propos dans un accord, dont je n'avais rendu ni eux, ni moi-même garans; ainsi j'avais fait tout ce que je pouvais faire. A l'égard du bien de la chose, envisagée selon les desseins et l'intention du roi, auxquels j'aurais sacrifié sans peine toute autre considération, si je n'avais pas complètement réussi, c'est que je ne pouvais aller plus avant sans m'écarter des termes, je ne dis pas de mon instruction publique, mais de l'instruction secrète même. Il en résultait toujours un avantage

des *Mémoires d'état de Villeroi*, et de l'histoire du duc de Bouillon, n'ont aucun intérêt à élever la gloire de ce ministre. Le récit qu'en fait P. Matthieu est conforme à celui qu'on vient de lire, jusque dans les moindres circonstances, t. 2, liv. 3, p. 577 et suivantes. Voyez aussi les manuscrits de la bibliothèque du Roi, vol. 9590, et le premier volume de Siri, (*Mém. recond.*) Outre le détail de l'ambassade du marquis de Rosny à Londres, qui de tout point se rapporte avec celui qu'on vient de lire (p. 226 et suiv.), on trouve partout dans cet historien des particularités très-curieuses sur le conseil et sur la personne du roi Jacques, ainsi que sur les affaires de la cour d'Angleterre.

réel et sensible; c'est que, dans une conjoncture où l'on avait eu tant de justes sujets de craindre une union intime de l'Angleterre avec l'Espagne, ce dessein se trouvait absolument ruiné, et sa majesté britannique engagée dans un autre, d'où elle ne pouvait revenir sitôt ni si facilement au premier.

Je me mis donc incontinent à rédiger la formule de traité. Je la remis ensuite, pour être vue et examinée une dernière fois, au roi d'Angleterre et à ses conseillers, qui la lurent à plusieurs reprises, y retouchèrent l'un après l'autre, et y firent quelques changemens de nulle importance; enfin elle fut arrêtée de la manière qu'on va voir.

Le roi d'Angleterre, après de grands remercîmens à sa majesté très-chrétienne, de la manière dont elle l'avait prévenu, et de la qualité de l'ambassadeur qu'elle lui avait envoyé, renouvelait et confirmait les anciens traités d'alliance, tant d'Élisabeth avec Henri que de l'Écosse avec la France, et entendait se les appliquer personnellement par celui-ci, qui, en quelque sorte, les réunissait tous, et avait de plus, pour objet particulier, la défense commune de leurs personnes contre l'Espagne, celle de leurs états, de leurs sujets, et de leurs alliés réciproques, tels et en quelque temps qu'il plût aux deux rois de se les désigner. Les Provinces-Unies étaient déclarées

jouir de cet avantage, et c'étaient les seuls alliés qui fussent ici nommément exprimés. Il était stipulé, par rapport à eux, qu'on prendrait des moyens convenables, ou pour assurer pleinement leur liberté, ou du moins pour faire en sorte que, s'ils étaient réputés sujets de l'Espagne ou de l'Empire, ce ne fût qu'à des conditions qui leur procurassent une parfaite tranquillité, et qui ôtassent aux deux rois alliés la crainte d'une domination trop absolue de la maison d'Autriche dans ces provinces.

Pour tout cèla, outre que les deux princes s'engageaient mutuellement à se déclarer ouvertement, à la réquisition de l'un d'eux, afin de ne pas se laisser surprendre aux artifices de la cour de Madrid, on convenait dès à présent de fournir aux États-généraux un secours suffisant pour les tirer de l'oppression. Le nombre des hommes qui devaient le composer n'était pas réglé; il y était seulement marqué que ces soldats seraient tirés de l'Angleterre seule, et que tous les frais de cet armement seraient à la charge de sa majesté très-chrétienne, une moitié purement de l'argent de France, l'autre moitié en déduction des sommes dues par la France à l'Angleterre. On n'oubliait pas de marquer que cette manœuvre des deux couronnes en faveur des Pays-Bas se ferait sans aucun éclat, et le plus secrètement qu'il serait

possible, pour ne pas enfreindre directement le traité de paix fait avec l'Espagne. Si cette puissance, traitant cette action d'infraction formelle, s'en prenait aux rois protecteurs, voici ce qui était résolu. Dans la supposition que le roi d'Angleterre fût attaqué seul, le roi de France lui fournirait une armée de six mille Français, soudoyés et entretenus à ses frais pendant tout le temps de la guerre; il paierait à l'Angleterre, en quatre ans, et par portions égales, ce qui lui resterait de dû. L'Angleterre agirait précisément de la même manière avec la France, au cas que l'orage tombât sur celle-ci; le choix de la mer ou de la terre serait à la partie attaquée, et alors aussi l'Angleterre ne pourrait lui rien demander de ses dettes. Enfin, si l'Espagne déclarait la guerre aux deux princes alliés à la fois, pour en tirer raison et utilement pour la Flandre, sa majesté très-chrétienne tiendrait une armée de vingt mille hommes sur les frontières de Guienne, Provence, Languedoc, Dauphiné, Bourgogne et Bresse; elle en jeterait pareil nombre du côté de la Flandre, et divertirait les forces de l'Espagne en croisant avec ses galères dans le levant de la Méditerranée. Sa majesté britannique, de son côté, outre une armée de terre de six mille hommes au moins qu'elle tiendrait sur pied, enverrait une flotte dans les Indes occidentales, et croiserait avec une seconde

sur les côtes d'Espagne. Tout paiement des dettes serait sursis, et chacun demeurerait chargé de ses propres frais. De secrète qu'aurait été l'alliance jusqu'alors, elle serait rendue publique par un traité offensif et défensif entre les deux rois intéressés, et l'un ne pourrait sans l'autre ni désarmer ni diminuer les forces convenues, ni entamer aucun accord.

Tel était en substance le projet du traité, qui m'avait causé tant d'inquiétudes et de peines. Le roi Jacques le signa, je le signai après lui, et je ne songeai plus après cela qu'à repasser au plus tôt en France, où il devait être converti en un traité solennel. Je n'oubliai pas d'en donner avis à Henri, auquel pourtant je cachai ou déguisai une partie de cette importante nouvelle, ainsi que le détail de ce qui venait de m'arriver en dernier lieu chez le roi d'Angleterre en présence de ses conseillers. Mes dépêches étaient déjà si longues, si fréquentes, si interrompues, et écrites avec tant de hâte, que ce n'était peut-être pas mal faire que d'en épargner le travail à sa majesté, qui devait avoir beaucoup de patience en les lisant. Ce n'était pourtant pas là le véritable sujet de mon silence. L'exactitude avec laquelle Henri m'écrivait lui-même, tant pour m'informer de ce qui se faisait d'important dans le conseil de France que pour me donner de nouveaux ordres

et de nouvelles instructions, conformes aux différens changemens qui arrivaient dans les affaires de ma négociation, me persuadait assez que rien sur ce sujet ne le lassait ni ne le rebutait. Mais outre que c'est un trait d'une assez bonne politique de réserver en ces occasions quelque chose de nouveau à apprendre à son retour pour être mieux reçu de son maître, je ne voulais pas exposer le dernier secret de ma négociation à être découvert, ni en aucune manière divulgué. Ce qui venait d'arriver était un avis pour moi de me conduire avec une extrême circonspection. C'est un fait dont je n'ai pas parlé dans son temps pour ne point interrompre un récit plus intéressant.

Parmi le grand nombre de lettres que je faisais partir de Londres, les unes adressées à Villeroi et au conseil, les autres pour n'être vues que du roi seul, il s'en trouva une de ces dernières, datée du 20 juillet, qui ne fut point remise à Henri, ce qu'il comprit par la dépêche de l'ordinaire suivant, et il me le manda aussitôt. Cette lettre était de la dernière conséquence. Je connaissais parfaitement le courrier que j'en avais chargé : c'était un de mes domestiques aussi simple que fidèle, et qui me servait même à ma chambre. Je le questionnai, et il me répondit que, le roi étant à la chasse au moment de son arrivée, il avait porté le paquet chez

M. de Villeroi, et l'avait donné à un de ses commis; qu'il avait oublié de demander le nom de ce commis, qu'il ne connaissait point, parce que, dans le même moment, Louvet parlait aussi au commis et lui remettait plusieurs autres paquets à l'adresse de son maître. Voilà ce que je mandai au roi, en le priant de faire faire de son côté toutes les recherches nécessaires. Après bien des mouvemens et des informations, je ne reçus d'autres éclaircissemens de sa majesté sinon qu'on lui avait dit, et qu'elle croyait que la faute venait du maître de la poste d'Écouen.

Je me doutais déjà de quelque chose, et ce manége de commis, dont la friponnerie m'était déjà particulièrement connue, achevant de m'ouvrir les yeux, je demeurai frappé de l'idée qu'il y avait un traître employé dans les bureaux du roi, et même que ce ne pouvait être qu'un de ceux qui travaillaient sous Villeroi. Je récrivis à Henri que, quelque chose qu'il pût me dire, cette soustraction ne s'était faite qu'en cet endroit seul, et qu'assurément elle ne pouvait pas avoir été faite par inadvertance et sans dessein. Ce commis, quel qu'il fût, gagné par les ennemis de l'état, pour découvrir le contenu des lettres que j'écrivais de Londres à sa majesté, ne put résister à l'envie de décacheter celle-ci, dont l'adresse piqua sa curiosité, y ayant écrit sur l'enveloppe du paquet : *Paquet pour être*

remis ès mains propres du roi sans être ouvert. Il s'en repentit sans doute, lorsqu'il vit qu'il n'en pouvait faire aucun usage, ce qu'il y avait d'essentiel dans la lettre étant exprimé avec un chiffre, dont rien ne lui pouvait expliquer le sens : et c'est ce qui me consolait dans ce malheur; mais la faute était faite, et il aima mieux apparemment jeter la lettre au feu que de la rendre décachetée. On verra, par les mémoires de l'année suivante, que j'avais deviné juste.

Henri aurait souhaité que j'eusse pratiqué la reine d'Angleterre et le prince son fils, comme j'avais fait le roi Jacques, pour bien connaître leur caractère et leurs inclinations à l'un et à l'autre : mais comme, malgré tous les bruits qui avaient couru, cette princesse était encore du côté de l'Écosse et ne pouvait arriver si tôt, sa majesté ne jugea pas ce motif suffisant pour me faire faire un plus long séjour à Londres, pendant que plusieurs autres affaires, presque aussi importantes, demandaient ma présence à Paris, et elle fut la première à me presser de revenir au plus tôt. Cet ordre était parfaitement de mon goût : l'envie triomphe surtout des absens. Mes amis perdaient encore plus que moi, de ce que j'étais éloigné. Je chargeai Vaucelas [1], mon beau-frère, de porter à la

[1] André de Cochefilet, baron de Vaucelas, comte de Vauvineux, etc. Il fut depuis conseiller d'état, ambassadeur en

reine d'Angleterre les lettres de leurs majestés, que j'avais apportées pour elle, et je l'instruisis de ce qu'il avait à dire et à faire, pour parvenir à ce que le roi désirait savoir touchant cette princesse.

Ma blessure à la bouche se rouvrit comme je disposais tout pour mon départ : la fièvre qu'elle me causa me retarda de quelques jours, et m'empêcha même d'écrire au roi comme à l'ordinaire. Dès que je sentis mes forces revenues, je fis demander mon audience de congé au roi d'Angleterre, qui eut la bonté de m'épargner la peine d'aller cette fois jusqu'à Greenwich; il me fit savoir par milord Oreladoux qu'il se transporterait exprès à Londres ; qu'il m'attendrait à Westminster, et que, quelque matin que j'y vinsse, je le trouverais prêt à me donner audience, parce qu'il comptait partir ce jour-là de très-bonne heure pour la chasse, « afin de dissiper, ajoutait obli-« geamment ce prince, le chagrin que mon départ « lui causerait. »

Je m'y rendis si matin, que le roi n'était pas encore habillé. Je l'attendis près d'une heure, et

Espagne et en Savoie ; il était frère de la seconde femme de Sully. La maison de Cochefilet est marquée dans Duchesne pour l'une des plus anciennes du Perche, originaire d'Écosse, et alliée des rois d'Écosse, de la maison de Bailleul en Normandie.

j'employai ce temps à visiter les sépultures magnifiques et les autres morceaux rares qui rendent célèbre l'église de Westminster. Je fus reçu de sa majesté britannique avec toutes sortes de caresses. Jacques répondit au compliment que je lui fis sur le regret que j'avais de m'éloigner de lui, que ce qu'il m'avait mandé du sien était très-véritable, d'autant plus qu'il ne s'attendait point à me voir repasser la mer, à cause des fonctions qui m'arrêtaient en France; mais il jura, et par tout ce que la religion a de plus sacré, que, par quelque personne que sa majesté très-chrétienne lui renvoyât le traité dont j'emportais la formule, il le signerait sans aucune discussion. Il parla de sa nouvelle alliance avec Henri, d'une manière très-touchante, et, en disant qu'il prenait ce prince pour son unique modèle aussi-bien que pour son ami, il s'engagea à mettre au rang de ses propres ennemis tous les ennemis de ce prince. Il fit une espèce de récapitulation de toutes ses promesses, pour me donner la satisfaction de voir qu'il n'en avait oublié aucune. Il s'obligea de ne donner ni intercession, ni accès auprès de lui à aucun des sujets du roi de France dont ce prince aurait le moindre sujet de se plaindre; et il exigea la même déférence du roi de France, surtout par rapport à tout jésuite qui serait trouvé déguisé, soit dans ses états, soit sur ses vaisseaux. Il loua extrê-

mement Henri d'avoir chassé cet ordre de son royaume, et dit qu'il lui conseillait de tout son cœur de ne pas commettre la faute de les rappeler : c'est l'article sur lequel il insista le plus. Aussi haïssait-il ces religieux de toute la haine qu'il portait à l'Espagne jointe à celle que l'on a contre ceux que l'on regarde comme ses ennemis personnels; et il ne fut bien satisfait que lorsque je me fus engagé, autant qu'il était en moi, à lui envoyer écrites ces assurances qu'il exigeait de sa majesté très-chrétienne. Il me remit deux lettres pour le roi et la reine, de pur compliment, en réponse à celles qu'il en avait reçues, où l'article de l'ambassadeur français ne fut pas traité légèrement [1].

Chargé de ces lettres et du modèle du traité, je ne voulus pas attendre plus long-temps à partir que jusqu'au lendemain. Je sortis de Londres après avoir reçu les adieux de tous les honnêtes gens, et je repris la même route par laquelle j'étais venu. Sydney et le vice-amiral anglais me servirent d'escorte jusqu'à la mer, et ils eurent soin de me fournir tout ce qui m'était nécessaire, à moi et à toute ma suite, tant pour le voyage de terre que pour le trajet de mer.

[1] L'historien Matthieu dit que le roi d'Angleterre fit présent au marquis de Rosny d'une chaîne de pierreries de grand prix. *Ibid.*

J'oubliais l'article des présens que je fis en Angleterre au nom de sa majesté très-chrétienne, Celui du roi fut six chevaux parfaitement beaux et bien dressés, et richement caparaçonnés. Henri y joignit un autre don qui devait être estimé bien plus considérable encore, je veux dire, la personne de Saint-Antoine, le plus excellent homme de cheval qu'on connût; celui de la reine d'Angleterre, une des plus grandes et des plus belles glaces de Venise qu'on ait vues, dont le cadre d'or était couvert de diamans; et celui du prince de Galles, une lance et un heaume d'or, aussi enrichi de diamans, un maître d'arme et un baladin. Le duc de Lenox, le comte de Northumberland, en un mot tous ceux que j'ai eu occasion de nommer, et quelques autres encore, eurent, les uns des boîtes, les autres des enseignes, boutons, aigrettes, bagues et chaînes d'or et de diamans; plusieurs femmes eurent aussi des bagues et des colliers de perles. La valeur de tous ces présens, y compris douze cents écus que je laissai à Beaumont pour être répandus en quelques endroits, était de soixante mille écus. L'objet du roi, en faisant tant de riches présens, dont même une bonne partie fut continuée aux seigneurs anglais, en forme de pension, était de les retenir, et de les attacher de plus en plus à son parti. Je les fis sur ma propre connaissance, et sur les recom-

mandations de Beaumont; et ma principale attention fut de les distribuer de manière qu'ils ne fissent naître aucune jalousie entre ces seigneurs anglais, et que le roi lui-même n'en prît aucun soupçon. La précaution dont j'usai fut de lui demander la permission de reconnaître par quelque légère gratification les services que j'avais reçus dans sa cour.

Je reçus à Douvres une lettre de Henri par laquelle il me faisait savoir qu'il était arrivé le 9 juillet à Villers-Coterets, où il m'attendait avec impatience. Il y passa quelques jours, pendant lesquels la reine fit un voyage à Liesse. Je ne voulus point me reposer à Douvres, et j'ordonnai l'embarquement pour le lendemain. Il fit un si mauvais temps la nuit, que le vice-amiral anglais me conseilla très-sérieusement de changer de résolution. Le plus petit délai ne paraissait pas moins insupportable à toute ma suite qu'à moi-même, surtout à ces damoiseaux de ville qui se trouvent hors de leur élément lorsqu'ils ont perdu le pavé de Paris. Ils me firent tous de si fortes instances de quitter Douvres ce jour-là, et la lettre de sa majesté me flattait moi-même d'un accueil si favorable, que je voulus qu'on appareillât. Le repentir suivit de bien près une si grande précipitation. Nous fûmes assaillis d'une tempête si violente, qu'elle nous mit dans le der-

nier danger. Nous fûmes le jour tout entier à faire le trajet de la Manche, et si maltraités de la maladie de la mer, que si, trois cents que nous étions, nous avions été attaqués seulement par une vingtaine d'hommes, nous aurions été obligés de nous rendre.

Un second billet que je reçus de Henri à Boulogne m'obligea à ne pas perdre un seul instant. Je congédiai en cet endroit ceux qui m'avaient accompagné, après les avoir remerciés de l'honneur qu'ils m'avaient fait, et je les laissai les maîtres d'aller où bon leur semblait. Pour moi, je profitai de l'attention qu'avait eue sa majesté de faire tenir prêts des chevaux de poste dans tous les endroits de mon passage, au cas que ma santé me permît de m'en servir. Je pris la poste à Abbeville, à trois heures après-midi, et j'arrivai le lendemain, sur les huit heures du matin, à Villers-Coterets.

Je ne voulus point me reposer sans avoir eu l'honneur de saluer sa majesté. Je la trouvai dans l'allée du parc qui aboutit à la forêt, où elle avait fait partie d'aller se promener sur des chevaux qu'on devait lui amener. MM. de Bellièvre, de Villeroi, de Maisses et de Sillery se promenaient avec ce prince, dans une allée prochaine, le comte de Soissons avec Roquelaure et Frontenac. Du plus loin qu'il m'aperçut, il dit, à ce que Maisses me rapporta : « Voici l'homme que j'ai tant sou-

« haité qui est enfin arrivé : il faut faire appeler « mon cousin le comte de Soissons, afin qu'il soit « présent à la relation qu'il va nous faire en gros « de ce qu'il a vu, entendu, dit et fait, dont il ne « m'a rien écrit.: qu'on me renvoie mes chevaux, « je n'irai point dans la forêt. »

Sa majesté me releva avant que j'eusse eu le temps de m'agenouiller pour lui baiser la main, et elle m'embrassa deux fois étroitement. Ses premières paroles furent qu'elle était aussi satisfaite qu'on le pouvait être de la manière dont je l'avais servie; que mes lettres ne l'avaient point ennuyée, et qu'elle prendrait plaisir à entendre tout ce que je n'avais pas marqué dans ces lettres. Je répondis au roi que ce récit était un peu long, et ne pouvait bien se faire qu'à mesure que l'occasion se présenterait de parler de toutes ces différentes choses. Je commençai par la personne du roi d'Angleterre, que je lui dépeignis tel à peu près que je l'ai fait dans ces mémoires. Je n'omis ni l'admiration que ce prince marquait pour sa majesté, ni sa joie lorsqu'on le comparait à elle, ni sa passion de se rendre digne de cette comparaison. Je rapportai les preuves qu'il m'avait données de son attachement à la France, de son mépris pour les chimères dont l'Espagne avait cherché à le remplir, de son éloignement d'épouser jamais le parti des calvinistes français

révoltés. Ce prince sentait par ses propres besoins combien ce dernier procédé eût été déraisonnable, y ayant un si grand nombre de séditieux dans ses états, que j'étais fort trompé s'ils ne lui donnaient un jour bien des affaires. J'ajoutai que, si moi-même j'avais été d'humeur à leur prêter l'oreille, les principaux de cette faction m'avaient fait assez beau jeu pour entrer avec eux dans des entreprises toutes des plus sérieuses. Je me souvins de la dépêche perdue, et j'en dis hautement mon sentiment. Je revins au roi d'Angleterre pour rapporter à sa majesté ce qu'elle ignorait de ma dernière audience; et je lui présentai, avec la formule de traité signé de nous deux, les deux lettres de sa majesté britannique, et une autre lettre écrite à sa majesté, depuis mon départ de Londres, par le comte de Beaumont, et que j'avais reçue dans la route. Henri se fit lire toutes ces lettres par Villeroi.

Beaumont mandait au roi que ce jour-là même on attendait à Londres la reine d'Angleterre avec ses enfans; qu'elle devait descendre droit à Windsor, et y faire sa demeure avec le roi; qu'on n'était pas sans appréhension que son arrivée ne mît bien du trouble dans les affaires, et ne rendît le courage aux mutins; qu'heureusement il n'y avait aucun homme de tête parmi eux; que l'ambassadeur d'Espagne était enfin sur les terres d'Angle-

terre, et, à ce qu'on disait, actuellement à Gravesend, avec celui du duc de Brunswick, d'où ils allaient prendre incessamment la route de Londres, sa majesté britannique ayant envoyé des vaisseaux à l'ambassadeur espagnol pour assurer son trajet contre ceux des États; que le comte d'Aremberg comptait si bien sur le changement que cet ambassadeur apporterait dans les affaires, que, sachant son arrivée, il était venu d'avance l'attendre à Windsor. Beaumont ne dissimulait pas lui-même sa crainte des effets qui en pouvaient arriver auprès d'un prince susceptible de nouvelles impressions, moins encore par l'intérêt qu'il trouverait dans des offres capables de l'éblouir que par sa timidité naturelle, sa faiblesse, et même par son scrupule de ne soutenir qu'un parti de rebelles en appuyant celui des Provinces-Unies.

Beaumont parlait ainsi sur la communication qu'il avait eue d'un plan d'accord entre l'Espagne et les États, imaginé et dressé en Allemagne: il en donnait même la teneur dans cette lettre; mais il paraissait persuadé que les députés des Pays-Bas n'y consentiraient jamais, quand même l'empereur se rendrait garant de cet accord, parce qu'ils ne le jugeaient ni assez fort pour obliger l'Espagne à l'observer, ni même assez impartial pour en espérer une bonne paix avec cette cou-

ronne, et qu'ils se défieraient en général de toute proposition dans laquelle la France et l'Angleterre n'interviendraient pas. Il marquait que ces députés étaient aussi sur le point de s'en retourner chez eux, bien résolus d'y animer leur république à une vigoureuse défense, dans l'assurance que leur donnaient mes conventions avec sa majesté britannique, de n'être pas abandonnés des deux rois; et sur la permission que venait de leur donner ce prince de lever en Écosse des soldats commandés par milord Bucloud, qu'ils avaient accepté pour colonel de cette recrue. Beaumont avertissait, en finissant sa lettre, que, pour être encore mieux informé de tout ce qui se passerait, et pour faire souvenir le roi d'Angleterre de sa promesse, s'il en était besoin, il allait lui-même se rendre à Windsor. Je ne parle point des endroits de cette lettre où Beaumont se répandait en éloges de ma conduite et de ma négociation.

« Hé bien! mon cousin, » dit Henri, en s'adressant au comte de Soissons, après que Villeroi eut achevé la lecture du projet de traité, « que vous « semble de tout cela? Dites-m'en librement votre « avis. » Je devinai sans peine la réponse, et le comte ne me trompa point. « Puisque vous le « voulez, Sire, répondit-il, je vous dirai, qu'il me « semble que le marquis de Rosny a un fort grand « crédit auprès du roi d'Angleterre, et qu'il est en

« une merveilleusement bonne intelligence avec « les Anglais, au moins si sa relation et tout ce « qu'on vous mande est véritable; qu'il vous de« vait, par cette raison, apporter des conditions « beaucoup plus avantageuses, et un traité en « meilleure forme que celui qu'il vous a présenté, « qui n'est en effet qu'un simple projet d'espé« rances et de belles paroles, sans aucune assu« rance que l'exécution s'ensuive. Tout ce que « vous dites-là est bel et bon, reprit Henri, il n'y « a rien de si aisé que de trouver à redire aux ac« tions d'autrui. » Sa majesté continua à parler comme si elle avait entrepris de faire mon apologie, et tout ensemble mon éloge. Elle dit qu'il n'y avait que moi en France qui, avec un pouvoir aussi limité, eût pu faire ce que j'avais fait; que l'on ne m'avait pas même demandé mes lettres de créance à la cour de Londres, chose qui était sans exemple; qu'elle s'était bien attendue aux difficultés que j'avais eues à essuyer, et qu'elle n'avait pas espéré que je vinsse si facilement à bout de les lever; qu'elle était pleinement satisfaite, et qu'elle ne se repentait que d'une chose, de ne m'avoir pas donné carte blanche. « Je « connais par cet exemple, dit ce prince, la vérité « d'un proverbe latin que j'ai entendu répéter « mille fois; mais je ne sais si j'en prononcerai « bien les mots : *Mitte sapientem, et nihil dicas.*

« En tout cas, je suis assuré que, si sa présence « devient encore nécessaire par-delà, il sera tou« jours prêt à y retourner, et à me servir avec la « même dextérité qu'il a fait. » Je ne dis pas, à beaucoup près, tout ce que le bon cœur de Henri lui inspira en ce moment pour ma défense. Ce que je trouvai de plus flatteur, et infiniment au-dessus des louanges dont ce prince m'accabla, c'est d'ajouter, comme il fit, qu'il ne craignait point de me louer ainsi en ma présence, parce qu'il savait qu'au lieu de me rendre par là plus vain et moins attentif, cela ne faisait qu'accroître l'envie que j'avais de mieux faire encore. Ces paroles fermèrent la bouche au comte.

Je satisfis ensuite à plusieurs questions que le roi, en changeant de ton, me fit sur la nature et la puissance des trois royaumes de la Grande-Bretagne, sur le caractère des Anglais, et sur ce qu'il pensait de leur nouveau roi. La conversation se tourna après cela sur l'affaire de Combaut. Henri, après me l'avoir fait conter en détail, donna toute son approbation à la manière dont je m'y étais conduit, trouvant un égal inconvénient, soit à favoriser ou à feindre de ne pas voir l'évasion du coupable, soit à l'excuser ou à le soutenir hautement. Je rapportai à sa majesté des traits du jeune Servin conformes au portrait que j'en ai fait plus haut. Le roi avait déjà demandé deux fois si

l'on avait servi; il rentra pour se mettre à table, en disant à Villeroi de me donner à dîner, et à moi d'aller me reposer jusqu'au lendemain, devant en avoir fort grand besoin après une course en poste suivie d'une aussi longue promenade; qu'il continuerait à m'entretenir le lendemain matin, et qu'il chargerait Frontenac et Parfait, mes bons amis, de me faire servir de sa cuisine jusqu'à ce que mes équipages fussent arrivés.

L'après-midi, le roi fit dans la forêt la promenade qu'il avait eu dessein d'y faire le matin. Le soir il m'envoya pour mon souper deux excellens melons et quatre perdreaux, et il me manda que j'allasse le trouver le lendemain de fort grand matin, avant qu'aucun de ses conseillers eût pu se rendre au château, ce que je fis. Sa majesté était pourtant déjà habillée et avait pris son bouillon lorsque j'entrai dans son appartement; elle regardait jouer une partie de paume dans la petite cour du château qui servait de jeu de paume. « Allons « nous promener, me dit ce prince, pendant qu'il « fait encore frais; j'ai des questions à vous faire « et des particularités à vous demander sur les- « quelles je n'ai fait que rêvasser toute la nuit. Je « me suis levé dès quatre heures, parce que toutes « les imaginations qui me sont venues dans l'esprit « là-dessus m'empêchaient de dormir. « Il me prit par la main et me conduisit dans le parc où nous

fûmes près de deux heures seuls. Bellièvre, Villeroi et Sillery étant arrivés, le roi se promena encore une heure avec nous quatre. Notre occupation du matin fut la même pendant les trois jours suivans que sa majesté passa à Villers-Cotterets; c'est dans cet entretien que je lui rendis compte de ce que j'avais à lui dire de plus secret.

Je reçus plusieurs lettres de Beaumont, dont le contenu va servir de supplément à ce que j'ai déjà dit des affaires d'Angleterre. L'arrivée de la reine à Londres n'y apporta point tout le dérangement dont on s'était prévenu; les mécontens ne la trouvèrent point telle qu'ils s'étaient imaginé. Il semble qu'en changeant d'état et de pays elle changea tout d'un coup d'inclination et de manières; par un effet des délices de l'Angleterre ou de celles de la royauté, son esprit se tourna vers les amusemens et la volupté, de manière qu'elle parut ne s'occuper que de cela uniquement. Elle oublia si bien la politique espagnole, qu'elle donna sujet de croire qu'au fond elle n'y avait semblé attachée que par la nécessité des conjonctures. Kainlos, qui l'avait amenée, continua dans la profession qu'il faisait ouvertement d'attachement à la France. Quelques dames en qui cette princesse avait le plus de confiance dirent confidemment à Beaumont qu'elle n'était pas autant Espagnole qu'on le croyait. Il se fit présenter à elle, et lui

fit des excuses pour moi de ce que je n'avais pu l'attendre ni aller moi-même lui remettre les lettres de leurs majestés.

Cependant l'ambassadeur espagnol, qu'on avait assuré si positivement être sur les terres d'Angleterre, n'arrivait point. Le comte d'Aremberg, trompé dans cette attente tout le premier, jusqu'à être venu séjourner à Windsor, se vit enfin obligé de demander sans lui son audience au roi, qui la lui accorda. Je ne sais comment elle se passa. Je sais seulement qu'il en demanda une seconde pour laquelle le roi lui fit essuyer mille remises ; ce qu'on ne pouvait pourtant attribuer qu'à son peu de goût pour les affaires, et à sa passion pour la chasse qui semblait lui faire tout oublier, puisque dans le même temps, bien loin que sa conduite et ses discours eussent de quoi désespérer les partisans espagnols, il parut au contraire retomber dans ses premières irrésolutions. Beaumont ne savait à quoi attribuer ce changement, à son tempérament ou aux insinuations de Cécil qui cherchait tous les moyens possibles de le porter à manquer à sa parole. Heureusement il arriva mille nouveaux incidens qui soutinrent ce prince contre cette tentation ; et les Espagnols furent assez indiscrets ou assez maladroits pour que les principaux vinssent d'eux-mêmes.

L'ambassadeur espagnol ne fut pas plus tôt ar-

rivé à Londres, car il y vint enfin, qu'on vit les brigues, les méchantes intrigues, les soupçons et la défiance remplir la cour et la ville, et toutes les affaires dans un état violent. Il multiplia le nombre de ses créatures, parce qu'il fit des libéralités extraordinaires à tous ceux dont il crut avoir besoin. Il chercha à traiter avec les troupes écossaises, et à les engager dans l'armée espagnole, comme avaient fait les États; coup décisif, et que la Hollande ne pouvait guère éluder qu'en les retenant pour elle-même avec l'aide de ses protecteurs. Toutes ces démarches de l'Espagnol, faites avec un air de hauteur et d'indépendance, aigrissaient d'autant plus le roi, que sa faiblesse naturelle le faisait répugner à les arrêter en prenant le ton de maître. Il aurait donné toute chose au monde pour se voir hors de cet embarras par le départ de l'ambassadeur. Il y eut plus, on parla sourdement d'une conspiration des Anglais catholiques [1] contre sa personne. Beaumont a toujours traité cette imputation de calomnie; et toute personne qui aura connu l'état véritable de ce corps en Angleterre au temps dont je parle, trouvera dans sa faiblesse et dans la bassesse de ses sentimens une preuve sans réplique pour le disculper.

[1] Elle fut cause de l'édit par lequel le roi Jacques chassa les jésuites de tous ses états. Cet édit est rapporté dans le troisième tome des *Mémoires d'état de Villeroi*, page 217.

Mais une conspiration plus réelle fut celle de quelques seigneurs anglais qui formèrent le complot de poignarder le roi. Leurs chefs, car elle fut avérée, et l'on fut persuadé de plus qu'ils suivaient les impressions des archiducs et de l'Espagne [1], étaient milords Cobham, Raleich, Grey, Markham, et plusieurs autres des principaux serviteurs, et même des plus intimes confidens de la feue reine, quoiqu'ils eussent paru les plus empressés à faire hommage à son successeur. On ne nommait pas néanmoins Cécil dans cette cabale. La chose fit tout l'éclat qu'on peut s'imaginer; une dispute de religion, élevée dans les conférences des protestans avec les puritains, vint augmenter le désordre. On n'entendait parler à la cour que de démêlés particuliers. Le comte de Northumberland cracha au visage du colonel Vere en présence de toute la cour, et fut mis aux arrêts à Lambec, par ordre du roi, justement irrité de ce trait insultant. Le comte de Southampton et milord Grey se donnèrent plusieurs démentis aux yeux de la reine, et se dirent des

[1] *De Thou* et la *Chronologie septénaire* sont de ce sentiment. Le roi Jacques se contenta qu'on fît mourir milord Georges Brock et deux prêtres, nommés Watson et Clarke; il envoya le pardon aux autres sur l'échafaud : action de clémenee qui lui mérita de grandes louanges. Année 1603. *Mem. recond.* vol. 1, p. 243.

injures atroces; pour ceux-ci, ils en furent quittes auprès du roi pour demander pardon de leur impudence à cette princesse; et auprès d'eux-mêmes, pour faire intervenir l'autorité royale contre les voies de fait : après quoi on les vit se parler de bonne amitié, sans être autrement satisfaits. Ces messieurs sont dans l'opinion que le nom du roi sauve l'honneur à qui ne peut pas se le sauver à soi-même.

Lorsque, par le détail que faisait Beaumont dans ses lettres de tous ces démêlés publics et particuliers, je vis la chose au point le plus favorable où je pusse la souhaiter, je pris ce moment pour mettre la dernière main à l'œuvre que j'avais commencée à Londres. Je me donnai l'honneur d'écrire à sa majesté britannique. Je lui mandai que le roi de France avait ratifié avec plaisir le projet de traité passé entre sa majesté et moi, et qu'il envoyait au comte de Beaumont le pouvoir nécessaire pour le réduire en telle forme que sa majesté le jugerait expédient. Je lui réitérai les protestations d'obéissance et d'attachement que je lui avais faites; et je l'assurai qu'en le faisant, non-seulement je n'offensais pas le roi mon maître, mais que je lui rendais service et lui obéissais.

J'écrivis en même temps à Beaumont. Je l'instruisis d'abord de ce qui m'était arrivé à mon re-

tour en France, de mes conversations avec le roi, et de la disposition où paraissait être ce prince de me renvoyer quelque jour en Angleterre. Comme je lui envoyais en même temps le traité signé de sa majesté, je lui donnai là-dessus les instructions nécessaires pour maintenir la bonne intelligence que cette pièce établissait entre les deux couronnes. Elle dépendait, en quelque manière, de celle qui régnerait entre l'ambassadeur de France à Londres et celui d'Angleterre à Paris. Celui-ci s'était tenu fort offensé de la suscription d'une lettre où on lui donnait un titre qui ne lui plut pas. Je voulus bien prendre le tort sur moi, et je le réparai.

Beaumont, ayant reçu le traité, en donna avis au roi d'Angleterre, qui l'adressa d'abord à Cécil. Il fut bien surpris de voir que ce secrétaire, devenu tout d'un coup traitable, y donnât les mains de fort bonne grâce, et sans faire la moindre difficulté. Il n'entendit que des éloges de sa majesté très-chrétienne et de moi. Tout concourant dans les mêmes vues, le traité fut reçu, signé et revêtu de la forme la plus authentique. J'en remerciai sa majesté britannique par une seconde lettre, lorsque Dauval fut venu, de la part de Beaumont, apporter cette bonne nouvelle en France; et pour user de toutes sortes de contre-batteries contre les Espagnols qui faisaient des présens à toutes mains,

on en fit aussi, et même des pensions à tout ce qu'il y avait d'Anglais distingués à la cour du roi Jacques. On continua à faire chercher pour ce prince les plus beaux chevaux qu'on pût trouver, et on les lui envoyait, avec des harnois superbes, après qu'on les avait dressés en France.

C'est ainsi que l'Espagne se vit frustrée des brillantes espérances qu'elle avait conçues contre nous, de l'avénemeet du roi d'Écosse à la couronne d'Angleterre, et qui étaient peut-être le motif des armemens immenses qu'elle fit cette année [1]. Une escadre de douze galères espagnoles, montées par trois mille hommes, et équipéés de tout point, venait d'être battue, le 27 mai, par quatre seuls vaisseaux hollandais : c'était le second échec en ce genre. Frédéric Spinola, commandant de cette escadre, y perdit la vie. L'Espagne, pour réparer ces pertes, fit de tous côtés des préparatifs de guerre capables de répandre la terreur. Elle se rendit maîtresse de la Méditerranée au moyen des galères qu'y commandait Charles Doria, et pendant ce temps-là on la voyait s'occuper à préparer dans le port de Lisbonne des vaisseaux pour embarquer vingt mille soldats, avec un travail si infatigable, que les dimanches et les fêtes y étaient employés.

Chacun raisonnait à sa manière sur l'objet d'un

[1] *De Thou, le Septénaire,* année 1603.

appareil si terrible. Les uns voulaient qu'il regardât la Flandre, et Ostende particulièrement; les autres le destinaient à conquérir la Barbarie, parce que le roi de Cusco avait promis au conseil de Madrid de lui faciliter la prise de l'importante ville d'Alger, moyennant un secours d'hommes et d'argent, que ce prince garda pour lui-meme, sans beaucoup s'embarrasser de tenir sa parole. Bien des personnes étaient persuadées que l'Espagne en voulait à la France elle-méme. Le premier avis en fut donné à sa majesté, avec celui de veiller au château d'If et aux îles de la côte de Marseille pendant que j'étais en Angleterre, où ce prince me le manda, sans pourtant y ajouter beaucoup de foi, quoiqu'il sût que le duc de Savoie ne négligeait rien pour lui rendre ce mauvais office; mais il savait aussi que l'Espagne trouvait ce conseil du duc intéressé; et d'ailleurs le pape lui donnait coup sur coup des assurances du contraire, qu'on pouvait vraisemblablement regarder comme venant indirectement du conseil même d'Espagne, qui avait ses raisons pour ne pas pousser ce prince à bout.

Dans la vérité, le dénoûment de tout cela était renfermé dans celui que devait avoir la double négociation de la France et de l'Espagne auprès du roi Jacques; et sa majesté prit là-dessus le parti le plus sage, qui fut de donner de nouveaux

ordres pour la discipline dans le Languedoc, la Provence et le Dauphiné. M. le Grand, qui venait d'obtenir que l'artillerie de la ville de Beaune n'en fut point tirée, fut envoyé dans son gouvernement de Bourgogne, avec ordre d'agir de concert avec Lesdiguières, et de se jeter dans Genève, si le duc de Savoie paraissait vouloir faire quelque nouvelle entreprise sur cette ville, quoiqu'en même temps le conseil de France conseillât fort à cette petite république d'entendre à la médiation que lui avaient offerte quelques cantons suisses, pour terminer enfin par un bon accord cette espèce de guerre lente et oisive qu'elle avait depuis longtemps avec la Savoie. Il fut défendu cependant de faire passer des armes de France en Espagne, ou dans la Flandre espagnole; et Barault[1] fit arrêter à Saint-Jean-de-Luz quatre mille cinq cents piques de Biscaye, qu'un marchand français de Dieppe embarquait pour les Pays-Bas en fraude de cette ordonnance.

C'était un second mystère que le long séjour qu'on voyait faire à Doria sur la côte de Gênes avec les galères dont nous venons de faire mention. Il s'avança du côté de Villefranche, comme pour prendre sur son bord les trois fils du duc de Savoie, qui ne faisaient qu'attendre à Nice l'occasion de passer en Espagne. Leur père les y

[1] Émeric Gobier de Barault.

envoyait, dit-on, pour y être nourris et élevés aux premiers grades [1]; il convoitait avec ardeur ceux de gouverneur de Milan et de vice-roi de Naples et de Sicile, peut-être parce qu'il se flattait d'en démembrer quelques pièces pour lui à la faveur de ces titres. Tout le monde fut trompé; Doria passa outre, sans descendre ni s'arrêter à Villefranche. Quelques-uns persistèrent néanmoins à croire que ç'avait été son dessein, mais qu'il ne l'avait pas voulu exécuter, par ressentiment de ce que la Savoie n'avait pas fait tout le cas de sa personne, ni ne lui avait rendu tous les honneurs qu'il croyait mériter. D'autres soutenaient qu'il en usait ainsi, d'intelligence avec le duc de Savoie même, afin que ce prince eût un prétexte de demeurer plus long-temps à Nice, où, disaient ces spéculatifs, il ne faisait qu'attendre l'occasion d'exécuter une entreprise sur la Provence. Enfin d'autres croyaient avoir trouvé la raison de son départ dans un ordre qu'ils supposaient qu'il avait reçu, d'aller joindre son escadre au reste de la grande armée de mer des Espagnols. Qui sait si le but du conseil de Madrid n'était pas simplement d'accoutumer les yeux à des mouvemens dont on ne pût deviner la cause? Quoi qu'il en soit, le voyage des enfans de Savoie

[1] Le second de ces princes fut fait vice-roi de Portugal; et le troisième, archevêque de Tolède et cardinal.

ne fut pas rompu pour cela; après s'être encore ennuyés quelques temps à Nice, ils passèrent, le 20 juin, à la vue de Marseille, sans saluer le château d'If. Leur équipage était de neuf galères, quatre de Malte, trois du pape, et deux de Savoie.

D'autres troupes de terre espagnoles étaient cependant en marche pour se rendre d'Italie en Flandre. Sa majesté était attentive à tous leurs mouvemens, d'autant plus qu'elle était instruite que Hébert, sorti de France et retiré à Milan, continuait ses premières brigues avec le comte de Fuentes. Le secret en fut découvert par une lettre qu'il écrivait à son frère, trésorier de France en Languedoc. Ces troupes, ainsi que je l'appris à Londres, de sa majesté elle-même, sortirent de la Savoie, et passèrent le pont de Grésin, le premier juillet, au nombre de dix compagnies napolitaines, commandées par don Inigo de Borgia. Don Sanche de Lune demeura seulement dans ce canton, avec un petit corps de troupes, sans doute pour accélérer le traité entre la Savoie et Genève, qui fut en effet conclu vers le 15 du même mois. Le reste des troupes espagnoles, qu'on tira d'Italie, consistait en quatre mille Milanais, commandés par le comte de Saint-George qui prit la même route.

Malgré ces secours qui devaient bien fortifier

les archiducs, Henri jugea que les Espagnols ne viendraient point encore cette année à bout de leur entreprise d'Ostende. Ils paraissaient eux-mêmes ne plus attendre cet événement que du temps, leurs forces étant considérablement diminuées. Les mille chevaux que conduisait le duc d'Aumale étaient réduits à moins de moitié par la désertion, et le reste était si fort à charge à ses propres chefs, qu'ils allaient être obligés de les licencier au plus tôt. Telle fut la situation des Provinces-Unies pendant cette année, où elles remportèrent encore un autre avantage contre leurs ennemis. Quelques vaissaux hollandais, en petit nombre, qui allaient charger des épiceries, rencontrèrent quatorze galères portugaises de Goa, leur donnèrent la chasse, en prirent cinq où ils trouvèrent de grandes richesses, et dispersèrent le reste.

L'Europe ne fut pas plus tranquille, pendant le cours de cette année, dans l'Orient, qu'elle l'était en Occident. Mahomet III avait cru bien s'assurer le trône en faisant égorger vingt de ses frères [1]. Renfermé dans le fond de son sérail, il ne s'apercevait pas que sa mère, à qui il avait entièrement abandonné le soin du gouvernement, abusait de son autorité. Il en fut instruit par les janissaires, qui vinrent un jour en corps, et d'un air qui ne

[1] *De Thou, le Septénaire*, année 1603, etc.

souffrait ni refus, ni même de délai, lui demander la tête de deux capi-aga, qui servaient de conseil à la sultane mère, et le bannissement de cette sultane elle-même; ce qu'il fut obligé de faire exécuter en leur présence. Il fit ensuite mourir son propre fils, et la sultane sa femme. Enfin il mourut lui-même frappé de peste.

Reprenons la suite des affaires du royaume. De Villers-Coterets, sa majesté étant revenue à Fontainebleau, je la laissais en cet endroit, et je vins à Paris vaquer à mes occupations ordinaires, c'est-à-dire faire rendre des comptes exacts aux receveurs-généraux des généralités, et autres personnes en place; en destituer sur de bonnes preuves de malversations, comme il arriva à Palot, receveur dans le Languedoc et la Guienne, pourvoir aux sommes nécessaires à conserver les anciens alliés de la couronne, et à en acquérir de nouveaux, et à l'entretien de ceux qui résidaient dans les cours étrangères pour ce sujet; enfin à trouver, à force d'économie, les moyens d'enrichir l'épargne, en acquittant les dettes que le roi avait faites pendant la Ligue, et les autres engagemens de l'état. Sa majesté mettait ordinairement en tête les pensions qu'on faisait aux cantons suisses, et elle avait grand soin de s'informer s'ils étaient satisfaits. Moins nous avions d'alliés du côté d'Italie, plus ce prince croyait qu'il était important de les

ménager. Il fit présent aux résidens de Venise à Paris d'une paire de ses armes qu'il avait portées un jour de combat. Cette république l'en avait instamment prié ; et elle fit si grand cas de ce présent, qu'elle attacha avec une espèce de pompe, ces armes dans un endroit où elles fussent exposées à la vue, et servissent à la postérité de monument de sa vénération pour un prince si recommandable par ses vertus guerrières.

Comme cette nouvelle économie, répandue dans toutes les parties des finances, retranchait la plus grande portion des profits que les courtisans et les autres personnes qui approchaient du roi tiraient de différens endroits, et qu'elle diminuait les libéralités que sa majesté leur faisait de sa propre bourse, ils imaginèrent des moyens de remplir ce vide, auxquels ce prince, charmé de les satisfaire, consentit d'autant plus volontiers, qu'il ne lui en coûtait rien : c'était de faire rendre à sa majesté une infinité d'ordonnances portant création de mille petits droits et exactions sur différentes parties du commerce, dont elle leur abandonnait la jouissance. Cet usage n'eut pas été une fois introduit, qu'il n'y eut plus de sortes d'idées qui ne vinssent à ceux qui se croyaient en droit d'attendre quelque gratification de sa majesté. L'intérêt rendit tout le monde ingénieux, et bientôt tout se trouva plein de ces monopoles

qui, pour n'être pas considérables en soi, n'en portaient pas certainement, pris ensemble, un moindre préjudice à l'état, et plus directement au commerce, auquel on n'apporte point impunément les obstacles les plus légers. Je crus devoir faire à sa majesté de fréquentes et de fortes remontrances, et je ne craignis point de m'exposer à ce sujet à tout le ressentiment du comte de Soissons, avec lequel j'ai remarqué que je n'ai jamais pu vivre trois mois de suite sans quelque querelle.

Le comte de Soissons présenta à Fontainebleau une requête au roi par laquelle il lui proposait d'établir en sa faveur un droit de quinze sous sur chaque ballot de marchandises qui sort du royaume. Cette idée n'était venue assurément au comte de Soissons que par suggestion, et il n'en connaissait pas toutes les suites; du moins il assura au roi que cette imposition ne lui rapporterait pas plus de trente mille livres par an, et il le lui persuada si bien, que sa majesté, qui croyait lui devoir une gratification de pareille valeur, vaincue d'ailleurs par de continuelles importunités, lui accorda sa demande sans m'en rien dire (j'étais alors à Paris); et tout de suite, pour ne plus en entendre parler, Henri lui en fit expédier l'édit, qu'il signa et fit sceller. Un reste de scupule par rapport au commerce, dont il sentait

intérieurement l'importance, lui fit réserver verbalement une condition en accordant cette grâce, c'est qu'elle n'excédât pas cinquante mille livres, et qu'elle ne se trouvât pas trop fatigante pour le peuple, et trop à charge au trafic.

Ce que ce prince venait de faire lui revint à l'esprit dès le soir même; et il commença à avoir quelque soupçon qu'on lui en avait imposé. Il m'en écrivit à l'heure même, et il me proposa la chose comme on propose une question indifférente, sans me dire ce qui s'était passé, ni nommer personne. Je ne savais qu'imaginer sur une pareille demande. Je me mis à supputer, et, m'aidant dans ce calcul des comptes de traites foraines et domaniales, et entrées des grosses denrées, je trouvai que le produit annuel de cet impôt ne pouvait être moindre que de trois cent mille écus; et, regardant cette affaire comme infiniment plus sérieuse encore pour le commerce des lins et chanvres, qu'elle me parut capable de ruiner dans la Bretagne, la Normandie et une grande partie de la Picardie, je n'hésitai pas à prendre le chemin de Fontainebleau pour en faire mon rapport à sa majesté.

Ce prince m'avoua tout ce qui s'était passé, avec de grandes marques d'étonnement de ce qu'on avait ainsi abusé de son peu de défiance. Le véritable remède eût été de se faire rapporter

l'édit et de le supprimer, comme obtenu sur un faux énoncé; mais pour ne pas me commettre avec le comte de Soissons, qui n'aurait pu ignorer que c'était moi qui avais ouvert les yeux à sa majesté, nous préférâmes celui d'empêcher que l'édit ne fût vérifié au parlement. Il suffisait pour cela de ne pas y joindre, en l'envoyant à cette cour, une lettre de la main du roi, ou de la mienne; c'était une convention faite de long-temps, entre le roi et les cours souveraines, et sans cette formalité, quelque ordre qu'on pût produire d'ailleurs, le parlement savait à quoi s'en tenir, et n'enregistrait rien. Je vis pourtant bien, et je le dis à sa majesté, que cet expédient ne me sauverait pas du ressentiment du comte, ni de celui de la marquise de Verneuil, que je découvris être intéressée pour un cinquième dans cette affaire; mais je lui parus résolu à tenir bon contre le comte, pourvu qu'il en fit autant contre les sollicitations de sa maîtresse; ce qu'il me promit, et de plus qu'il me soutiendrait hautement.

De retour à Paris, je vis arriver chez moi, deux ou trois jours après, le comte de Soissons, qui me cajola fort, « pour avoir, disait-il, un *Maximilien* « *de Béthune* tout au long, dont il avait besoin. » Il crut qu'en me caressant et en me permettant l'air de familiarité avec lui, il obtiendrait aisé-

ment cette signature, sans même être obligé de me dire à quelle fin il me la demandait. Je répondis froidement, et en feignant de tout ignorer, que je n'avais jamais rien signé sans connaissance. Il fallut avoir recours à un autre moyen. Le comte m'apprit ce que sa majesté venait de faire pour lui, et il me dit que, comme il n'ignorait pas le mot du guet entre le roi, les cours souveraines et moi, la signature qu'il me demandait était une lettre au parlement de Bretagne et à la cour des aides de Rouen.

Je pris un air encore plus sérieux à cette déclaration, et affectant d'être fort étonné de ce que le roi ne m'avait en aucune manière fait part de cette affaire, et de ce qu'il n'en avait été fait aucune mention dans le conseil, où les résolutions de cette importance devaient être portées, j'en pris occasion de répondre au comte qu'un édit de cette nature, qui portait si fortement sur l'intérêt public, devant être excepté de la règle commune, je ne pouvais en prendre les risques sur moi; qu'il devait s'adresser directement à sa majesté, ou du moins m'apporter un ordre de sa main qui pût servir à me justifier contre les reproches qu'une pareille condescendance ne manquerait pas de m'attirer quelque jour. Le comte n'insista plus que pour dire, d'un ton piqué et amer, qu'il voyait bien que je me couvrais de cet

air de circonspection pour faire échouer son dessein et pour rompre avec lui. Ces paroles ne m'ayant rien fait rabattre de ma résolution, il sortit en grondant. Je l'entendis rappeler entre ses dents quelque chose de nos vieux démêlés, et il alla décharger toute sa bile chez la marquise de Verneuil.

Cette dame, quoique aussi irritée que le comte, ne laissa pas de m'aborder comme je sortais de mon cabinet pour aller trouver le roi qui était revenu au Louvre. Elle ne pouvait prendre plus mal son temps. Le roi, trop facile, venait encore de se laisser arracher une vingtaine d'édits dans le goût du premier, tous à la vérité de fort peu de conséquence; j'en tenais le mémoire roulé autour de mes doigts, et je partais dans le dessein de faire une nouvelle tentative auprès du roi en faveur du peuple, que toutes ces tracasseries empêchaient de payer la taille. Elle me demanda quel était le papier que je tenais. « Ce sont de belles « affaires, Madame, » lui répondis-je en colère, et feignant de l'être encore bien davantage, « où « vous n'êtes pas des dernières. » Son nom faisait en effet le sixième article. Je déroulai le mémoire, et lui lus tous ces noms, avec l'intitulé des édits. « Et que pensez-vous faire de tout cela? me dit- « elle. Je pense, lui repartis-je, à faire des re- « montrances au roi. Vraiment! reprit-elle (car

« elle ne pouvait plus se contraindre), il serait « bien de loisir de vous croire, et de mécontenter « tant de gens de qualité pour satisfaire vos ca- « prices. Et pour qui voudriez-vous donc que le « roi fît quelque chose, si ce n'est pour ceux qui « sont dans ce billet, qui sont tous ses cousins, « parens et maîtresses? Tout ce que vous dites, « Madame, lui répliquai-je, serait bon si sa ma- « jesté prenait l'argent dans sa bourse; mais lever « cela de nouveau sur les marchands, artisans, « laboureurs et pasteurs, il n'y a aucune appa- « rence; c'est eux qui nourrissent le roi et nous « tous; ils ont bien assez d'un maître sans avoir « tant de cousins, de parens et de maîtresses à « entretenir. »

Madame de Verneuil ne laissant pas tomber mes paroles, et surtout ces dernières, elles lui servirent à mille méchans rapports. Dans la rage qui la transportait, elle courut redire au comte de Soissons que j'avais dit que le roi n'avait que trop de parens, et qu'il serait heureux, lui et son peuple, si l'on en était défait. Le comte ne se posséda plus. Dès le lendemain matin il alla demander à parler au roi, et lui dit, après une longue énumération de ses services, que je l'avais si cruellement offensé dans son honneur, qu'il fallait qu'il eût ma vie, si sa majesté ne lui faisait pas justice elle-même. Henri, se montrant d'autant plus tran-

quille qu'il le voyait hors de lui, lui demanda ce que j'avais donc dit et fait, et s'il le tenait de moi ou d'un autre; à quoi le comte, sans vouloir entrer en explication, répondit que, si nous avions été tous deux en présence de sa majesté, quelques égards qu'il eût pour une personne qu'elle aimait, il n'aurait pu s'empêcher de s'en faire raison lui-même; que ce qu'il disait était vrai; qu'il devait en être cru sur sa parole, n'étant pas sujet à mentir. « Si cela était, mon cousin, lui dit Henri d'un « ton propre à le déconcerter, vous ne tiendriez « pas de ceux de notre maison; car nous en don« nons tous des plus belles; votre frère aîné sur« tout y excellait. Mais puisque c'est un rapport « qu'on vous a fait, dites-moi quel est celui qui « vous l'a fait, et ce qu'il vous a dit, et puis je ver« rai ce que je devrai faire, et je vous contenterai, « si vous voulez vous payer de raison. » Le comte repartit qu'il avait fait le serment de ne point nommer la personne; mais qu'il la croyait comme lui-même. « Quoi donc! mon cousin, répliqua le roi, « vous ne voulez pas me dire ce que je vous de« mande, sous ombre de serment; et moi je fais « aussi serment de ne rien croire de tout ce dont « vous vous plaignez, que ce que M. de Rosny « m'en dira lui-même; car je le tiens pour aussi « vrai, que vous pouvez faire celui qui vous a fait « ces beaux contes. »

Le comte de Soissons laissa voir en se retirant des marques d'un transport si violent, que le roi crut devoir m'en donner avis par Zamet et La Varenne, qu'il chargea en même temps de savoir de moi si je n'avais point tenu en effet quelque discours offensant contre le comte. Je répondis que, depuis la visite que j'en avais reçue à l'Arsenal, je ne lui avais point parlé, ni à aucun de ses gens, depuis plus de quinze jours; qu'il était bien vrai que madame de Verneuil était venue chez moi, mais que le comte n'avait été nommé ni d'elle ni de moi. « Oh! dit le roi, lorsqu'on lui rapporta « ces paroles, il ne faut plus demander d'où vient « la brouillerie : puisqu'on nomme madame de « Verneuil, c'est un bon bec. Elle est si remplie de « malice et d'invention, que, sur le moindre mot « que Rosny lui aura dit, elle en aura ajouté cent, « et même mille; mais pour cela il ne faut pas né- « gliger cette affaire. » Dans l'état où sa majesté venait de voir le comte, elle avait quelque sujet de craindre qu'il n'embrassât le parti le plus violent contre moi. Elle renvoya La Varenne me dire de ne point sortir que bien accompagné, et de ne rien épargner pour ma sûreté, ajoutant avec bonté que tout ce qu'il emploierait pour me garder serait toujours fort au-dessous de ce qu'il lui en coûterait s'il me perdait[1].

[1] Le Journal de L'Étoile traite au long de ce différend, que

Je ne sortirai point de l'article de ces édits de nouvelle création, sans parler de l'arrêt du conseil beaucoup plus ancien, et qui ordonne la levée du droit d'ancrage sur tous les vaisseaux étrangers qui mouillent dans nos ports. Ce n'est au fond que le même que nos vaisseaux paient chez les étrangers ; cependant ce ne fut qu'à regret, et par un ordre exprès de sa majesté, que j'en poursuivis l'exécution, comme une des exactions les plus capables d'ôter la vigueur à notre commerce. Les parlemens de Rouen et de Rennes firent tous leurs efforts pour ne point l'enregistrer, et le maréchal d'Ornano s'y donna bien des mouvemens; aussi y était-il intéressé pour les sommes que l'état lui devait, qui lui avaient été assignées sur cette partie. L'établissement des commissaires examinateurs, des lieutenans particuliers, des assesseurs

le roi termina, en obligeant le comte de Soissons de se contenter d'une lettre de satisfaction que lui écrivit Rosny; et, selon Matthieu, Henri IV fit venir dans sa chambre le comte de Soissons et le marquis de Rosny, et les accorda, *ibid.* 592. De Thou en parle aussi, liv. 29. Cette fermeté de Rosny lui a mérité de grands éloges dans nos histoires. « Il ne considéra « jamais, dit le P. Châlons, que l'intérêt de sa majesté; et la « considération d'aucune personne de qualité, ni des princes, « ni même de la reine, ne le put porter à la moindre com- « plaisance, lorsqu'il crut qu'il y allait de l'intérêt, ou de la « gloire du roi; ce qui lui fit des ennemis, et fut cause qu'après « la mort du roi, la reine lui ôta le maniement des affaires. » *Histoire de France*, t. 3, p. 255.

criminels et autres officiers de justice, ne rencontra pas moins de difficultés à la même cour de Rouen, qui montra le plus d'opposition à tous ces nouveaux édits. Ces derniers furent faits pour satisfaire et renvoyer les colonels et capitaines des compagnies, qui attendirent long-temps à Paris pour être payés en exécution de ces réglemens. C'est peut-être à cause de tous ces obstacles à sa volonté que Henri s'occupa long-temps et sérieusement du projet de supprimer la chambre des requêtes dans tous ses parlemens; il commença effectivement cette année par celle du parlement de Toulouse, qui demeura éteinte malgré toutes les difficultés que ce prince trouva dans son propre conseil, dont toutes les délibérations lui furent contraires.

La dispute que j'avais eue avec le comte de Soissons avait fait grand bruit. Le roi, pour donner à connaître qu'elle n'avait altéré en rien son amitié pour moi, me fit dire quelques jours après par Beringhen qu'il avait projeté de passer par Rosny, en faisant le voyage qu'il était sur le point d'entreprendre en Normandie, et qu'il voulait que je l'y traitasse avec sa cour. La partie devait se faire dans quatre jours, et il n'y eut d'admis que les princes et les princesses, et le connétable. Je fis une dépense digne de celui qui me faisait l'honneur de venir loger chez moi; mais la fête fut

troublée par un accident. Un orage subit enfla si prodigieusement les eaux, qu'elles entrèrent dans les offices de Rosny [1], et y gâtèrent le fruit et tout le travail des officiers. La frayeur passa dans le cœur des dames qui se crurent dans un danger bien plus grand. Je la dissipai en faisant ouvrir un conduit par lequel l'eau avait coutume de s'écouler, et que j'avais fait combler pour rendre le passage plus commode à sa majesté et plus facile pour les voitures. J'avais déjà commencé la route et le pont qu'on voit à l'abord de Rosny; mais ni l'un ni l'autre n'étaient encore achevés. L'eau fit de fort grands ravages à dix lieues aux environs; j'en fus quitte en mon particulier pour deux ou trois cents écus.

Sa majesté alla jusqu'en Basse-Normandie, mais elle ne passa pas Caen. Elle en ôta le gouvernement à Crevecœur-Montmorency, accusé d'avoir des intelligences avec MM. de Bouillon et d'Auvergne, et surtout avec La Trimouille, dont il était parent, et elle en revêtit Bellefonds [2]. De Caen, le roi passa par Rouen [3], où il acheva de

[1] Je crois que L'Étoile exagère un peu cet accident, lorsqu'il dit qu'on eut peine à en sauver leurs majestés. « Le roi, « ajoute-t-il, dit en riant à Rosny, que le ciel et la terre s'é- « taient bandés contre lui, et qu'il prît garde hardiment à soi. »

[2] Bernadin Gigault de Bellefonds.

[3] « Le roi fut malade à Rouen, d'un grand dévoiement jus- « qu'au sang, que les médecins disaient provenir de trop

mettre ordre aux affaires de la province. Il se déclara en cette ville sur le mariage de ma fille, qu'on a vu ci-devant que Madame avait proposé de marier au duc de Rohan, et qui depuis ce temps-là avait été recherchée par M. et madame de Fervaques, pour M. de Laval, fils de cette dame. Sa majesté m'ordonna à Rouen de préférer Laval; mais elle changea encore une fois de sentiment.

Les affaires de la religion eurent la principale part au voyage que sa majesté venait de faire, et le duc de Bouillon va encore trouver place ici [1]. Il ne s'était pas rebuté de ses tentatives auprès du roi d'Angleterre. Il était toujours retiré à la cour de l'électeur Palatin, auquel il conseilla de faire bâtir sur le terrain qui le sépare de la France une citadelle, pour la défense, disait-il, de la vraie religion. Il osa, sans l'aveu de sa majesté, solliciter Érard, premier ingénieur du roi, de venir lui faire un plan de cette forteresse; et, afin de n'avoir rien à se reprocher du côté du sacré, ainsi que du profane, il fit courir cette année un écrit dans lequel on se déchaînait d'une furieuse manière

« d'huîtres à l'écaille qu'il avait mangées. » *Journal de l'Étoile*, année 1603.

[1] Il ne faut plus s'embarrasser à chercher de quoi justifier le duc de Bouillon. Son historien lui-même abandonne sa défense, depuis la déposition du comte d'Auvergne. Liv. 5.

contre tout le corps des protestans. Il s'était déjà servi fort utilement de cet artifice, qu'il secondait de son côté [1], en contrefaisant parfaitement l'homme alarmé des malheurs qui allaient tomber sur les réformés, par l'effet des nouvelles résolutions du conseil de France, d'où il faisait partir ces libelles. Il n'était pourtant pas bien difficile de prouver que c'étaient ses amis qui les avaient fabriqués et répandus jusqu'en Angleterre, dans le dessein de rendre inutiles les démarches que sa majesté y faisait auprès du roi Jacques; mais Bouillon en imposait toujours aux plus simples et aux plus passionnés, et ne perdait pas toute sa peine. Il se tint, à l'occasion de la dernière maladie du roi, des assemblées de protestans à Saumur et en Poitou, où Duplessis préconisa ce duc d'une manière non seulement affectée, mais encore pleine de témérité et d'insolence, puisqu'il semblait ne louer son héros qu'aux dépens du roi, qu'il calomnia sans aucun respect.

De toutes ces assemblées, aucune ne fit tant de bruit que celle qui se tint à Gap sur la fin de cette année. L'électeur Palatin et le duc de Bouillon, par leurs lettres et par leurs créatures, y firent agiter des questions qui étaient très-capables de rallumer la guerre. Le ministre Ferrier

[1] *De Thou*, liv. 129. *Matthieu*, tit. 2, liv. 3, p. 592 et suivantes.

s'y donna mille mouvemens par leur ordre, pour faire insérer aux protestans, parmi les articles de leur confession, que le pape est l'antechrist. Est-ce l'esprit de religion? n'est-ce pas plutôt visiblement celui de cabale et de division qui présidait à la décision de ce dogme ridicule, qu'on prétendait encore envoyer imprimé à toutes les universités de l'Europe? Ce scandale ne fut pas sitôt porté jusqu'aux oreilles du roi, qu'il me manda de Fontainebleau, où il s'était rendu à son retour de Normandie, d'arrêter cette licence des réformés, et d'empêcher sur toutes choses qu'on ne décidât le nouveau point de foi. Villeroi m'en fit encore des instances par son ordre. J'en écrivis à Saint-Germain et à Desbordes [1]; et je ne sais si ce fut sur les raisons que j'employais pour leur faire honte de cette imagination, ou pour ne pas irriter Henri, qu'ils voyaient résolu de ne les pas épargner, mais enfin ils supprimèrent l'article en question. Je crois que le pape en eut toute la peur; car il s'en courrouça si fort, que sa majesté n'eut pas peu de peine à l'apaiser; et c'est peut-être à cet incident que les jésuites ont eu la principale obligation de leur rétablissement en France. Le saint-père eut la consolation de voir son domaine se remplir de nouveaux moines de toute

[1] Députés du parti calviniste pour résider à la cour, selon l'usage de ce temps-là.

espèce ; augustins réformés, récolets, carmes déchaussés, frères ignorans ; et dans l'autre sexe, feuillantines, carmélites, capucines : jamais on n'a tant vu d'ordres religieux institués à la fois qu'il y en eut cette année.

On sera moins surpris de la hardiesse des protestans en cette occasion lorsqu'on saura qu'ils eurent celle de proposer au roi leur médiation en faveur de certains princes étrangers, dont sa majesté n'avait pas lieu d'être satisfaite. Je ne cessais de leur répéter que cette mutinerie retomberait quelque jour sur eux, et qu'ils s'en sentiraient long-temps ; mais ils avaient leurs prophètes, dont la voix leur était plus agréable. Bouillon, La Trimouille, Lesdiguières et Duplessis, pour leur faire fermer l'oreille à mes représentations, et pour me rendre l'objet de leur aversion, allaient semant partout que je sacrifiais en toute occasion cette même religion pour laquelle je feignais d'être si zélé, et que je m'enrichissais par là de tous les biens et dignités que les autres avaient mieux mérités. Ce n'étaient pas non plus les catholiques, si l'on en excepte peut-être un assez petit nombre, qui me tenaient compte de ce que je faisais par un principe d'équité. Ainsi, par le malheur de mon étoile, ou par celui de ma place, je l'avoue franchement, de tous côtés je perdais ma peine.

Pendant le fort de ces plaintes des protestans à mon sujet, j'allai un jour trouver sa majesté, dans l'intention de la prévenir sur les effets de leur mauvaise volonté. Le roi était dans la première galerie qui touche à sa chambre, se promenant du côté du balcon, avec le duc de Montpensier, le cardinal de Joyeuse et le duc d'Épernon. Il me fit signe d'approcher, et me demanda si je pourrais bien deviner de quoi il s'entretenait avec ces trois messieurs. Je ne répondis que par un compliment. « Nous, parlions, me dit le roi, du « gouvernement de Poitou, et ils me conseillaient « de vous le donner; l'auriez-vous bien cru, eux « étant si bons catholiques, et vous si opiniâtre « huguenot? » Je ne savais pas seulement que ce gouvernement fût à remplir. Sa majesté venait d'en recevoir la nouvelle. Lavardin, qui était gouverneur du Perche et du Maine, en avait la survivance après la mort de Malicorne, qui était fort vieux et très-infirme. Il comptait alors se défaire du sien; mais faisant réflexion que tous ses biens y étaient situés, il rendit la parole à Malicorne, et tous deux étaient venus remettre ce gouvernement au roi, pour en disposer en faveur de l'un de ses enfans naturels.

Henri voulut encore que je devinasse par quels motifs il me préférait, pour remplir cette place, à toute autre personne, et encore à des personnes

qui le touchaient de si près. Je n'eus rien à alléguer que la connaissance qu'avait sa majesté de ma fidélité et de mon ardeur à la servir. Le roi reprit que c'était précisément parce que j'étais huguenot, mais huguenot raisonnable et zélé pour pour le bien de ma patrie ; qu'en cette qualité, les protestans ne pouvaient qu'être fort contens de son choix ; mais qu'il comptait que tout le royaume ne le serait pas moins, parce que, de mon côté, je saurais leur inspirer de meilleurs sentimens ; que je leur ferais connaître leur roi, leur apprendrais à le respecter, à se fier à lui et à l'aimer ; et qu'en faisant passer par mes mains les gratifications qu'il accordait aux principaux membres de ce corps, on détruirait l'autorité que le duc de Bouillon s'était conservée parmi eux. Sa majesté ajouta, sans doute à cause des trois messieurs présens, auxquels venaient de se joindre Brissac, Ornano et Roquelaure, que, quoiqu'elle se sentit affectionnée à sa religion jusqu'à désirer avec la plus forte passion de la voir embrasser par tous les huguenots, et principalement par moi, cela ne lui ferait jamais oublier que Dieu s'était servi de ce corps, et surtout des villes de la Rochelle, Bergerac, Montauban, pour le tirer de l'oppression de l'Espagne, pour l'aider à faire valoir ses droits, et pour sauver sa vie même des fureurs de la Ligue ; que cette raison faisait que, quoique mé-

content au dernier point de voir que ces villes n'avaient plus rien conservé de leurs premiers sentimens d'honneur, il croyait pourtant leur devoir les mêmes gratifications qu'il leur avait toujours faites pour leurs fortifications et leurs colléges. Ce prince rapporta plusieurs traits d'un inviolable attachement de la province de Poitou à son prince légitime, au temps dont il parlait : « lorsqu'on n'y « écoutait, dit-il, ni les Bouillon ni les brouillons. » Et il ne put s'empêcher de dire qu'encore aujourd'hui il était persuadé que le bien du royaume dépendait d'entretenir une bonne paix avec les protestans.

Sa majesté me dit ensuite que je pouvais traiter avec MM. de Lavardin et de Malicorne, en répétant qu'elle aimait mieux, pour le bien de son service, me donner ce gouvernement qu'à ses propres enfans. Chacun des assistans dit un mot en signe d'approbation et de louange. Je remerciai tout le monde, de la parole ou du geste, et je vins travailler à la conclusion. Je dépêchai Monmartin vers MM. de Lavardin et de Malicorne, et il s'y prit si adroitement, que, moyennant un millier d'écus donnés à propos à ceux qui leur servaient de conseil, je tirai d'eux ce gouvernement pour vingt mille écus. Sur leur démission, Defresne m'envoya, le 16 décembre, les provisions de gouverneur du Poitou, Châtelleraudois, Loudu-

nois, etc., ce qui me fit un revenu de trente mille livres en gouvernemens ; savoir, douze mille livres ceux de Mantes et de Gergeau, dont j'étais déjà pourvu, tous deux assez lucratifs pour des gouvernemens particuliers, principalement Gergeau, à cause des garnisons, et dix-huit mille livres celui de Poitou : j'ai pourtant toujours compris dans cette somme le revenu de mes deux charges de surintendant des fortifications et des bâtimens.

Je n'omettrai point ce qui se fit cette année en France pour l'établissement des manufactures d'étoffes, surtout des étoffes de soie. Henri, qui embrassait avec passion tout ce qui lui semblait pouvoir contribuer à la gloire et à l'utilité du royaume, se laissa persuader par les Bourg et les Cumans, qu'il n'y avait rien de si facile, non-seulement que de se passer des pays étrangers pour nous fournir ce qui se consomme en France d'étoffes de soie, qu'on était dans l'usage d'aller chercher au loin, mais encore de faire chez les étrangers un commerce considérable de cette marchandise. Il ne fallait pour cela, disait-on, que faire venir chez nous des ouvriers en soie, y multiplier la semence des vers, planter des mûriers, et construire de grands bâtimens propres à ces sortes de manufactures. Je me récriai fortement contre ce projet, que je n'ai jamais goûté ; mais le roi étant prévenu, tout ce que je pus dire fut inutile.

Je me souviens qu'un jour que sa majesté me fit l'honneur de venir me voir à l'Arsenal pour convenir avec moi des moyens de faire cet établissement, qui entraînait de grandes dépenses, nous contestâmes ensemble assez vivement. « Je « ne sais pas », me dit-il, voyant que je recevais toutes les propositions qu'il me faisait à ce sujet avec cet air froid et réservé qui m'était ordinaire lorsque je n'étais pas de son avis, « je ne sais pas « quelle fantaisie vous a pris de vous opposer à « un dessein propre à embellir et à enrichir le « royaume, à détruire l'oisiveté parmi le peuple, « et dans lequel je trouve de plus ma satisfac- « tion. » Je répondis au roi que le dernier motif qu'il m'alléguait me touchait si sensiblement, que, si j'avais vu d'ailleurs de la possiblité dans le projet de la soie, je me serais contenté de lui représenter qu'il achetait cette satisfaction un peu cher, et qu'elle faisait tort à celle qu'il s'était promise de l'exécution des grands desseins que j'avais ébauchés par son ordre avec le roi d'Angleterre; mais que je le priais de ne pas me savoir mauvais gré si j'osais être d'un sentiment contraire sur cette gloire et cette utilité qu'il venait de dire qui résulteraient de cet établissement; et je lui demandai s'il aurait agréable que je lui en exposasse les raisons. « Oui-da, je le veux bien, me dit-il, « mais à condition que vous entendrez aussi les

« miennes après, car je m'assure qu'elles vaudront « mieux que les vôtres. » Je fis donc faire à sa majesté à peu près les observations suivantes.

C'est par une sage disposition de la Providence, qui a voulu que tous les peuples de la terre ou d'un continent fussent attachés les uns aux autres par leurs communs besoins, qu'une contrée se trouve propre à rapporter telle chose, et celle-ci une autre, privativement à toutes les autres. La France a le bonheur de se voir si heureusement distinguée dans ce partage, qu'excepté peut-être l'Égypte, c'est le pays le plus universellement abondant en ce qui est de nécessité ou de simple commodité pour la vie qui soit au reste de la terre. Ses blés, grains et légumes, ses vins, cidres, lins, chanvres, sels, laines, huiles, pastels, cette quantité innombrable de gros et menu bétail, dont l'homme fait sa nourriture la plus ordinaire, la mettent en état non-seulement de n'avoir rien à envier à ses voisins sur chacune de ces denrées, mais même de le disputer à ceux qui font de quelques-unes d'elles leur commerce unique, telles que sont l'Italie, l'Espagne, la Sicile.

Il est vrai que son climat lui refuse la soie. Le printemps y commence trop tard, et y est presque toujours d'une humidité extrême; et cet inconvénient, absolument irrémédiable, ne regarde pas

moins les vers à soie, qui, par cette raison n'y éclosent que difficilement, que les mûriers dont ces insectes se nourrissent, qui demandent une température d'air fort douce dans la saison où ils poussent leurs feuilles. La peine à les multiplier, dans une contrée où il n'en croît aucun, ne peut qu'être fort grande; pendant cinq ans au moins qu'il leur faut pour leur assurer la vie, on risque de perdre son temps, son travail, et le produit de la terre qu'on y destine. Mais ces difficultés, qui doivent nous rebuter par l'impossibilité presqu'absolue qu'elles apportent à cette entreprise, doivent-elles autant nous fâcher? Voilà de quoi il s'agit.

Il est certain que tous les travaux et les occupations de la vie champêtre ne laissent en France d'oisifs que ceux qui veulent l'être absolument. Ainsi il faut commencer par retrancher ce motif de l'oisiveté du peuple, seul digne d'attention en cette matière, s'il était fondé. Que fait-on encore en présentant à ce peuple la culture de la soie pour l'exercer? Premièrement, on lui fait quitter pour une autre une profession d'un revenu assuré et abondant, d'un produit casuel et douteux, et qu'on n'aura pourtant point de peine à lui faire préférer à la première, parce qu'on n'est que trop naturellement porté à quitter un genre de vie dur et laborieux, tel qu'est celui de l'agriculture,

considéré dans toutes ses parties, pour un autre qui ne fatigue par aucun mouvement violent, comme celui de travailler la soie. Mais cela même est une seconde raison qui montre combien il est dangereux de laisser les peuples de la campagne s'y occuper. On a remarqué de tout temps que les meilleurs soldats se tirent de ces familles de robustes laboureurs et d'artisans nerveux. Substituez-y des hommes qui ne connaissent qu'un travail que des enfans peuvent faire, vous ne les trouverez plus propres pour l'art militaire, qui demande, suivant la remarque que j'en avais souvent entendu faire à sa majesté elle-même, bon juge en cette matière, une constitution forte, entretenue par un travail propre à nourrir toutes les forces du corps; et cet art militaire, la situation de la France et son état politique, lui font une nécessité indispensable d'empêcher avec le dernier soin qu'il ne vienne à périr ni à dégénérer

En même temps que vous énerverez les peuples de la campagne, qui, en toutes manières, sont les vrais soutiens de l'état, vous introduirez parmi ceux de la ville le luxe avec toute sa suite, la volupté, la mollesse, l'oisiveté, et cette ruine domestique qui n'est point à appréhender pour ceux qui ont peu, et qui savent se contenter de peu. Eh! n'avons-nous pas déjà en France un assez grand

nombre de ces inutiles citoyens qui, sous un habit d'or et d'écarlate, nous cachent toutes les mœurs de véritables femmes?

Ce qu'on objecte sur les sommes immenses d'argent qui passent de France dans les pays étrangers pour l'entretien de ce luxe, est une preuve de ce que je viens d'observer, et ne rend point juste la conséquence qu'on prétend en tirer. Veut-on raisonner juste sur l'inconvénient qui naît de cet achat et de ce transport de marchandises précieuses? on verra que tout ce qu'il y a de mieux à faire est de s'en passer tout-à-fait, et d'en défendre rigoureusement toute entrée en France, de fixer en même temps, par de bons et sévères réglemens, la qualité des habits et des ameublemens, et de remettre toutes choses, à cet égard, sur le pied où elles étaient du temps de Louis XI, Charles VIII et Louis XII[1]. La nécessité qu'on s'impose de s'habiller de telles étoffes plutôt que d'autres n'est qu'un vice de fantaisie, et le prix qu'on y met est un mal qu'on se fait à soi-même avec pleine connaissance; et quelqu'un qui voudrait un peu étudier d'où part, en première source, ce qu'on appelle *les modes* verrait,

[1] Il fut porté à différentes fois, sous le règne de Henri IV, plusieurs de ces édits, sur lesquels les marchands de soie de Paris firent inutilement plusieurs représentations au roi et à Rosny.

à notre honte, qu'un petit nombre de gens, de la plus méprisable espèce qui soit dans une ville, laquelle renferme tout indifféremment dans son sein, pour qui, si nous les connaissions, nous n'aurions que le mépris qu'on a pour les gens sans mœurs, ou la pitié qu'on a pour les fous, disposent pourtant de nos bourses, et nous tiennent assujettis à tous leurs caprices.

Mais ce n'est pas sur les seuls habillemens de soie qu'il serait besoin que la main du prince agît, il y aurait bien une autre réforme à faire sur les diamans, pierreries, statues, tableaux, etc. Si l'on se plaint que l'étranger nous épuise d'or et d'argent; sur les équipages, les vaisselles, les meubles et autres pièces où ces matières s'emploient, si l'on envisage la prodigieuse consommation qui s'en fait en France, si l'on examine ce qui s'en dépense follement en jardins, bâtimens, ouvrages somptueux, festins, liqueurs, parfums, que sais-je? offices achetés à un prix exhorbitant, mariages mis comme à l'enchère; car sur quoi ne trouverait-on pas à travailler? Les manufactures étrangères n'emportent pas la dixième partie de l'or qui se dissipe en France, ou qui s'y prodigue sans la moindre nécessité. Les seules opérations qu'il y aurait à faire sur la robe et la finance nous jetteraient dans une digression infinie. Ces deux corps, dont il semble que l'un doive être le

« et la pratique vous apprendront que la France « n'est point faite pour ces colifichets. » Je me réduisis à faire du moins changer à ce prince le dessein qu'il avait formé de prendre les Tournelles et toute cette enceinte pour la faire servir à la construction des nouveaux bâtimens qu'il projetait pour ses ouvriers en soie. Je lui représentai qu'il ferait détruire un jour ce qui lui aurait tant coûté à construire; je le fis même souvenir que, jetant ensemble les fondemens d'un dessein plus juste et bien plus noble, nous avions destiné les Tournelles pour un autre bâtiment d'un genre bien différent [1]. « Alors comme alors, » me répondit Henri; et c'est tout ce que j'en pus tirer. Il suivit Zamet, qui était venu l'avertir que tout était prêt pour le dîner qu'il devait faire chez lui.

Je l'avoue, je voyais avec un regret profond dissiper un argent qui aurait pu être si utilement employé. J'ai calculé ce que Henri dépensait ordinairement chaque année en bâtimens, pour son

[1] Ce bâtiment était la construction d'une magnifique place de soixante-douze toises en carré, qu'on devait appeler la Place de France. L'on y serait entré par huit rues, larges de six toises, portant le nom d'autant de provinces. On en forma le dessein en 1600. La mort de Henri le Grand empêcha qu'il ne fût exécuté, ou du moins il ne l'a été qu'en partie, par la Place Royale, sous le règne suivant.

jeu, pour ses maîtresses, pour ses chiens de chasse, et j'ai trouvé qu'il ne s'en allait pas en tout cela moins de douze cent mille écus, somme suffisante pour entretenir quinze mille hommes d'infanterie. Je ne pouvais m'en taire à lui-même, au hasard de le refroidir à mon égard. Il me commanda de donner six mille livres à madame de Verneuil; trop heureux encore d'acheter à ce prix la paix dans le ménage, entre son épouse et sa maîtresse, qui heureusement ne fut point troublée cette année. On crut long-temps, et c'était le grand bruit à Fontainebleau, que la reine était redevenue grosse, ce qui ne se trouva point. Le roi me fit l'honneur de me le mander.

Je mets au nombre des choses faites contre mon opinion la colonie qui fut envoyée cette année en Canada. Il n'y a aucune sorte de richesse à espérer de tous les pays du Nouveau-Monde, qui sont au-delà du quarantième degré de latitude. Ce fut le sieur du Mont [1] que sa majesté mit à la tête de cette expédition.

[1] Voyez dans le *Septénaire* la description du voyage que fit en Canada le sieur du Mont. Il s'y trouve aussi une relation des mœurs des habitans de cette partie du Nouveau-Monde, mais peu fidèle, et remplie de fables. Sully se trompe encore en ce point; nos colonies nouvelles en sont la preuve. Nous renvoyons, sur toute cette matière, à l'*Essai politique sur le commerce*.

Liberté et *protection*. Ces deux mots, qui renferment les

seuls vrais moyens de rendre florissant le commerce intérieur d'un état, peuvent s'appliquer en un autre sens au commerce qui se fait dans les deux Indes, c'est-à-dire, comme le marque en quelques endroits l'auteur de ces mémoires, qu'aucune des nations commerçantes de l'Europe n'en doit être exclue, mais qu'elles doivent toutes le partager indifféremment.

Je ne dois pas oublier ici de remarquer que c'est sous le règne de Henri le Grand, et l'année suivante, que fut établie en France la première compagnie pour le commerce des Indes orientales; elle fut formée par un Flamand, nommé Gérard Leroi. L'édit, dont la date est du premier juin 1604, accorda plusieurs sortes d'exemptions et de priviléges à cette compagnie. Les cinquième et sixième articles sont remarquables, en ce qu'il y est porté que les gentilshommes pourront entrer dans cette association sans déroger. La difficulté de trouver les fonds nécessaires, la désunion des associés, et toutes les autres causes qui ont depuis fait échouer tant de fois cet établissement, firent dès ce temps-là qu'il n'eut point l'effet qu'on s'était proposé. Il était réservé au célèbre Colbert de le rendre plus solide et plus durable.

FIN DU LIVRE SEIZIÈME ET DU TOME TROISIÈME.



